

Dans ce numéro...

www.defense.gouv.fr/irsem 2016 - Numéro 1

LIVRE DU MOIS

PORTRAITS DU MOIS.....P.3
Elyamine Settoul et Mathias Thura



DOSSIER STRATÉGIQUE..... P.4
Le poids des idéologies dans les enjeux stratégiques actuels au Moyen-Orient

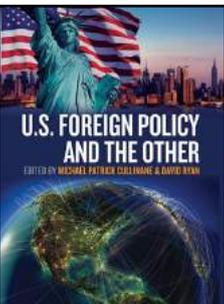


OUVRAGES REÇUS.....P.19



ACTUALITÉS DE L'IRSEM ...P.29

- Publications de nos chercheurs
- Ouvrages publiés
- Jeunes chercheurs
- Vie de l'IRSEM



Michael Patrick CULLINANE, David RYAN (dirs)
U.S. Foreign Policy and the Other
New York, Oxford: Berghahn Books, 2015

Cet ouvrage rassemble

une collection d'articles édités par deux historiens, Michael Patrick Cullinane de Northumbria University (Newcastle) et David Ryan de University College Cork (Irlande). Dans la lignée des nombreux travaux récents sur les fondements idéologiques et culturels de la politique étrangère, il explore les liens entre la politique étrangère américaine et les représentations de « l'Autre », l'ennemi, à travers onze études de cas. Plusieurs auteurs s'intéressent en particulier à la formulation de la politique étrangère, un aspect essentiel aux États-Unis où le système politique associe étroitement le peuple à la conduite des affaires extérieures à travers le rôle du Congrès, comme le remarquait déjà (pour le déplorer) Alexis de Tocqueville au XIXe siècle. Un autre mérite de plusieurs contributions de ce recueil est d'étudier le lien entre la représentation de l'autre et une identité américaine en mouvement, constamment reconstruite au cours de l'histoire, puisque la nation américaine est par excellence la communauté imaginaire et donc imaginée, pour reprendre la définition classique de Benedict Anderson.

Le recueil rassemble, en plus des deux auteurs, neuf universitaires, tous histo-

riens (anglais, américains et irlandais, donc avec une perspective transatlantique), dont la plupart font déjà autorité dans leur spécialité, comme Walter Hixson (University of Akron) ou Lloyd Ambrosius (University of Nebraska-Lincoln). La question de départ est examinée sous différents angles : comment la construction de l'Autre a pesé sur la politique étrangère américaine à différentes périodes ; comment l'identité américaine s'est construite par cette définition-démarcation vis-à-vis d'un extérieur plus ou moins menaçant ; d'autres aspects sont également étudiés, comme la fabrication de la menace à différentes époques, ou encore la distorsion entre ces constructions et la réalité, distorsion qui a pu mener la politique étrangère des États-Unis à certaines erreurs stratégiques, comme au Vietnam ou encore en Irak (2003). On soulignera, entre autres, l'intérêt de la contribution de Walter Hixson sur le rôle de la violence dans la construction de l'identité américaine, étudié à travers l'exemple des guerres contre les Indiens et pour l'expansion territoriale, ou encore l'excellent chapitre de Marco Mariano sur l'importance de la Doctrine Monroe, texte fondateur de la diplomatie américaine et de la relation des États-Unis au monde, mais aussi marqueur de l'identité nationale américaine, construite d'abord par opposition à

l'Europe, puis incluant l'Europe pour définir la notion d'Occident (*the West*). On mentionnera également les points essentiels soulignés par Michaela Hoenicke Moore dans sa contribution sur « les Nazis et les débats de politique étrangère aux États-Unis », qui montre que les leçons tirées des années 1930 et de la guerre contre le nazisme ont aussi conduit à une glorification de l'intervention militaire par opposition à l'isolationnisme ou à « l'apaisement » de Munich (1938).

Au total, cette collection d'articles propose un apport riche et passionnant à l'étude de la politique étrangère

américaine, tout en soulevant de nouvelles pistes de recherche, en particulier sur les liens entre la nature de l'expérience américaine, l'identité nationale et les relations extérieures du pays.

Maya KANDEL

Responsable du programme

« mutations de la puissance américaine »





Elyamine SETTOUL, Mathias THURA

Post-doctorants à l'IRSEM



En 2012, **Elyamine Settoul** a soutenu une thèse en sociologie politique à l'Institut d'études politiques de Paris, réalisée en partenariat avec le CERI et l'IRSEM. Portant sur le phénomène d'engagement des militaires issus de l'immigration, son doctorat regroupait déjà ses thématiques de recherche d'aujourd'hui. Il a également poursuivi des recherches en tant que « Jean Monnet Fellow » au Robert Schuman Centre for Advanced Studies, à Florence. À la croisée de la sociologie militaire, des thématiques liées à l'immigration et la gestion de l'islam, ses travaux s'attachent à décrypter les évolutions institutionnelles et sociologiques des armées. Ses recherches actuelles se concentrent sur les logiques de radicalisation et la massification des phénomènes jihadistes au sein des jeunes occidentales.

Au cœur de problématiques de recherche qui font régulièrement l'actualité, il pourra, à l'IRSEM, apporter un éclairage pluridisciplinaire à une sociologie de la défense. Parmi ses nombreuses et futures publications, on compte sa thèse de doctorat qui sortira aux Presses Universitaires de Rennes (2016). Il a par ailleurs récemment publié un article dans la revue *Lien Social et Politiques* n°74 pour cet automne « Classes populaires et engagement militaire : des affinités électives aux stratégies d'intégration professionnelle » et plusieurs contributions à la revue des *Champs de Mars de l'IRSEM* publiée en juin 2015. À l'international, il s'est fait remarquer en mettant en lumière l'organisation croissante du fait musulman au sein des grandes armées occidentales. Il a notamment participé au dossier consacré à la gestion de l'islam militaire paru dans la revue *Religion, State and Society* début 2015: « "You're in the French Army now !" : Institutionalizing Islam in the Republic's army ».

Chercheur en sociologie, **Mathias Thura** a soutenu à l'EHESS fin 2014 une thèse portant sur la production des troupes de combat et sur le travail des fantassins. Cette recherche, financée par la DGA, s'intéressait tout autant à l'incorporation des techniques de combat qu'aux différentes modalités d'anticipation et de socialisation des fantassins aux combats « à venir ». Pour ce faire, il a observé le quotidien de travail des soldats en régiment, avant et après leur déploiement en Afghanistan.

Chargé de cours à l'Université Paris-Est-Créteil, puis ATER à l'Université de Nantes, il réalise à l'IRSEM un post-doctorat sur l'orientation et les trajectoires d'engagement des femmes militaires dans l'armée de terre. Par ailleurs, il coordonne un séminaire de recherche dédié à l'étude des conditions de production et à l'usage des savoirs sociologiques dans les armées.

De fait, Mathias Thura apportera une dimension tout à fait nouvelle au sein de l'IRSEM, grâce au point de vue original qu'il propose au sein du pôle Défense et Société. Il a coordonné, avec Christophe Lafaye et Alicia Paya Y Pastor, le numéro 27 de la revue *Champs de Mars* de l'IRSEM, paru en 2015 et intitulé « La pratique des sciences sociales en terrain militaire : une opération spéciale ? ». En 2014, il a publié dans la revue *Terrain*, l'article « "Dépêchez-vous d'attendre !" Travail militaire et socialisation au combat au sein d'une troupe de l'infanterie » (n°63).

Clarisse DUMAZY
Pôle publications

Le poids des idéologies dans les enjeux stratégiques actuels au Moyen-Orient

*Dirigé par Flavien BOURRAT,
responsable du programme « armées et appareils de sécurité dans le monde arabe »*

- **INTRODUCTION**

FLAVIEN BOURRAT

Responsable du programme « armées et appareils de sécurité dans le monde arabe »

- **L'IRAN APRÈS L'ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE : UNE RÉVOLUTION ACHEVÉE OU À VENIR ?**

CLÉMENT THERME

Membre associé du CETOBAC et du CADIS de l'EHESS

- **LES PARAMÈTRES IDÉOLOGIQUES DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE L'AKP**

JEAN MARCOU

Professeur à l'IEP de Grenoble

- **IDÉOLOGIE ET INTÉRÊT NATIONAL : LE CAS DE L'ÉGYPTE**

TEWFIK ACLIMANDOS

Chercheur associé à la chaire d'histoire contemporaine du monde arabe au Collège de France

- **LES SPÉCIFICITÉS IDÉOLOGIQUES DE L'ÉTAT ISLAMIQUE DANS L'ESPACE JIHADISTE GLOBAL**

DOMINIQUE THOMAS

Chercheur associé à l'IISMM— EHESS

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans ce document n'engagent que leurs auteurs.

Elles ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la Défense.



INTRODUCTION

FLAVIEN BOURRAT

Responsable du programme « armées et appareils de sécurité dans le monde arabe », IRSEM

Dès lors qu'il citait Raymond Aron (« la conduite extérieure des États n'est pas commandée par le seul rapport des forces »), Stanley Hoffmann ajoutait que « les objectifs sont partiellement fixés par la nature du régime et par son idéologie » (Hoffmann, 1983). L'idéologie peut être comprise, selon la définition donnée par Tewfik Aclimandos¹, comme un système de valeurs et d'interprétation sélective et subjective de la réalité. De fait, les États, mais aussi les acteurs non étatiques du Maghreb et du Moyen-Orient, tout au long de la Guerre froide, ont tendu à positionner leur action extérieure suivant des critères plus ou moins calqués sur la forte polarisation idéologique, divisant alors le monde en deux camps. Cette vision s'est en particulier traduite en positionnements et en actes autour du paradigme révolutionnaire, départageant les promoteurs d'une rupture avec l'ordre étatique, social, et stratégique régional, et les partisans de son maintien. L'idéologie a, par conséquent, joué un rôle déterminant en termes de vision stratégique au sein des régimes se désignant comme révolutionnaires. À ce titre, l'avènement de la République islamique d'Iran en 1979 a constitué le moment idéologique par excellence, puisqu'il a opposé, à travers un changement radical et une vision inspirée par le millénarisme, deux conceptions du monde et de la région antagonistes et conflictuelles. Cette rupture s'est toutefois différenciée des grandes révolutions précédentes en ce sens que, tout en puisant dans le registre révolutionnaire classique, elle y a introduit un nouveau paramètre : le religieux. De fait, la Révolution iranienne a conféré une impulsion considérable au référentiel politico-religieux qui est devenu, à partir des années 1980, par le biais des courants islamistes, le marqueur dominant en matière de positionnement idéologique dans l'ensemble du monde arabe. Cette évolution a par ailleurs été facilitée par le délitement du nationalisme arabe, amorcé depuis 1967 et qui a abouti à son extinction en faveur de la Guerre du Golfe de 1991.

L'avènement de la période post-Guerre froide dans les années 1990, par contraste avec l'ère précédente, a paru favoriser le recul des paramètres idéologiques comme vecteur des positionnements stratégiques au Moyen-Orient. L'amorce d'une certaine décrispation autour des grands dossiers régionaux traduisait une volonté de sortir des lignes de fractures et d'affrontements qui avaient orienté les relations interétatiques pendant plusieurs décennies. S'estompait simultanément l'idée de promouvoir dans la région, si besoin par la force, un modèle d'organisation sociopolitique en rupture avec l'ordre antérieur. Le seul courant idéologique restant en phase ascensionnelle dans le monde arabe a finalement été l'islamisme, dans sa version politique ou jihadiste, sans qu'il parvienne toutefois à s'imposer sur la scène intérieure ou régionale. Cet agencement stratégique, marqué par une stabilité précaire et s'appuyant davantage que par le passé sur les principes de la *realpolitik*, a paradoxalement été remis en cause au début du XX^e siècle par une nouvelle *weltanschauung*, cette fois-ci entièrement venue de l'extérieur. La vision idéologique des néoconservateurs américains, portée par l'onde de choc suite à l'attentat du 11 septembre, a ainsi voulu imposer une refondation globale de l'architecture politico-stratégique du Moyen-Orient, à partir du cas irakien considéré à la fois comme matrice et laboratoire de cette rupture.

Les soulèvements en chaîne de 2011 dans le monde arabe, s'ils ont mis en évidence l'obsolescence des slogans mobilisateurs jadis inspirés par le haut, ils ont également révélé de puissants clivages concernant la nature de l'Etat et de la société, résultant de l'ouverture et de la mise en concurrence de l'offre politique. Mais plus encore, là où le processus de transition a conduit, sous l'effet de forces centrifuges et antagonistes, à des formes de désintégration sociale et étatique, ils ont réveillé ou exacerbé des lignes de fractures et de confrontations politico-identitaires, comme celle opposant sunnites et chi'ites. Il s'agit d'une évolution majeure et probablement durable, même si les polarisations binaires (sunnites/chi'ites, islamistes/sécularistes, etc.) ne suffisent pas tou-

Le poids des idéologies dans les enjeux stratégiques actuels au Moyen-Orient

jours – comme dans le cas libyen – à expliquer les nouveaux rapports de force. À partir de là, la nouvelle donne politico-stratégique découlant de ces événements au Moyen-Orient conduit à plusieurs interrogations quant à l'influence du facteur idéologique sur les rapports de force en cours, dont le conflit syrien apparaît comme le terrain d'action privilégié.

La première est de savoir s'il existe à l'heure actuelle, idéologiquement parlant, une autre construction référentielle que l'islamisme ? Tout en étant tenté de répondre par la négative, on constate en même temps que, là où ce courant a été porté au pouvoir, une tension existe sur la place que doivent occuper les paramètres idéologiques dans les grandes orientations stratégiques et la diplomatie, et celle qui revient à la *realpolitik*, c'est-à-dire à la défense des intérêts nationaux. Cette dichotomie continue à peser d'un poids déterminant sur la politique extérieure de l'Iran - qui reste l'Etat le plus idéologisé du Moyen-Orient - opposant une nécessité révolutionnaire, toujours vivace car elle constitue le ciment de la légitimité de la République islamique, au double impératif de la défense des intérêts vitaux de la nation iranienne et de son influence extérieure. Dans le même esprit, le gouvernement AKP en Turquie semble osciller entre une approche idéologiquement orientée, et donc partisane, des problématiques régionales et une démarche plus prosaïque se revendiquant autant de l'héritage ottoman que du nationalisme turc moderne. Un constat s'impose : l'idée d'un modèle pour le monde arabe, entre islamisme et démocratie, avec pour matrice l'expérience de l'AKP et s'étendant grâce à l'arrivée au pouvoir de formations islamistes dans certains pays de la zone, semble avoir fait long feu. En fin de compte, cette vision d'un Moyen-Orient *new age* en rupture radicale avec les référents politiques, étatiques et sociétaux des décennies précédentes, semble avoir davantage séduit dans le monde occidental (Bessis, 2015) qu'au sein même du monde arabe.

La vision internationaliste – ou perçue comme telle – des mouvements de type Frères Musulmans se heurte à une forme de nationalisme. Celui-ci, défendu au sein de « l'Etat profond » et parfois relayé de manière plus ou moins confuse par les opinions publiques, ne s'exprime plus dans sa version panarabiste, mais dans le registre de la défense de l'État-nation contre ses ennemis réels et supposés, là où ce dernier bénéficie d'une assise ancienne et relativement solide. Cette vision peut apparaître soit sur un mode relativement ouvert, dans le cas par exemple de la promotion de la « tunisianité », soit dans un registre davantage exclusif et martial comme en Égypte. Contre toute attente, des identités nationales, fragiles et imprécises, parviennent à subsister là où l'État qui était censé les incarner est en cours d'effondrement et de fragmentation. Ce sentiment, constaté dans les pays en proie à la guerre civile (Syrie, Iraq, Yémen, Libye), ne peut cependant prétendre s'imposer face aux antagonismes confessionnels et identitaires dominants.

L'intrusion de l'Organisation de l'État Islamique sur la scène moyen-orientale, à travers notamment sa remise en cause des constructions étatiques et nationales existantes, entraîne-t-elle une modification en profondeur des positionnements et des rapports de force entre puissances régionales ? Vu sous l'angle idéologique, ce mouvement, qui fournit peu - contrairement à son rival Al-Qaïda - de productions conceptuelles et théologiques, constitue une évolution dans le champ du salafisme-jihadiste. En effet, s'il s'inscrit dans une vision eschatologique – l'avènement du Califat - et un mode d'action – la violence extrême - propres à ce courant, il s'autoproclame en même temps un Etat, avec ses prérogatives, ce qui est contradictoire avec la doctrine dont il se réclame, d'où le défi nouveau qu'il représente pour l'ensemble des acteurs, étatiques ou non, engagés sur le terrain stratégique moyen oriental.

Note

¹ Voir l'article de Tewfik Aclimandos dans le présent dossier (p.15): *Idéologie et intérêt national: le cas égyptien*.

Bibliographie

Bessis S., 2015, « *La double impasse : l'universel à l'épreuve des fondamentalismes religieux et marchand* », La Découverte.

Hoffmann S., 1983, « Raymond Aron et la théorie des relations internationales », *Politique étrangère*, Vol. 48, n° 4, p.845.



L'IRAN APRÈS L'ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE : UNE RÉVOLUTION ACHEVÉE OU À VENIR ?

CLÉMENT THERME

Membre associé du CETOBAC et du CADIS de l'EHESS

La signature par l'Iran et le groupe des 5+1 du Plan d'action global conjoint à Vienne le 14 juillet 2015¹ vient contredire les analyses des néoconservateurs occidentaux qui plaçaient l'Iran dans « l'axe du mal ». Selon cette perspective prédominante pendant l'Administration Bush aux États-Unis (2000-2008) et en France depuis le milieu des années 2000, la République islamique d'Iran est définie comme un Etat « infréquentable » non pas en raison de la dimension idéologique de sa politique étrangère, mais de la nature de cette idéologie. En effet, vu du monde occidental, le rejet de l'existence d'Israël ou la négation de l'holocauste par des dirigeants iraniens constituent des lignes rouges diplomatiques. Face à cette perception réductrice du régime iranien, les autorités de Téhéran développent un discours qui insiste sur la dimension islamique et de recherche de la justice par l'Iran sur la scène internationale.

Pour comprendre la politique étrangère iranienne depuis la Révolution islamique, il s'agit de prendre en compte à la fois le processus d'idéologisation de la religion, consécutif à la Révolution, et le phénomène paradoxal d'étatisation du religieux avec l'émergence de la République islamique d'Iran. Si, pendant la première décennie révolutionnaire, l'État se construit autour d'un régime idéocratique, force est de constater que dès la signature du cessez-le-feu qui met fin à la Première Guerre du Golfe (1980-1988), l'on observe un rééquilibrage dans la politique étrangère iranienne entre la poursuite de principes idéologiques et la défense des intérêts de l'Etat. Cela se traduit par la marginalisation des plus radicaux et par la mise en œuvre du principe de discernement (*maslahat*) dans la prise de décision au sommet de l'Etat iranien. Cependant, ce rééquilibrage vers une mise en œuvre pragmatique des valeurs de la Révolution islamique ne signifie pas pour autant la disparition du référentiel idéologique. Certains analystes ont alors confondu la phase d'ajustement que traversait alors la République islamique avec un « thermidor » significatif de la fin de la Révolution islamique. Cette analyse est clairement contredite par l'arrivée à la présidence d'Ahmadinejad en 2005. Autrement dit, les faits sont têtus et l'annonce de la fin de la Révolution islamique est un phénomène récurrent depuis l'émergence de la République islamique en 1979.

L'élection à la présidence d'Hassan Rouhani s'est construite autour d'un programme de développement économique et d'intégration de l'Iran dans la globalisation. Le défi auquel sont désormais confrontées les élites politiques de la République islamique est de concilier ouverture économique et maintien des spécificités du régime politique. En effet, si la Révolution n'est pas terminée, il n'en reste pas moins qu'au sein de l'*establishment* iranien, il existe des interprétations divergentes sur l'héritage idéologique légué par le fondateur de la République islamique, l'ayatollah Khomeyni. Pour les « modérés » et les réformistes, la pensée khomeyniste est une source d'inspiration qui doit être interprétée en fonction des intérêts du système (*nezam*), alors que pour les principistes (*osulgarayan*), les lignes directrices idéologiques sont l'horizon indépassable de la politique iranienne.

Autrement dit, il existe une divergence entre ceux qui défendent l'État en premier et ceux qui privilégient la dimension révolutionnaire. Les défenseurs de l'Etat se retrouvent principalement au sein des institutions élues depuis l'accession à la présidence de Rouhani en 2013. Ils sont qualifiés de « modérés » et reprennent peu ou prou l'héritage de l'administration Rafsandjani (1989-1997) et Khatami (1997-2005). Ils estiment que depuis l'Accord sur le nucléaire de juillet 2015, il est nécessaire de trouver un *modus vivendi* à la fois pour éviter le retour des taliban en Afghanistan et le risque d'extension du radicalisme jihadiste sunnite en Syrie et en Irak. Selon cette perspective, l'administration Obama est un partenaire possible pour des coopérations tactiques comme on l'a vu entre les milices chiites et l'armée américaine dans la lutte contre le groupe État islamique en Irak.

Le poids des idéologies dans les enjeux stratégiques actuels au Moyen-Orient

Ensuite, les groupes politiques qui soutiennent l'idéal révolutionnaire comme impératif de politique intérieure et sur la scène régionale se retrouvent principalement au sein du bureau du Guide, des Gardiens de la Révolution et des conservateurs idéologiques. De leur point de vue, l'accord de Vienne de juillet 2015 n'est qu'une trêve dans la confrontation entre la « civilisation de l'Iran islamique » et l'Occident. Il y a ici la perception d'un risque existentiel face à la boîte de pandore que constituerait l'ouverture économique vers les États-Unis entraînant mécaniquement une intrusion culturelle, politique et sécuritaire occidentale. Cette vision idéologique de l'Occident reste présente au sein des élites politiques iraniennes mais semble minoritaire au sein de l'opinion publique.

Aussi, en raison de sa popularité, l'accord de Vienne est une étape historique vers la réintégration de l'Iran au sein de la « communauté internationale ». Néanmoins, le règlement diplomatique de la question nucléaire est une condition nécessaire mais pas suffisante pour la normalisation de la position régionale de l'Iran. En ce sens, les élections parlementaires et pour l'Assemblée des experts de février 2016 seront un test pour le renforcement de la faction « modérée » du président Rouhani et pour sa capacité à imposer sa vision de la Révolution islamique à ses rivaux politiques. De même, la mise en œuvre de coopérations économiques avec les entreprises européennes pourrait lui permettre de faire valoir sa vision plus inclusive de la Révolution auprès d'une opinion publique favorable à la priorité donnée à l'économie dans la politique étrangère. Finalement, la capacité du président Rouhani à créer des liens avec la diaspora iranienne sera également un signal de la sortie d'une idéologie révolutionnaire exclusiviste vers la réalisation d'un processus de réconciliation et d'unité nationale.

Notes

¹ Voir [le texte de l'accord et de la déclaration conjointe entre le ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Javad Zarif et la Haute Représentante pour l'Union européenne, Federica Mogherini](#).

Références bibliographiques

Hourcade B., 5 octobre 2015, « [Les fondements de la politique iranienne en Syrie](#) », *Orient XXI*.

Bayart J.-F., 1991, « Thermidor en Iran », *Politique étrangère*, Volume 56, Numéro 3.



LES PARAMÈTRES IDÉOLOGIQUES DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE L'AKP

JEAN MARCOU

Professeur à l'IEP de Grenoble

Il est toujours périlleux de vouloir lire la diplomatie d'un pays, en s'en remettant au programme, voire à l'idéologie de ceux qui le gouvernent. Une politique étrangère est généralement tributaire de contingences géographiques, économiques et militaires lourdes qui, le moment venu, favorisent la continuité des fondamentaux, plutôt qu'elles n'encouragent l'affirmation d'orientations politiques marquées. La politique étrangère de l'AKP n'a pas fait exception à la règle, avant d'être, il est vrai, rattrapée par certaines préoccupations d'ordre idéologique.

Réconcilier un peuple musulman avec sa diplomatie

Lors de sa première législature au pouvoir (2002-2007), alors même que l'armée restait un acteur politique majeur du système, le nouveau gouvernement de l'AKP s'est surtout employé à rassurer ceux qui le suspectaient d'avoir un agenda islamiste caché, en poursuivant la politique pro-occidentale de ses prédécesseurs laïques et en parvenant même à ouvrir, en 2005, des négociations d'adhésion avec l'Union européenne. Les choses ont commencé à changer à partir de la législature suivante (2007-2011), inaugurée par une reconduite triomphale de l'AKP au gouvernement, après une défaite cinglante de l'armée et des kémalistes qui avaient joué un rôle central dans la détermination de la politique étrangère de la Turquie depuis la fondation de la République. Si, dès 2002, le pays a connu une mutation diffuse de son appareil diplomatique (transformation de son personnel et de certaines structures institutionnelles), les indices d'un changement affectant les orientations mêmes de sa politique étrangère ne se manifestent ouvertement qu'à partir de 2007, avec le développement d'une stratégie multidimensionnelle, l'affirmation d'une politique de bon voisinage et l'ambition de jouer un rôle de médiateur des conflits régionaux. Ces postures diplomatiques sont bientôt portées, après une nouvelle victoire électorale de l'AKP (aux élections locales de mars 2009), par leur inspirateur en personne, Ahmet Davutoğlu, lorsqu'il devient enfin (en mai 2009) ministre des Affaires étrangères. Il est sûr que l'inflexion de la diplomatie turque révélée alors découle de phénomènes de fond incontournables (notamment fin du monde bipolaire, affirmation de la puissance économique et militaire du pays), mais elle est aussi la conséquence du changement politique intérieur survenu au cours de la dernière décennie. Ainsi, lorsque le nouveau chef de la diplomatie turque affirme vouloir accroître la « profondeur stratégique » de son pays, il entend également concrétiser le désir d'une relation renouvelée avec ses alliés occidentaux et son environnement régional (en particulier le monde arabo-musulman), qui se serait exprimé dans les urnes, à l'occasion des victoires de l'AKP. À partir de cette époque l'idée de réconcilier les Turcs avec leur diplomatie est ainsi sans cesse réaffirmée, idée longtemps confisquée par une élite politico-militaire, déconnectée des aspirations profondes de la population. Dès lors, les paramètres idéologiques de la politique étrangère de la Turquie ne font que s'accroître.

La diplomatie d'un pays musulman

Le premier événement symptomatique, à cet égard, a concerné la question palestinienne. Après avoir tenté d'user de sa relation privilégiée avec Israël (notamment en 2007-2008 pour favoriser un règlement politique du conflit syro-israélien), Ankara bascule dans une opposition déclarée à l'égard de l'État hébreu, à l'issue de l'opération « plomb durci » de Tsahal à Gaza (décembre 2008 - janvier 2009), puis de l'arraisonnement du *Mavi Marmara* (mai 2010). Lors du fameux incident du "one minute", qui l'oppose à Shimon Peres au forum de Davos (en février 2009), Recep Tayyip Erdoğan se pose en défenseur des musulmans du Moyen-Orient, face à la répression israélienne et au silence complice des Occidentaux et des pays arabes modérés. La dégradation de la relation turco-israélienne se traduit aussi par une reconnaissance du Hamas, considéré par le leader de l'AKP « non comme un mouvement terroriste », mais comme une organisation « de résistants qui luttent pour défendre leur terre ». Il est significatif d'observer qu'à l'époque cette posture musulmane décomplexée est perçue comme un tournant idéologique de la diplomatie turque par l'opposition kémaliste et nationaliste, et qu'elle ne fait pas l'unanimité au sein même de la mouvance gouvernante, notamment dans ses franges les plus modérées. Certaines figures de proue de l'AKP (le président Abdullah Gül notamment) se montrent en effet beaucoup moins empressées auprès du Hamas, et le mouvement Gülen émettra de vives critiques à l'égard du comportement « téméraire » de l'ONG islamique IHH, qui a affrété le Mavi Marmara, pour forcer le blocus de Gaza, avec les conséquences que l'on connaît. Cela n'empêche pas le gouvernement turc de jouer un rôle de rassembleur de la cause palestinienne, pour rapprocher le Fatah et le Hamas.

Cette dimension idéologique musulmane apparaît aussi dans la politique du « zéro problème avec nos voisins », généralisée par Ahmet Davutoğlu à partir de 2009. Alors que sa candidature à l'Union européenne s'enlise, la Turquie donne l'impression de changer d'axe et de se tourner vers l'est. Son ouverture à son environnement arabo-musulman est souvent brandie par les dirigeants de l'AKP comme l'alternative à une intégration occidentale qui, pensent-ils, leur est refusée par Bruxelles, pour des raisons essentiellement culturelles et religieuses.

Une diplomatie néo-ottomaniste ?

Ce retour vers l'Orient et la solidarité religieuse sunnite qui en découlerait doivent être toutefois accueillis avec prudence. Après un engouement passager pour le « modèle turc », le monde arabe sunnite a retrouvé sa méfiance traditionnelle à l'égard de ce grand voisin encombrant, bien illustrée par le refus opposé à ses offres de services lors de la crise yéménite en 2015. Quant à la complaisance d'Ankara à l'égard de l'organisation de l'État Islamique en Syrie avant les attentats de 2015, elle apparaît plutôt avoir été guidée par des préoccupations stratégiques (contrer la montée en force des Kurdes) que par une convergence à proprement parler idéologique. Recep Tayyip Erdoğan est d'ailleurs désormais dénoncé comme *tağut* (déviant) par l'organisation jihadiste.

La nouvelle politique étrangère de l'AKP, notamment sa stratégie de bon voisinage, a aussi souvent été analysée comme un phénomène néo-ottomaniste, visant à restaurer une influence turque dans les zones d'expansion de l'Empire déchu. Si les dirigeants turcs ont démenti cette approche, Ahmet Davutoğlu en particulier l'estimant aussi absurde que celle qui verrait en l'unification européenne une tentative de restaurer l'Empire romain, ils lui ont prêté le flanc par certaines initiatives significatives (séjour en août 2011 du même Ahmet Davutoğlu pendant le Ramadan, « chez lui »... à Sarajevo, ou réception par lui encore des descendants de la dynastie ottomane à l'ambassade de Turquie, à Londres, en mars 2013). Mais dans l'ensemble, cette geste néo-ottomane

Le poids des idéologies dans les enjeux stratégiques actuels au Moyen-Orient

semble plutôt avoir été à usage interne, s'attachant à rendre aux Turcs la fierté d'un passé ottoman longtemps refoulé.

Sur le plan international, en réalité, certaines initiatives de Recep Tayyip Erdoğan et Ahmet Davutoğlu se sont en revanche souvent teintées d'un anti-occidentalisme, confinant parfois à une sorte de néo-tiers-mondisme brandi par une diplomatie émergente. L'exemple le plus significatif est en l'occurrence la signature en mai 2010 d'un accord tripartite (Iran, Turquie, Brésil), présenté comme une alternative aux sanctions américaines dans le dossier nucléaire iranien. La politique africaine de la Turquie a également offert de nombreux exemples en la matière. Ainsi, en janvier 2013, visitant au Sénégal l'île de Gorée, ancienne plateforme du commerce triangulaire, Recep Tayyip n'hésite pas à s'écrier : « Voyez c'est cela l'impérialisme occidental, ils ont agi par cruauté ». La réaction du fondateur de l'AKP est aussi très révélatrice quant au renversement en 2013 du président égyptien, Mohamed Morsi, trop mollement dénoncé par des Occidentaux une fois de plus « complices ». Enfin, l'impasse de la crise syrienne depuis 2011, a souvent vu Erdoğan s'en prendre au système international et en particulier à l'impuissance du Conseil de sécurité de l'ONU, dénoncé comme un cartel de puissances impérialistes, qui serait désormais en décalage total avec l'état du monde contemporain.



IDÉOLOGIE ET INTÉRÊT NATIONAL : LE CAS DE L'ÉGYPTE

TEWFIK ACLIMANDOS

Chercheur associé à la Chaire d'histoire contemporaine du monde arabe au Collège de France

Idéologie, ici, doit être compris au sens modeste du terme : un système relativement cohérent voire organisé de valeurs et de lecture du réel et du vécu historique, permettant de simplifier la réalité au risque de la déformer, de sélectionner des éléments dans le réel et d'en exclure d'autres, de privilégier certaines interprétations au détriment d'autres et de se guider dans les dédales de la complexité humaine. L'idéologie, dans ce sens, est à la fois nécessaire et dangereuse¹. L'intérêt national, pour paraphraser Raymond Aron, peut être perçu comme un « critère d'action » ou comme le but d'une recherche. Dans le premier cas, il se veut scientifique, donné, durable, permettant d'évaluer les différents choix. Dans le second cas, sa définition est le fruit, à la fois ultime et temporaire, d'une multitude de débats ou d'interactions conflictuelles opposant différentes conceptions et intérêts.

L'Égypte a été depuis 1952 le théâtre d'un affrontement entre deux grands récits incompatibles, ceux du nationalisme musulman et de l'islamisme (Aclimandos, 2001). On peut affirmer, en simplifiant beaucoup, que le conflit oppose ceux qui croient qu'un bon musulman peut et doit aimer l'État-nation dans lequel il vit, et ceux qui croient que cet État-nation suscite, induit, exige des choix, des pratiques et des solidarités incompatibles avec l'appartenance à la *Umma* de l'islam. On peut toutefois ajouter que le nationalisme musulman a évolué dans le temps, car l'Égypte, la région et le monde ont changé, tout comme le système d'alliances dans lequel s'insère le pays et le rôle assumé par lui. Le nationalisme de Nasser n'est pas celui de Moubarak, qui n'est pas celui d'al Sissi. Il s'est islamisé et est devenu plus défensif. On le disait moribond, mais le danger qu'ont représenté les Frères Musulmans et leurs pratiques, aux yeux de ses promoteurs, lui ont donné un second souffle.

Le nationalisme musulman est l'idéologie de l'État-nation égyptien, avec des variantes différentes selon les moments et les acteurs individuels et institutionnels. Cette idéologie dessine le périmètre dans lequel se meuvent les « communautés de la politique étrangère, du renseignement et de la défense », structure leur langage, leur vision du monde et les débats internes les traversant. La prédominance de la « sécuritocratie » à la tête de l'Égypte, son incontestable domination politique, sociale et épistémique, combinée à divers autres développements historiques, ont induit différentes inflexions et changements thématiques et conceptuels à l'intérieur de ce périmètre. Pour ne prendre qu'un exemple, l'utilisation du concept de « sécurité nationale » comme argument massue légitimant soit la priorité accordée à tel ou tel sujet, soit l'exclusion ou l'abandon de tel autre, est montée en flèche au fil des années. Même les Frères Musulmans et les salafistes ont affirmé que la défense des « essences identitaires » était une question de sécurité nationale.

Le livre de Nasser, *Philosophie de la révolution* (1953) dans lequel il expose son projet politique, constitue un bon point de départ pour appréhender cette configuration idéologique nationaliste³. Le *Rais* y parle d'une « vocation de l'Égypte » et du rôle qu'elle doit jouer au sein de trois cercles : l'arabe, l'islamique, l'africain. Par contre, la non mention d'un cercle méditerranéen est ici très significative. Pour Nasser, le cercle islamique ne permet pas de secréter parmi ses agents, une communauté d'objectifs stratégiques, d'intérêts et de vues. Mais il peut fonder des solidarités, des fraternités, être le champ d'échanges, etc. Cette vision vaut *a fortiori* pour le cercle africain, vital parce que le Nil y puise ses sources, et parce qu'il s'est souvent opposé aux diktats des grandes puissances. Par contre, le cercle arabe est objectivement porteur d'une unité plus ou moins fusionnelle d'objectifs, d'intérêts, et surtout de destin existentiel. Une lecture du texte de Nasser met en évidence un non-dit : la dichotomie « amis absolus/amis politiques » et « ennemis absolus/ennemis politiques ». Les ennemis ab-

solus ne perdent jamais leur statut, même si le contexte impose un commerce d'une nature ou d'une autre avec eux, même si la meilleure manière de conduire la guerre contre eux passe par l'instauration de la paix. Les amis absolus ne perdent jamais ce statut, même s'ils sont dirigés par des équipes hostiles à l'Égypte, qui font montre d'une « fausse conscience ». Nasser a tenté de donner un fondement sinon laïc, du moins géopolitique « objectif » à ces méta-amitiés, ces métras-inimitiés et à la primauté absolue du cercle arabe, et de les expliquer par une compatibilité/incompatibilité essentielle et permanente des intérêts. Cependant, son argumentation très intéressante est fragilisée parce qu'elle n'a rien à dire « contre le test de l'expérience ». Il disqualifie de manière convaincante le cercle islamique parce que « cela ne marche pas » et on peut montrer que son argumentation vaut pour le cercle arabe. Par ailleurs, qui dit « essence » et « permanence » sous-entend que l'argumentation est scientifique et que tout désaccord sur ces notions, leurs conséquences sur ce discours, relève de la fausse conscience ou de la mauvaise foi. En d'autres termes, l'intérêt national est un critère d'action et non l'objectif d'une recherche. On peut souligner le fait paradoxal que le rapport à la question des eaux du Nil est le seul élément qui corresponde un peu à cette conception scientifique de l'intérêt national. Plus subtilement, tout ce qui filtre des débats internes aux communautés de politique étrangère, de défense et de renseignement, montre que la question, corollaire de celle des essences, de la durée et du temps long est toujours omniprésente. Pour ne citer que deux exemples provenant de l'actualité immédiate, les analystes et décideurs égyptiens se demandent si Recep Tayyip Erdogan et Vladimir Poutine sont des phénomènes passagers, qui ne justifient pas des réalignements en profondeur, ou si eux, leurs régimes et leurs conceptions stratégiques sont là pour durer. Ceux qui pensent qu'ils ne dureront pas sont partisans d'une gestion diplomatique n'engageant pas irrémédiablement l'avenir.

Les choses ont bien changé depuis Nasser et Sadate. Le nationalisme musulman est devenu plus « islamisé ». Les évolutions internes aux cercles arabe et islamique ont suscité deux nouveaux aménagements. D'une part, si l'immense popularité de Nasser auprès de « la rue arabe » permettait de croire en la possibilité d'une unité arabe, il est clair aujourd'hui que présupposer une communauté d'intérêts ou de conceptions entre peuples arabes est impossible, ne serait-ce qu'en raison du fossé séparant les pays du Golfe des autres. Plus encore, il faut accepter l'idée que certains « frères » arabes (le Hamas palestinien et à un degré moindre le Soudan) sont aussi dangereux pour l'Égypte que l'État hébreu. D'autre part, les politiques étrangères des monarchies du Golfe et de l'Iran posent avec acuité la question suivante : les cercles arabe et islamique doivent-ils être supplantés par un cercle arabo-sunnite ? L'intérêt national de l'Égypte doit-elle la conduire à adopter un pan-sunnisme concurrent de celui proposé par la Turquie de l'AKP et les Frères Musulmans ? Doit-elle, au contraire, s'opposer à ce pan-sunnisme et au pan chiisme, porteurs d'une guerre confessionnelle qui risque d'être interminable ? La question corollaire est : l'Arabie Saoudite, qui se pose en leader du sunnisme contre le chiisme, est-elle dans ce cas une puissance amie et protectrice de l'Égypte, ou une concurrente dangereuse pour elle-même et pour ses alliés et clients ?

Notes

¹ On peut considérer qu'il existe deux types d'idéologie. D'une part, celles qui sont un système de mise en ordre, de simplification du réel à des fins perceptuelles et instrumentales, et qui peuvent souvent le déformer, mais qui constituent néanmoins un mode opératoire nécessaire face à la complexité. D'autre part, celles qui se constituent autour d'un grand récit structurant le réel, le sens de l'histoire, et annonçant *la fin* de cette dernière par l'instauration d'une parousie accomplie par une minorité d'élus. Cette autre forme d'idéologie est un mode de lecture du réel qui consiste en la création d'une surréalité, laquelle rend impossible toute communication sincère-

Le poids des idéologies dans les enjeux stratégiques actuels au Moyen-Orient

re avec celui qui n'y croit pas. Elle entretient un rapport très particulier au langage ordinaire en inventant de nouveaux concepts, en vidant tous les autres de leurs sens, le tout dans un dessein souvent totalitaire.

Références bibliographiques

Aclimandos T., 2001, « Nationalisme arabe et nassérisme », in Delannoi G., Taguieff P.-A., 2002, *Nationalismes en perspective*, Berg .

Aclimandos T., 2002, « *Officiers et frères musulmans* », CEDEJ.



LES SPÉCIFICITÉS IDÉOLOGIQUES DE L'ÉTAT ISLAMIQUE DANS L'ESPACE JIHADISTE GLOBAL

DOMINIQUE THOMAS

Chercheur associé à l'IISMM—EHESS

Le salafisme jihadiste reste la matrice idéologique de l'État islamique (EI)

Le courant dit salafiste jihadiste représente le cadre idéologique dominant des groupes jihadistes, qu'ils appartiennent à l'EI ou à la nébuleuse Al-Qaïda. Depuis la naissance de l'État islamique en Irak (EII) en 2006, devenu en 2013 l'État Islamique en Irak et au Levant (EIL), puis prenant finalement l'appellation d'État islamique en 2014, la majorité des actions armées, perpétrées au nom de cette entité, ont été commises par des activistes se réclamant de ce corpus idéologique, utilisant des narratifs classiques du champ de l'islamisme contemporain, tels que ceux de l'unicité (*tawhîd*) ou de l'anathème (*takfir*). En cela, cette matrice idéologique ne constitue pas une spécificité. Elle repose sur trois concepts fondamentaux : le salafisme, le jihad et le *takfir*. Le salafisme reste le modèle de société prônée. Il correspond à une vision de l'islam donnant la primauté des textes juridiques de la première communauté de Médine et des quatre premiers califes dits « Bien Guidés » (622-661). Il s'appuie sur les fondements que sont le Coran et la *sunna* (corpus reprenant les actes et paroles du prophète). Le jihad demeure un moyen d'action pour mettre en place une lutte armée offensive ou défensive, tandis que le *takfir* désigne une manière de se distinguer des autres groupes de l'islam en devenant exclusiviste et totalitaire. Ainsi, si l'EI s'appuie sur un corpus idéologique déjà connu du jihadisme, son interprétation et les conceptions extensives qui en sont faites autour des notions du jihad et du *takfir* confinent un caractère original à la mouvance.

Daech : État ou Califat islamique ?

Sur le plan de la théorie politique de l'État, à l'instar des mouvements islamistes radicaux antérieurs, le salafisme jihadiste, mis en avant par l'EI, appelle à un retour à la communauté originelle de l'islam et à l'instauration du Califat. Il proclame également la rupture avec l'État-nation et toutes les institutions qui le structurent (étant donné qu'il s'agit pour l'EI d'une gouvernance d'inspiration non divine qui s'appuie sur l'utilisation de lois forgées par les hommes). Dans l'esprit des jihadistes, seule la référence aux deux sources du Coran et de la Sunna est donc nécessaire.

Cette entité a fini par adopter en juin 2014 une nouvelle appellation hybride assez originale : État du Califat islamique. L'EI doit très certainement cette centralité de l'État à son histoire irakienne qui a structuré une partie de son ancrage territorial. Outre cette construction innovante généralement réfutée par une grande partie des théoriciens du salafisme jihadiste car elle associe l'État à une nation particulière, la notion même du Califat énoncée par l'EI fait débat au sein même du champ jihadiste. L'instauration du Califat nécessite en effet la mise en place d'une consultation qui soit représentative de la communauté. Sur ce point, la mouvance d'Al-Qaïda reproche à l'EI, dont le leadership est largement composé d'Irakiens, d'avoir proclamé le Califat de manière unilatérale en juin 2014 après la prise de Mossoul. De la même manière, en l'absence de Califat reconnu qui détient l'autorité juridique pour légiférer sur le monde musulman, les allégeances de groupes extérieurs à la Syrie et l'Irak - fief de l'EI ne peuvent revêtir un caractère obligatoire comme l'affirme l'organisation dans plusieurs de ses appels. Al-Qaïda considère que l'EI n'a pas respecté le principe de la territorialité islamique appelé *tamkîn*, et

que, par conséquent, l'EI ne peut accepter des allégeances venant de groupes qui ne sont pas présents sur le territoire qu'il contrôle. Ainsi, pour une grande partie des penseurs historiques du courant salafiste-jihadiste, les conditions générales actuelles concernant le contexte et la situation politiques des musulmans, ne permettent pas l'instauration du Califat selon la méthode prophétique comme le revendique l'EI aujourd'hui. Pour la mouvance d'Al-Qaïda, la constitution d'émirats islamiques locaux doit être la première étape avant une concertation générale pour la création d'un Califat sous l'autorité d'un chef suprême désigné selon un mode de consultation spécifique.

Des notions extensives du jihad et du *takfir*

La notion du jihad dans l'esprit de l'EI est extensive. Il s'agit pour ses partisans d'engager une confrontation avec l'ensemble des ennemis désignés (infidèles, idolâtres et apostats). Pour l'EI, le jihad défensif est resté une obligation individuelle pour tous les musulmans au sens où il convient de protéger la terre d'islam contre les agressions extérieures. La seconde forme, offensive, est une obligation religieuse solidaire qui incombe au Califat et à ses représentants légitimes de le décréter. Elle comprend les aspects du jihad auquel les États du monde musulman sont accusés d'avoir renoncé. Le jihad offensif signifie que les musulmans, contrairement à la notion défensive, ne sont pas dans l'obligation de répondre à une attaque venant du camp ennemi. Ils peuvent lancer une offensive dans le seul but de forcer les populations à accepter le Califat. Cette notion n'a jamais été centrale dans le discours développé par Al-Qaïda, qui a toujours établi comme priorité le concept de jihad défensif même lorsque sa mouvance s'est territorialisée, comme ce fut le cas au Yémen ou au nord Mali.

L'EI adopte également une notion extensive de la lutte contre les apostats (les régimes musulmans et leurs populations qui ne suivent pas la même vision, y compris les sunnites, et *a fortiori* les chiites considérés comme des renégats). Cet aspect se fonde sur la pratique du *takfir*, acte qui consiste à réfuter l'islamité d'une personne ou d'un groupe. Par exemple, lorsque les jihadistes de Daech parlent de renverser les régimes apostats, ils portent l'anathème sur la classe des gouvernants, mais généralisent l'acte à la société dans son ensemble qui soutient cet État. Là encore, des divergences ont profondément fragmenté le champ du jihadisme. Al-Qaïda reproche à l'EI son extrémisme dans la pratique à outrance du *takfir* contre les apostats, estimant que verser le sang de musulmans sunnites en appliquant des procédures extra-judiciaires et sans la mise en place de tribunaux islamiques légitimes, ne peut être accepté en islam. Cela comporte aussi des implications stratégiques sur le terrain. Tandis qu'Al-Qaïda s'est montré beaucoup plus inclusif dans sa gestion territoriale observée en Syrie, au Yémen, en Afrique du Nord et au Sahel, l'EI recherche systématiquement l'hégémonie en éliminant tout adversaire potentiel y compris sunnite sur son territoire.

Une vision messianique au cœur de la représentation du monde

Celle-ci est fondée sur une notion juridique de territoire que suivent tous les mouvements de la doctrine salafiste-jihadiste. Le monde politique se divise en territoires juridiques (*Dar*) et en territoires communautaires (*Bilad*). La notion du *Dar* fait précisément référence aux lois appliquées sur un territoire donné. Ainsi, l'islam se base sur le territoire de l'islam (*Dar al-Islam*), espace où s'applique la souveraineté des lois coraniques. Ce territoire se présente sous la forme d'un Califat ou d'un État islamique qui applique la charia. Il s'oppose au territoire de la guerre (*Dar al-Harb*) sur lequel la loi islamique n'est pas appliquée et qui se trouve inévitablement en conflit

avec le premier. Dans l'esprit de l'EI, le territoire de l'islam est constitué et soumis à une menace extérieure¹.

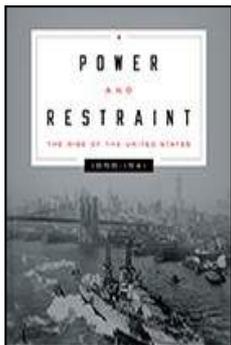
Parallèlement à cette vision, l'EI a cherché à surinterpréter la vision messianique de l'islam que les salafistes adoptent généralement dans leur pensée. Les adeptes de ce courant aiment régulièrement se définir comme les gens de la communauté salvatrice, celle qui suit la tradition prophétique authentique et qui bénéficiera seule de la rétribution divine le jour de l'apocalypse. Outre la référence permanente des jihadistes à la violence sacrificielle (martyr), cette notion est centrale dans le narratif de l'EI. Elle est régulièrement mentionnée comme facteur de motivation, d'exaltation et d'engagement. Elle est basée sur un discours eschatologique qui place la région du Levant (*al-Cham* en arabe) au centre de l'ultime confrontation entre croyants et ennemis de l'islam. Si cette vision est partagée généralement par les autres mouvances du jihadisme, l'EI en a fait un élément central de son discours.

L'EI reste une mouvance profondément structurée par les contours du salafisme-jihadiste tout en adoptant une interprétation extensive de certaines notions clés (État, jihad, *takfir* et messianisme). Ces spécificités sont symptomatiques des divergences récurrentes apparues au sein de la mouvance jihadiste internationale durant les vingt dernières années. Les théâtres historiques précédents, de l'Afghanistan au Maghreb (en particulier à travers le conflit algérien des années 1990), en passant par la péninsule arabique et l'Irak, ont tous été parcourus par des fractures. Certaines étaient idéologiques. D'autres reposaient parfois sur des rivalités de pouvoir au sein de la mouvance. Avec sa montée en puissance, l'EI a profondément transformé le paysage jihadiste avec pour conséquence une bipolarisation entre ses militants et ceux de la nébuleuse d'Al-Qaïda, amenant chaque groupe jihadiste à se déterminer en faveur d'un de ces deux camps.

Notes

¹ Par analogie, la première communauté islamique de Médine correspondait au territoire de l'islam en guerre contre la cité de La Mecque, entre les mains des « idolâtres », qui représentait quant à elle le *Dar al-Harb* conquis en 629.





Jeffrey W. MEISER

Power and Restraint: The Rise of the United States, 1898-1941

Washington DC, Georgetown University Press, 2015.

Jeffrey Meiser, maître de conférence (*assistant professor*) en science politique à l'Université de Portland, contribue au débat sur la politique étrangère des puissances ascendantes par ce livre qui s'intéresse à une période-clé dans l'histoire des États-Unis, la première moitié du XX^e siècle. Plus précisément, Meiser entend expliquer l'apparent paradoxe de la « retenue stratégique » (*strategic restraint*) d'un pays pourtant déjà première puissance économique mondiale depuis les dernières décennies du XIX^e siècle. Pour l'auteur, les États-Unis auraient dû avoir dès cette époque une « grande stratégie » beaucoup plus agressive qu'elle ne l'a été en réalité, et les raisons de cette retenue sont à chercher dans les déterminants structurels – institutions et normes politiques – qui ont agi pour freiner l'expansionnisme américain.

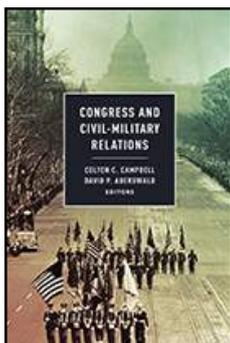
Meiser étudie trente-quatre cas de politique étrangère, concernant les régions Caraïbes, Amérique centrale et Pacifique (Philippines, Hawaï) pour l'essentiel, et démontre soit qu'il n'y a pas eu l'expansion (territoriale) attendue, soit que celle-ci a été rapidement freinée, remise en question ou a provoqué un retour de bâton. Dans la plupart des cas, c'est le Congrès qui a joué un rôle de frein déterminant par ses pouvoirs constitutionnels de ratification des Traités (Sénat), de contrôle du budget (Sénat et Chambre des représentants), et comme relai d'une opinion publique globalement peu favorable à l'aventurisme extérieur à l'exception de la guer-

re contre l'Espagne de 1898 (qui donne lieu aux seules réelles annexions et colonies de l'histoire américaine).

Cette contribution à la littérature sur les puissances ascendantes est particulièrement intéressante au regard des débats actuels sur les puissances « émergentes », et éclaire une période souvent mal comprise et diversement interprétée de l'histoire américaine.

L'un des grands mérites du livre réside d'ailleurs dans ses passages historiographiques, qui rappellent fort utilement les différentes interprétations, parfois opposées, sur cette période de l'histoire des États-Unis. Meiser s'y positionne résolument contre l'école représentée par l'historien Walter LaFeber (*The New Empire*), se plaçant plutôt dans la tradition de « l'empire par inadvertance » (*accidental empire*). On soulignera à cet égard ses développements particulièrement pertinents sur la spécificité américaine que constitue l'impérialisme « privatisé » ou « colonialisme par contrat », où les entreprises privées jouent un rôle décisif ; Meiser l'explique justement par les obstacles politiques intérieurs américains, en particulier institutionnels, qui ont freiné la conquête territoriale et l'expansion politico-militaire des États-Unis. Enfin, le livre éclaire le rôle décisif du Congrès et son influence majeure sur la politique étrangère du pays, différence particulièrement frappante par rapport aux autres puissances majeures (européennes) de l'époque considérée dans ce livre.

Maya KANDEL



David P. AUERSWALD, Colton C. CAMPBELL (dir.)

Congress and Civil-Military Relations

Washington DC, Georgetown University Press, 2015.

Déjà auteurs de l'excellent *Congress and the politics of National Security* en

2012, David Auerswald et Colton

Campbell, tous deux professeurs de stratégie au National War College de la NDU (National Defense University) à Washington, reprennent leur collaboration pour un nouvel opus. Alors que leur précédent livre s'intéressait au rôle du Congrès dans l'élaboration et le contrôle de la politique de sécurité nationale (politique étrangère et politique de défense), cet ouvrage s'attaque à un autre aspect essentiel, le rôle du Congrès américain dans les relations civilo-militaires aux États-Unis.

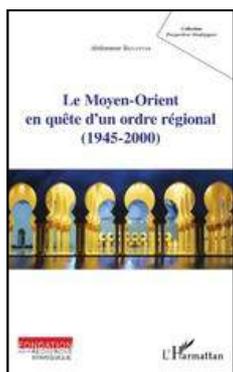
La Constitution américaine accorde en effet une place centrale au Congrès, qui constitue le centre névralgique du lien armée-nation puisque c'est aux seuls parlementaires que revient le pouvoir de lever et entretenir les armées. Ce lien a été à certaines époques renforcé par la présence de nombreux anciens militaires parmi les représentants du peuple (en 1977, 80% des élus du Congrès avaient servi dans les forces armées ; à l'inverse aujourd'hui seuls 20% des parlementaires ont une expérience militaire). Le livre vient ainsi combler une lacune y compris aux États-Unis, en proposant une collection d'essais par des auteurs universitaires (politologues et internationalistes) et praticiens

(travaillant pour des commissions ou pour l'excellent service de recherche du Congrès) sur plusieurs aspects de la relation entre pouvoir civil et forces armées, des nominations aux lois budgétaires et à la surveillance des opérations militaires et des méthodes de guerre.

La seconde partie de l'ouvrage est particulièrement intéressante car elle explore la tension entre intérêts nationaux et intérêts particuliers, tension qui semble omniprésente dans les débats sur la défense et les forces armées américaines, qu'il s'agisse des bases militaires sur le sol américain ou des programmes d'armements. On mentionnera ici également l'article de Charles A. Stevenson sur l'implication du Congrès dans le développement des drones et des capacités cyberoffensives du Pentagone, ainsi que la contribution de Louis Fischer, qui propose une synthèse fort utile sur la non-fermeture de la prison de Guantanamo et le rôle joué par les parlementaires. Enfin, le chapitre de conclusion offre un panorama synthétique des facteurs qui compliquent aujourd'hui l'action du Congrès sur les questions militaires, en premier lieu les divisions partisanses mais aussi infra-partisanses sur les choix et priorités budgétaires et politiques de la défense américaine.

Maya KANDEL





Abdenmour BENANTAR

Le Moyen-Orient en quête d'un ordre régional (1945 – 2000)

Paris, L'Harmattan, 2015

Abdennour Benantar, ancien professeur d'université en Algérie, est aujourd'hui maître de conférences à l'Université Paris

8. Son livre décrit l'évolution des relations interarabes et régionales durant la seconde moitié du XXe siècle. Il s'intéresse au développement et à l'évolution des institutions et de l'idéologie panarabe. L'hypothèse avancée est que la région arabe connaît une opposition entre deux conceptions de l'ordre régional : une conception nationaliste arabe et une conception géopolitique moyen-orientale. C'est dans cette perspective que l'auteur analyse l'évolution de cette opposition et la normalisation des relations interarabes. L'ouvrage, d'une construction très académique, est divisé en neuf chapitres. Le premier chapitre se distingue par sa nature plus théorique. En effet, il présente les différentes interprétations du concept de Moyen-Orient, ainsi que les caractéristiques du nationalisme arabe. Ce chapitre est utile pour comprendre les rivalités entre les États et entre leurs conceptions de l'espace moyen-oriental. Les chapitres deux à quatre s'intéressent aux rivalités interarabes et à l'opposition entre les deux conceptions arabes et moyen-orientales de l'ordre régional. Il montre comment ces rivalités ont conduit à l'abandon du nationalisme panarabe en faveur d'une conception géopolitique moyen-orientale. A ce titre, il ressort de l'ouvrage que les rivalités entre l'Égypte et l'Irak, ainsi que l'arrivée au pouvoir de Sadate en Égypte ont été une cause importante de l'abandon du panarabisme.

Les chapitres cinq à sept concernent l'impact des deux premières Guerres du Golfe (chapitres cinq et six) et du processus de paix israélo-arabe (chapitre sept) sur le développement de la conception géopolitique moyen-orientale, et les relations entre les pays arabes et non-arabes, notamment Israël. Selon l'auteur, ces événements sont cruciaux dans la dissolution du

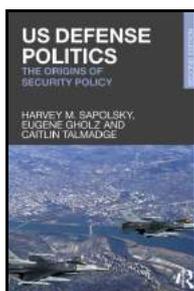
nationalisme panarabe, mettant en lumière les fortes rivalités interarabes.

Enfin, les chapitres huit et neuf portent sur la nouvelle architecture régionale du Moyen-Orient, au partenariat euro-méditerranéen et aux arrangements régionaux de ce « nouveau » Moyen-Orient. Il ressort de ces chapitres que les pays arabes ne sont plus dans une logique d'opposition au sein de l'ordre régional, mais cherchent à trouver la place de l'ordre arabe dans l'espace plus large du « nouveau » Moyen-Orient. L'inclusion d'Israël dans l'espace moyen-oriental reste une source d'inquiétude pour certains pays arabes, qui ont cherché à développer des relations politiques et économiques avec les pays méditerranéens et européens tout en renforçant la coopération interarabe, leur permettant d'affirmer leur identité.

Si la perspective arabe adoptée par l'auteur justifie le peu de place laissée aux puissances régionales non-arabes, Israël est évoquée plus souvent que l'Iran ou la Turquie. De plus, on se questionnera sur le choix d'arrêter l'analyse en 2000 considérant les récents développements de la région.

Bien qu'une bibliographie sélective et une note sur la traduction soient présentes, on peut regretter l'absence d'annexes et le manque de cartes. Au bilan, cet ouvrage reste très intéressant, mettant en lumière le rôle des rivalités interarabes et des conflits régionaux dans l'évolution de l'ordre régional du Moyen-Orient. Il offre une vue d'ensemble des dynamiques interarabes et moyen-orientales.

Corentin LAGUERRE
Assistant de recherche à l'IRSEM



Harvey M. SAPOLSKY, Eugene GHOLZ, Caitlin TALMADGE
U.S. Defense Politics: The Origins of Security Policy
 Londres, Routledge, 2014 (2nd édition).

Voici un ouvrage extrêmement utile pour quiconque s'intéresse à la politique de défense des États-Unis et plus particulièrement à la manière dont elle est élaborée. Le titre anglais l'illustre grâce à cette distinction que permet la langue de Shakespeare entre « *policy* », le contenu de la politique de défense, et « *politics* », terme qui désigne les processus politiques de décision et marchandage impliqués dans son élaboration. Les auteurs sont tous trois politologues, spécialistes de politiques publiques en poste dans d'éminentes universités américaines (MIT, Cambridge University ; University of Texas, Austin ; Washington University, Washington DC) et il s'agit de la deuxième édition d'un livre conçu avant tout pour leurs étudiants (de niveau Master minimum).

C'est ce qui explique le caractère de « manuel » de l'ouvrage, avec des chapitres organisés par thème

(l'élaboration de la stratégie nationale, les relations civilo-militaires, le processus d'acquisition, le rôle du Congrès ou encore la gestion des différents services de l'armée, entre autres), contenant chacun une série de questions à discuter et une bibliographie sélective. Le livre propose par ailleurs un indispensable glossaire, un index détaillé et une série de tableaux présentant des statistiques précieuses et à jour (qui vont des effectifs par services à l'organigramme du DoD).

S'il ne propose pas de problématisation inédite, ni d'approche originale de la politique de défense américaine, ce livre synthétique (230 pages) et néanmoins complet constitue une référence indispensable dans la bibliothèque de toute personne travaillant sur les questions de défense des États-Unis.

Maya KANDEL



Général de division (2S) Maurice de LANGLOIS
L'Europe, une grande puissance désarmée
 Paris, Economica, 2015.

Le général de Langlois nous livre dans cet ouvrage le résultat des réflexions qu'il a tirées de ses différentes affectations à Bruxelles et des recherches qu'il a menées à l'IRSEM.

Le livre juxtapose des grands thèmes abordés tour à tour dont le fil directeur est une interrogation sur l'Europe résumée par le titre : l'Europe, une grande puissance désarmée. Clair, précis et bien documenté, ce livre apporte les informations et les comparaisons nécessaires à ceux qui veulent comprendre et analyser la problématique de la construction européenne en matière de défense et de sécurité.

L'exposé des principales étapes de cette construction depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale est fort complet et d'une chronologie rigoureuse. Les parties consacrées à la PDSC—Politique de défense et de sécurité commune - fournissent notamment un précieux recensement des actions menées par l'Union.

Un éclairage particulier est mis sur les trois grandes puissances européennes France, Allemagne et Royaume-Uni. La lecture est aisée, la documentation abondante et bienvenue. Le discours manifeste clarté et rigueur. On en retient une réflexion sur la notion même d'Europe que l'auteur estime davantage issue de la

Politiques de défense comparées

Renaissance et de l'Europe moderne que de l'Antiquité gréco-romaine.

Un dernier chapitre très concis, trop peut-être, examine la position de notre pays et contient des recommandations précises pour relancer l'Europe de la défense. Le constat, étayé sur une analyse exhaustive est sans concession : l'Europe ne consacre pas suffisamment de moyens à sa sécurité. Il conduit l'auteur à développer toute une série de

recommandations, même s'il est sans illusion sur la volonté des responsables à les mettre en œuvre.

Il se termine aussi sur une note d'espoir, qui nuance la sévérité du constat, sans le remettre en cause : il est bien tard, mais pas trop tard pour que l'Europe prenne enfin sa sécurité en mains.

Patrice DABOS



Luis Fernando ANGOSTO-FERRÁNDEZ (dir.)

***U.S. Democracy, Revolution and Geopolitics in Latin America
Venezuela and the International Politics of Discontent***

Londres, Routledge, 2014.

Voici un livre-clé pour quiconque souhaite approfondir les enjeux économiques et politiques du Venezuela à diverses échelles. Autour des questions pétrolières, les contributeurs de l'ouvrage retracent l'évolution des politiques publiques et privées menées avant, pendant et après les mandats d'Hugo Chavez.

Ce sont d'abord les caractéristiques économiques du pays, à une échelle internationale, puis régionale, qui sont étudiées et mises en lien avec la vision bolivarienne du continent sud-américain et du monde de Chavez. Sa « Révolution bolivarienne » révèle ainsi des ambitions à la fois intérieures, mais aussi extérieures. Si les partenariats avec les États voisins, à travers des initiatives telles que la CELAC ou Petrocaribe, démontrent une coopération « sud-sud », il ne faut pas oublier que les directives sont aussi portées par une idéologie régionaliste, opposée au panaméricanisme prôné par les États-Unis. Les

contributeurs analysent également le populisme de Chavez, qui s'est traduit par une manipulation des médias, de l'opposition, et de son électorat - notamment des indigènes, catégorie importante en Amérique latine car symbole des minorités. De même, les problèmes d'insécurité urbaine et de violence sont évoqués, car ils viennent perturber l'image idyllique bolivariste d'une grande nation dont le développement économique repose sur une rente pétrolière.

Ainsi, les auteurs interprètent très justement le lien entre les ressources importantes du pays et la façon dont Chavez oriente sa politique économique pour développer son État, en marge de son influence envers la corruption qui sclérose le pays en interne. Cet ouvrage permet donc de comprendre les dynamiques multiples qui ont ralenti le développement du Venezuela et le résultat des élections législatives de décembre 2015.

Clarisse DUMAZY



Florian FIZAINE

Les métaux rares : opportunité ou menace, enjeux et perspectives associés à la transition énergétique

Paris, Technip, 2015.

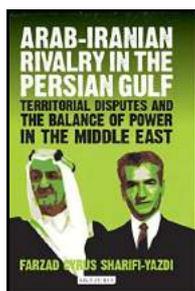
L'ouvrage de Florian Fizaine, récemment paru dans la collection « géopolitique » des éditions Technip s'intéresse à un sujet fort original et éminemment stratégique, les métaux rares et leur place au sein des technologies d'énergies renouvelables.

Bien peu d'ouvrages s'étaient jusqu'alors aventurés sur ce thème complexe au confluent des domaines géopolitique, économique et technologique. Issu des travaux de la thèse en économie de l'auteur, le livre est fortement marqué par cette dimension qui en rend la lecture ardue pour les non-spécialistes. Toutefois, au-delà de cet aspect compréhensible eu égard au sujet et à l'origine de l'ouvrage, il se révèle particulièrement intéressant pour comprendre les grands enjeux du secteur des métaux en général et des métaux rares en particulier. Ces derniers qui sont de plus en plus importants dans l'industrie des pays émergents et occidentaux deviennent un enjeu de puissance, comme l'a montré la stratégie chinoise vis-à-vis des terres rares. Ces mêmes métaux (terres rares, cobalt, molybdène, lithium, etc.) sont au cœur des enjeux énergétiques puisqu'ils sont l'un des principaux composants des énergies renouvelables, comme c'est le cas, par exemple, du néodyme, indispensable aux éoliennes. Au cours des huit chapitres de l'ouvrage, l'auteur balaie successivement les questions de transition énergétique, du rôle des métaux rares dans ces derniers, de l'organisation des échanges de ces mêmes métaux rares et de leur position particulière par rapport aux autres ressources naturelles. Le livre de Florian Fizaine est particulièrement complet sur ces aspects et apporte d'intéressants éclairages sur les mécanismes de marché et la volatilité des prix des différentes ressources.

Il faut néanmoins retenir que l'ouvrage s'inscrit dans une optique bien plus économique que réellement géopolitique. En effet la partie proprement « géopolitique » est très limitée en volume – un chapitre sur huit soit environ quinze pages – et même en profondeur d'analyse. La Chine est souvent évoquée mais sans réellement entrer dans son système de décision économique-politique interne, dans le rôle de ses entreprises et leur projection internationale. D'autres pays sont très brièvement mentionnés comme le Brésil ou la Russie mais, là aussi, sans prendre la mesure ni de leurs stratégies, ni de leurs leviers d'actions. Des cas célèbres existent pourtant comme celui des miniers russes sous contrôle étatique, à commencer par VSMPO-AVISMA, fournisseur incontournable de titane de qualité aéronautique. De la même manière, les questions géoéconomiques liées à la transition énergétique ne peuvent se résumer à une dichotomie gagnant/perdant en regard de la rente hydrocarbures.

Les diverses options et stratégies mises en place par les clients et les fournisseurs auraient mérité un traitement en profondeur car entre un fabricant chinois d'éoliennes et son concurrent européen, les positions sont bien différentes. De fait l'ouvrage se révèle particulièrement faible sur cet aspect pourtant fondamental avec un cahier couleur qui, s'il a le mérite d'exister, n'apporte pas les informations que l'on attendrait d'un support cartographique abouti.

Nicolas MAZZUCCHI



Farzad Cyrus Sharifi-Yazdi

Arab-Iranian rivalry in the Persian Gulf, Territorial Disputes and the Balance of Power in the Middle East

Londres, I.B. Tauris, 2015 .

Farzad Cyrus Sharifi-Yazdi a obtenu son doctorat en géopolitique, territoire et sécurité au King's College de Londres en 2009. Le présent ouvrage élargit le sujet initial de sa thèse intitulée « Rationalising the territorial imperative : the conduct and politicisation of Arab-Iranian territorial disputes, 1957-1969 ». L'Iran est très certainement un pays auquel l'auteur s'est intéressé en profondeur, puisqu'il apportait déjà sa contribution en 2006 au livre de Pirouz Mojtahed-Zadeh, *Boundary Politics and International Boundaries of Iran*, paru aux éditions Universal Publishers.

Farzad Cyrus Sharifi-Yazdi aborde la question des rivalités arabo-iraniennes à travers l'analyse de trois différends : les revendications iraniennes sur Bahreïn, la délimitation de la frontière avec l'Irak dans le Shatt al Arab et la souveraineté sur les îles d'Abu Musa et Tombs disputée avec les Émirats arabes unis. Pour traiter ce sujet, il étudie la période allant de 1957, année qui voit le regain d'intérêt de l'Iran pour Bahreïn et une intense politisation de ce litige, à 1969, au moment d'une crise importante entre l'Irak et l'Iran dans le Shatt al Arab. Cette délimitation chronologique n'est pas commune, puisqu'il est souvent admis que les prétentions hégémoniques de l'Iran, et donc les rivalités de pouvoir entre Iraniens et Arabes, se manifestent au moment du retrait britannique du Golfe en 1968. Selon l'auteur, ce choix est pourtant pertinent dans la mesure où c'est à ce moment que se sont établis les schémas selon lesquels ces controverses ont été menées par la suite.

Le livre est divisé en huit chapitres. Le chapitre d'introduction délimite le sujet et les objectifs de l'ouvrage et présente la solide méthodologie adoptée. Le second chapitre est l'occasion pour l'auteur d'introduire les concepts clés lui permettant de traiter des problématiques territoriales. Il explique notamment

la notion de prestige telle que conçue par Morgenthau. Les chapitres trois et quatre brossent respectivement l'évolution des tensions au sujet de Bahreïn, Abu Musa et Tombs d'une part, et du Shatt al Arab d'autre part. Le chapitre suivant détaille le développement des disputes étudiées sur la période définie en introduction. Les chapitres six et sept se focalisent sur des éléments décisifs, en particulier le retrait britannique, ayant eu une influence sur la géopolitique du Golfe en 1968 et en 1969.

Farzad Cyrus Sharifi-Yazdi parvient à démontrer plusieurs éléments. Tout d'abord, les conflits décrits ne sont pas les causes, mais bien les symboles de la rivalité arabo-iranienne pour l'hégémonie dans le Golfe Persique, dans le contexte du déclin britannique. Au rythme de la politisation des dissensions, des sentiments anti-iraniens et anti-arabes se sont développés de part et d'autre. Par ailleurs, la forme et la nature des querelles ont été influencées par des politiques concurrentes de prestige (entre l'Iran, l'Arabie Saoudite, l'Irak et l'Égypte), qui ont une fonction extérieure de représentation du pouvoir face à ses rivaux et une fonction domestique de légitimation des régimes et de détournement de l'attention populaire face aux problèmes internes. L'auteur remarque à ce propos que les désaccords touchants au rationnel et à la stratégie, tels que ceux qui ont pu opposer l'Arabie Saoudite et l'Iran dans les années 60, font souvent l'objet de coopération. Au contraire, les tensions et rivalités se cristallisent autour de contentieux très politisés, mais présentant finalement peu d'enjeux, à l'image de la contestation sur Bahreïn.

Cet ouvrage est très bien structuré. Construit en entonnoir et allant donc des considérations les plus générales au plus spécifiques, il est véritablement pédagogique. L'auteur nous offre des démonstrations point par point, dans des chapitres découpés en plusieurs parties qui rythment l'argumentaire. Chacun

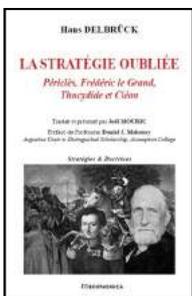
Pensées stratégiques comparées

se termine par une conclusion qui facilite la compréhension du raisonnement. Il s'agit d'un travail très académique, dans le bon sens du terme. L'analyse est poussée et détaillée, mais la rigueur et le style de Farzad Cyrus Sharifi-Yazdi permettent de suivre aisément l'évolution de la thèse, de l'introduction à la conclusion. Les notes de bas de page, une importante bibliographie, ainsi que trois annexes soigneusement sélectionnées (un tableau comparatif des capacités militaires des principaux pays du Mashreq, le Traité de 1937 entre l'Irak et l'Iran et l'Accord de coopération

conclu entre les États-Unis et l'Iran en 1959) apportent de la consistance et beaucoup de matière à un ouvrage déjà très riche. Toutefois, l'exclusion chronologique de la révolution islamique de 1979 et de la guerre Iran-Irak de 1980-88 est regrettable. Ces événements sont en effet abordés de façon marginale, ce qui contraste avec leur influence fondamentale sur les clivages entre Arabes et Iraniens et la géopolitique actuelle.

Alice JACQUES

Assistante de recherche



Hans DELBRÜCK

La Stratégie oubliée. Périclès, Frédéric le Grand, Thucydide et Cléon

Paris, Economica, 2015.

On connaît la distinction classique opérée par Hans Delbrück à propos de la conduite de la guerre entre la stratégie d'usure et la stratégie d'anéantissement.

traduit en anglais et en russe, mais jamais en français. Ce n'est pas cet ouvrage-ci que nous offrent les éditions Economica et la coll. Stratégies et doctrines, mais son premier grand ouvrage d'histoire militaire La Stratégie de Périclès, expliquée par la stratégie de Frédéric le Grand (1890) traduit pour la première fois en français.

S'appuyant sur une note inédite de Clausewitz, la distinction de Hans Delbrück et surtout la relecture qu'il fait de la stratégie de Frédéric le Grand avait conduit à la célèbre querelle des stratèges. L'œuvre de Delbrück revêt donc une importance considérable pour ceux qui s'intéressent aux questions théoriques sur la conduite de la guerre. Jusqu'ici Delbrück était surtout connu grâce aux travaux de Raymond Aron. Son ouvrage principal, Histoire de l'art de la guerre dans le contexte de l'histoire politique (4 volumes, 1900-1920) a été

C'est un livre essentiel pour bien comprendre les ressorts de la stratégie antique, moderne ou contemporaine, mais aussi un ouvrage indispensable du point de vue épistémologique à tous les historiens militaires pratiquant comme Delbrück la Sachkritik c'est -à-dire l'analyse critique des faits.

LCL Jérôme DE LESPINOIS

Retrouvez...

Les Lettres de l'IRSEM, les publications, colloques et toute l'actualité de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire sur...

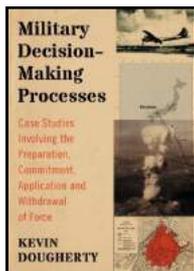
www.defense.gouv.fr/irsem



facebook

twitter

Linked in



Kevin DOUGHERTY

***Military Decision-Making Processes:
Case Studies Involving the Preparation, Commitment, Application and Withdrawal of
Force***

Jefferson, McFarland, 2014.

Les ouvrages sur la prise de décision en politique étrangère et notamment ceux qui examinent comment sont décidées les interventions militaires ne manquent pas. Le livre de Kevin Dougherty présente toutefois la singularité et l'avantage considérable de proposer une synthèse illustrée d'études de cas des modèles d'analyse des processus décisionnels. L'auteur de l'ouvrage est un ancien militaire de l'armée de terre américaine qui enseigne à l'école militaire de *Citadel* à Charleston en Caroline du Sud.

Les chapitres sont construits selon une structure identique : une courte présentation du modèle analysé suivie de trois exemples de décisions d'intervention militaire empruntés à l'histoire des États-Unis illustrant le modèle et, pour terminer, un questionnement sur l'utilité et les limites du modèle examiné.

Huit modèles théoriques sont passés en revue. Le modèle de l'acteur rationnel, qui considère le décideur comme un acteur qui prend des décisions optimales, dispose de toutes les informations et décide selon un calcul coût/avantage. Le modèle de l'acteur rationnel peut, par exemple, expliquer la décision du président Bush de mettre fin à l'opération *Desert Storm* en 1991. Il s'est strictement borné à ce qu'autorisait la résolution de l'ONU et à ce qui avait été promis aux alliés arabes entrés dans la coalition : se contenter de libérer le Koweït et ne pas s'aventurer à destituer Saddam Hussein, comme certains le lui conseillaient. Ce modèle, a été beaucoup critiqué parce qu'il ne rend pas compte de la manière dont se prennent les décisions dans la réalité où les préférences des acteurs ne sont pas données une fois pour toutes. Ce modèle laisse de côté, par exemple, la dimension psychologique, que la *prospect theory*, ou théorie des perspectives, prend en compte. Un décideur qui se perçoit gagnant est moins enclin à prendre des risques qu'un décideur qui se

perçoit dans un contexte qui lui est défavorable, qui en prendra plus facilement.

La théorie polyheuristique tente une intégration des variables cognitives et rationnelles. Dans un premier temps, le décideur simplifie le problème en usant de raccourcis cognitifs, (*heuristics*) qui l'aident à éliminer toutes les solutions dont le coût serait politiquement inacceptable. Puis, il décide parmi les solutions restantes, comme le fait un acteur rationnel. Le modèle polyheuristique est illustré, entre autres, par la décision prise par le président Johnson de mettre fin à l'escalade militaire après l'offensive du Tet pendant la guerre au Vietnam. Ce dernier avait le choix entre quatre options et il a d'abord éliminé celles qui selon lui, présentaient trop d'inconvénients au plan de la politique intérieure, puisque son objectif était avant tout d'être réélu. C'est ainsi que ne fut pas examinée la proposition du général Westmorland d'accroître encore le nombre de troupes au sol, du fait de son coût fiscal et de l'impopularité croissante de la guerre au sein de l'opinion publique américaine.

A son tour, ce modèle a été discuté car il s'applique essentiellement aux décisions prises par un acteur qui a l'autorité et le pouvoir de prendre, en dernier ressort, la décision tout seul. Le modèle bureaucratique répond quant à lui aux cas où les décisions résultent de marchandages et de négociations entre différents segments organisationnels dont les intérêts ne sont pas convergents, même s'ils concourent à la même politique publique. L'un des cas qui éclairent ce modèle est relatif à la lutte entre le département d'Etat avec à sa tête George Shulz et le département de la défense dirigé par Caspar Weinberger, au moment de la mise en place de la force multinationale de maintien de la paix à Beyrouth en 1982. Weinberger était opposé à la participation de troupes américaines au déploiement de la deuxième force multinationale en raison de sa conviction que les troupes américaines ne devaient

Défense et société

Intervenir que lorsque les intérêts des États-Unis étaient en jeu et uniquement après que tous les outils diplomatiques aient été utilisés. Comme il considérait que ces conditions n'étaient pas remplies au Liban, il s'opposait à l'envoi de troupes américaines. Shulz estimait, quant à lui, que la diplomatie fonctionnerait mieux si cette force d'interposition était mise en place. Leurs conceptions de l'emploi de la force divergeaient totalement. Aucun des camps n'obtint entière satisfaction. La décision fut un compromis qui rendit la position de la force multinationale intenable.

Quand les décisions doivent être prises dans un délai court qui n'autorise pas de tels marchandages, c'est le modèle organisationnel qui peut aider à expliquer la prise de décision. Les organisations sont routinières et développent des procédures qui leur permettent de prendre des décisions rapidement en s'appuyant sur leurs pratiques antérieures.

Le modèle du petit groupe, qui se rapproche de celui du *Group Think* développé par Ervin Janis concerne les décisions prises au sein de comités restreints, dont les membres se connaissent et dont les modes de pensées

se renforcent les uns les autres. Ce phénomène concerne surtout les décisions politiques prises à haut niveau, comme celles prises par le Président entouré des membres de son conseil de sécurité. La théorie des élites insiste sur les ressources de pouvoir dont disposent certains groupes qui agissent plus pour défendre leurs intérêts qu'au nom de l'intérêt général.

Le modèle pluraliste, enfin, prend le contrepied du précédent en postulant qu'aucun groupe, aussi puissant soit-il, ne peut imposer ses préférences et que les décisions sont le reflet des marchandages entre les différents groupes.

L'auteur insiste sur le fait qu'aucun modèle d'analyse ne peut prétendre à lui seul, expliquer un processus décisionnel aussi complexe qu'une décision d'intervention militaire. Il n'a d'autre ambition que de livrer au lecteur un panorama des théories disponibles et des exemples pour rendre le modèle plus palpable. Il y réussit fort bien.

Barbara JANKOWSKI

Retrouvez...

Les Lettres de l'IRSEM, les publications, colloques et toute l'actualité de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire sur...

www.defense.gouv.fr/irsem



facebook

twitter

Linked in

Publications de nos chercheurs

Delphine ALLES, responsable du programme « religion et conflits »

- Son ouvrage [Transnational Islamic Actors and Indonesia's Foreign Policy](#) a été publié aux éditions en décembre 2015.
- Conférence: Présentation du livre *Transnational Islamic Actors and Indonesia's Foreign Policy. Transcending the State* (Routledge 2015), INALCO, 15 janvier 2016
- Co-direction de numéro de revue : « [El Sur y el multilateralismo](#) », avec Elodie Brun et Mélanie Albaret, *Foro Internacional*, n°1(222), Janvier-Mars 2016. [Les Suds et le multilatéralisme]
- Article: « [Los sistemas de protección de derechos humanos en los países del Sur: una mirada a las interacciones entre multilateralismo global y regional](#) » avec Clara Egger, *Foro Internacional*, n°1-222, Janvier-Mars 2016. [La protection des droits humains dans les pays du Sud: une analyse des interactions entre multilatéralisme global et régional].

Flavien BOURRAT, responsable du programme « armées et appareils de sécurité dans le monde arabe »

- Article « [Tunisie : les changements, c'est maintenant ?](#) », dans le hors-série de la revue *Alternatives économiques*, CERI, janvier 2016.

Fatiha DAZI-HENI, responsable du programme « politique de sécurité et de défense des monarchies de la péninsule arabique »

- Participation à l'émission *Affaires étrangères* sur France Culture, sur le thème: « [Arabie Saoudite : le royaume fragile](#) », le 9 janvier .
- Participation à l'émission *du Grain à moudre* sur France Culture, sur le thème: « [Peut-on être ami avec l'Iran ET l'Arabie Saoudite ?](#) », le 13 janvier .
- Article « [Que change au Moyen-Orient la nouvelle diplomatie du roi Salman ?](#) », dans le n° 29 de la revue *Moyen-Orient*.
- Participation à la conférence organisée par l'IREMMO, en écho à la sortie du magazine *Moyen-Orient*, sur le thème: "Arabie Saoudite: enjeux régionaux et sociétaux", le 20 janvier.

Maya KANDEL, responsable du programme « mutations de la puissance américaine »

- Parution de son article sur les Etats-Unis, dans le numéro spécial d'*Alternatives Economiques* réalisé avec le CERI « [Quel monde en 2016 ?](#) ».
- Intervention sur « le leadership américain face aux crises internationales » lors de la Conférence annuelle de l'IFRI sur les Etats-Unis le 20 janvier.
- Intervention sur le thème « quel héritage pour la politique étrangère d'Obama », au CERI le 26 janvier.
- Intervention sur « les républicains et la politique étrangère » lors d'une journée d'études sur les primaires américaines à l'IEP de Lyon le 4 février.

Chantal LAVALLEE, post-doctorante

- Chantal Lavallée était discutante lors d'un petit déjeuner consacré au thème: « [Quelle défense pour l'Europe ? Regards croisés franco-allemands](#) », le 8 janvier.

Publications de nos chercheurs

Sonia LE GOURIELLEC, chargée d'études

- Elle a donné une conférence dans le cadre de la 202^e session régionale de l'IHEDN, à Lille, sur le thème : « Corne de l'Afrique et enjeux sécuritaires », le 4 décembre.
- Elle a organisé un petit déjeuner autour de Ronald Hatto le 11 décembre dans le cadre de la parution de son ouvrage sur 'Le maintien de la paix. L'ONU en action'.
- Le premier petit déjeuner de l'année 2016 s'est tenu le 8 janvier autour de Corentin Cohen : "Imaginaire et sociologie de Boko Haram ».
- Elle a publié un article dans The conversation sur les relations entre la Chine, l'Ethiopie et Djibouti : "[Djibouti, un amour de Chine](#)".
- Elle a participé à l'émission Débat du jour sur RFI le 21 décembre : "[Peut-on aider financièrement l'Erythrée à combattre la pauvreté ?](#)"
- Elle a donné une interview à RFI sur la situation à Djibouti le 22 décembre. « [Répression policière à Djibouti: au moins 25 morts, selon l'opposition](#) ».

LCL Jérôme de LESPINOIS, chargé d'études

- Il est intervenu dans le cadre du master "Cyber sécurité" de l'université Rennes 2 et des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, le 25 novembre.
- Il a pris part, au jury de thèse de Jean-Charles Foucrier, intitulée « Le « Transportation plan » : une histoire des bombardements alliés sur la France en 1944 » à l'université Paris-Sorbonne, le 30 novembre.

Nicolas MAZZUCCHI, chargé d'études

- Il a publié deux articles dans le numéro 33 des cahiers de la sécurité et de la justice : « Au-delà des turbulences du marché, la relation énergétique Chine-Arabie Saoudite pourrait marquer l'émergence d'un partenariat plus global » et « L'exploitation des gaz et pétrole de schiste en Europe centrale et orientale (Pologne, Ukraine, Bulgarie) constitue-t-elle une alternative crédible aux approvisionnements en hydrocarbures russes ? ».
- Il a également signé trois contributions au [rapport Vigie 2016 de Futuribles](#) : « puissance croissante des grandes entreprises du numérique », « multiplication des politiques de transition énergétique et sécurité des approvisionnements » et « la fin du pétrole cher ? ». Il a participé au colloque de restitution du rapport sur la transformation des acteurs globaux, organisé par Futuribles, le jeudi 14 janvier.
- Publication d'un article dans le n°77 de Géoéconomie écrit avec O. Kempf et intitulé : « cyber et intelligence économique ».
- Intervention dans l'émission *On va plus loin* de Public Sénat, sur le thème : « Pétrole, l'arme géopolitique ».
- Intervention dans le journal de 7h sur la Radio télévision suisse, au sujet des conséquences pour le marché du gaz naturel liquéfié de l'exportation de ce GNL par les Etats-Unis, le mercredi 20 janvier.

**Céline MARANGÉ, chargée d'études**

Céline Marangé a organisé deux 2 petits-déjeuners :

- Le premier a porté sur le thème : « Quelle défense pour l'Europe ? Regards croisés franco-allemands », et s'est tenu le 8 janvier.
- Le second a traité de « La guerre en Ukraine : quel rôle pour les acteurs non étatiques ? », et a eu lieu le 22 janvier.

Publications de nos chercheurs

Christophe-Alexandre PAILLARD, directeur du domaine « armement et économie de défense »

- Il a préparé, en coordination avec l'Institut des Amériques, un séminaire qui s'est tenu le 14 décembre à l'IRSEM sur l'Amérique latine et sa défense.
- Il a publié un article pour la revue DEFIS de l'INHESJ intitulé: « Conflictualité et géoéconomie des ressources ».
- Il participera à un cycle de conférences fin janvier à l'Ecole de Guerre économique sur l'économie brésilienne.

CF Marianne PERON-DOISE, chargée d'études

- Article « Le Machiavel nord-coréen reste maître du jeu », dans l'Opinion, le 7 janvier 2016.

LCL Arnaud PLANIOL, chargé d'études

- Communication sur « le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans les armées américaines » dans le cadre de journées d'étude consacrées à "La guerre et les femmes", organisées par M. Jean Baechler et Mme Marion Trévisi, les 13 et 14 janvier.

Pierre RAZOUX, chercheur et directeur du domaine « pensées stratégiques comparées »

- Il est intervenu à l'IRIS, sur « Les frontières Sykes-Picot sont-elles mortes ? » le 25 novembre, à Paris.
- Il a pris part à la réunion CHANCOM des chefs d'état-major de la marine des pays du flanc nord de l'OTAN, à l'invitation de l'Amiral Rogel (CEMM), sur « Quels enjeux pour le flanc Sud de l'OTAN ? », le 26 novembre à Brest.
- Il a donné une conférence sur « Les nouveaux enjeux géopolitiques en Méditerranée », au profit du commandement ALFAN de la Marine nationale, le 30 novembre 2015 à Hyères.
- La rédaction du journal de 12 heures de RMC l'a également invité pour évoquer la destruction de l'avion russe à la frontière turco-syrienne, le 24 novembre 2015.
- L'ouvrage « La guerre Iran-Irak » de Pierre Razoux recevra le prix 2016 du meilleur ouvrage d'histoire militaire, lors de la réunion annuelle de la *Society for Military History* à Ottawa.

Publications de nos chercheurs

**Elyamine SETTOUL, post-doctorant**

- Elyamine Settoul a été interviewé par *Voice of America* pour l'article « New Party campaigns to give French muslims a voice », le 4 décembre 2015.
- Il a également été interrogé pour le magazine *Deutsche Welle*, dans « In French elections, clashing visions of Muslim identity ».
- Il a publié un article dans la revue *Lien Social et Politiques*, « [Classes populaires et engagement militaire : des affinités électives aux stratégies d'insertion professionnelle](#) ».
- Il a participé à l'émission *Cultures d'islam*, sur France Culture, sur le thème: [L'énergie musulmane](#).
- Il a donné une interview pour le site d'information Saphir News, intitulée: « [Avec la radicalisation, la religion est revendiquée, mais inexistante](#) »
- Il a co-organisé avec le professeur Balzacq un petit-déjeuner sur le thème : « Parcours de djihadistes : Radicalisation et contre-radicalisation en Europe », avec comme invités Farhad Khosrokhavar, directeur d'études à l'EHESS, et Peter Neumann, Professor of Security Studies au King's College London.

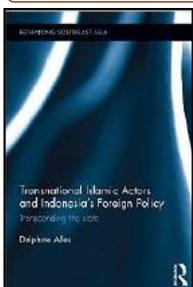
Benoît DE TREGLODE, responsable du programme « équilibres stratégiques et politiques de défense en Asie »

- Il a préparé avec l'Académie diplomatique du Viêt Nam un séminaire conjoint, avec la participation, côté français, de chercheurs de l'IRASEC et le CEFC sur le thème « La Chine au tour de la mer de Chine méridionale », mercredi 6 janvier, à Hanoi.
- Il organise avec l'institut ASAN à Séoul un séminaire conjoint consacré aux équilibres stratégiques en Asie.

Océane ZUBELDIA, chargée d'études

- Elle a rédigé l'article « Drones et infrastructures énergétiques : plus qu'un projet un nouvel outil », paru en janvier, dans la revue *les Cahiers de la Sécurité de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)*.

Ouvrage publié



Delphine ALLES vient de publier un ouvrage aux éditions Routledge, intitulé: « **Transnational Islamic Actors and Indonesia's Foreign Policy: Transcending the State** ».

Jeunes chercheurs

Elda NASHO, jeune chercheuse rattachée à l'IRSEM, a soutenu sa thèse en science politique le lundi 7 décembre

2015 à 13h00 à Sciences Po Grenoble. Elle se nomme « Une communauté de sécurité en Europe? L'exemple des Balkans occidentaux ». Les membres du jury sont Sabine Saurugger (IEP de Grenoble), Dario Battistella (IEP de Bordeaux), Frédéric Ramel (IEP de Paris), Dorota Dakowska (Université Lyon II), Wolf-Dieter Eberwein (professeur des universités associé à la retraite, Président de VOICE).

Vie de l'IRSEM

Départ du professeur Frédéric Charillon et de l'amiral Jean-François Morel

Deux membres de la direction ont récemment achevé leur mandat au sein de l'IRSEM. Le personnel de l'IRSEM tient à les remercier chaleureusement pour le travail qu'ils ont réalisé dans le cadre de leurs missions respectives au profit du Ministère de la défense.

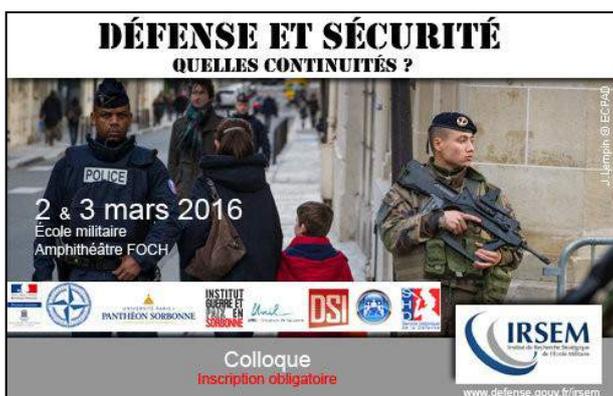
Frédéric Charillon a assuré la direction de l'Institut depuis sa création. Issu de la fusion de plusieurs centres de recherche, l'IRSEM a dû composer avec des cultures intellectuelles et organisationnelles différentes. Le talent de Frédéric Charillon a été de poser les bases durables d'une nouvelle entité de recherche reconnue, tant en France qu'à l'étranger. Il a, par ailleurs, permis à l'Institut de s'adapter aux changements de tutelle, tout en étant présent auprès de la relève stratégique dont il est d'un conseil très avisé dans les moments délicats, notamment le passage de la thèse à la qualification aux fonctions universitaires.



L'Amiral Jean-François Morel a été secrétaire général de l'IRSEM, entre 2012 et 2015. Il avait pris ses fonctions dans un contexte particulier, après une vacance très longue du poste qu'il a occupé. Son principal défi aura été de clarifier les attentes et les procédures administratives de l'Institut. Il a également été très actif dans le déploiement de l'IRSEM sur les réseaux sociaux, ce qui a contribué à améliorer la visibilité de l'Institut, tout en assurant à ses publications un lectorat de plus en plus large. Il a œuvré avec le directeur à l'augmentation du personnel de soutien et de la recherche.



Colloque



L'IRSEM organise un colloque sur le thème
« **Défense et sécurité. Quelles continuités ?** »

Il se déroulera dans l'**amphithéâtre Foch** de l'École militaire, les **mercredi 2 et jeudi 3 mars 2016, de 9h00 à 18h30.**

Pour obtenir le programme et plus d'informations sur ce colloque, merci de vous connecter à nos sites [internet](#) ou [intradef](#).

Inscription obligatoire [ici](#) ou à l'adresse :
inscription.irsem@defense.gouv.fr

Retrouvez...

les Lettres de l'IRSEM, les publications, colloques et toute l'actualité de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire sur...

www.defense.gouv.fr/irsem



facebook

twitter

Linked in

LA LETTRE
de l'IRSEM

Où que vous soyez,
accédez à tous les numéros...

www.defense.gouv.fr/irsem
Publications > Lettre de l'IRSEM



<p>Coordination : Caroline Verstappen</p>	<p>Directeur scientifique : Thierry Balzacq</p>	<p>Édition : Olivia Ronsain</p>	<p>Webmestre : Nicolas Segall</p>	<p>Ministère de la Défense IRSEM École militaire 1, place Joffre - Case 38 75700 Paris SP 07</p>	
--	--	--	--	---	--

Dans ce numéro...

www.defense.gouv.fr/irsem 2016 - Numéro 2

DERNIÈRES PUBLICATIONS.....P.2



PORTRAITS DU MOIS.....P.4
Nayla MOUSSA , Chantal LAVALLÉE



ANNONCE DES COLLOQUES ET ÉVÉNEMENTS.....P.5



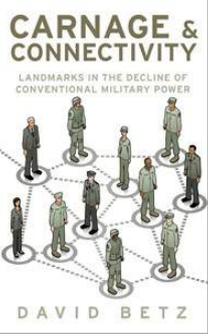
OUVRAGES REÇUS.....P.14



ACTUALITÉS DE L'IRSEM ...P.22

- Publications de nos chercheurs
- Vie de l'IRSEM
- Ouvrages publiés

LIVRE DU MOIS



David BETZ
Carnage and Connectivity
Londres, Hurst Publishers, 2015

David Betz enseigne au département des *War Studies* au King's College de Londres et était déjà connu pour ses travaux sur la cyberconflictualité. Dans *Carnage & Connectivity*, il se lance dans un essai beaucoup plus ambitieux qui décrit le passage d'une guerre « industrielle » à des opérations militaires connectées. Examinant les réflexions et les opérations qui ont conduit les Américains à bâtir un nouvel art de la guerre fondé sur les réseaux et la connectivité, David Betz passe en revue les principales étapes de cette évolution. Il examine ainsi la guerre en Centre-Europe, la guerre du Golfe, les travaux de l'*Office of Net Assessment*, la douloureuse expérience des rangers en Somalie en 1993 et plus largement des MOOTW des années 1990 et enfin les guerres en Afghanistan et en Irak.

La première qualité de ce livre est de passer en revue une série de concepts apparus depuis la fin de la Guerre froide : la guerre de l'information et la guerre en réseau avec les ouvrages de Alvin et Heidi Toffler, puis ceux d'Arquilla et de Ronfeld, la supériorité informationnelle de l'amiral Owens avec la notion de « système de systèmes », les *Three block war* du commandant

des Marines, Charles Krulak, la guerre post-héroïque de Luttwak ou la guerre au milieu des populations de Rupert Smith, etc.

David Betz montre ensuite que cette recherche de la supériorité informationnelle sur le théâtre d'opération n'est pas un mouvement isolé et que l'on peut observer dans le monde de la finance et de l'économie des tendances comparables à la même époque. Il rappelle que dans les années 2005-2010, les économistes pensaient pouvoir réussir à domestiquer le caractère cyclique de l'économie grâce à l'amélioration de la politique monétaire consécutive à la connaissance en temps réel de l'évolution de l'économie et des effets des politiques économiques.

Enfin, l'auteur reprenant une idée de Michel Foucault – déjà employée par Rupert Smith – affirme que le pouvoir ne tient pas à la capacité à posséder l'autre mais à l'influencer à travers une relation. L'avènement d'un monde connecté permet d'agir directement sur les individus ou les nations sans utiliser les armes conventionnelles. L'enjeu dans les conflits actuels est donc de protéger nos « forces morales » dont Clausewitz avait déjà souligné l'importance.

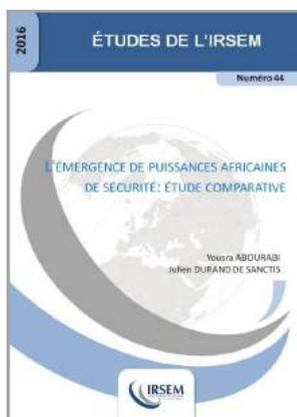
LCL Jérôme DE LESPINOIS

FRANCAIS

Etude de l'IRSEM n° 44, avril 2016

L'émergence de puissances africaines de sécurité: étude comparative

Yousra ABOURABI, Julien DURAND DE SANCTIS

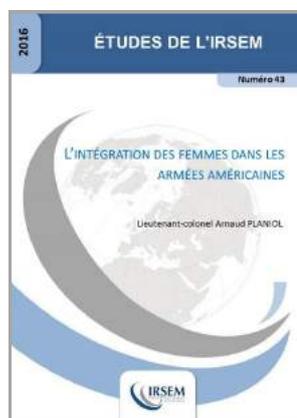


L'émergence économique et politique du continent soulève de nouveaux défis théoriques au sein des études de sécurité. La sécurité africaine connaît, depuis plusieurs années, un processus soutenu d'autonomisation à travers ses différentes structures officielles. A partir d'un examen critique du concept de puissance et de cinq cas d'étude (Maroc, Tchad, Nigéria, Gabon, Afrique du Sud), l'objectif de l'étude est de montrer dans quelle mesure la sécurité africaine à venir peut être pensée à partir d'une complémentarité des rôles différenciés exercés par chaque acteur.

Etude de l'IRSEM n° 43, mars 2016

L'intégration des femmes dans les armées américaines

Lieutenant Colonel Arnaud PLANIOL, versions française et traduite en anglais



Cette étude a pour objectif d'examiner les questions les plus importantes qui entourent le sujet de l'intégration des femmes dans les armées américaines. L'étude démontre que les armées américaines cherchent à déplacer le débat de la question du genre à celle de la gestion des talents dans les armées. Elle a été conduite en menant des recherches à partir de la documentation écrite très abondante sur le sujet, mais aussi en menant une série d'entretiens aux États-Unis à la fin octobre 2015.

Etude de l'IRSEM n° 42, mars 2016

L'homme augmenté, réflexions sociologiques pour le militaire

Agnès COLIN (dir.)



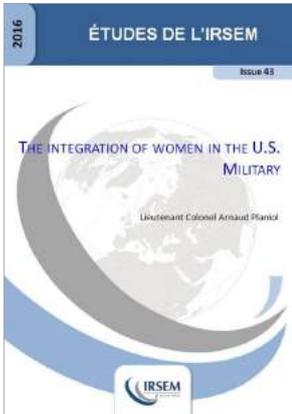
Du sportif au militaire, les capacités humaines acquises par la science soulèvent véritablement de nouvelles considérations éthiques, par-delà la simple augmentation de la performance physique ou cognitive. À travers les contributions de médecins, de sociologues et d'experts en stratégie, l'étude met en lumière les nouvelles problématiques liées aux enjeux de l'homme augmenté. L'objectif est de voir comment les neurosciences et les nouvelles technologies peuvent parvenir à modifier les capacités humaines, sans toucher à l'intégrité physique de l'Homme, à sa morale, voire à son âme.

ENGLISH

Etude de l'IRSEM n°43 , avril 2016

The Integration of women in the US military

Lieutenant Colonel Arnaud Planiol



This study takes a look at the most important issues surrounding the integration of women in the US military, while indirectly evoking the resonance of this debate in Europe. The US military seeks to move the debate away from the gender issue—to which it is often reduced—and towards the question of how skills are managed in the military. Research was carried out using the abundant documentation available on the subject. Interviews were also conducted in the United States in late October 2015.

Note de recherche stratégique n°26, avril 2016

Article 44 of the Treaty on European Union: enhancing efficiency in EU operations.

Major General (RET) Maurice de Langlois, Bénédicte Ara , version traduite en anglais

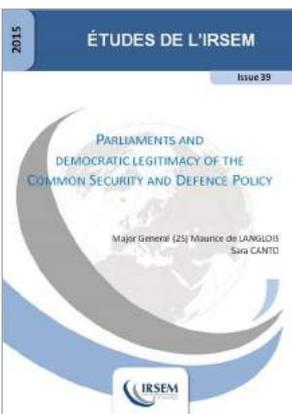


This paper discusses the flexibility provided by Article 44 of the Treaty on European Union (TUE) in the preparation and conduct of an operation, its funding and support, organisation and command structure. It also deals with its European context, comparing it to other CSDP instruments, namely how it will be used in relation to European Union Battlegroups (EU BG).

Etude de l'IRSEM n° 39, février 2016

Parliaments and Democratic Legitimacy of the Common Security and Defence Policy

Major General (RET) Maurice de Langlois, Sara CANTO, version traduite en anglais



This study shows that the intergovernmental logic that governs CSDP is no longer truly a reality. In addition to the tangible influence of the European Commission on CSDP in economic, industrial and technological matters, the European Parliament seeks to exert democratic control over CSDP. In this context, the States must become aware of this development in order to accompany and control it, while paying particular heed to the principle of subsidiarity which stipulates that decisions must be taken at the most appropriate level possible.



Nayla MOUSSA, Chantal LAVALLEE

Post-doctorantes à l'IRSEM



Depuis l'obtention de son doctorat sur l'armée libanaise dans le contexte post-guerre civile à Sciences Po Paris, **Nayla Moussa** mène des recherches sur les rapports entre civils et militaires dans le monde arabe, ainsi que sur la place des armées dans les sociétés divisées. Outre sa forte spécialisation sur le Liban, comme le démontrent ses nombreuses publications sur le sujet, elle conduit également des études comparatives sur les relations entre armées et groupes armés non étatiques au Moyen-Orient. A l'IRSEM depuis septembre 2015 en tant que chercheuse post-doctorale, elle travaille sur la sociologie des armées arabes et compare les cas de figure libanais, irakiens et égyptiens. Ces thématiques ambitieuses, placées dans une perspective comparative, apporteront un éclairage fondamental à cette aire géographique clé et aux politiques de défense internationales.

Parmi ses publications les plus récentes, on compte un article paru en novembre 2015 pour Afrique du Nord-Moyen Orient, intitulé « 10 ans après... le destin du Liban toujours lié à celui de la Syrie ». Par ailleurs, elle se distingue avec deux publications en 2016. La première, intitulée « Loyalties and Group Formation within the Lebanese Officer Corps », a été publiée par le Carnegie Endowment for Peace en janvier 2016. Sa deuxième contribution, « The Lebanese Army After the Syrian Crisis : Alienating the Sunni Community ? » paraîtra d'ici l'été.

* * *

Spécialiste de l'Union européenne (UE), **Chantal Lavalée** est titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Sa thèse met en lumière la transformation de la sécurité et de la

défense à l'échelle européenne, en démontrant l'émergence d'un champ européen de sécurité et de défense dans lequel interagissent de multiples acteurs étatiques et non étatiques. À l'IRSEM, elle examine l'action de la Commission européenne dans ce champ en relation avec les autres acteurs (représentants étatiques, entreprises, think tanks, experts) concernant la mise en place du marché européen de défense et du programme européen de recherche sur la sécurité. Elle montre comment la Commission européenne parvient à se positionner dans le champ européen de sécurité et de défense à l'interface des divers acteurs grâce à ses ressources, ses capacités administratives, ses instruments et ses compétences. L'approche globale de la sécurité, valorisée par les dirigeants de l'UE, permet à la Commission de mettre en valeur ses attributs et d'être un acteur déterminant capable de jouer l'entrepreneur politique même s'il s'agit d'un domaine régalién. Les résultats de ses recherches ont fait l'objet de multiples publications, dans des revues avec comité de lecture comme *European Foreign Affairs Review*, *Perspectives on European Politics and Society*, *Journal of Contemporary European Research*, *Champs de Mars* et *Etudes internationales*. Elle a également été chercheuse postdoctorale au Robert Schuman Centre for Advanced Studies de l'Institut universitaire européen de Florence et chercheuse invitée au Centre d'excellence sur l'UE de l'Université de Montréal, de l'University of Dundee en Écosse et au département des études sur l'UE à Bahçeşehir Üniversitesi, à Istanbul. Elle a enseigné l'UE ainsi que les politiques étrangères et de sécurité en Europe à l'Université Laval, l'UQAM, l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal et l'Université d'Ottawa.

Clarisse DUMAZY
Pôle publications

Annnonce des colloques et évènements



- **QUELS DRONES POUR QUELS USAGES À L'HORIZON 2020 ?**

CHRISTOPHE-ALEXANDRE PAILLARD ET OCÉANE ZUBELDIA
Domaine armement et économie de défense, IRSEM

- **LES BLESSURES PSYCHIQUES DE GUERRE DANS L'HISTOIRE, DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS**

MICHÈLE BATTESTI
Directrice du domaine défense et société à l'IRSEM

- **LE RENSEIGNEMENT AU DÉBUT DE LA GUERRE FROIDE**

L'ACADÉMIE DE RENSEIGNEMENT ET L'IRSEM

- **BIENVENUE À LA CONTRÔLEUSE DES ARMÉES MARIE-NOËLLE QUIOT**

- **PRIX DU MEILLEUR OUVRAGE PAR UN AUTEUR NON-AMÉRICAIN DÉCERNÉ À PIERRE RAZOUX**

- **RÉSULTATS DES QUESTIONNAIRES SUR LA LETTRE DE L'IRSEM**

AVERTISSEMENT

*Les opinions émises dans ce document n'engagent que leurs auteurs.
Elles ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la Défense.*

QUELS DRONES POUR QUELS USAGES À L'HORIZON 2020 ?*Domaine armement et économie de défense*

Colloque du mercredi 18 mai 2016

« Quels drones pour quels usages à l'horizon 2020 ? »

Amphithéâtre de Bourcet - Ecole militaire

9h00 – 17h00



Colloque organisé conjointement par le Centre d'études stratégiques de l'Armée de terre (CESAT) et l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM).

Les discussions seront tenues dans le respect des règles de confidentialité dites de Chatham House.

Objectifs du colloque :

Les drones, systèmes inhabités opérés à distance, sont devenus des capacités indispensables aux armées en opérations, que cela soit dans le recueil du renseignement préalable à l'engagement, l'accompagnement des unités au combat ou la mise en œuvre des appuis. La question de la guerre en essaim et la numérisation de l'espace de bataille sont au cœur des discussions. Une réflexion prospective sur leur emploi par les armées apparaît donc particulièrement nécessaires.

Il ne fait aucun doute que les drones font désormais partie du paysage de la guerre moderne et depuis peu occupent parallèlement le terrain de la sphère civile. Ces nouvelles utilisations ne laissent pas indifférentes. Ainsi, dans un contexte budgétaire contraint, le recours à ces systèmes inhabités ne soulève pas uniquement des questions liées aux enjeux opérationnels, industriels et technologiques mais concernent tout autant les aspects socio-politiques, éthiques et juridiques.

Pour finir, les expériences françaises et étrangères montrent que les drones génèrent de nombreux débats qui suscitent à la fois rejet et engouement sur la scène internationale. L'Europe peut sembler être en retard, du fait de la conduite d'une politique très prudente et de la recherche d'une laborieuse convergence entre ses Etats membres. Toutefois, les travaux du ciel unique européen SESAR et ceux de la DGAC sur le territoire français pourront dans un avenir proche faciliter ces coopérations et favoriser le recours aux systèmes inhabités dans un cadre législatif commun.

Annonce des colloques et événements

Pour répondre à ces questions, experts civils et militaires seront réunis autour de quatre tables rondes :

- « **Les besoins opérationnels des forces en drones à l'horizon 2020** ».
- « **Les conséquences éthiques et sociétales de l'usage des drones** ».
- « **L'industrie des drones** ».
- « **Grand Témoin** ».

Inscriptions

Les inscriptions sont closes.

Bibliographie

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances sur la thématique des drones, voici quelques pistes de lecture (ouvrages en français, allemand et anglais) :

- GAMM Gerhard et alii (dir.), *List und Tod, Jahrbuch Technikphilosophie*, Zürich-Berlin, Diaphanes, 2016, 297 p.
- DOARE Ronan et alii (dir.), *Drones et killer robots : Faut-il les interdire ?*, PU Rennes, Rennes, 2015, 267 p.
- KREPS Sarah & KAAG John, *Drones Warfare*, Polity Press, Cambridge, 2014, 200 p.
- JOBARD Rodolphe, *Les Drones : la nouvelle révolution*, Eyrolles, Paris, 2014, 190 p.
- MERCIER Denis et alii (dir.), *Les drones aériens : passé, présent et avenir : Approche globale*, La Documentation française, Paris, 2013, 712 p.
- ZUBELDIA Océane, *Histoire des drones*, Perrin, Paris, 2012, 248 p.



LES BLESSURES PSYCHIQUES DE GUERRE DANS L'HISTOIRE, DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS

MICHÈLE BATTESTI

Directrice du domaine défense et société à l'IRSEM

**Les 1^{er} et 2 juin 2016 à la Maison de la recherche,
28 rue Serpente, 75006 Paris (Salle D035)**

**Les journées d'étude sont organisées par l'université de Paris-Sorbonne
(Centre de recherche MARS), l'IRSEM et l'Institut historique allemand**



Depuis un siècle, l'histoire de la guerre se caractérise par l'ampleur des pertes neuropsychiques au combat. Elle coïncide avec l'histoire de l'invention de la notion de traumatisme psychique (dernier tiers du XIX^e siècle) et de la redécouverte des troubles post-traumatiques (fin du XX^e siècle). Ces deux histoires ont interagi. La première – savante – a construit le traumatisme au gré des débats théoriques et des usages pratiques au sein des domaines de la médecine, de la psychiatrie, de la psychologie et de la psychanalyse. La seconde – morale – s'est inscrite dans la façon dont les sociétés ont transformé leur regard à l'égard des « traumatisés ». En ce début de XXI^e siècle, les notions de « traumatisme psychique », de « syndrome post-traumatique », de « résilience », de « blessures psychiques » sont communément admises. L'histoire du siècle passé incite certains à conclure que les blessures psychiques sont une spécificité des guerres modernes de l'ère industrielle où les soldats sont fragilisés par la violence des combats, leur intensité et leur durée jusqu'à atteindre leur point de rupture. Les soldats d'antan, plus frustes, plus rudes, engagés dans des batailles de plus courte durée, auraient été plus endurants au feu, stoïques et d'un courage granitique. Or l'homme, physiologiquement et psychiquement, est le même depuis des millénaires. Les traumatismes psychiques sont aussi vieux que la guerre. La peur, le stress et la folie ont toujours hanté les hommes sur les champs de bataille.

Depuis plusieurs années, historiens, psychiatres, psychologues et psychanalystes réinterrogent les récits des batailles de jadis, les mythes, la littérature offrant une nouvelle grille de lecture pour identifier rétrospectivement des situations comparables à la période actuelle, ce qui revient à reconnaître des mécanismes inconnus ou incompris par les contemporains des faits sans commettre pour autant d'anachronisme.

Les récits de bataille sont en effet émaillés d'anecdotes montrant des soldats des armées de terre et de mer touchés par des symptômes psychiatriques, qui sont regroupés actuellement sous les termes génériques de « réactions de combat » ou « réaction de conversion » (cécité, paralysie, surdi-mutité, etc.). Les symptômes d'effondrement psychique, de fatigue de combat, de peur se manifestent de bien d'autres façons que les historiens décèlent dans les guerres, quelle que soit l'époque, et que la psychiatrie militaire définit comme des « réactions secondaires » (blessures volontaires, paniques, désertions, mutineries, suicides, *Berserk*, assassinats d'officiers jugés incompetents, pieds gelés, maladies vénériennes, etc.).

Ces journées d'étude ont pour ambition de rappeler que les blessures psychiques de guerre n'ont pas commencé avec la Première Guerre mondiale, pas plus que leur prise en compte. C'est depuis l'Antiquité que de tels phénomènes doivent être examinés. Pour la première fois, historiens, médecins et militaires se retrouvent pour livrer au public les résultats de leurs travaux interdisciplinaires, effectués au sein des quinze ateliers de recherche organisés à l'IRSEM, sur les mots, les sources, les approches et surtout ces troubles qui réduisent l'efficacité opérationnelle quand ils ne marquent pas à vie.

Programme

La première journée sera introduite par une discussion sur la terminologie et les expressions des troubles psychiques et suivie d'une analyse historique de ces blessures liées au combat. La deuxième journée se concentrera sur plusieurs cas d'étude, à la fois historiques et récents, qui illustreront et compléteront les approches scientifiques partagées par les intervenants.

Le programme sera bientôt accessible en ligne [à cette adresse](#)

Inscriptions

Veillez répondre avant le 18 mai 2016 pour confirmer votre inscription en transmettant vos nom, prénom, date et lieu de naissance à l'adresse suivante: inscription.irsem@defense.gouv.fr.

Attention, le nombre de place est limité.



COLLOQUE "LE RENSEIGNEMENT AU DÉBUT DE LA GUERRE FROIDE" LE 6 JUIN 2016 À L'ÉCOLE MILITAIRE L'ACADÉMIE DU RENSEIGNEMENT ET L'IRSEM

Le lundi 6 juin 2016 de 8h30 à 18h à l'École militaire, amphithéâtre Foch
Inscription obligatoire : inscription.irsem@defense.gouv.fr



Ce colloque, initialement prévu en novembre 2015, vise à analyser le rôle et le développement des services de renseignement durant la Guerre froide. Les intervenants de haut niveau qui ont accepté de participer à cette journée reviendront en particulier sur certains besoins auxquels ont répondu ces services, comme la lutte contre la Chine communiste ou encore les opérations clandestines aux Etats-Unis. Le colloque permettra de mettre en avant le rôle structurant des renseignements dans l'histoire de la Guerre froide.

Programme

Le programme détaillé est [accessible en ligne](#)

Inscription

L'inscription est obligatoire avant le 2 juin à l'adresse suivante: inscription.irsem@defense.gouv.fr
ou par téléphone au 01 44 42 52 84.

BIENVENUE À LA CONTRÔLEUSE DES ARMÉES MARIE-NOËLLE QUIOT

L'IRSEM a accueilli en janvier 2016 sa nouvelle secrétaire générale, la contrôleuse des armées Marie-Noëlle QUIOT, chargée de la gestion administrative de l'institut. Elle supplée le directeur de l'institut, et l'assistera lorsqu'il sera nommé.

La contrôleuse des armées QUIOT a notamment occupé les fonctions de secrétaire générale au Contrôle général des armées (CGA) à Paris.

Sa carrière opérationnelle a débuté au sein de la brigade franco-allemande pour laquelle elle a été officier logistique lors du second mandat de celle-ci en ex-Yougoslavie. Elle a ensuite créé une compagnie projetable du matériel et effectué un séjour au sein de la 13^{ème} demi-brigade de la légion étrangère à Djibouti. Elle a également été Commandant de compagnie d'élèves de la promotion X2001 à l'Ecole Polytechnique à Palaiseau. Ancienne élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, elle est aussi diplômée de l'Ecole d'application du matériel et d'un master spécialisé audit de HEC (Hautes Etudes Commerciales).

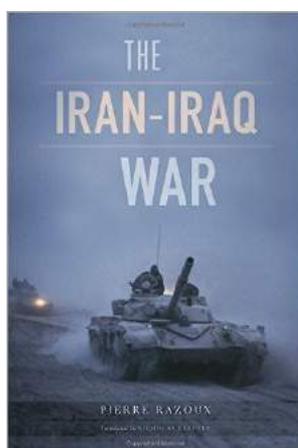
Lors d'un discours en avril 2016 à l'IRSEM, elle a déclaré : « Après la montée en puissance de l'IRSEM qui va bientôt fêter ses 5 ans d'existence, nous entrons dans la phase de consolidation : j'ai à cœur de faire briller la pépite que représente cet institut, à la croisée des mondes universitaire et militaire. », démontrant ainsi le caractère ambitieux qu'elle entend donner à son mandat à l'IRSEM.

PRIX DU MEILLEUR OUVRAGE PAR UN AUTEUR NON-AMÉRICAIN DÉCERNÉ À PIERRE RAZOUX

Pierre Razoux a reçu le 15 avril 2016, à Ottawa, le prix du meilleur ouvrage rédigé par un auteur non-américain décerné annuellement par [l'American Society for Military History](#) (basée en Virginie, aux Etats-Unis), pour son livre [The Iran-Iraq War](#) publié en novembre 2015 aux presses universitaires de Harvard/Belknap.

A cette occasion, Pierre Razoux a valorisé la qualité des travaux de l'IRSEM et de ses chercheurs, devant un public nombreux. Il a également rappelé l'actualité de cette guerre totale qui a forgé la matrice géopolitique de la péninsule arabique et du Golfe.

Ce déplacement dans la capitale canadienne lui a permis de s'entretenir avec plusieurs universitaires et chercheurs, de même qu'avec les experts du Moyen-Orient au *Council of Private Office* du Premier ministre canadien.



The Iran-Iraq War est paru en novembre 2015 aux éditions Harvard University Press. C'est la traduction américaine, par Nicholas Elliott, de l'ouvrage de Pierre Razoux *La Guerre Iran-Irak, Première guerre du Golfe 1980-1988*, paru en France deux ans plus tôt aux éditions Perrin.

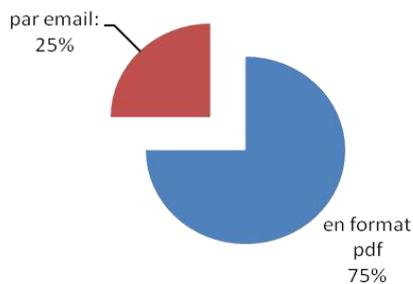
La guerre Iran-Irak a marqué un tournant dans l'histoire du Moyen-Orient. Terrestre, navale et aérienne, elle constitue la plus grande et la plus longue guerre des trente dernières années entre deux armées. Pour retracer cette histoire militaire, diplomatique et aux grands enjeux économiques, Pierre Razoux s'est appuyé sur des sources inédites, dont les enregistrements récupérés par les Américains à la chute de Bagdad, en 2003.

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE DE LA LETTRE DE L'IRSEM

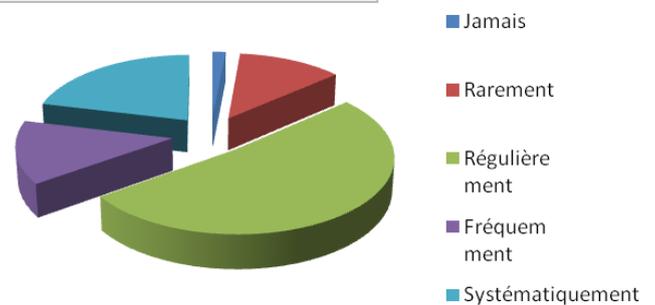
Vous avez été nombreux à accepter de répondre à notre questionnaire pour faire évoluer le format de la lettre de l'IRSEM et nous vous en sommes très reconnaissants. Voici donc un extrait des premiers résultats issus de vos réponses :

- Vous êtes près de 80% à nous lire de manière très régulière et nombreux à préférer le format pdf que nous proposons à une version web.

Vous préférez consulter les newsletters

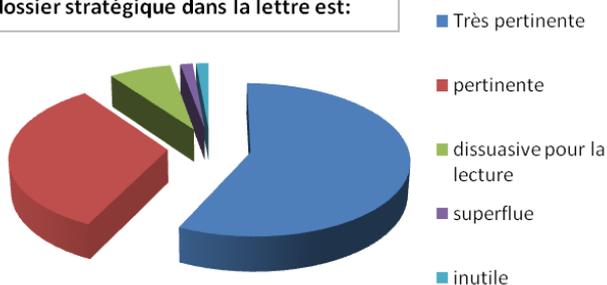


Lisez-vous la Lettre de l'IRSEM:

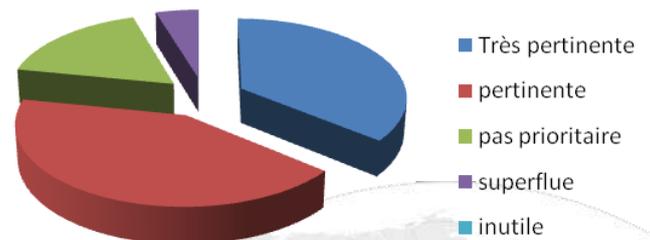


- Parmi les diverses rubriques proposées, l'édito et le dossier stratégique vous apparaissent très pertinentes voire très pertinentes et seront donc maintenues.

Trouvez-vous que la présence d'un dossier stratégique dans la lettre est:



Trouvez-vous que l'édito est une rubrique:



Les deux objectifs qui vous semblent prioritaires sont:

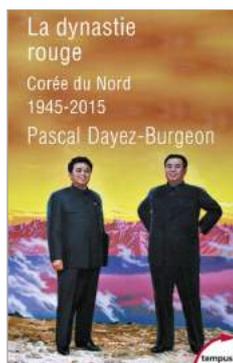
- le rayonnement de l'IRSEM et l'actualité des chercheurs et des derniers travaux publiés ;
- le rôle de vecteur d'information et d'analyse de l'actualité des enjeux de stratégie et de défense.

Ils correspondent aux missions de l'IRSEM (cf. arrêté du 22 décembre 2016) et demeurent donc la priorité de la direction.

Les résultats complets seront envoyés individuellement à chaque participant, et le nouveau format devrait voir le jour à la rentrée 2016.

Merci pour votre participation !

L'équipe IRSEM



Pascal DAYEZ-BURGEON

La dynastie rouge, Corée du Nord 1945-2014

Paris, Perrin, 2016

Aggrégé d'histoire, ancien attaché culturel à Séoul, Pascal Dayez-Burgeon a consacré plusieurs ouvrages à la Corée dont *Les Coréens* (Tallandier, 2011), *Histoire de la Corée* (Tallandier, 2012) et enfin *De Séoul à Pyongyang. Idées reçues sur les deux Corées* (Le Cavalier bleu, 2013). Avec *La Dynastie rouge*, il nous offre la première biographie croisée des trois dirigeants de la même famille qui se sont succédé à la tête de la République populaire démocratique de Corée, RPDC, depuis 1945, Kim Il-sung le « père fondateur », Kim Jong-il son fils puis Kim Jong-un, son petit-fils. Cet ouvrage grand public ne répondre aux critères rigoureux de travaux scientifiques mais il constitue un excellent ouvrage de vulgarisation. Néanmoins, il s'agit d'un des très rares ouvrages francophones sur le régime politique nord-coréen dont il a le mérite de restituer la genèse et l'édification dans son contexte historique et culturel, loin des clichés habituels relatant l'absurdité du régime et l'irrationalité de ses dirigeants.

Ici, l'auteur cherche à comprendre les raisons qui ont permis à une famille de fonder une « dynastie » au cœur d'une architecture politique inspirée du marxisme-léniniste et de se maintenir sous trois générations en dépit d'une faillite économique et sociale avérée au plan interne et du développement d'arme de destruction massive et d'une ligne belliciste au plan externe. Les Kim ont réussi à mettre en place un système autocratique héréditaire fondé sur la terreur d'État et la propagande, une forte composante nationaliste et une élite (soutiens du clan Kim, hauts responsables militaires, cadres du parti), elle aussi « héréditaire » dont l'unique objectif est de maintenir le système de caste à qui elle doit ses privilèges. L'auteur explique en effet que la population nord-coréenne est « définitivement » classée en trois catégories : les fidèles, les tièdes et les opposants. L'armée et le parti ne recrutent que parmi les fidèles, soit un cinquième de la population, le reste soit les tièdes, n'ont accès à aucun privilège et quant aux opposants ce sont des « parias ».

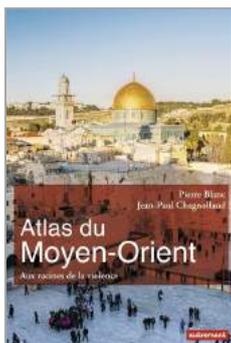
L'auteur structure son propos en cinq parties : les deux premières illustrent la conquête du pouvoir par Kim Il-sung, qui se façonne une stature de héros fondateur et de chef de guerre mettant fin à 35 ans d'occupation japonaise. Après la guerre de Corée (1950-1953), il s'appuiera habilement sur Moscou et Pékin, tout en purgeant systématiquement l'opposition.

La troisième partie analyse la transformation du régime en monarchie successorale dès lors que la Constitution de 1972 instaure la fonction de Président de la République. Kim Il-sung reçoit le titre de Secrétaire Général du Parti des Travailleurs puis de Commandant suprême et Chef de la Commission de Défense Nationale. Maître de l'Etat, du Parti et de l'Armée, porté par le biais de la propagande et d'un culte de la personnalité démultiplié, de l'enrôlement de la population et du juche, idéologie mêlant nationalisme, socialisme et confucianisme, son pouvoir devient sans limite, y compris dans le temps.

La quatrième partie traite du leadership de Kim Jong-il alors que le pays entame son déclin industriel et économique pour connaître des épisodes de famines sans précédent de 1995 à 1997. S'appuyant sur l'armée avec le concept de « L'Armée en premier », Kim Jong-il prendra le parti de développer l'arme nucléaire dont il se servira comme un levier dans ses négociations avec les États-Unis. Il instrumentalisera également la politique de rapprochement avec le Sud ou « Sunshine Policy », mise en place par Séoul sous les Présidents démocrates Kim Dae-jung et Roh Moo-hyun pour obtenir subsides et aides.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux débuts de Kim Jong-un de 2011 à 2014 et confirme la primauté de la continuité (nationalisme, stratégie nucléaire) sur l'ouverture.

Marianne PERON-DOISE



Pierre BLANC & Jean-Paul CHAGNOLLAUD

Atlas du Moyen-Orient – Aux racines de la violence

Paris, Autrement, 2015.

Une réussite ! C'est l'impression qui ressort de la lecture rapide de ce petit atlas bourré de cartes utiles et de tableaux très pertinents, facile à ranger et à emporter partout avec soi.

Après une introduction brillante, les deux auteurs, universitaires reconnus et piliers de la revue *Confluences Méditerranée*, ont scindé leur ouvrage en quatre parties, ce qui leur permet d'aborder toutes les thématiques transverses de la géopolitique moyen-orientale. La première (Héritiers et déshérités de l'histoire) met l'accent sur l'héritage historique, notamment sur l'impact encore perceptible de la gouvernance ottomane. Elle présente l'affrontement des logiques impériales (qui conduiront aux accords Sykes-Picot et aux traités de Sèvres et de Lausanne), puis les logiques nationales, sans oublier les nations « oubliées » (Kurdes et Palestiniens) et celles en quête incessante de territoire.

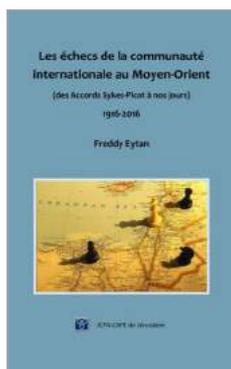
La seconde partie analyse les dérives idéologiques et politiques, du nationalisme arabe aux différentes expressions de l'islamisme, en montrant bien combien les affrontements idéologiques cachent souvent des rivalités géopolitiques et politiques entre monarchies et républiques autocratiques, à l'instar du duel opposant l'Arabie saoudite à l'Iran.

La troisième partie, sans doute la plus originale, se concentre sur les notions d'abondance et de rareté en offrant des cartes lumineuses et des informations à jour sur les questions énergétiques (tout particulièrement la carte p. 57 sur les gisements de gaz offshore en Méditerranée orientale), sur les axes de communication maritime (en insistant sur les verrous stratégiques des dé-

troits d'Ormuz et de Bab el-Mandeb et du canal de Suez), sur les rivalités liées au contrôle de l'eau douce et sur les questions de sécurité alimentaire liées à la pénurie des espaces agricoles. La quatrième et dernière partie rappelle les figures de la guerre, du classique conflit interétatique aux diverses formes de conflits asymétriques. Elle souligne l'impuissance relative des Nations unies, l'omniprésence des Etats-Unis, le retour remarqué de la Russie et la redistribution des rôles au niveau des puissances régionales. Les auteurs réalisent la performance de synthétiser de manière claire en deux cartes et deux pages (pp. 80-81) la problématique éminemment complexe du dossier israélo-palestinien. La guerre civile syrienne n'est pas oubliée, pas plus que la problématique de la lutte contre l'Etat islamique et son cortège de réfugiés et déplacés.

En conclusion, les deux auteurs se risquent à dresser la feuille de route pour résoudre les problèmes du Moyen-Orient : combattre et réduire l'Etat islamique ; trouver la forme qui mettra fin aux affrontements en Syrie, en Irak et au Yémen ; reconstruire les sociétés en lambeaux, en promouvant un développement équilibré mais aussi de nouvelles formes d'Etat qui devront être sans doute fédéralistes. Le tableau en double page finale résume de manière très pertinente les principales données relatives aux Etats du Moyen-Orient. Bref, un opuscule indispensable pour tout étudiant, chercheur ou professeur chargé d'élaborer un cours sur la géopolitique du Moyen-Orient.

Pierre RAZOUX



Freddy EYTAN

Les échecs de la communauté internationale au Moyen-Orient, des accords Sykes-Picot à nos jours

Jerusalem, Jerusalem Center for Public Affairs, 2016

Universitaire reconnu, ancien ambassadeur, directeur du Centre des Affaires publiques de l'Etat d'Israël, Freddy Eytan nous livre, sous la forme d'un opuscule de moins d'une centaine de pages, une réflexion originale sur l'action de la communauté internationale au Moyen-Orient, du début du XXe siècle au début du XXIe siècle.

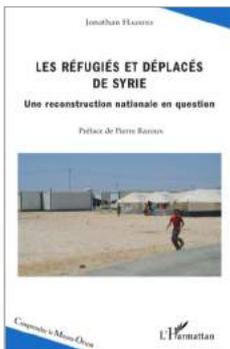
L'originalité de cet ouvrage agrémenté d'une chronologie utile tient au fait qu'à travers les premiers chapitres, l'auteur met en parallèle un récit objectif des événements avec ses propres remarques et observations qu'il fait figurer en italiques. On peut ne pas partager l'intégralité de ces dernières, mais force est de constater

qu'elles sont frappées au coin du bon sens et qu'elles témoignent d'un réel effort de prise de distance.

L'auteur donne ensuite la parole à deux experts israéliens (Yossi Kuperwasser et Alan Baker), l'un militaire, l'autre juriste, pour dresser le bilan des accords Sykes-Picot sur les plans stratégique, géopolitique et juridique, un siècle après leur signature. Leurs conclusions se rejoignent sur le fait qu'une résolution négociée des conflits du Moyen-Orient, au premier rang desquels le conflit israélo-palestinien, impose de s'interroger sur la pertinence du maintien en l'état des frontières nées du découpage arbitraire des frontières résultant des accords Sykes-Picot.

Pierre RAZOUX





Jonathan HASSINE, préface de Pierre RAZOUX

Les Réfugiés et déplacés de Syrie, Une reconstruction nationale en question

Paris, L'Harmattan, 2015

Historien et arabisant, ancien stagiaire de l'IRSEM, Jonathan Hassine inscrit son ouvrage dans la continuité de ses travaux sur les réfugiés et déplacés au Moyen-Orient, en offrant une lecture originale du conflit syrien. Il s'intéresse ici aux déplacements de population dans la région résultant de la crise syrienne, depuis les premières heures du soulèvement jusqu'à l'été 2013. Le titre, judicieusement choisi, fait apparaître la volonté de l'auteur de ne pas circonscrire son étude exclusivement aux Syriens, mais l'élargit à l'ensemble des réfugiés et déplacés « de Syrie ». Par cette nuance, l'auteur inclue ainsi dans son cadre d'analyse les réfugiés palestiniens et irakiens.

L'idée-force de l'ouvrage, préfacé par Pierre Razoux, est que les réfugiés et déplacés de Syrie représentent un enjeu majeur au cœur des logiques de reconfiguration du Moyen-Orient, tant aux niveaux régional que local. Après avoir brossé le tableau de la situation syrienne durant les premiers temps de la révolte, à savoir les mouvements de contestation pacifiques et la naissance des déplacements consécutifs à la répression gouvernementale, J. Hassine analyse avec acuité la question des réfugiés palestiniens de Syrie. Ces derniers sont à la fois l'objet d'instrumentalisation du pouvoir syrien, mais surtout acteurs du conflit, tiraillés entre le soutien aux révoltés et la loyauté au régime.

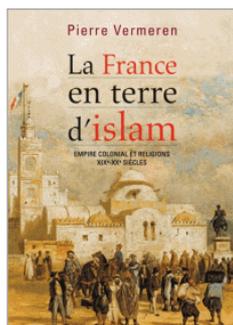
Suivant l'évolution chronologique des événements, la deuxième partie de l'ouvrage traite du basculement du conflit, passant d'une révolte à un conflit armé de plus grande intensité. L'auteur analyse les logiques qui ani-

ment les déplacements de population et décrit comment celles-ci participent à la reconfiguration de l'État-nation syrien, voire de la région toute entière. Ces logiques sont le fruit d'un enchevêtrement de manœuvres politiques et de réflexes identitaires ethno-confessionnels. L'enjeu des réfugiés de Syrie se comprend aussi au travers des politiques d'accueil des États voisins hôtes qui ne se limitent pas aux conditions matérielles de prise en charge des réfugiés mais intègrent pleinement l'attitude de l'État hôte face à la révolution syrienne et face au régime de Damas.

L'enlisement du conflit provoque une transformation de l'appréhension des réfugiés syriens. Ces derniers, tout comme les acteurs régionaux, prennent conscience du caractère durable de leur situation. Cette évolution fait alors émerger le spectre de la « palestinsation » des réfugiés syriens et accentue la perception des risques et menaces qu'ils représentent pour les États hôtes. Enfin, l'auteur distingue les principaux défis de la « Syrie d'après » dont la reconstitution du capital humain dispersé au Moyen-Orient, et dans une moindre mesure en Europe, est au centre des préoccupations.

Outre une écriture agréable, l'adjonction de cartes pertinentes en annexe et d'une chronologie de la crise syrienne éclaire la compréhension d'ensemble. Bien que l'ouvrage n'aborde pas suffisamment le rôle des États de la péninsule arabe sur cette question, il est d'un intérêt notoire pour quiconque tente de saisir l'un des facteurs primordiaux de la recomposition du Moyen-Orient qui se déroule actuellement.

Mohez ELLALA



Pierre VERMEREN

La France en terre d'islam, Empire colonial et religions XIX^e-XX^e siècles

Paris, Belin, 2016

Si l'islam semble souvent être représenté aujourd'hui comme un phénomène étranger à la République française et un défi inédit pour les dirigeants politiques, l'ouvrage de Pierre Vermeren vient apporter un remarquable éclairage s'inscrivant à l'opposé de cette pensée. Publié aux éditions Belin, *La France en terre d'islam* nous offre une lecture de l'Empire colonial français sous le prisme de la question religieuse ; perspective d'autant plus attrayante qu'elle n'est que rarement traitée.

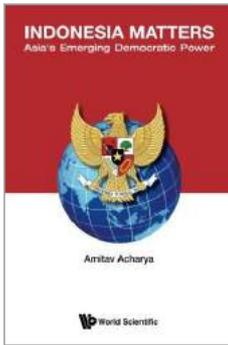
Professeur d'histoire, normalien et agrégé d'histoire, Pierre Vermeren est spécialiste du Maghreb et des mondes arabo-berbères auxquels il a consacré une dizaine d'ouvrages. Il s'attache ici à donner de la profondeur aux débats contemporains sur l'islam et la France en portant à la connaissance du lecteur les relations d'ampleur entre la France coloniale et les religions. En effet, ce ne sont pas que des musulmans que la France trouva en terre d'islam mais une mosaïque conséquente de religions, de cultes, de croyances et de mysticismes. L'attitude française face au phénomène religieux, au Maghreb ou au Levant, dans les territoires colonisés ou sous forte influence, prendra différentes formes selon les pays, les époques et son évolution est particulièrement bien retranscrite.

L'ouvrage, divisé en 24 chapitres dont la lecture peut se faire de manière séparée, constitue un outil précieux, même si l'on peut regretter l'absence d'un index. Le cœur de cet ouvrage réside dans l'exposé détaillé des influences mutuelles que les religions et l'Empire colo-

nia ont développées. Ainsi, la colonisation française fut aussi bien vecteur du catholicisme que modérateur de sa diffusion et de ses acteurs missionnaires. Par effet de miroir, les milieux chrétiens ont eu une emprise profonde sur les autorités coloniales et leurs politiques à l'égard des colons, des populations autochtones et de l'entreprise coloniale. Quant aux minorités ethniques et confessionnelles, la France fut un véritable levier d'émancipation, à l'exemple des maronites du Liban ou des juifs algériens. Enfin, l'islam fut principalement appréhendé par les autorités comme un outil de contrôle et d'instrumentalisation des populations, que ce soit par l'institutionnalisation d'un islam officiel ou par la clientélisation des notables religieux urbains et ruraux. La réaction de l'islam au croisement des XIX^e et XX^e siècles prit la forme d'un réformisme conservateur, aux origines du salafisme, dont la majeure partie de l'intelligentsia française ne vit pas l'impact considérable sur les questions d'ordre politique, sociétal et théologique. On redécouvre alors les rapports que la France a entretenus avec l'islam et les musulmans, et ce bien avant leur installation durable en métropole.

Dense et précis, *La France en terre d'islam* fait partie de ces travaux universitaires qui contribuent sincèrement à une meilleure compréhension des enjeux contemporains par le biais d'une relecture très pertinente de l'histoire.

Mohez ELLALA



Amitav ACHARYA

Indonesia matters, Asia's emerging democratic power

Singapour, World Scientific, 2015.

L'Indonésie, pour Amitav Acharya, "n'est plus 'une nation en attente' mais 'une nation en mouvement'". Professeur à l'*American University*

(Washington D.C.), l'auteur est connu pour ses travaux d'orientation constructiviste sur l'ASEAN (*Constructing a regional security community in Southeast Asia*, Routledge, 3^e ed. 2014) ou encore pour son appel en faveur d'une approche plurielle des relations internationales (*Non-Western International relations theories: perspectives on and beyond Asia*, dir. avec Barry Buzan, Routledge, 2010). Il dresse dans ce livre un tableau enthousiaste de l'Indonésie contemporaine et de son potentiel en matière de stabilité démocratique, de développement économique et de relations diplomatiques et stratégiques.

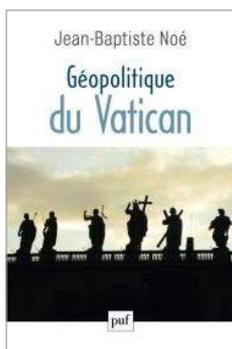
Essentiellement descriptif, ce court ouvrage n'a pas la profondeur conceptuelle des travaux habituels d'Amitav Acharya. Ce dernier reprend largement à son compte le discours de la diplomatie indonésienne et ses principales préoccupations : asseoir le rôle de l'Indonésie comme puissance normative dans l'arène régionale et de plus en plus au niveau mondial, promouvoir la démocratie et l'image de l'Indonésie comme "constructeur de ponts" (*bridge-builder*) entre les civilisations, rechercher un "équilibre dynamique" consistant à dialoguer et à construire des partenariats stratégiques avec les principales puissances globales et régionales.

Cet activisme diplomatique, bien accueilli par les partenaires internationaux de l'Indonésie, lui permet de conforter sa position dans différents forums (notamment le G20, le Conseil de sécurité des Nations Unies en 2006-2008, l'ARF ou encore l'OCI). Les développements sur la modernisation des forces de défense indonésiennes (le budget de défense a augmenté de 73% entre 2003 et 2012, sans toutefois atteindre la moyenne mondiale de 2,5% du PIB), et les choix stratégiques opérés en la matière (diversification de l'origine des équipements, orientation traditionnelle vers une capacité de réponse à des menaces intérieures, marine relativement limitée pour un Etat archipélagique), intéresseront les lecteurs de cette *Lettre*.

L'auteur souligne certaines faiblesses de l'archipel - développement mais accroissement des inégalités et résistance de la pauvreté, ferveur démocratique mais tensions régionales et corruption endémique, activisme diplomatique mais manque de ressources humaines et matérielles pour accompagner l'ensemble des projets. Néanmoins, le propos de l'ouvrage se veut résolument positif et optimiste au regard du chemin parcouru depuis la chute du régime Suharto (1998), qui fait de l'Indonésie un exemple de transition démocratique réussie.

Delphine ALLES





Jean-Baptiste NOÉ
Géopolitique du Vatican
 Paris, PUF, 2015

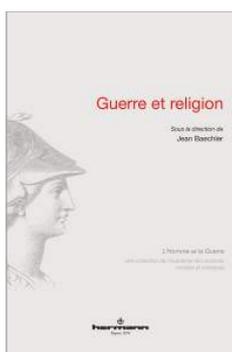
Jean-Baptiste Noé, historien et spécialiste de l'histoire du christianisme, offre avec ce livre une analyse de la pensée et de l'action internationales du Vatican. Sa mise en perspective historique de la construction de cet Etat ainsi que celle de ses idées et valeurs se révèle fort utile pour mieux saisir les choix actuels de cet acteur devenu majeur sur la scène internationale en dépit de sa taille.

Ce sont d'abord les caractéristiques propres du Vatican qui sont rappelées, avant que soit dressé un tableau de sa situation et de ses prises de positions au cours du siècle précédent. Le livre s'oriente ensuite vers une analyse des « préoccupations du Vatican », parmi lesquelles la préservation de la paix et le dialogue entre les cultures occupent une position centrale. La dernière partie traite des « idées du Vatican » à la fois culturelles, politiques et économiques. Il faut également souligner que

de nombreux documents du magistère de l'Eglise catholique et citations de textes étayent l'analyse de l'auteur.

L'un des objectifs de cet ouvrage est de démontrer la puissance de cet Etat, sis sur le plus petit territoire au monde. En empruntant à Joseph Nye et Susan Nossel le concept de *smart power*, issu d'une réflexion sur le devenir de la puissance, Jean-Baptiste Noé estime que le Vatican s'insère pleinement dans cette réflexion. Grâce à ses relations, ses réseaux et ses stratégies de communication, le Vatican possède selon l'auteur une réelle influence sur la scène internationale. La question de Staline à Churchill, moquant le faible nombre de divisions vaticanes, apparaît plus que jamais hors de propos.

Nicolas MORISSET,
assistant de recherche à l'IRSEM



Jean BAECHLER (dir.)
Guerre et religion
 Paris, Hermann, 2016

Cet ouvrage dirigé par Jean Baechler, membre de l'académie des sciences morales et politiques, est issu d'un colloque organisé en janvier 2014 dans le cadre du programme de recherche « Guerre et société ». Le livre rassemble ainsi les contributions de 27 universitaires.

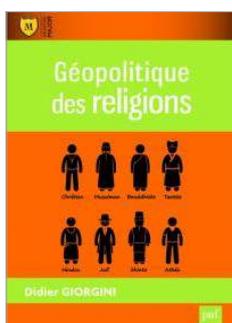
Malgré le paradoxe soulevé par l'association des termes de « guerre » et de « religion », souligné par Jean Baechler en introduction, cet ouvrage permet de montrer qu'au regard des histoires humaines, des liens entre ces deux termes peuvent souvent être opérés. Guerre et religion sont, selon Jean Baechler, mutuellement attrac-

tives : la religion peut être employée au service de la guerre, et réciproquement. La diversité des contextes historiques, culturels et religieux traités dans cet ouvrage permet de le rappeler. En effet, l'ouvrage s'efforce de s'intéresser à l'ensemble des religions et à des contextes culturels et historiques non définis puisque sont abordés aussi bien les sociétés primitives et sociétés préhispaniques que les époques antique, médiévale, moderne et contemporaine. Pour ce faire, l'ouvrage est divisé en trois parties : la première traite de l'implication des dieux des différentes religions dans la guerre, la seconde s'intéresse quant à elle aux grandes religions (judaïsme, christianisme, islam, brahmanisme, bouddhisme et sikhisme) face à la guerre, tandis que la dernière partie se consacre aux religions en guerre.

La diversité des interventions présentées dans cet ouvrage permet de rappeler que les liens entre guerre et religion ne sont pas apparus à l'époque contemporaine. À ce titre, malgré des contextes historiques, culturels et religieux différents, des rapprochements entre les situations analysées peuvent permettre de tirer une modélisation générale susceptible d'alimenter l'analyse de si-

tuations semblables à d'autres contextes culturels ou socio-historiques, comme le souligne la contribution de Bernard Boëne dans cet ouvrage.

Nicolas MORISSET



Didier Giogini

Géopolitique des religions. Quelle place pour le spirituel sur l'échiquier mondial ?

Paris, PUF, 2016

l'avantage de présenter une synthèse des différents enjeux que soulève l'étude du facteur religieux dans le monde contemporain en s'appuyant sur des cartes et tableaux clairs.

L'organisation thématique de l'ouvrage permet au lecteur de saisir efficacement les relations entretenues par les religions entre elles ou avec les autres acteurs du système international. Ce tour d'horizon des enjeux contemporains liés aux religions permet d'aborder les liens entre les religions et les territoires, les pouvoirs, l'économie ou encore la mondialisation. L'auteur allie une présentation des dynamiques de chaque religion à une analyse du rôle joué par le facteur religieux en général, aux niveaux global et local. Pour l'auteur, le "glocal", qui est donc une rencontre entre le particulier

Si les publications sur les religions ne manquent pas, le livre de Didier Giogini a

et l'universel, peut être source de tensions. Ainsi, une partie en fin de livre est consacrée aux conflits contemporains possédant des revendications religieuses.

En construisant son ouvrage de manière thématique et sur un sujet aussi vaste que celui-ci, Didier Giogini permet au lecteur non-spécialiste de comprendre pourquoi les religions sont au cœur des enjeux actuels. La force de cet ouvrage est d'être synthétique et concis, tout en laissant à d'autres publications plus spécialisées le soin d'apporter davantage de précisions sur les enjeux abordés.

Nicolas MORISSET

Retrouvez...

Les Lettres de l'IRSEM, les publications, colloques et toute l'actualité de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire sur...

www.defense.gouv.fr/irsem



facebook

twitter

Linked in

Delphine ALLES, responsable du programme « Religion et conflits »

- Elle a écrit le chapitre « La politique étrangère indonésienne, d'une troisième voie à l'autre », de l'ouvrage *Indonésie Contemporaine*, dirigé par Rémy Madinier et publié aux éditions Irasec et Les Indes Savantes en 2016.

Flavien BOURRAT, responsable du programme « armées et appareils de sécurité dans le monde arabe »

- Il est intervenu à la table ronde organisée par l'Institut de Recherche d'Etudes sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (IREMMO) sur le thème « Etats et armées dans le monde arabe », le 13 avril 2016.
- Il est intervenu devant la 68^e session nationale de l'IHEDN à propos des défis sécuritaires au Maroc, le 8 avril 2016.

Maya KANDEL, responsable du programme « mutations de la puissance américaine »

Elle a participé à plusieurs événements :

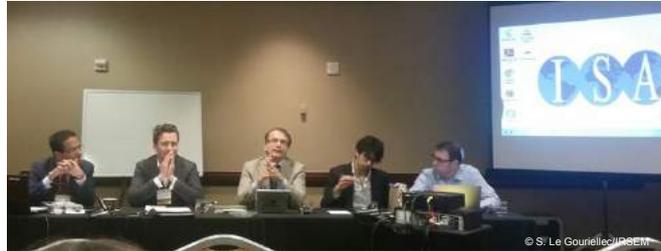
- L'introduction du colloque organisé par l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) sur « L'engagement militaire français en ex-Yougoslavie, 1992-1995 » : introduction de la table-ronde n°1 (« La politique des Etats-Unis en Bosnie »), les 28-29 avril 2016.
- La conférence pour la session nationale de l'IHEDN Paris « Obama chef de guerre », le 8 avril 2016.
- Le séminaire fermé « Comprendre l'évolution des relations américano-saoudiennes » à l'IRSEM, organisé avec Fatiha Dazi-Heni, le 6 avril 2016.
- La conférence au CHEM sur « La politique étrangère de l'administration Obama », le 29 mars 2016.
- La conférence à l'IRIS « La politique étrangère américaine », le 16 mars 2016.
- La conférence "The impact of the US presidential election on transatlantic security relations" lors du *Weimar Triangle Working Sessions organize*, à Berlin les 4-5 mars 2016, organisée par la Friedrich Ebert Stiftung.
- Elle a publié l'article « Le rôle du Congrès américain dans le processus de décision en politique étrangère : les accords de Dayton (1995) », dans la revue *Critique Internationale*, n°70 (2).
- Elle est également l'auteure de l'article « [Donald Trump, le candidat de la lutte des classes ?](#) », publié dans *Le Monde*, le 12 février 2016.

Publications de nos chercheurs

Sonia LE GOURIELLEC, chargée d'études



- Elle a participé à la Convention de [l'International Studies Association](#) à Atlanta, du 16 au 19 mars 2016, avec une communication sur la stratégie d'extraversion de Djibouti.



- Elle a participé à une formation au profit de l'Ecole Militaire de Spécialisation à l'Outre-Mer et à l'Etranger (EMSOME) sur les enjeux sécuritaires de la Corne de l'Afrique le 27 avril 2016.
- Elle a organisé un séminaire interne à l'IRSEM autour du Professeur Bruno Charbonneau le vendredi 22 avril 2016 pour parler de ses travaux sur le maintien de la paix et l'intervention française dans la Bande Sahélo-Saharienne.
- Elle a participé à l'émission « Appels sur l'actualité » de Radio France International (RFI), sur le thème de [la présence chinoise à Djibouti](#), le 21 avril 2016.
- Elle a été l'invitée de l'émission « Cap Océan Indien » sur RFI le 10 avril 2016 pour parler [des élections présidentielles à Djibouti](#).
- Elle a participé à l'émission de Thierry Garcin « Les Enjeux internationaux », sur France Culture le 8 avril 2016. Le thème était « [Corne de l'Afrique. En marge de la présidentielle, la place et le rôle de Djibouti dans la région](#) ».
- Elle a organisé un petit déjeuner autour de Thierry Tardy « L'Union Africaine et l'Union Européenne : quelle complémentarité dans la gestion des crises ? », le 1er avril 2016.

LCL Jérôme de LESPINOIS, chargé d'études



- Il a participé, avec Maya Kandel, au colloque « Les forces françaises en ex-Yougoslavie entre 1992 et 1995 » organisé par l'ONAC, les 28-29 avril 2016.
- Il a participé à l'exercice de planification et de conduite des opérations Coalition organisé par l'Ecole de guerre, du 21 mars au 15 avril 2016.

Nicolas MAZZUCCHI, chargé d'études

- Il a été l'invité de l'émission Forum de Radio Télévision Suisse (RTS), le 26 avril 2016, sur [l'accord Russie-Arabie Saoudite par rapport aux cours du pétrole](#).

CF Marianne PERON-DOISE, chargée d'études

- Elle organise un colloque consacré aux enjeux de la sécurité maritime en Afrique intitulé « Sécurité maritime en Afrique : comment mieux soutenir les initiatives africaines ? *Securing African waters : how to better support our African partners ?* », le 27 juin, à l'IRSEM, Amphi Bourcet de 10h à 17h30.
- Elle a publié un article dans la revue Stratégique n°111/2016 : « Le stratège nord-coréen et la réunification de la péninsule : une utopie nucléaire ».
- Elle a co-organisé et animé la visite de Michito Tsuruoka, *Senior Research Fellow* et de Shinji Yamaguchi, *Research Fellow* du *National Institute of Defense Studies (NIDS)* à Tokyo, le 18 avril 2016.
- Elle a donné une conférence à Vienne sur le thème : « Perspectives stratégiques autour de la péninsule coréenne », à l'invitation de la Représentation française auprès de l'OSCE le 8 avril 2016, à la suite d'une visite de l'AIEA et de l'OTICE le 7 avril.
- Elle a co-organisé et animé la visite de l'IRSEM de l'Air Marshal Muhammed Ashfaq Arain, adjoint du Chef d'Etat Major de l'Armée de l'Air du Pakistan, le 6 avril 2016.
- Elle a publié un article dans la revue L'Eléphant d'avril, n°14 : « Les ambitions nucléaires de la Corée du Nord ».
- Elle a participé à la rédaction de l'EPS « La Chine et les acteurs maritimes en mer de Chine du Sud : domination ou coopération ? » remise à l'Etat-Major de la Marine le 22 mars 2016, avec une contribution : « La Chine en mer de Chine du Sud : sécurisation des frontières et imposition d'un ordre maritime tributaire ».
- Elle a publié un article dans The Conversation le 22 février 2016 : « [Corée du Nord : le nucléaire comme pacte social](#) ».
- Elle a été modératrice lors d'un *workshop* organisé par Karoline Postel-Vinay, directrice de recherche au Ceri-Sciences-po sur le thème « Asie-Europe : regards croisés sur les nouvelles lois de sécurité japonaises » avec comme invité Robert Dujarric, directeur de l'*Institut for Contemporary Asian Studies (ICAS)* à Tokyo, le 17 février 2016.
- Elle a participé au dîner-débat organisé par l'ambassade du Japon autour de la présentation de la réforme de la politique de sécurité du Japon par M. Kitagawa, directeur de la Politique de Sécurité Nationale au ministère des Affaires étrangères du Japon, le 27 janvier 2016.

Pierre RAZOUX, chercheur et directeur du domaine « pensées stratégiques comparées »

© N. Segal/IRSEM

- Il a prononcé une conférence au profit des stagiaires de l'IHEDN, le 8 avril 2016, sur le thème « Les intérêts géostratégiques de l'Égypte ».
- Il a prononcé une conférence à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, le 4 avril 2016, sur le thème « Nouvelle donne géopolitique au Moyen-Orient ».
- Il a prononcé une conférence à l'IEP de Lille, le 30 mars 2016, sur le thème « Comprendre le Moyen-Orient – Témoignage du parcours d'un chercheur au ministère de la Défense ».
- Il a été auditionné par la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale, le 15 mars 2016, sur le rôle de la Marine nationale face aux évolutions géopolitiques en Méditerranée.
- Il a prononcé une conférence à l'École militaire, le 11 mars 2016, sur le thème « Le combat interarmes appliqué aux guerres israélo-arabes », dans le cadre des conférences de formation des stagiaires « Terre » de l'École de guerre (DESTIA).
- Il a prononcé une conférence au profit des auditeurs du CHEM, le 23 février 2016, sur le thème « Les fondamentaux de la relation franco-britannique de défense ».
- Il a été interviewé pour le magazine canadien MacLeans, le 21 avril 2016, sur l'impact de la guerre Iran-Iraq sur l'actualité géopolitique au Moyen-Orient.
- Il a été interviewé pour le mensuel américain Literary Review – avril 2016 – sur l'impact de la guerre Iran-Iraq sur l'actualité géopolitique au Moyen-Orient.
- Il a été l'invité de la Matinale de Radio France International (RFI), le 15 mars 2016, sur le retrait du contingent russe de Syrie.
- Il a été l'invité de la Matinale de la Radio Télévision Suisse (RTS), le 17 février 2016, sur les risques d'intervention terrestre turque en Syrie.

Elyamine SETTOUL, post-doctorant

© N. Segal/IRSEM

- Il a été interviewé par *Voice of America* pour l'article «New Party campaigns to give French muslims a voice », le 4 décembre 2015.
- Il a également été interrogé pour le magazine *Deutsche Welle*, dans « In French elections, clashing visions of Muslim identity ».
- Il a publié un article dans la revue *Lien Social et Politiques*, « [Classes populaires et engagement militaire : des affinités électives aux stratégies d'insertion professionnelle](#) ».
- Il a participé à l'émission *Cultures d'islam*, sur France Culture, sur le thème: [L'énergie musulmane](#).
- Il a donné une interview pour le site d'information Saphir News, intitulée: « [Avec la radicalisation, la religion est revendiquée, mais inexistante](#) »
- Il a co-organisé avec le professeur Balzacq un petit-déjeuner sur le thème : « Parcours de djihadistes : Radicalisation et contre-radicalisation en Europe », avec comme invités Farhad Khosrokhavar, directeur d'études à l'EHESS, et Peter Neumann, Professor of Security Studies au King's College London.

Mathias THURA, post-doctorant

© N. Segal/IRSEM

- Il a participé à une journée d'étude organisée à l'Institution d'Etudes Avancées de Paris sur le thème « Bringing the social back into violence research. How to integrate micro-level interactions with macro-level patterns in the study of violence ? », le 27 avril 2016. Son intervention était intitulée « What does regiments produce and what is the soldier labor ? The manufacture of the combattant and the incorporation of the extreme means of the physical violence ».

Publications de nos chercheurs

Océane ZUBELDIA, chargée d'études



- Elle a organisé et participé au séminaire Master spécialisé *UAV Systems* au profit des ingénieurs de l'ISAE, en partenariat avec l'ENAC et l'École de l'Air, à Salon-de-Provence le 26 avril 2016.
- Elle a participé au colloque « Quels drones pour quels usages à l'horizon 2020 ? », à l'Amphithéâtre de Bourcet à Ecole militaire le 18 mai 2016.

Vie de l'IRSEM

L'IRSEM a intégré ses nouveaux locaux le 22 février 2016. A seulement quelques mètres de son ancien emplacement, c'est un nouveau départ pour l'institut dans un bâtiment tout juste rénové, spacieux et lumineux, prêt à accueillir ses membres et ses invités.

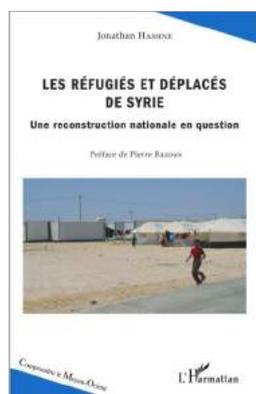
Nous remercions tous ceux qui ont pris part, de près ou de loin, à ce déménagement qui a constitué un beau travail d'équipe.



Ouvrages publiés



Le colonel Philippe SIDOS vient de publier un ouvrage aux éditions Economica, intitulé *La Guerre soviétique en Afghanistan*. Issue de sa thèse, cette étude aide à comprendre la réalité des opérations qui ont eu lieu et les bouleversements qui secouent encore l'ancien empire russo-soviétique. Saint-Cyrien et breveté de l'École de Guerre, le colonel Philippe SIDOS est également docteur en histoire, spécialisé sur l'intervention soviétique en Afghanistan.



Jonathan HASSINE, qui a été assistant de recherche à l'IRSEM, vient de publier un ouvrage aux éditions L'Harmattan, intitulé *Les Réfugiés et déplacés de Syrie* et préfacé par Pierre RAZOUX.

Cet ouvrage met en lumière le déracinement qui a lieu dans l'histoire du Moyen-Orient. Il évoque les déplacements de population, effets secondaires des combats qui font rage, mais aussi le résultat de stratégies bien établies par les forces en présence. Il aborde également l'impact qu'ont les réfugiés sur les principaux pays d'accueil.

Lire la recension page 17





LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE



IRSEM
INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE EN MILITAIRE



**Où que vous soyez,
accédez à tous les numéros...**

www.defense.gouv.fr/irsem
Publications > Lettre de l'IRSEM






Secrétaire générale :
CA Marie-Noëlle Quiot

Directeur scientifique :
Thierry Balzacq

Coordination :
Caroline Verstappen

Édition :
Olivia Ronsain, Mylène Fery

Webmestre :
Nicolas Segall

Ministère de la Défense
IRSEM
École militaire
1, place Joffre - Case 38
75700 Paris SP 07



Dans ce numéro...

www.defense.gouv.fr/irsem 2016 - Numéro 3

DERNIÈRES PUBLICATIONS.....P. 2



IN MEMORIAMP. 3

Patrick FACON



PORTRAIT DU MOISP. 4

Emile SIMPSON

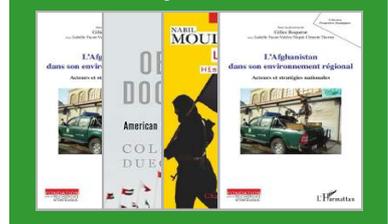


DOSSIER STRATÉGIQUE.....P. 6

**EUROSATORY 2016 :
Quel avenir pour l'armement terrestre?**



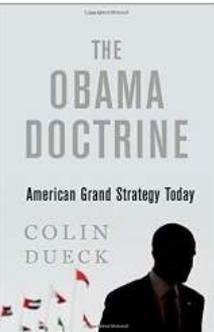
OUVRAGES REÇUS.....P. 24



ACTUALITÉS DE L'IRSEM..... P. 26

- Publications de nos chercheurs
- Vie de l'IRSEM
- Evènements

LIVRE DU MOIS



Colin DUECK

**The Obama Doctrine:
American Grand Strategy Today**

New York, Oxford University Press, 2015

Colin Dueck est maître de conférences (*Associate Professor*) à la School of Policy, Government and International Affairs de George Mason University. Déjà auteur notamment d'un livre sur les tendances de politique étrangère au sein du parti républicain (*Hard Line: The Republican Party and Foreign Policy since World War II*), il s'est imposé depuis une quinzaine d'années comme l'un des spécialistes de la dimension idéologique et « politico-culturelle » de la politique étrangère américaine.

Il propose ici dans son dernier ouvrage une première tentative d'interprétation et d'évaluation de la politique étrangère de Barack Obama, utilisant les différentes familles de politique étrangère présentées dans ses précédents ouvrages. Ainsi, il définit de grandes catégories (« idéaux-types ») de stratégie – retrait, *containment*, *regime change*, engagement (ou intégration), *accommodation*, *offshore balancing*, ou encore non-intervention. Ces catégorisations trouvent leurs limites une fois confrontées à la réalité de l'exercice du pouvoir, bien que chaque président cherche à reconstruire la rationalité de sa grande stratégie a posteriori (Bill Clinton déclarait d'ailleurs que les présidents « construisaient leur grande

stratégie au fur et à mesure »). Sans surprise ici, Dueck conclut sur le caractère « hybride » de la stratégie d'Obama en politique étrangère.

Le principal intérêt de l'ouvrage tient au cœur de la thèse de Dueck, qu'il démontre avec cohérence : la politique étrangère d'Obama ne peut se comprendre qu'à la lumière de ce qui a été, dit Dueck, sa seule véritable priorité tout au long de ses deux mandats, la politique intérieure. Pour l'auteur, Obama a avant tout défini les paramètres de son action extérieure (militaire, diplomatique, économique) afin de favoriser la mise en œuvre de ses grandes ambitions « domestiques » (intérieures), notamment dans le domaine économique et social (à travers les plans de relance économique du premier mandat, la réforme de santé et la lutte contre les inégalités en général). Cette thèse offre une clé d'interprétation de la stratégie Obama déterminée par Dueck comme appartenant en priorité à deux des catégories définies au préalable : retrait et *accommodation* sur la scène internationale.

Enfin, un autre grand intérêt de l'ouvrage se trouve dans le chapitre dévolu à l'analyse des fractures actuelles du parti républicain notamment en politique étrangère, « où les républicains

n'ont jamais été aussi divisés depuis au moins les années 1950 ». L'ouvrage a été écrit avant l'ascension de Donald Trump et son succès aux primaires républicaines, où il est arrivé en tête, mais il en anticipe parfaitement la possibilité à travers ses pages sur l'importance du courant nationaliste au sein du GOP (*Grand Old Party*, autre nom du parti républicain). Il annonce enfin les contradictions à ne pas négliger dans toute analyse d'une possible politique étrangère Trump.

Maya KANDEL
Responsable du programme
« mutations de la puissance américaine »

Etude de l'IRSEM n° 45, mai 2016

La sociologie des organisations appliquée aux groupes armés non-étatiques

Alix LE MOIGN



Afin d'appréhender l'usage de la violence armée comme instrument de guerre par les organisations armées non étatiques, cette étude s'appuie sur la sociologie des organisations. Ainsi, après avoir déterminé ce qu'est une organisation, au-delà du terme générique, l'étude se base sur les trois groupes qui ont constitué la lutte armée algérienne pour proposer une définition de leur structure organisationnelle.





Patrick FACON

Historien au Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA)

Patrick Facon nous a quittés dans la nuit du 29 au 30 mai 2016, à l'issue d'une longue maladie qui a freiné son activité éditoriale ces deux dernières années, lui qui fut si prolifique durant sa carrière académique.

De sa naissance et de ses jeunes années en Algérie, il conservait une jovialité méditerranéenne qui faisait de lui un camarade apprécié lors des colloques, conférences et jurys universitaires. Après un début de parcours professionnel dans l'éducation nationale, Patrick Facon se lança dans la recherche, soutenant en 1977 une thèse en histoire contemporaine sur « *Les soldats français de l'armée d'Orient, 1915-1919 – Recherche sur le moral et approche des mentalités* ». D'emblée, il se spécialisa dans l'étude des rapports entre la politique et le militaire sous les III^e et IV^e Républiques. Nommé responsable de recherches au service historique de l'armée de l'air en 1980, il explorera les archives – notamment photographiques – et multipliera les ouvrages et les publications, privilégiant souvent les éditions Economica et Larivière. Patrick Facon laisse ainsi derrière lui une œuvre d'une trentaine de livres. Citons sa remarquable trilogie sur *L'Armée de l'air de la défaite, de Vichy et de la victoire* (Economica), son essai sur *Le bombardement stratégique* (Le Rocher) qui reste l'une des meilleures études de langue française sur le sujet, mais aussi ses nombreux articles et numéros spéciaux publiés pour *Le Fana de l'Aviation*. Ce passionné d'histoire militaire n'avait pas hésité à explorer les campagnes napoléoniennes (*les plus belles victoires de Napoléon*, Atlas) et la Première Guerre mondiale (*14-18 : Le grand atlas de la Première Guerre*, Glenat).

Parallèlement, Patrick Facon enseigna l'histoire de l'aéronautique et la stratégie aérienne à de nombreuses générations d'aviateurs dans les grandes écoles mili-

taires, notamment à l'École de l'air et à l'École de guerre. Son goût pour la transmission du savoir le conduisit également à enseigner à l'institut d'études politiques de Paris et à l'université de Saint-Quentin en Yvelines. En 2000, il soutiendra une habilitation à diriger des recherches en histoire sur le thème : « *L'armée de l'air en quête de son identité, 1900-1960* ». Cette quête de sens et d'identité, parfois critique, qui ne lui valut pas que des amis, fut l'un de ses chevaux de bataille. De même que les mythes qu'il s'est attaché à détricoter, comme ceux des « mille victoires de l'Armée de l'air pendant la campagne de France de 1940 » et des palmarès contestés de certains as de l'aviation. Patrick Facon était aussi à l'aise dans l'art de la biographie (rappelons celle du Baron rouge) que dans celui de l'analyse des campagnes et des stratégies. Il était surtout capable d'écrire, qualité rare, aussi bien pour un aréopage d'érudits que pour le plus grand public.

Après avoir quitté le Service historique de la défense, il deviendra conseiller au sein du Centre d'études stratégiques aérospatiales et publiera plusieurs beaux livres sur les avions, de même qu'un ouvrage de synthèse sur *Vingt ans d'opérations aériennes du Golfe à la Libye* (Editeal). Membre depuis 1996 de l'Académie nationale de l'air et de l'espace, il recevra en avril 2016, des mains du général Jean-Paul Palomeros, la médaille de l'aéronautique qui témoignera de la reconnaissance de la Nation et de l'Armée de l'air pour ses travaux. Sa disparition est une perte considérable pour la communauté aéronautique. L'IRSEM lui rend hommage et présente ses plus sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Pierre RAZOUX

Directeur du domaine pensées stratégiques comparées



Emile SIMPSON

Doctorant au King's College, Londres

Chercheur associé de la Harvard Kennedy School et de l'Université d'Oxford

Actuellement doctorant du King's College de Londres et chercheur associé de la Harvard Kennedy School of Government et du « Changing character of War Programme » de l'Université d'Oxford, Emile Simpson, diplômé de cette dernière, est aussi un ancien officier de l'armée de terre britannique. Il a servi au sein des Royal Gurkhas (2006/2012), troupe d'élite britannique. Il est aujourd'hui l'un des jeunes penseurs de l'art de la guerre et il est un expert des questions de contre-insurrection et de la manière de gérer une guerre dans les conflits contemporains. Il remet au centre de ses réflexions la notion d'ennemi. Son ouvrage intitulé *War from the ground up: Twenty-First-Century Combat as Politics*, paru en novembre 2012 chez Oxford University Press, aborde les questions multiples de définition des menaces et des missions, d'application et de limitation de l'usage de la force, en partant de son expérience vécue à l'occasion de trois missions de terrain en Afghanistan en tant qu'officier, et en élargissant ses réflexions aux enjeux globaux de sécurité et d'intervention au sol.

Emile Simpson est en effet un jeune vétéran de la guerre en Afghanistan. Ses conceptions personnelles de la guerre contemporaine, récemment développées dans différents séminaires universitaires de très haut niveau consacrés aux enjeux de sécurité, montrent que le salon Eurosatory et la présentation des derniers équipements militaires de la guerre « on the ground » sont plus que jamais d'actualité, en replaçant ces enjeux industriels et capacitaires dans un débat plus large sur la manière de penser la guerre.

Le choix d'Emile Simpson de rejoindre pour six ans l'armée de terre britannique après ses études à Oxford s'inscrit, en dehors de ses goûts personnels pour l'his-

toire et la géopolitique, dans une longue tradition de liens étroits entre les forces armées britanniques et le monde universitaire. Son expérience d'Afghanistan lui a permis d'occuper des fonctions liées au renseignement, à l'action sur le terrain et au travail d'état-major. Il a aussi travaillé en multinational au sein de l'International Security Assistance Force (ISAF). Ce sont ces différentes expériences qui l'ont amené à rédiger son premier ouvrage sur ces questions de conflit et de sécurité. Ses multiples écrits de son blog rattaché à la revue *Foreign Policy* sur les conflits en cours témoignent de ses réflexions sur des thèmes comme l'impossibilité d'obtenir une victoire décisive en Afghanistan ou la fin de l'ordre international post-Guerre froide.

Ses réflexions sur la stratégie s'articulent autour, d'une part, des notions traditionnelles liées à la guerre de vainqueurs/vaincus et de notions moins traditionnelles liées aux conflits en cours en Afrique ou en Asie, au mélange croissant des mondes civil et militaire, comme l'a montrée la guerre en Afghanistan, et à l'importance de la dualité dans la guerre contemporaine. Il souligne le plus souvent que les guerres actuelles ont de moins en moins d'objectifs précis et aucun horizon temporel crédible visant à les arrêter. Il s'attache aussi à analyser la sémantique des mots utilisés par les puissances combattantes, comme les États-Unis, qui utilisent à tort et à travers des expressions comme « the war on terror » qui, de fait, ne veulent rien dire et ne permettent pas de sortir de l'ambiguïté sur la nature des conflits en cours.

Il présente la guerre comme un kaléidoscope croissant de situations où les notions de « eux » et de « nous » perdent leur sens du fait de l'absence d'objectif politique clair défini par les États engagés dans des conflits

comme l'Afghanistan, alors que, pour Emile Simpson, il est évident que le paradigme traditionnel de la guerre, amis/ennemis, existe toujours. Dans ce pays où il a combattu, la notion de guerre s'est confondue avec les problématiques de lutte contre les trafics de drogue, de protection des droits des femmes, de régime démocratique, etc., au point d'en perdre la substance essentielle de ce qui avait motivé la présence militaire de l'ISAF en Afghanistan.

Emile Simpson estime, dans ses plus récents articles, que les mêmes travers s'appliquent aux conflits en cours au Moyen-Orient, au risque de voir ceux-ci s'enliser et créer de facto un abcès de fixation guerrier aux portes de l'Europe. Il croit fermement dans l'idée de « gagner le cœur et la tête de l'ennemi » en changeant radicalement l'atmosphère politique locale. En ce sens,

il n'est pas très éloigné des théories pacificatrices du Sud marocain du maréchal Lyautey des années 1912/1930. Dans ses récents articles, il estime que l'absence de stratégie guerrière claire des États-Unis et leur échec en Irak ont ouvert la voie aux populismes politiques incarnés par Donald Trump et Bernie Sanders qui, selon Emile Simpson, sont deux faces d'une même approche critiquant l'incohérence de la stratégie internationale américaine des 25 dernières années et que représente, selon lui, Hillary Clinton.

Christophe-Alexandre Paillard

*Administrateur civil hors classe, directeur du domaine
« armement et économie de défense »*



EUROSATORY 2016 : QUEL AVENIR POUR L'ARMEMENT TERRESTRE ?

- **QUEL AVENIR POUR L'INDUSTRIE EUROPÉENNE DE L'ARMEMENT TERRESTRE ?**

CHRISTOPHE-ALEXANDRE PAILLARD

Directeur du domaine Armement et économie de défense, IRSEM

- **EUROPEAN DEFENCE: A BRITISH POINT OF VIEW**

PROFESSOR NICK BUTLER

King's College

- **ENJEUX TECHNIQUES DE LA ROBOTISATION SUR LE CHAMP DE BATAILLE**

DR. CATHERINE TESSIER

ONERA

- **KRAUSS MAFEI WEGMANN / NEXTER : UNE INTÉGRATION RAPIDE COMME CLÉ DU SUCCÈS**

JEAN-PIERRE MAULNY

Directeur-adjoint IRIS

- **LES DÉFIS TECHNOLOGIQUES D'UNE EUROPE EN QUÊTE DE COMPÉTITIVITÉ :
L'EXEMPLE DES SYSTÈMES INHABITÉS**

DR. OCÉANE ZUBELDIA ET DR. CHANTAL LAVALLÉE

Chercheurs Armement et économie de défense, IRSEM

- **DONNÉES, SYSTÈMES ET CAPTEURS : LE CYBERESPACE DANS L'ENVIRONNEMENT MILITAIRE**

DR. NICOLAS MAZZUCCHI

Chercheur Armement et économie de défense, IRSEM

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans ce document n'engagent que leurs auteurs.

Elles ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la Défense.



QUEL AVENIR POUR L'INDUSTRIE EUROPÉENNE DE L'ARMEMENT TERRESTRE ?

CHRISTOPHE-ALEXANDRE PAILLARD

Directeur du domaine armement et économie de défense, IRSEM

Lancé pour sa première édition en 1967, le salon de l'armement terrestre baptisé Eurosatory se tient tous les deux ans à Villepinte, au nord de Paris. Il rassemble les principaux industriels français et étrangers de ce secteur industriel. L'édition 2016 est consacrée à « la solution terrestre et aéroterrestre ». Eurosatory est la première surface d'exposition de véhicules militaires, de systèmes anti-aériens toutes catégories ou de systèmes d'armes en Europe.

Ce salon est l'occasion de revenir sur l'industrie européenne de l'armement terrestre. Dans une note publiée le 13 juin 2006 à l'occasion d'une précédente édition d'Eurosatory et consacrée à l'industrie européenne des véhicules blindés, la Fondation pour la Recherche stratégique (FRS) estimait que « *les forces terrestres voyaient leur importance réaffirmée par rapport aux forces aériennes, notamment du fait des retours d'expérience essentiellement américains des opérations en Afghanistan et en Irak, et dans le cadre de la transformation. Du point de vue technico-opérationnel, il s'agit pour ces forces de maîtriser la mise en réseau des véhicules terrestres (par le biais de la numérisation de l'espace de bataille et de la communication entre l'ensemble des éléments hommes/machines), d'accroître la protection et la survivabilité des véhicules et des soldats, d'améliorer la mobilité terrestre et la fonction feu et de s'adapter au combat en zone urbaine* ».

Dix ans plus tard, ce constat reste parfaitement valable et se trouve largement conforté par l'ampleur des missions terrestres menées en Afrique subsaharienne par les forces françaises depuis 2013, pour ne prendre que ce seul exemple. Les besoins en armements terrestres restent considérables et l'instabilité qui demeure aux portes de l'Union européenne ne fait que souligner l'importance de maintenir une industrie de l'armement terrestre dynamique et répondant aux besoins opérationnels et capacitaires de nos forces armées. L'article proposé dans cette lettre de l'IRSEM par Nick Butler, professeur au King's College de Londres, sur la vision britannique de la défense européenne, va dans le même sens et appuie l'intérêt d'un retour à une vraie réflexion sur les questions de défense européenne, et pas seulement dans l'armement terrestre.

L'absence de programmes européens structurants dans l'armement terrestre

Malgré l'ampleur des besoins capacitaires, force est de constater qu'en Europe, les cinq principaux axes d'une Europe de l'armement terrestre (programmes, institutions, règles juridiques, budgets, base industrielle et technologique de défense) sont bloqués pour l'essentiel. La dynamique de coopération des années 1970 et 1980 du dernier siècle, en lien avec les besoins des forces terrestres (avion de transport C160 Transall, hélicoptère Tigre, missiles, etc.), s'est éteinte. Aucun projet de coopération structurant, en particulier dans les domaines qui concentrent les principaux enjeux (les drones - sujet auquel fait référence l'article d'Océane Zubeldia et de Chantal Lavallée dans cette lettre de l'IRSEM -, les hélicoptères lourds ou le développement de projets de R&T), n'a effectivement été lancé ces quinze dernières années. Or, ce sont ces programmes qui entraîneront naturellement les regroupements industriels nécessaires entre des entreprises aussi diverses que KMW ou Nexter, comme le précise sur cette question l'article de Jean-Pierre Maulny, directeur adjoint de l'IRIS, consacré aux suites de l'accord signé le 29 juillet 2015 entre Philippe Burtin, PDG de Nexter, et Frank Haun, son homologue chez Krauss-Maffei Wegmann (KMW) et consacré au rapprochement entre ces deux entreprises de l'armement terrestre.

Comme l'a expliqué début 2015 à la commission de la défense de l'Assemblée nationale, le PDG de KMW, « *dans cinq ans, nous aurons avancé dans le processus de développement d'un nouveau char lourd – qu'il s'appelle Léopard 3 ou Leclerc, peu importe : il sera développé en commun, et pourra commencer à équiper nos forces à l'horizon 2025* ».

-2030 pour remplacer les chars Leclerc et Léopard 2 ».

Face à ces mutations industrielles, les structures institutionnelles de coopération créées ces trente dernières années, comme l'Agence européenne de défense (AED) ou l'OCCAR, ne jouent en réalité qu'un rôle limité. Les règles communautaires existantes ne favorisent pas les produits européens au titre d'une forme de « Buy European Act » en offrant un cadre dérogatoire aux dépenses de défense (article 296 du Traité relatif à l'Union européenne), alors que les mesures concrètes initiées par le « paquet Défense » auraient pu infléchir cette situation en faveur des produits et des industries de l'armement terrestre du continent européen (dans le cadre de ce « paquet Défense », les directives 2009/81/EC et 2009/43/EC instituent des règles de marchés publics adaptées aux spécificités de l'armement et destinées à faciliter les transferts intracommunautaires).

Au-delà des structures et des règles existantes, les avancées institutionnelles offertes par le traité de Lisbonne auraient pu offrir une fenêtre d'opportunité pour plus de coopération, mais la situation budgétaire de la plupart des États membres de l'Union européenne n'a pas entraîné de mutualisation des moyens, mais plutôt un repli national général, dans un contexte de crise de la dette, de crise des migrants et de crise identitaire d'échelle continentale.

Quels écueils éviter pour l'industrie européenne de l'armement terrestre ?

En l'absence de consolidation de l'industrie européenne de l'armement terrestre, trois écueils devraient impérativement être évités. C'est d'abord l'existence d'une « Europe des incompétences ». En effet, l'absence d'intérêt collectif européen sur ces questions, de la bonne tenue des délais de livraison des équipements au rapport qualité/coût des équipements pour les forces armées, et le maintien de stratégies nationales d'acquisition de compétences nationales au détriment de programmes en coopération, doit cesser. Le cas du logiciel de régulation du moteur de l'avion de transport A400M, confié à une société allemande insuffisamment qualifiée, fut révélé en 2009. Il a montré la nuisance d'une telle logique. De fait, les programmes européens ne sont pour l'instant pas moins chers que leurs équivalents nationaux, en raison notamment du principe de juste retour. Si un pays investit pour 20% du montant d'un programme, il exige le plus souvent au moins 20% du montant du programme en retombées économiques nationales. Ce principe a donc contribué à hausser le coût du programme A400M, en retenant également des entreprises qui n'étaient pas forcément les mieux qualifiées pour participer à ce programme très structurant d'Airbus.

Les États européens doivent aussi éviter l'écueil du mécano industriel. De fait, il n'existe pas de solution industrielle miracle. Les diverses formes de coopération entre industriels, comme la sous-traitance, la joint-venture, le groupe multinational ou multidomestique, sont toutes jugées fructueuses, si le contexte est économiquement et politiquement favorable. L'architecture industrielle de nos industries de l'armement terrestre doit être adaptée sur mesure aux programmes d'armement et non l'inverse.

Enfin, troisième écueil, la question est clairement posée du rôle assigné aux structures institutionnelles de l'Union européenne pour maintenir des compétences et des industries en Europe. Douze ans après sa création, la faiblesse des budgets des programmes de l'Agence européenne de Défense (AED) illustre surtout l'absence de volonté politique des États membres de l'Union d'avancer dans la direction d'une intégration de l'industrie européenne de l'armement terrestre. En lançant officiellement le programme Scorpion en décembre 2014, le ministère français de la Défense a montré sa détermination à faire travailler ensemble Nexter, Thales et Renault Truck Défense, pour le développement des futurs véhicules blindés de l'armée française destinés à remplacer les matériels existants du combat de contact. Cette initiative clef pour nos forces armées n'a toutefois pas de véritable équivalent ailleurs en Europe.

Cette situation ne remet pas en cause la nécessité d'un vrai marché européen de l'armement à l'échelle européenne, d'une nécessaire réflexion en amont sur nos besoins capacitaires communs et sur la conduite éventuelle de coopérations en matière de programmes de recherche à travers l'Europe.

Les besoins capacitaires et technologiques restent considérables

Comme l'expliquent très largement les articles de Nicolas Mazzucchi (IRSEM) consacré aux données, systèmes et capteurs et celui de Catherine Tessier (ONERA), consacré aux enjeux techniques de la robotisation sur le champ de bataille, les besoins restent effectivement considérables, justifiant l'intérêt que présente ce salon Eurosatory.

Quatre grands programmes d'équipement ont structuré l'industrie française de l'armement terrestre de ces dernières années : le programme FELIN (fantassin à équipements et liaisons intégrés) qualifié le 30 avril 2010, le programme CAESAR (camion équipé d'un système d'artillerie), le programme de VBCI (véhicule blindé de combat d'infanterie) et le programme d'hélicoptères de combat TIGRE.

Pour les prochaines années et pour la seule armée de terre française, les besoins couvrent le drone tactique, dont le contrat a été remporté par Sagem en février 2016, un nouveau véhicule blindé léger, le futur fusil de précision, etc. Or, comme avait tenu à le souligner le chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT) lors de son entretien avec les rapporteurs de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale, consacré à la revue capacitaire des forces armées, « *le milieu terrestre est celui dans lequel finissent par s'affronter physiquement toutes les volontés* ». C'est un « *milieu complexe* » où toute intervention est une combinaison de « *projection de puissance* » et de « *projection de force* ». « *La réactivité et la puissance opérationnelle de l'armée de terre reposent sur la cohérence de ses capacités et la complémentarité de ses équipements* ».

Pour conclure, si les prédictions en faveur d'un programme de char lourd commun franco-allemand telles que décrites par le PDG de KMW se confirmaient, il est évident qu'une telle action aurait une forte valeur symbolique pour l'harmonisation des besoins capacitaires entre l'Allemagne et la France. Cependant, cette question ne doit pas faire oublier d'autres projets qui doivent eux aussi avancer. La volonté exprimée en 2015 de fabriquer à trois pays (Allemagne, France et Italie) un drone MALE de troisième génération « made in Europe », si elle se confirmait, serait également un signal positif en faveur du maintien des capacités industrielles et technologiques européennes.

Cette lettre de l'IRSEM consacrée à ces enjeux européens et à l'armement terrestre permet donc de faire un tour d'horizon ciblé, en appelant l'attention de nos lecteurs sur ce qui est aujourd'hui à la pointe de l'actualité dans ces domaines industriels.

EUROPEAN DEFENCE: A BRITISH POINT OF VIEW

PROFESSOR NICK BUTLER

KING'S COLLEGE

Defence policy, for any country, is driven by the combination of history, the current perception of threats and the financial capability of the national government. For Britain history weighs heavily in the mix – not always to the benefit of national security and defence.

Britain is no longer an imperial power or even a great power on most definitions. Its current interests are in maintaining trade links and protecting its own territory particularly from the risks of terrorism. It has obligations to its allies in NATO which involve deterrence as well as the maintenance of a capability to deploy forces and to intervene when necessary. Britain also has a commitment to assist in humanitarian crises where the deployment of forces can often make a crucial difference.

The requirement is therefore for flexibility, specialist skills and the ability to deploy the most advanced technology. The adjustment to this position from the large scale global military presence which the current generation inherited is proving a slow and painful task. The last two decades have demonstrated the limits both of the UK's power in the world and its financial capability to fulfil all the objectives and commitments it has taken on. In a time of austerity the UK struggles to meet its formal NATO commitment to spend 2 per cent of GDP on defence and has had to find creative ways of making the numbers add up. It is not clear to objective observers whether the payment of military pensions for instance should be counted as genuine defence spending.

The last two decades – including two wars in the Middle East and a botched intervention in Libya – have demonstrated both that initial military victories do not bring lasting security and that the UK (along with many others) lacks the will and financial resources to undertake the essential task of nation building. The net results – in Iraq, in Afghanistan and most of all in Libya – discourage Governments and the British public from acts of intervention which could make a difference. The worst impact of this has been felt in Syria where the failure to intervene contributed to the continuing refugee crisis. Along with its allies the UK struggles to understand how to cope with civil conflicts in countries which defy attempts to impose quick solutions but which if left to fester can produce lasting threats including the threat of radicalisation in communities within our own country.

The change in the nature of the main security risk is matched by the growing awareness that the US, for perfectly rational reasons, has its own agenda which will not always include acting as the world's policeman. The UK has lived (not always happily) in the shadow of that protective role for the last half century. That dependence is now fading but has yet to be replaced.

For some the logic is to build a closer defence alliance with our European neighbours but again history intervenes. Relations – especially with France - are very good and there is much which could be done together. But bilateral cooperation and the creation of a single European defence and security policy are two very different things. Different European countries, again because of their history, have very different approaches to defence and security questions. A few are happy to deploy troops and to take the risk of open conflict. Most are not except in the event of a direct challenge to their national territory. Different countries have different relationships – for instance with Russia or the countries of the Middle East. A fully integrated defence policy can only come when there is a single European government and a single European culture. That, to use a very British form of understatement, is some way off.

For the moment then the UK muddles through. Our commitments outweigh our capabilities and the imbalance sur-

vives only for so long as the commitments are untested. Old alliances are changing and new alliances are not quite within reach. Technology is more important now than brute force particularly when it comes to challenges such as cyber security but it is fiendishly expensive. Special Forces – in which the UK specialises and takes great pride – can be devastatingly effective at the moment of deployment but they cannot build a new nation out of the broken pieces of Libya or Syria or provide the subtle deterrence needed to contain the complex ambitions of someone like President Putin.

All these challenges are recognised even if they have not yet been addressed. Money is perhaps the biggest constraint of all. Aircraft carriers without aircraft are a telling symbol of the gap between rhetoric and reality. Britain, along with France, has some of the best forces in Europe – well trained, honest, and brave. Sadly, however, they are underpaid, often live in squalid conditions and too often lack the equipment they would need to win a real and serious conflict. It is not clear whether the UK military now have the ability to win a war for the Falklands as they did in the early 1980s.

The lesson of all this is that the UK – in common with many of its allies -will only take defence seriously when it faced with a direct challenge to fundamental national interests. In all the recent conflicts – Iraq, Afghanistan and Libya – it has proved too easy to walk away when the going got too tough. The consequences for the countries concerned have been awful but the consequences within the UK itself have been minimal. The lesson taken from these episodes has been that intervention doesn't work and should be avoided. But there may come a time when intervention is imperative and when the threats are not thousands of miles away but far more immediate. We might hope such threats will never emerge but vague hopes are not a very solid base on which to build a defence and security policy. If the last few years tell us anything it should be that the world is a dangerous place and that the UK, in common with its European friends, lives in a tough neighbourhood surrounded by failed states and conflicts which can all too easily spread.



ENJEUX TECHNIQUES DE LA ROBOTISATION SUR LE CHAMP DE BATAILLE

DR. CATHERINE TESSIER
ONERA

Les robots qui sont utilisés sur le terrain de manière opérationnelle, en particulier dans le domaine militaire, sont actuellement contrôlés par des opérateurs, même s'ils disposent d'automatismes embarqués (par exemple pour le pilotage et le guidage).

On parlera d'*autonomie* dès lors que le robot aura la capacité de fonctionner indépendamment d'un autre agent (humain, autre machine) [THR+09], en exhibant des comportements non triviaux, dans des environnements complexes, dynamiques, imprévisibles [CERNA14]. Si l'on envisage de conférer au robot une plus grande autonomie, il convient de définir précisément quelles fonctions sont déléguées aux algorithmes et quelles fonctions restent sous le contrôle de l'opérateur humain, ce *partage de l'autorité* étant dynamique, c'est-à-dire variable selon les phases de mission. Ainsi l'autonomie n'est pas une propriété intrinsèque du robot : sa conception et sa mise en œuvre doivent être considérées dans le cadre d'une collaboration homme-machine [DSB12] ; la machine n'est jamais isolée, et il y a toujours, sous une forme ou une autre, une implication de l'être humain.

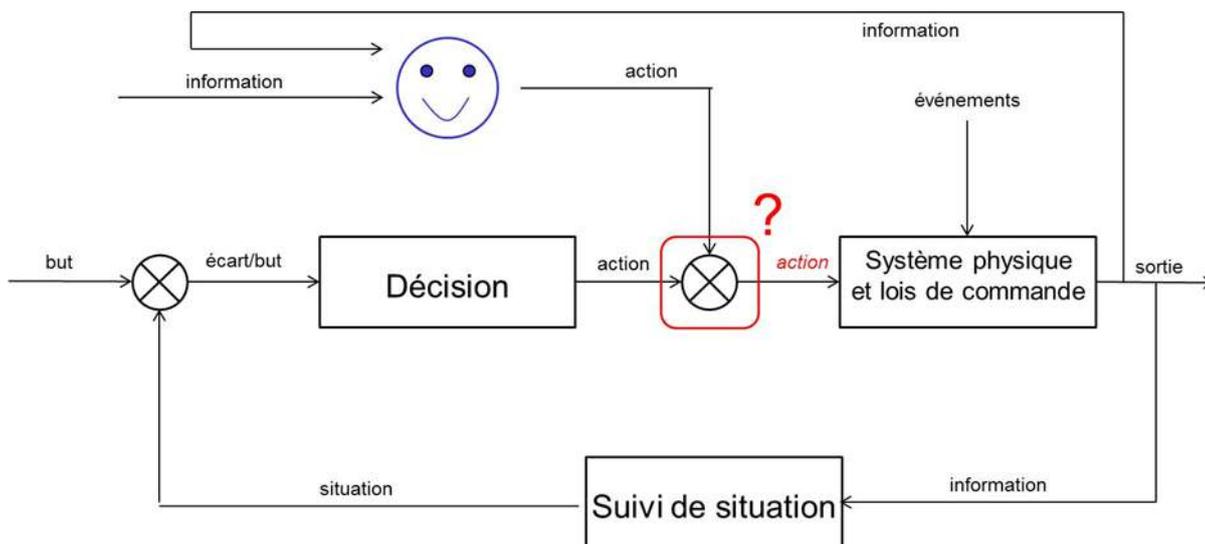


Figure 1 : la question du partage de l'autorité [Tes15]

Le partage de l'autorité entre un opérateur humain et un robot équipé de fonctions décisionnelles pose un certain nombre de questions techniques, relatives aux fonctions décisionnelles du robot, à l'opérateur humain, et à l'interaction entre l'opérateur et le robot [CERNA14, Tes15].

Les fonctions décisionnelles du robot sont assurées par des algorithmes capables d'interpréter et d'évaluer la situation, et de calculer des décisions. Le *suivi de situation* est réalisé à partir de données acquises par les capteurs du robot, des connaissances dont il dispose, et de modèles d'interprétation et d'évaluation. Ces connaissances et modèles permettent d'interpréter les données acquises, de les agréger sous forme de nouvelles connaissances, de déduire des relations entre ces connaissances. Il convient alors de se demander comment les modèles sont définis, quelles sont leurs limites (en particulier permettent-ils de caractériser correctement une situation, par exemple en regard de la propriété de discrimination ?), comment les incertitudes sont prises en compte, et comment valider, voire certifier, de tels modèles. La *décision* est calculée sur la base de la situation élaborée et évaluée et de ses potentielles évolutions dans le futur, ainsi que de modèles des actions décrivant pour chacune d'elles les précondi-

tions, les ressources requises, la durée, les effets. Les questions qui se posent relativement au calcul de la décision concernent la nature des critères permettant d'orienter ce calcul, comment ils sont agrégés s'il y en a plusieurs et s'ils sont antagonistes, comment se définit une action « adaptée » à la situation, en particulier si des critères d'ordre moral sont considérés.

L'opérateur est doté des capacités d'invention, de jugement, que ne possède pas une machine. Face à des situations qu'il juge « difficiles », il pourra différer ou déléguer sa décision, abandonner des buts, demander des informations supplémentaires ou des conseils, imaginer des solutions originales. Cependant l'opérateur ne doit pas être considéré comme le recours absolu « quand la machine ne sait pas faire », parce qu'il a lui aussi ses limites, et un certain nombre de facteurs peuvent altérer ses capacités d'analyse et de décision. En particulier il peut être soumis au phénomène de tunnélisation attentionnelle [RDR+14] ou focalisation excessive de l'attention sur une partie des informations au détriment de toutes les autres, au phénomène de *Moral Buffer* [Cum06] ou distanciation morale par rapport aux actions du robot, au phénomène de biais de confiance (*Automation bias* [Cum06]), c'est-à-dire la tendance à s'en remettre aux décisions du robot et à ignorer d'autres voies possibles.

Dans le cadre d'un partage de l'autorité, l'opérateur et le robot (*via* ses fonctions décisionnelles) ont des capacités de décision quant aux actions du robot. Dans certaines situations, les décisions de ces deux agents peuvent entrer en conflit, il s'agira alors de se demander si c'est la décision de l'opérateur qui doit toujours être retenue au détriment de celle de la machine ou si les défaillances possibles de l'opérateur peuvent être prises en compte par la machine et de quelle façon. Cela amène à se poser la question de la possibilité de reprise en main, par la machine, du contrôle de certaines fonctions du robot, au détriment de l'opérateur : une telle reprise en main doit se faire dans des circonstances bien définies, sur des critères précis, et ne pas occasionner chez l'opérateur le phénomène d'*Automation surprise* [SWB97] ou rupture dans sa compréhension de la situation due au fait que des décisions du robot ont été prises à son insu (par exemple parce que des actions ont été effectuées et n'ont pas été notifiées à l'opérateur, ou bien l'opérateur n'a pas perçu ces notifications).



Figure 2 : système de drone Ressac - ONERA

La répartition de l'autorité doit être clairement établie afin qu'à tout moment on puisse savoir quel agent a l'autorité sur telle fonction, quel agent prend une décision, à quel sujet et sur quelles bases. Cette connaissance est en particulier indispensable dans les situations où des responsabilités seront recherchées (dysfonctionnements, accidents). Enfin, compte tenu des différentes incertitudes portant sur l'interprétation de la situation, sur la décision et sur l'action, et compte tenu des défaillances possibles du robot et de celles de l'opérateur, la question – difficile – de la prévisibilité du système opérateur-robot est posée.

Références

- [CERNA14] Commission de réflexion sur l'Éthique de la Recherche en sciences et technologies du Numérique d'Allistene – Éthique de la recherche en robotique. 2014 (http://cerna-ethics-allistene.org/digitalAssets/38/38704_Avis_robotique_livret.pdf)
- [Cum06] M.L. Cummings, M.L. – Automation and accountability in decision support system interface design, Journal of Technology Studies, vol 32:1, 2006.
- [DSB12] Department of Defense, Defence Science Board – Task Force Report: The role of autonomy in DoD systems, 2012 (www.fas.org/irp/agency/dod/dsb/autonomy.pdf)
- [RDR+14] N. Regis, Fr. Dehais, E. Rachelson, Ch. Thooris, S. Pizziol, M. Causse, C. Tessier – Formal Detection of Attentional Tunneling in Human Operator-Automation Interactions. IEEE Transactions on Human-Machine Systems, Vol 44 n°3, 326-336, June 2014
- [SWB97] N. D. Sarter, D. D. Woods, C. E. Billings – Automation surprises. Handbook of Human Factors and Ergonomics, 2nd ed., Wiley, 1997
- [Tes15] C. Tessier - Autonomie : enjeux techniques et perspectives. In Drones et killer robots : faut-il les interdire ? R. Doaré, D. Danet, G. de Boisboissel (direction). Presses Universitaires de Rennes, 2015
- [THR+09] W. Truszkowski, L. Hallock, Ch. Rouff, J. Karlin, J. Rash, M. G. Hinchey and R. Sterritt. – Autonomous and autonomic systems with applications to NASA intelligent spacecraft operations and exploration systems, Springer, 2009



KRAUSS MAFFEI WEGMANN / NEXTER : UNE INTÉGRATION RAPIDE COMME CLÉ DU SUCCÈS

JEAN-PIERRE MAULNY
DIRECTEUR-ADJOINT, IRIS

La fusion entre Krauss Maffei Wegmann (KMW) et Nexter, annoncée en 2014 et finalisée en 2015, revêt une importance dont les Français et les Allemands, et de manière générale tous les pays européens, doivent avoir conscience. Le mouvement de consolidation de l'industrie de défense européenne, engagée dans les années 1990, était motivé par deux objectifs. D'une part, la baisse des budgets de défense après la Guerre froide ne permettait plus de conserver un tissu industriel européen de défense en l'état car il était affecté de surcapacités. Il fallait que les entreprises se regroupent comme ce fut le cas aux États-Unis à partir de 1993. D'autre part, la construction européenne en matière de défense, initiée avec le traité de Maastricht en 1992 et consolidée en 1999 avec la mise en place des institutions de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), allait donner aux entreprises le signal politique nécessaire à engager cette fusion. Les entreprises de défense n'ont en effet qu'un client, les États, et les entreprises européennes de défense n'ont intérêt à se regrouper que si elles ont le sentiment que ces États veulent définir leur besoin en équipements militaires en commun. Si des programmes en coopération voient le jour et si des structures comme l'Agence européenne de défense ou la commission européenne aident à définir ces besoins communs, la stratégie des entreprises sera alors de se consolider dans un cadre européen. A cause du manque de programmes en coopération, et faute d'une impulsion politique forte des pays de l'Union européenne pour mutualiser leurs capacités militaires, les entreprises européennes de défense privilégient alors des stratégies alternatives soit en privilégiant les exportations, soit en essayant de s'implanter sur le marché américain, tout ceci en se faisant concurrence entre elles.

La fusion KMW/Nexter succède à 10 ans de disette dans la consolidation de l'industrie européenne de défense, signe que les États n'ont pas réuni les conditions nécessaires pour inciter les entreprises à se regrouper. Pourtant, depuis 15 ans, les études, articles ou rapports se sont multipliés pour critiquer le nombre trop important de programmes terrestres ou navals européens, deux secteurs où le paysage industriel européen est trop émietté eu égard au volume du marché de ces équipements. Si KMW et Nexter ont décidé de se regrouper dans l'armement terrestre c'est que cette concurrence européenne destructrice couplée avec l'émergence de nouveaux entrants dans le domaine de l'armement terrestre en provenance des pays émergents faisait courir des risques à long terme à ces deux entreprises. L'initiative du rapprochement revient donc principalement aux deux sociétés même si les gouvernements français et allemands l'ont encouragée à des degrés divers. La fusion Nexter / KMW est-elle donc la fin de l'histoire ?

Certainement pas, on peut même dire que c'est aujourd'hui que l'histoire de ce rapprochement débute. Les défis sont devant nous, ils ne sont pas derrière.

Tout d'abord, le processus d'intégration des deux entreprises n'est pour le moment que partiel. Seul un certain nombre de fonctions ont été mises en commun : les achats, la R&D, la définition de la stratégie, le marketing et les ventes à l'international et la communication. Mais les deux marques subsistent. Comme l'a indiqué l'ancien président de Nexter, Philippe Burtin, quand il a présenté le projet en France à l'Assemblée nationale, « il faut parler de rapprochement et non de fusion ».

Le premier défi auquel va être confrontée la nouvelle entreprise est en effet celui de la réalité du rapprochement. Si les deux sociétés n'ont pas rapidement le sentiment de vivre un destin commun, il est à craindre que l'expérience fasse long feu. Le rapprochement KMW / Nexter ressemble aujourd'hui plus à un PACS ou à des fiançailles qu'à un véritable mariage.

EUROSATORY 2016 : Quel avenir pour l'armement terrestre?

Pour que ce mariage soit consommé, il faut relever un premier défi : celui des exportations. Les gammes de produits des deux entreprises sont largement complémentaires, mais il existe également des zones de concurrence comme c'est le cas avec le Boxer de KMW et le VBCI de Nexter. À ce niveau, il est primordial que ce que l'on appelle l'entreprise de tête décide au cas par cas du produit, provenant de l'une ou de l'autre entreprise, qui sera présenté sur les marchés à l'exportation et que les équipes commerciales de KMW et de Nexter travaillent de concert pour promouvoir ce produit. Etant donné l'importance que prendra cet accord de non-concurrence à l'exportation dans la réussite du rapprochement, les gouvernements franco-allemands devraient s'entendre également pour appuyer de concert ce produit, qu'il soit d'origine française ou d'origine allemande, afin de souligner que c'est bien un matériel de cette nouvelle entreprise franco-allemande qui est proposé à l'exportation et non un produit fabriqué par Nexter ou KMW.

L'autre moteur de la fusion sera la capacité des deux États à développer des programmes en coopération. Aujourd'hui on évoque un futur char de combat franco-allemand, mais la nature de ce que pourrait être ce système n'est pas encore définie et la perspective d'entrer en service d'un tel équipement reste lointaine. Il est donc nécessaire que la France et l'Allemagne donnent dès maintenant des perspectives claires sur leur volonté de développer des programmes en coopération dans le domaine des équipements terrestres si l'on veut que les équipes des deux entreprises travaillent ensemble afin de donner cœur à l'intégration de l'entreprise. Si ce n'est pas le cas, le risque est qu'il y ait la juxtaposition d'une entreprise française et d'une entreprise allemande qui seront certes unies par leurs comptes financiers, mais sans qu'aucune synergie ne se dégage au niveau industriel au sein de l'entreprise. La pérennité d'une telle entreprise serait certainement sujette à caution.

Pour que la fusion soit un succès, il faut que les acteurs industriels et politiques aient une volonté forte de réussir cette intégration.

Pour ce qui est des équipes dirigeantes des deux entreprises, il ne faut pas hésiter à accélérer le mouvement qui doit conduire à leur intégration. La question de la présidence commune doit être posée rapidement et ne pas attendre huit ans comme ce fut le cas pour Airbus après la création d'EADS.

Il faut également que les États soutiennent ce projet. Cela ne veut pas dire donner des aides d'Etat ou octroyer des programmes à l'entité française ou à l'entité allemande de la nouvelle entreprise. Cela signifie qu'outre le soutien commun aux exportations et le lancement de programmes en coopération, la France et l'Allemagne doivent clairement inscrire la fusion KMW / Nexter dans le cadre d'une initiative franco-allemande pour relancer l'Europe de la défense. Il faut un moteur politique à cette fusion dans l'armement terrestre si l'on veut que celle-ci soit un succès, si on veut convaincre les hommes politiques de France et d'Allemagne ainsi que les personnels des deux entreprises que cette fusion est destinée à développer une entreprise compétitive pour le bien de tous et non pour brader son outil industriel à l'autre pays comme on l'entend encore trop souvent réciproquement des deux côtés du Rhin.

LES DÉFIS TECHNOLOGIQUES D'UNE EUROPE EN QUÊTE DE COMPÉTITIVITÉ : L'EXEMPLE DES SYSTÈMES INHABITÉS

DR. OCÉANE ZUBELDIA,

Chercheur Armement et économie de défense, IRSEM

DR. CHANTAL LAVALLÉE

Chercheur postdoctoral, IRSEM

L'évolution du contexte opérationnel, le retour d'expérience sur les conflits récents, et les nouvelles menaces qui se font jour, de la gestion des crises à la lutte contre le terrorisme, sont autant de facteurs invitants à une analyse des défis technologiques d'une Europe en quête de compétitivité et de moyens. À cet égard, le développement de systèmes inhabités, c'est-à-dire les drones et les robots, représente un axe d'innovation majeur. Initialement utilisés à des fins militaires, ces appareils offrent à présent des applications étendues à la sphère civile, voire d'usage dual.

Coopération versus souveraineté : quelle réalité ?

Le Conseil européen de décembre 2013, consacré aux questions de défense et surtout à la manière de relancer la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), insiste sur les synergies possibles entre les moyens des différents acteurs, institutionnels et industriels, ainsi que sur l'importance de renforcer les capacités avec des projets concrets. Les enjeux politiques, financiers et stratégiques liés à la défense, propres à chaque État membre, expliquent les blocages rencontrés jusque-là au sein de l'Union européenne (UE) en la matière. Les principaux arguments évoqués, par les dirigeants européens, demeurent liés à la souveraineté nationale, l'autonomie stratégique, et la préservation d'un tissu industriel de défense. Ils ont, par voie de conséquence, longtemps dispersé leurs programmes de recherche et de développement en privilégiant une politique industrielle nationale, comme dans le cas des drones. Les difficultés de lancer en commun une nouvelle génération de drones de moyenne altitude et longue endurance (MALE) européens en sont le parfait exemple¹. À l'échelle européenne, les systèmes inhabités aéroterrestres et les robots n'ont par contre pas fait l'objet de projets de partenariats communs. Pour répondre aux défis de la compétitivité et de l'innovation, une phase d'ouverture et de coopération semble néanmoins voir le jour dans le cadre de discussions à Bruxelles.

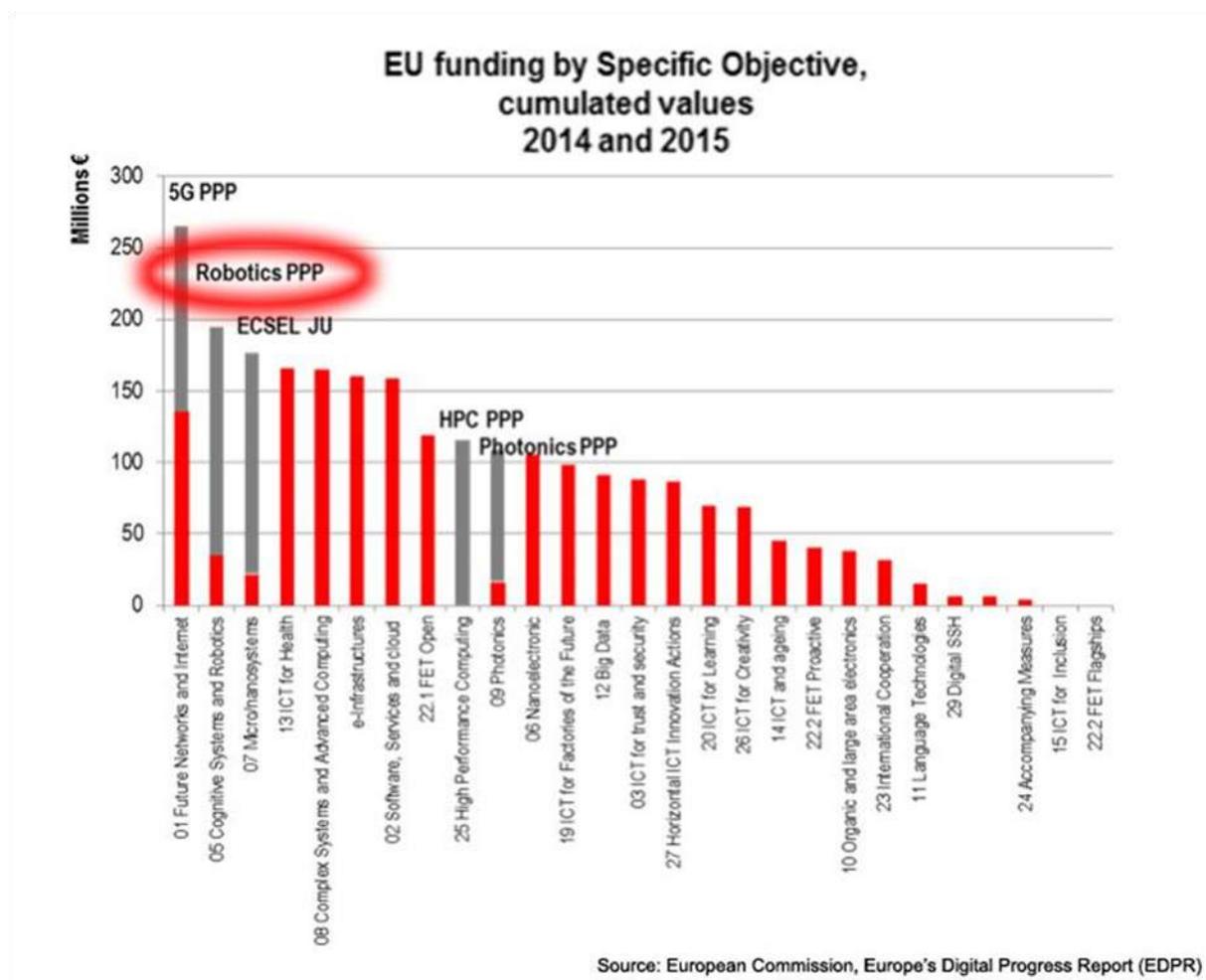
Le communautaire comme levier d'action

Depuis le milieu des années 1990, la Commission européenne a adopté une démarche inédite en proposant des initiatives dans le domaine de la défense même si elle ne dispose pas de compétence en la matière. Elle suggère des propositions pour consolider la PSDC sur la base de ses compétences, notamment en matière de recherche liée à la sécurité dans le cadre du 7^e Programme-cadre pour la recherche et le développement (PCRD, 2007-2013), puis depuis 2014 avec le Programme Horizon 2020. L'action de la Commission peut s'expliquer du fait de la mondialisation et de ses effets sur l'industrie de défense. Par ailleurs, la stratégie de Lisbonne, qui vise notamment la recherche et le développement tout en assurant la croissance économique, confirme la prise de conscience de l'importance de mener un effort de programmation en vue de dynamiser l'innovation et les programmes scientifiques, y compris ceux relatifs aux drones². L'innovation est un impératif pour permettre à l'Europe et à la France d'occuper un rang de premier ordre et d'être bien présent face aux géants émergents³. La force de l'Union européenne réside dans la richesse de ses niches technologiques qui peuvent produire des résultats spectaculaires si elles parviennent à se fédérer. D'ailleurs, les leçons tirées des limites de la stratégie de Lisbonne ont conduit à lier théorie et pratique dans un seul et même programme, Horizon 2020, qui se distingue ainsi des précédentes actions pour ac-

compagner l'ensemble de la chaîne d'innovation.

Les ambitions du programme Horizon 2020 dans le domaine de la robotique

L'indépendance technologique ne peut plus être assurée sur une seule base nationale française et fragmentée à l'échelle des pays européens. Dans le cadre du programme Horizon 2020, l'Union européenne semble porter une volonté marquée de stimuler la recherche en matière de robotique, comme en témoigne le cofinancement de 21 projets, totalisant une somme de 98.7 millions d'euros qui seront répartis sur 2 à 5 ans⁴. À ce titre, comme l'illustre le graphique ci-dessous⁵, ce domaine occupe une place prépondérante par rapport aux autres secteurs visés. Parallèlement, des travaux de recherches sont en cours pour encadrer l'utilisation des robots et ont déjà donné lieu à une proposition de livre vert⁶.



Les salons internationaux de défense et de sécurité, comme celui d'Eurosatory qui se déroule en juin, sont la vitrine des industriels français auprès des instances nationales, européennes et internationales. La concentration de l'ensemble des acteurs représente un réel catalyseur en termes de rayonnement et de nouvelles coopérations. Il est possible d'identifier deux axes d'efforts prioritaires afin que l'industrie européenne atteigne un degré de maturité suffisant : les programmes en robotique nécessitent une activité à travers le long terme et doivent être particulièrement pensés dans une perspective duale.

Une technologie en pleine expansion

L'apparition progressive sur les théâtres d'opérations de la capacité à opérer en réseau pour l'ensemble des équipements ouvre un champ d'application très étendu à la robotique. Le but est d'augmenter l'efficacité opérationnelle en réaffectant les êtres humains à des tâches pour lesquelles leur apport est plus approprié. Ainsi, les robots qui constituent un élément d'innovation doivent, indépendamment de l'aspect opérationnel, pouvoir contribuer à d'autres aspects tels que la réduction des coûts, la miniaturisation des senseurs et la recherche des synergies avec le domaine civil. À ce propos, la surveillance intérieure des entrepôts et des sites industriels (énergie, construction, agriculture, réseau), le contrôle des installations *offshore* ou les prises de vues aériennes vidéos et photos, média, l'assistance médicale, le transport et la livraison de colis, sont autant de domaines dans lesquels ces systèmes vont devenir de plus en plus incontournables.

L'historien des sciences, économiste et philosophe français, Jean-Jacques Salomon, s'interroge, dans son livre intitulé *Le destin technologique*, sur les possibles dans la dynamique de l'innovation. À cet égard, la généralisation de l'usage des drones et des robots révèle de nouveaux besoins et une manière de travailler à repenser. Ce processus de « destruction créatrice », fidèle à Schumpeter, pose les défis présents et futurs que l'Europe devra relever au-delà des questions de souveraineté nationale et des priorités économiques.

Notes

1. Il a fait l'objet de multiples propositions avortées (EuroMale, Talarion, Advanced UAV, Mantis/Telemos, Voltigeur) et est toujours sujet à de nombreux débats.
2. Philippe Ricard, « [La Commission veut encourager un programme européen de drones](#) », *Le Monde*, 24 juillet.
3. Jan Joel Andersson, Sven Biscop, Bastian Giegerich, Christian Mölling, Thierry Tardy, *Envisioning European defence : five futures*, Cahier de Chaillot, No137, 13 avril 2016.
4. Voir : <http://robohub.org/horizon-2020-earmarks-e-98m-for-new-wave-of-european-robotics/>
5. Voir : [Horizon 2020 Research Projects in the ICT domain in the EU 2015](#) (ppt).
6. Voir : [Suggestion for a Green Paper on Legal Issues in Robotics](#).
7. Voir : <http://www.eurosatory.com/eurosatory-2016/le-concept-eurosatory.aspx>.
8. Jean-Jacques Salomon, *Le destin technologique*, Gallimard, Paris, 1993, 331 p.

DONNÉES, SYSTÈMES ET CAPTEURS : LE CYBERESPACE DANS L'ENVIRONNEMENT MILITAIRE

DR. NICOLAS MAZZUCCHI

Chercheur Armement et économie de défense, IRSEM

Longtemps l'ineffable cyberguerre a été au cœur du rapport entre le monde militaire et le cyberespace. Bientôt, nous prédisait-on dans les années 1990¹, les cyberconflits se généraliseraient et la guerre se livrerait à coup d'ordinateurs et de lignes de code. La peur du Cyber-Armageddon, dans lequel nos sociétés et nos armées s'effondreraient suite à des cyberattaques massives, qui tirait les décideurs politiques et militaires, a longtemps guidé les réflexions dans le domaine de l'intégration des outils cyber dans la défense. Aujourd'hui l'image de la cyberguerre s'éloigne peu à peu pour laisser la place à une réflexion plus apaisée sur le rôle du cyberespace dans les opérations militaires².

Du cyberconflit

L'absence de cyberguerre – à savoir d'un conflit mené de bout en bout dans le cyberespace et causant directement des morts à travers celui-ci – ne signifie pas que ce champ soit délaissé par les militaires. Des cyber-actions ont ainsi été conduites par plusieurs États, Israël et la Russie notamment, en appui à des opérations cinétiques³. Il n'y a maintenant plus lieu de se poser la question de la nécessité de disposer d'un potentiel de lutte informatique, mais bien de réfléchir à l'intégration de celui-ci au sein des forces armées. La question des luttes informatiques défensive mais aussi offensive occupe de plus en plus les dirigeants militaires avec la constitution de commandements dédiés (US Cybercommand américain, OG Cyber français, etc.). Si une telle floraison d'organisations consacrées au cyberespace se produit au sein des armées occidentales comme émergentes (institution d'un commandement cyber au Brésil, réforme de l'Armée populaire de libération chinoise intégrant le cyber dans les forces d'appui stratégique), c'est bien que celui-ci représente un lieu d'opportunités comme de menaces.

Le classement des cyber-vulnérabilités par le département de la Défense américain (DoD) nous renseigne sur la perception des menaces par celui-ci⁴. Tout en bas des 6 niveaux de menace, se trouve l'exploitation des vulnérabilités connues, par l'achat de logiciels prêts à l'emploi sur le *dark web*. Pour quelques dizaines de dollars américains (USD), il est ainsi possible de monter une mini-cyberattaque depuis chez soi, sans véritables connaissances en informatique. En revanche, au sommet de l'échelle se trouve l'intégration totale du cyberespace comme espace de combat au sein d'un conflit ouvert de type conventionnel. Accessible uniquement aux États, cette possibilité rappelle fortement les opérations menées par Israël en 2007 contre la Syrie, où le bombardement d'installations nucléaires syriennes avait été précédé d'une cyberattaque contre le réseau de Damas, et par la Russie en 2008 lors de la guerre contre la Géorgie.

Loin des seules opportunités offertes par des conflits interétatiques plus ou moins importants, il appartient d'intégrer aussi dans la réflexion l'ensemble des groupes terroristes ou combattants avec lesquels la France peut être en conflit. Ces derniers, souvent présentés comme rustiques ou faiblement dotés au niveau technologique, peuvent toutefois atteindre les systèmes des forces armées, si ceux-ci sont mal protégés. La progression du niveau moyen de connaissance en informatique et la volonté affichée par des groupes comme Al Qaeda et Daesh d'attirer dans leurs rangs ingénieurs et informaticiens, est une donnée à prendre en compte dans la lutte globale menée contre ces organisations. La vulnérabilité croissante, induite par l'augmentation de la connexion des forces et par la dépendance aux données, est un paramètre fondamental du combat du XXI^e siècle. Les problématiques de numérisation du champ de bataille dans les armées françaises – prenant la suite des théories américaines de *network centric warfare*⁵ – incarnées par des programmes comme Scorpion, induisent nécessités (systèmes de recueil, traitement

et partage) et vulnérabilités tout au long de la chaîne de valeur de l'information.

Cyber-vulnérabilités et technologies duales

Si la cyberguerre n'existe pas, il est demeure toutefois nécessaire de limiter, autant que faire se peut, les vulnérabilités des systèmes militaires. La hausse exponentielle de la production et de l'utilisation des données en opérations comme en état-major – pensons ici aux drones par exemple –, induit une plus grande interconnexion. Cette dernière ouvre nécessairement des vulnérabilités de deux ordres. La première est celle de la facilité d'usage. En s'habituant à disposer d'un grand nombre de données pour la prise de décision, il devient difficile ensuite de gérer leur absence en cas de disruption. La seconde est liée à la multiplication des capteurs et des connexions de différentes natures (filaires ou non). Cette inflation des réseaux et des liaisons augmente mécaniquement les points d'entrée potentiels pour les agresseurs éventuels.

La plus grande vulnérabilité réside toujours dans l'humain. Sans parler ici de la question de la guerre informationnelle⁶ ou des pratiques d'espionnage sur les réseaux sociaux, la naïveté de certains praticiens peut conduire à des failles de sécurité majeures. En 2009, le *Wall Street Journal* révélait le piratage de drones Predator de l'US Air Force par des insurgés irakiens. Ces derniers, à l'aide d'un simple ordinateur portable équipé d'un logiciel russe coûtant 26 USD, avaient réussi à détourner les flux de communication du drone, récupérant en temps réel les images que celui-ci transmettait à sa base. La principale question soulevée ici n'est pas que les insurgés aient réussi à disposer des mêmes informations que les forces américaines, leur permettant de leur échapper, mais bien que les responsables militaires américains aient été au courant de la faille employée dès les années 1990. Jusqu'à cet incident, ils pensaient tout simplement que les adversaires n'auraient pas le niveau pour l'exploiter⁷... A la suite de cette affaire, l'ensemble de la flotte de Predator a dû être rappelé pour une mise à niveau sécuritaire du protocole de communication.

L'ingéniosité des adversaires, conventionnels ou non, ne cesse ainsi de progresser et d'ouvrir des failles dans les systèmes réputés – ou supposés – protégés. En 2011, toujours au sujet de drones américains de modèle RQ-170 Sentinel cette fois, l'un d'entre eux aurait été intercepté par les forces iraniennes, lesquelles l'auraient forcé à se poser en piratant son système de contrôle. Les images du drone capturé par les Iraniens ont ensuite fait le tour du monde⁸. La capture d'un engin représentant l'état de l'art de la technologie en la matière, puis la diffusion de celui-ci sur les chaînes de télé du monde entier, ont démontré la vulnérabilité des systèmes de contrôle à distance.

Au-delà des vulnérabilités intrinsèques aux systèmes proprement militaires, la multiplication des technologies duales pose également de nombreux problèmes. Les systèmes d'exploitation des différents matériels intégrés dans une approche numérisée du champ de bataille reposent le plus souvent sur la transformation de produits civils. Même en rajoutant par-dessus ces derniers des couches logicielles proprement militaires, ils possèdent toujours un certain nombre de vulnérabilités héritées de leur environnement d'origine. Les serveurs de données sont ainsi souvent issus de technologies provenant des grands industriels comme Microsoft et soumis aux mêmes risques que toute entreprise utilisant ces derniers. En 2009 le virus Conficker, utilisant une faille commune aux systèmes d'exploitation Microsoft (MS 08-67) de type Windows (2000, XP, Vista, Seven) et Windows Server (2003 et 2008) se répand dans le monde. Or les ministères de la Défense des pays occidentaux sont de grands consommateurs de ces systèmes, pour des questions tant de facilité d'utilisation que d'interopérabilité. Ainsi certains réseaux informatiques du DoD américain, du MoD britannique, du ministère de la Défense français et de la Bundeswehr, ont été infectés par le virus. Ce dernier, ne causant pas de dommages directs, mais se multipliant rapidement tout en bloquant les processus de mise à jour, a ainsi démontré les pièges de l'interopérabilité et de la dualité des systèmes civils et militaires. De la même manière, il a mis en lumière les problématiques inhérentes aux chaînes de comman-

dement très verticales, y compris pour l'application des correctifs en matière de cybersécurité qui exigent pourtant des temps de réaction courts.

Dans ce contexte, on comprend mieux, même si c'est loin d'être la seule raison, la volonté des autorités russes et chinoises de se doter de systèmes purement nationaux. Car au-delà de la question des technologies duales qui se pose dans le cyber comme dans de nombreux domaines, c'est bien celle de l'universalité des systèmes par rapport aux besoins et aux contraintes spécifiques au monde militaire qui est en jeu.

Cyber-BITD et indépendance technologique

Si l'on reprend la classification des menaces du DoD, la 5^e en termes de dangerosité, juste avant la guerre ouverte, est celle de la collusion entre un Etat et des entreprises pour introduire dans les produits de cette dernière des éléments malins (chevaux de Troie, portes dérobées, etc.). Elle est révélatrice de la perception par les autorités militaires des dangers de la collusion entre autorités nationales et entreprises. En France, le rapport du sénateur J-M. Bockel sur la cyberdéfense insistait en 2012 sur les liens existant entre les entreprises chinoises et Pékin, recommandant de bannir purement et simplement les produits Huawei⁹, pourtant leader sur les routeurs cœur de réseau.

L'interdiction d'achat et d'utilisation de tel ou tel produit, pose donc la question de l'indépendance technologique des armées et de la capacité industrielle à produire en nombre et qualité suffisants les appareils nécessaires. De la même manière que pour les industries de défense plus traditionnelles, fournissant avions, navires et blindés, une réflexion est menée sur la notion même de cyber base industrielle et technologique de défense.

Les grands industriels du monde de la défense ont également décidé de se lancer depuis des années sur le secteur des produits destinés aux télécommunications. Que ce soit dans le domaine purement militaire ou dans une optique plus large, intégrant la cybersécurité à destination des entreprises privées, de nombreuses grandes entreprises de défense disposent de divisions dédiées. Comme souvent, les entreprises américaines sont en pointe dans ce domaine, avec Lockheed-Martin et Boeing comme chefs de file¹⁰. Ainsi, ils développent souvent des solutions transverses comme des systèmes de contrôle industriels. En 2015, Lockheed-Martin vendait pour 7,5 milliards USD de systèmes dédiés au cyberspace, soit 16% de l'ensemble de son activité, Boeing environ autant pour 8% du total de l'activité de l'entreprise. Si le cyber est une activité secondaire, elle gagne de plus en plus de place au sein de l'ensemble du portefeuille de l'entreprise et concentre maintenant des efforts de R&D très importants¹¹.

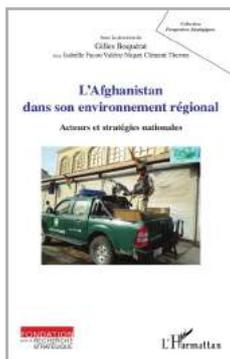
Côté français, si on peut remarquer l'excellence de Dassault, Thalès et Safran, sans oublier toutes les entreprises de taille plus modeste qui concourent au développement de solutions de cyberdéfense, il convient de noter que le secteur demeure éclaté. Point ici de puissant groupement d'entreprises comme le GICAT, le GICAN ou le GIFAS. Les acteurs sont plus isolés et les PME plus vulnérables aux tentatives de rachat de la part des géants étrangers du secteur. Des travaux sont néanmoins en cours sous tutelle de l'Etat avec en 2012 le lancement du projet DAVFI d'anti-virus national, destiné en partie aux administrations dont la Défense, ou la création du pôle d'excellence cyber de Rennes en 2015. Toutefois, comparativement à nos alliés, l'effort reste récent et modeste économiquement.

La question d'un système d'exploitation souverain, si elle est loin de la réalité pour le grand public et les entreprises, s'avère cruciale dans le monde militaire¹². Permettant de contourner, du moins partiellement, les grands fournisseurs étatsuniens¹³, un système d'exploitation souverain renforcerait l'indépendance matérielle des armées, tout en garantissant des débouchés aux entreprises nationales. La question qui se poserait alors serait celle de l'interopérabilité avec nos alliés, notamment dans le contexte d'un renforcement du rôle de l'OTAN dans le domaine du cyber, lequel entraînera certainement une politique de normalisation de la part de l'Alliance.

L'info-dépendance semble devenir l'un des nouveaux paradigmes des armées. La volonté d'intégrer toujours plus de numérique au sein des forces, oblige à penser très amont les problématiques associées de dépendance technologique et de vulnérabilités. Par le passé, Etats, groupes armés et hacktivistes ont prouvé qu'ils pouvaient agir sur les réseaux et les matériels de défense. La question de l'intégration du cyberspace au sein des armées doit donc se penser de manière transverse en offensif et en défensif bien sûr, mais aussi comme l'aboutissement d'un écosystème intégrant fournisseurs industriels, décideurs politiques et commandements militaires. La numérisation des armées occidentales, en cours depuis les premiers pas de la RMA américaine, fragilise, paradoxalement, les forces déployées en opérations. Par conséquent, la solution ne peut que passer, là aussi, par un paradoxe : intégrer des éléments technologiques les plus souverains possibles, tout en maintenant une interopérabilité avec les systèmes de nos alliés.

Notes

1. Arquila J., Ronfeldt D. (1993), *Cyberwar is coming*, Santa Monica, RAND.
2. Libicki M., 2012, « Cyberspace is not a warfighting domain », *I/S: A Journal of Law and Policy for The Information Society* vol. 8:2, pp. 321-336 ; RID, T. (2012), « Cyber War Will Not Take Place », *Journal of Strategic Studies*, vol. 35, n°1, pp. 5-32.
3. Ceci sans mentionner des opérations souveraines à but géopolitique comme Stuxnet.
4. DOD Defense Science Board, 2013, *Resilient Military Systems and the Advanced Cyber Threat*, Washington, Office of the Under Secretary of Defense for Acquisition, Technology and Logistics.
5. Alberts D. et alii (2000), *Network Centric Warfare: Developing and Leveraging Information Superiority*, Washington, DoD C4ISR Cooperative Research Program.
6. Mazzucchi N. (2014), « L'économie, cible privilégiée de la guerre informationnelle », *Revue Défense Nationale* n° 770.
7. Gorman S., Dreazen Y. J., Cole A., 17 décembre 2009, "[Insurgents Hack U.S. Drones](#)", *Washington Post*.
8. Le Figaro, 9 décembre 2012, « [L'Iran diffuse les images du drone américain](#) »
9. Bockel J-M., (2012), *Rapport d'information sur la cyberdéfense*, Paris, Sénat, p. 119.
10. Sans minorer le rôle d'autres acteurs comme L3-Com.
11. Même BAE Systems, un des premiers acteurs européens dans le domaine est tributaire des Etats-Unis puisque le gouvernement américain représente 61% des ventes de ses produits cyber.
12. Un amendement (CL129) au projet de loi « République numérique » a été déposé en ce sens et adopté le 6 janvier 2016.
13. Même avec un système d'exploitation souverain, la problématique du big data (stockage, traitement et diffusion des données massives) demeurerait.



Gilles Boquérat (dir.)

L'Afghanistan dans son environnement régional

Paris, L'Harmattan, 2016, 188p.

Un groupe de chercheurs de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) présente un panorama de l'environnement régional actuel de l'Afghanistan alors que la perspective d'un retrait des troupes américaines est régulièrement repoussée.

Sous la direction de Gilles Boquérat, docteur en histoire et chercheur associé à la FRS, cet ouvrage interroge les stratégies nationales des acteurs régionaux vis-à-vis de l'Afghanistan ainsi que les enjeux locaux, régionaux et globaux qui y sont attachés. Le cadre temporel s'étale principalement de 1979 à aujourd'hui, avec une focalisation sur les quinze dernières années.

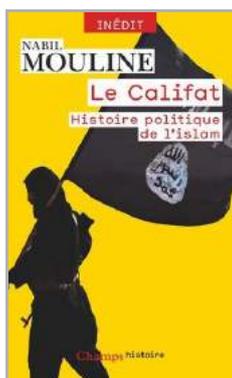
L'étude est composée de six contributions qui retracent les positions, les intérêts et les politiques des États voisins et des puissances régionales vis-à-vis de l'Afghanistan. Ainsi, le Pakistan, les Républiques d'Asie centrale, l'Iran et la Chine sont étudiés, tout comme l'Inde et la Russie. Outre la dimension strictement afghane, les auteurs abordent avec beaucoup d'intérêt la place que ce pays occupe au sein des rivalités régionales, la teneur des luttes d'influence qui s'y développent et le poids

que le pays représente en tant qu'outil de négociation sur d'autres dossiers. En effet, si pour certains États, la situation en Afghanistan représente un véritable défi pour leurs intérêts nationaux, pour d'autres il s'agit surtout d'une carte à jouer pour obtenir des concessions sur d'autres sujets.

Cet ouvrage remplit son contrat en offrant une vision pertinente de la place de l'Afghanistan au niveau régional. De plus, l'attention que les auteurs ont portée à souligner la perception des acteurs régionaux sur la présence occidentale, et notamment américaine, est particulièrement intéressante. La plupart de ces États exprime, d'un côté, une satisfaction liée à la stabilisation régionale que ces troupes assurent pour un coût relativement faible pour eux, et de l'autre, une inquiétude quant au stationnement des troupes américaines dans leur environnement proche, ce qui est perçu comme une menace à leur sécurité nationale. Les auteurs relèvent ainsi de manière judicieuse cette ambivalence de leur positionnement sur l'éventuel départ des États-Unis.

Mohez ELLALA
Assistant de recherche





Nabil MOULINE

Le califat, histoire politique de l'Islam

Paris, L'Harmattan, 2016, 286p.

Déconstruire un objet fantasmé, sortir des sentiers battus et remettre en cause des certitudes : telles sont les promesses de Nabil Mouline pour son étude politico-historique du califat. Historien et politologue, il est chercheur au CNRS. Ses principaux thèmes de recherche portent sur l'islam, le pouvoir et les institutions politico-religieuses.

L'auteur se propose de retracer l'histoire pluriséculaire de « la mère des institutions politico-religieuses de l'islam », appréhendée ici comme une construction sociale, en suivant une logique à la fois de sociologie historique et d'histoire sociologique. Cette double approche permet au lecteur de découvrir – ou de redécouvrir – le califat sous toutes ses coutures, depuis sa création à la mort de Mahomet jusqu'à nos jours avec sa revivification par l'organisation État islamique.

De la proclamation du calife à sa destitution, en passant par la définition des prérogatives qui y sont attachées, les processus de légitimation et les instrumentalisations politiques et diplomatiques, tous ces éléments sont analysés en étant replacés dans leurs contextes spatio-temporels. Afin d'affiner notre appréhension des fondements du califat et des modalités de son élaboration,

l'auteur détermine avec précision les principaux acteurs politiques, militaires, religieux et scientifiques qui ont façonné – par leurs théories ou leurs pratiques – cette institution. De même, il retrace les évolutions conceptuelles que le califat a connues et leurs raisons sous-jacentes.

L'intérêt majeur de cet ouvrage est la remise en cause de nombreuses constructions théologiques sur le califat, édifiées au fil du temps comme de véritables dogmes. Il est d'ailleurs préférable de disposer d'une certaine connaissance en théologie musulmane pour apprécier au mieux l'apport de l'auteur.

Cette lecture critique de l'histoire politique de l'islam offre un éclairage intéressant sur le califat et la mystification qui l'entoure. Elle contribue aussi à une meilleure compréhension des ressources intellectuelles, symboliques et légendaires mobilisées par Daech pour asseoir sa légitimité en se proclamant unique entité capable de susciter un nouvel Âge d'or de l'islam.

Mohez ELLALA
Assistant de recherche

Retrouvez...

Les Lettres de l'IRSEM, les publications, colloques et toute l'actualité de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire sur...

www.defense.gouv.fr/irsem



facebook

twitter

Linked in

Publications de nos chercheurs

Delphine ALLES, responsable du programme « religion et conflits »

- "L'identité de petit État sans la condition de faible puissance ? Le répertoire d'action de Singapour dans les négociations multilatérales", *Critique Internationale*, no. 71, avril-juin.
- « L'entretien », avec Auriane Guilbaud et Delphine Lagrange, in *Méthodes de recherche en relations internationales*, dir. Guillaume Devin, Paris, Presses de Sciences Po.

Flavien BOURRAT, responsable du programme « armées et appareils de sécurité dans le monde arabe »

- Il est intervenu à la table ronde organisée par l'Institut de Recherche d'Etudes sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (IREMMO) sur le thème « Etats et armées dans le monde arabe », le 13 avril.
- Il est intervenu devant la 68^e session nationale de l'IHEDN à propos des défis sécuritaires au Maroc, le 8 avril.

Maya KANDEL, responsable du programme « mutations de la puissance américaine »

- Elle a réalisé une communication lors du Congrès annuel de l'Association française d'études américaines (AFEA), atelier de politique étrangère : "[Obama et la redéfinition de l'exceptionnalisme en politique étrangère](#)" le 28 mai à Toulouse.

Sonia LE GOURIELLEC, chargée d'études

- Elle a organisé un petit déjeuner autour de Thierry Vircoulon sur le thème : « Réflexions sur les échecs récents de deux organisations régionales dans la gestion de crises : la CEEAC face à la crise centrafricaine et l'EAC face à la crise burundaise », le 9 mai.
- Elle a participé au *SCOPE: Science of politics*, conférence internationale et interdisciplinaire qui s'est tenue en Roumanie les 27 et 28 mai.

Chantal LAVALLEE, post-doctorante

- Elle a co-dirigé avec Florent Pouponneau le numéro thématique « L'approche globale à la croisée des champs de la sécurité européenne » qui paraîtra dans le prochain numéro (51) de la revue *Politique européenne*. Elle y publie également l'article « La communautarisation de la recherche sur la sécurité : l'appropriation d'un nouveau domaine d'action au nom de l'approche globale ».
- Elle a été modératrice de la table ronde « Grand Témoin : Général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air et commandant allié Transformation au sein de l'OTAN », au colloque "Quels drones pour quels usages à l'horizon 2020?", organisé par l'IRSEM et le CESAT à l'École militaire, le 18 mai.
- Elle a présenté le texte co-écrit avec Océane Zubeldia « Ensuring Safety in Drones Operations: Towards a European Cooperation? » à la conférence annuelle de British International Studies Association (BISA), à Edimbourg, en Écosse, le 17 juin.

Publications de nos chercheurs

CF Marianne PERON-DOISE, chargée d'Etudes Asie, responsable du programme sécurité maritime internationale

- Elle a été l'invitée de Bernard Poirette sur RTL le 6 mai pour parler de la tenue du 7^e Congrès du Parti des Travailleurs en Corée du Nord.
- Elle a participé au Workshop organisé par le Dr Christian Bueger du Département des Relations Internationales de l'Université de Cardiff le 20 mai sur le thème « Knowing the Sea- the prospect of Maritime Domain Awareness » et y a fait une présentation intitulée « Building Maritime Domain Awareness capacity in regional environment : experience from the Djibouti Code of Conduct ».
- Elle est intervenue dans l'émission « Décryptages » de Radio France Internationale le 26 mai aux côtés de Pierre Grosser sur le thème « Barack Obama à Hiroshima : une visite pour l'histoire et contre l'arme nucléaire ».

Pierre RAZOUX, chercheur et directeur du domaine « pensées stratégiques comparées »

- Il est intervenu sur le thème: « Shifting alliances in the broader Middle East: what impact on maritime security in the Middle East and North Africa », au profit de l'Académie Royale de Marine de Belgique, à Bruxelles, le 20 avril.
- Il est intervenu sur le thème: « Nouvelle donne géopolitique en Méditerranée », dans le cadre du colloque international sur l'avenir du partenariat euro-méditerranéen organisé par l'association FORUM Réalités, à Tunis, le 28 avril.
- Il est intervenu sur le thème: « Les enjeux de sécurité et les évolutions géopolitiques récentes en Méditerranée », au profit des auditeurs du CHEM, à Paris, le 24 mai.
- Il est intervenu sur le thème: « Le paysage géopolitique en Afrique du Nord », au profit des stagiaires du cours principal du Collège de Défense de l'OTAN, à Rome, le 6 juin.
- Il a été auditionné sur les évolutions géopolitiques en Méditerranée et au Moyen-Orient, par la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les moyens mis en œuvre par l'Etat pour lutter contre le terrorisme, le 11 mai.
- Il a été l'invité de l'émission « Questions d'actualité » sur RFI, à propos de l'envoi de conseillers militaires américains en Syrie.
- Il a été l'invité de l'émission *Les enjeux internationaux* sur France Culture, à propos de l'évolution de la situation politique et géopolitique en Irak, le 11 mai.
- Il a été l'invité de la Matinale de la RTS, à propos de l'évolution de la crise irakienne, le 12 mai.
- Il a été interviewé par le magazine tunisien *Réalités* (n° 1587 du 27 mai 2016, pp. 22-25) sur l'avenir de la Tunisie comme laboratoire démocratique du Monde arabe.
- Il a été l'invité du journal de 13h de RFI, sur la bataille de Falouja entre le gouvernement irakien et Daech, le 30 mai.

Elyamine SETTOUL, post-doctorant

- Il a publié un article sur *The Conversation*, « [La fraternité comme arme de combat](#) », le 11 avril.
- Il a participé à l'émission *Religions du monde*, sur RFI, sur le thème: « [La religion chez les militaires, source de conflit ou d'apaisement des tensions ?](#) », le 22 mai.

Océane ZUBELDIA, chargée d'études

- Elle a organisé et participé au séminaire Master spécialisé *UAV Systems* au profit des ingénieurs de l'ISAE, en partenariat avec l'ENAC et l'École de l'Air, à Salon-de-Provence le 26 avril.
- Elle a participé au colloque « Quels drones pour quels usages à l'horizon 2020 ? », à l'Amphithéâtre de Bourcet à l'École militaire le 18 mai.

Vie de l'IRSEM

Toute l'équipe de l'IRSEM souhaite la bienvenue à son nouveau directeur **Jean-Baptiste JEANGENE VILMER**, nommé par arrêté du ministre de la Défense en date du 31 mai 2016, et entré en fonction le 15 juin. Docteur en philosophie et en science politique, également juriste, il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur les relations internationales, le droit des conflits armés et la robotisation militaire. Depuis 2013, il était Chargé de mission « Affaires transversales et sécurité » au Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie (CAPS) du ministère des Affaires étrangères. Son expérience, à la fois dans la recherche, dans l'enseignement et au sein de l'administration française, constitue un atout important pour remplir les missions qui lui seront attribuées.



Evènements



L'IRSEM, en partenariat avec le CESM, a organisé un colloque intitulé : « **Renforcer la sécurité maritime en Afrique** » à l'École militaire le lundi 27 juin 2016. Ce colloque, associant praticiens, experts reconnus, institutionnels et universitaires de renom, s'est proposé d'étudier comment mieux accompagner les initiatives africaines en la matière.

Evénements



Visite de l'U.S. Army War College
26 mai 2016
Ecole militaire - Paris

Pour la 5ème année consécutive, l'IRSEM a accueilli le 26 mai une **délégation de l'US Army War College** pour une journée d'étude à caractère académique. Celle-ci visait à approfondir la réflexion stratégique sur des thèmes d'intérêt communs à nos deux pays.



Le renseignement au début de la guerre froide
Lundi 6 juin 2016
Ecole militaire - Paris

L'académie du renseignement, en partenariat avec l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM), a organisé le 6 juin 2016 un **colloque intitulé « Le renseignement au début de la Guerre froide »**.

Ce colloque, associant experts et témoins reconnus du monde du renseignement, universitaires et chercheurs français et étrangers de renom, a permis de faire un éclairage sur une période fondatrice du renseignement moderne.

Christophe-Alexandre PAILLARD et Nicolas MAZZUCCHI ont participé à un séminaire sur le thème « Défense et changement climatique ». Il s'est tenu à Tahiti et a réuni 140 personnes de 21 pays différents, ainsi qu'à un programme intitulé « Tempête express 29 », évoquant les conséquences directes des changements climatiques sur la population.

Christophe-Alexandre Paillard a présenté « le changement climatique et les doctrines de défense au sein d'organisations internationales comme l'OTAN et l'AED », et « les conséquences des changements climatiques sur les capacités militaires et les industries de défense ».

Nicolas Mazzucchi a traité des « conséquences des changements climatiques quant aux besoins en métaux stratégiques dans les énergies renouvelables et les industries de défense ».

Jeudi 9 juin 2016
www.tahiti-infos.com

ACTUALITÉS

"La Polynésie française est un enjeu de sécurité majeur"

CLIMAT - Le séminaire défense et changement climatique a pris fin hier. Organisé dans les locaux du Tahiti Pearl Beach Resort, il a réuni près de 140 personnes représentant 21 pays. Nicolas Mazzucchi, chercheur armement et défense et Christophe-Alexandre Paillard, directeur du domaine armement et économie de défense à l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire (Irssem), détaillent les conséquences du réchauffement climatique en Polynésie française.

Sous le soleil de Tahiti, les deux sections de la mission de défense sont venues exposer leurs recherches quant à l'avenir de la planète et d'ores et déjà, pour conjuguer conséquences

les grandes, sont directement concernées. Et ce qu'il se passe ici, concerne aussi tout le monde. Quels sont les risques du réchauffement climatique

risque de disparaître. C'est un effet pervers de la mondialisation. Le coût de la vie, déjà élevé à l'heure actuelle, augmenterait d'autant plus puisque la Polynésie française devrait importer encore

de surveillance pour assurer la sécurité des ressources dont elle dispose. En décembre dernier à Paris, Édouard Fritch, président de



Christophe-Alexandre Paillard (à gauche) et Nicolas Mazzucchi (à droite) travaillant tous deux au ministère de la défense dans le domaine appelé armement et économie de défense.

ACTUALITÉS Mercredi 8 Juin 2016 www.tahiti-infos.com

Changement climatique : quels impacts sur notre sécurité ?

ENVIRONNEMENT - Depuis hier et jusqu'au 16 juin, le Tahiti Pearl Beach Resort accueille un séminaire sur l'impact des changements climatiques sur notre sécurité, ainsi qu'un programme intitulé "Tempête express 29". Près de 24 pays, ainsi que des organisations non-gouvernementales, se réunissent pour faire le point sur la situation climatique et évoquer ses conséquences directes sur les populations.

Un cadre bucolique : la plage, la mer bleue et des cocotiers dont le vent vient faire vibrer les feuilles. Le Tahiti Pearl Beach Resort est un établissement. Une centaine de personnes, représentant près de 24 pays, ont investi les lieux depuis hier pour différentes conférences.

Cette fois-ci il ne s'agit pas seulement de tourisme ou d'économie, mais d'avenir de la planète. Le séminaire sur la défense et le changement climatique suivi du programme intitulé "Tempête express 29" ont pour but de réunir le plus grand nombre de participants, venus des quatre coins de la planète, pour les événements



Christophe-Alexandre Paillard, directeur du domaine armement et économie de défense à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irssem).



Pendant près de deux semaines, des experts vont se réunir pour mettre en garde quant aux effets du changement climatique sur les populations. Des débats constructifs ont vivement été suivis.

Evènements



L'IRSEM a reçu une délégation du **Swedish Defence University**, le 7 juin 2016. The Swedish Defence University forme des militaires et des personnels civils, destinés à des postes de décision, aux plans national et international, dans le domaine de la gestion de crises et sur les questions de sécurité. Cette rencontre a consisté en un exposé des missions de l'IRSEM et de ses axes de recherche.



Journées d'étude des 1er et 2 juin 2016, "**Les blessures psychiques de guerre dans l'histoire, de l'Antiquité à nos jours**", organisées par l'université de Paris-Sorbonne (Centre de recherche MARS), l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire et l'Institut historique allemand.

Réunissant, à la Sorbonne, historiens, médecins, psychologues et militaires, ces journées d'étude ont rappelé que les blessures psychiques de guerre n'ont pas commencé avec la Première Guerre mondiale, pas plus que leur prise en compte. Elles ont été l'occasion d'exposer le fruit des travaux interdisciplinaires, menés au sein des quinze ateliers de recherche organisés à l'IRSEM, sur les mots, les sources, les approches et surtout ces troubles qui réduisent l'efficacité opérationnelle quand ils ne marquent pas à vie.





Où que vous soyez,
accédez à tous les numéros...

www.defense.gouv.fr/irsem

Publications > Lettre de l'IRSEM



Directeur
Jean-Baptiste Jeangène Vilmer

Directeur scientifique
Thierry Balzacq

Secrétaire générale
CA Marie-Noëlle Quiot

Ministère de la Défense
IRSEM
École militaire
1, place Joffre - Case 38
75700 Paris SP 07

Coordination
Caroline Verstappen

Edition
Olivia Ronsain

Webmestre
Nicolas Segall

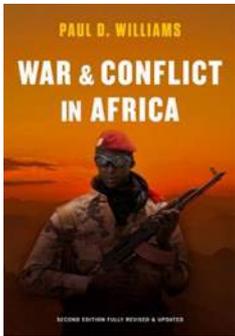


Dans ce numéro...

www.defense.gouv.fr/irsem 2016 - Numéro 4

DERNIÈRES PUBLICATIONS.....P. 2

LIVRE DU MOIS



Paul D. Williams
War & Conflict in Africa
Cambridge, Polity, 2016, 361p.

DOSSIER STRATÉGIQUE.....P. 3

Les nouveaux défis stratégiques pour le XXI^e siècle

La littérature sur la guerre, bien que toujours

tuels utilisés par les étudiants qui travaillent sur les guerres contemporaines car elles questionnent l'approche trinitaire de la guerre popularisée par Carl von Clausewitz.

florissante, pâtit d'un manque d'attention pour le continent africain où, paradoxalement, ce phénomène est bien ancré. En effet, depuis la Guerre froide, le continent africain a été associé aux conflits et à l'insécurité plus que n'importe quelle autre partie du globe. Pourtant les conflits sur le continent ne sont pas aussi singuliers que les commentaires médiatiques voudraient le croire.

Paul D. Williams conteste les approches populaires qui réduisent la complexité des situations conflictuelles sur le continent à des explications monocausales et trop souvent essentialistes : « *too many outsiders have looked at African war zones and seen little other than an inexplicable and exotic blend of modern technology and pre-modern (often irrational) barbarism* » (p.5). Parmi ces facteurs les plus communs invoqués, que l'auteur qualifie de « *big ideas* », on retrouve : le colonialisme, les élites post-coloniales, l'ethnicité et les ressources naturelles.

OUVRAGES REÇUS.....P. 43

Paul D. Williams, professeur à l'université George Washington, comble ce vide en rééditant un ouvrage essentiel : *War & Conflict in Africa*. L'auteur refuse les explications monocausales qui feraient des guerres en Afrique subsaharienne des cas singuliers et dépolitisés. Les difficultés de gouvernance, de ressources, de souveraineté, les enjeux liés à l'ethnicité ou à la religion ne sont pas cantonnés à l'Afrique subsaharienne. Alors pourquoi cet ouvrage ?

Après avoir brillamment discuté et déconstruit ces « causes », Paul D. Williams propose d'étudier les recettes qui font une guerre et ses divers ingrédients. L'auteur établit dans une première partie un état des lieux des conflits sur le continent, en commençant par le débat sur le nombre de guerres. Puis, la deuxième partie interroge les relations entre les conflits et cinq facteurs : gouvernance, ressources, souveraineté, ethnicité et religion. Enfin, la dernière partie est un panorama et une

ACTUALITÉS DE L'IRSEM..... P. 45

- Publications de nos chercheurs
- Vie de l'IRSEM
- Evènements

Tout d'abord, parce que, depuis le début du XXI^e siècle, le nombre de tués dans des conflits est plus important en Afrique que dans le reste du monde. Entre 1999 et 2008, treize conflits majeurs ont touchés le continent. Ensuite, ces conflits défient les cadres concep-

évaluation, souvent pessimistes, des réponses internationales.

diants qui veulent comprendre les causes et les sources de conflits sur le continent africain.

Le travail comparatiste de Paul D. Williams est ambitieux. Il explore de façon didactique et pédagogique de nombreux conflits : de la Sierra Leone à la Somalie en passant par le Soudan du Sud et le Congo. *War & Conflict in Africa* s'adresse autant aux spécialistes qu'aux étu-

Sonia LE GOURIELLEC
Chercheuse Afrique de l'Est

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Note de recherche stratégique n° 27, 13 juillet 2016

BREXIT : quelles conséquences stratégiques?

Pierre RAZOUX



Le 23 juin 2016, 52 % des Britanniques (72 % de participation) ont choisi de sortir de l'Union européenne. Alors que les analyses se multiplient sur les défis inhérents à ce que certains présentent déjà comme « le 11 septembre de la construction européenne », l'IRSEM contribue à son tour au débat avec cette note prospective. Si le Brexit ne devrait pas affecter la coopération franco-britannique de défense, il laisse présager à moyen et long termes une réduction de l'effort britannique de défense, ainsi qu'un risque d'abandon partiel ou total de la dissuasion nucléaire par Londres.

Note de recherche stratégique n° 27, 13 July 2016

BREXIT : Strategic consequences

Pierre RAZOUX



On 23 June 2016, 52% of the British population (with 72% participation) decided to leave the European Union. As the number of analyses mount in terms of the challenges inherent to what some are already referring to as “the 9/11 of European integration”, IRSEM contributes to the debate with this prospective brief. While Brexit should not in theory affect Franco-British defence cooperation, it does suggest a reduced British defence effort in the medium and long term, as well as the risk of partial or total withdrawal of British nuclear deterrence.



LES NOUVEAUX DÉFIS STRATÉGIQUES POUR LE XXI^E SIÈCLE

- **DU DÉFI STRATÉGIQUE**

DR. NICOLAS MAZZUCCHI

Chercheur Armement et économie de défense, IRSEM

- **L'ESPAGNE ET SA DÉFENSE, UN ENJEU D'AMPLEUR EUROPÉENNE**

ACHC CHRISTOPHE-ALEXANDRE PAILLARD

Directeur du domaine Armement et économie de défense, IRSEM

- **LA SÉCURITÉ CLIMATIQUE EN ZONE PACIFIQUE : RETOUR SUR L'EXERCICE TEMPEST EXPRESS 29**

ACHC CHRISTOPHE-ALEXANDRE PAILLARD

DR. NICOLAS MAZZUCCHI

- **LA CYBERSÉCURITÉ FRANÇAISE ET LES OPÉRATEURS D'IMPORTANCE VITALE**

DR. NICOLAS MAZZUCCHI

- **LA STRATÉGIE BRÉSILIENNE DE *SOFT POWER* AU RISQUE DES JEUX OLYMPIQUES**

ACHC CHRISTOPHE-ALEXANDRE PAILLARD

- **BIOCARBURANTS ET INDUSTRIES DE DÉFENSE : UNE PISTE D'AVENIR ?**

DR. OCÉANE ZUBELDIA

Chercheuse Armement et économie de défense, IRSEM

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans ce document n'engagent que leurs auteurs.

Elles ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la Défense.



DU DÉFI STRATÉGIQUE

DR. NICOLAS MAZZUCCHI,
Chercheur Armement et économie de défense, IRSEM

Le concept pourrait apparaître galvaudé. La stratégie semble partout. Le mot, employé pour désigner toute orientation dépassant l'horizon immédiat, s'applique maintenant à tous les secteurs de la vie plus ou moins quotidienne. Stratégie d'entreprise, stratégie de marque, stratégie de communication, etc., l'on finit par se perdre et oublier le sens même de ce qu'est véritablement la stratégie. Or le mot a encore une signification dans le monde de la Défense et de la Sécurité.

La stratégie est avant tout une affaire de niveau de réflexion et de décision. C'est le lieu de la rencontre des politiques et des militaires, celui où se font les choix décisifs qui engagent ensuite les actions aux niveaux inférieurs ; opératif et tactique s'agissant des armées. De nombreux penseurs, civils comme militaires (Gat, 2001), ont cherché tout au long de l'histoire à définir précisément les contours de la stratégie et à en affiner les tenants et aboutissants. La plus intéressante évolution de celle-ci a lieu au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Alors que les penseurs militaires des Lumières avaient cherché un siècle durant les lois intemporelles de la guerre, tentant de mathématiser – on dirait aujourd'hui modéliser – la stratégie, les guerres de la Révolution et de l'Empire ont renversé cette appréhension. L'épopée des armées françaises et impériales remet à plat une vision techniciste dont l'armée prussienne était jusque-là le parangon. De ce chaos de vingt années de guerre émerge la figure du théoricien prussien Carl von Clausewitz. Dans son ouvrage fondateur *De la guerre* (Clausewitz, 2006 (original 1832)), il bat en brèche l'orientation par trop scientifique de ses prédécesseurs pour mettre au centre de la question militaire et de la stratégie, un élément particulier : le moral. Gagner, pour Clausewitz, c'est convaincre l'autre qu'il a perdu. La guerre et la stratégie sont donc des actions de type politique, agissant sur les perceptions de l'adversaire au travers de la force. Plus d'un siècle après, le grand penseur militaire français André Beaufre, reprend cette vision en définissant la stratégie comme « la dialectique des volontés employant la force pour résoudre un conflit » (Beaufre, 1963). S'appuyant sur l'exemple de l'escrime, qu'il affectionnait particulièrement, le général Beaufre montre comment la stratégie est par essence une affaire humaine où le champ des perceptions est le véritable terrain de l'affrontement. La cible finale est donc toujours un cerveau humain, lui-même conditionné par ses valeurs, ses attitudes, ses peurs et ses désirs. Cette permanence de l'humain se retrouve dans tous les domaines de la stratégie, y compris les plus techniques comme le cyberspace (Huyghe, Kempf, & Mazzucchi, 2015). Cette floraison de continuateurs, montre comment la pensée clausewitzienne a durablement marqué la culture militaire, en Europe et en Amérique du Nord en tout cas.

Toutefois, réduire la pensée du général prussien à cet unique élément serait faire trop de raccourcis, puisque Clausewitz met également en avant l'importance de l'incertitude avec deux concepts : la friction et le brouillard. Ainsi, le déroulé des actions ne correspond jamais totalement au plan établi et l'incertitude ontologique qui pèse sur les actions humaines interdit toute tentation d'omniscience. Si la technologie a pu laisser croire que le brouillard disparaîtrait, celui-ci s'est juste déplacé dans un horizon, spatial ou temporel, différent. La seule arme ultime, c'est le cerveau humain, surtout dans l'environnement stratégique complexe du début du XXI^e siècle où de nombreuses formes de conflictualités potentielles coexistent (Gray, 2008).

Il reste néanmoins à comprendre ce qu'est un défi stratégique. Au-delà d'une définition simple qui consisterait à en faire une situation dont les répercussions aux allures critiques imposent de la considérer au plus haut niveau, c'est avant tout une affaire de compréhension des dynamiques globales. Dans le monde actuel, marqué par les

phénomènes extrêmes – au niveau économique, climatique, etc. – et l'incertitude (Taleb, 2010), le brouillard semble plus épais que jamais. La mondialisation qui n'est au fond, en termes stratégiques, que l'interconnexion absolue des systèmes économiques et communicationnels, est un univers où tout s'est accéléré et complexifié. S'il est plus simple qu'il y a vingt ans de faire circuler des informations ou des marchandises d'un bout à l'autre de la planète, il est maintenant devenu très difficile, si ce n'est impossible, de se couper de ce flux et donc de se protéger de ses effets négatifs. Simple exemple, comment peut-on gérer une pandémie avec l'explosion du trafic aérien intercontinental ? Daech, phénomène hybride, à la fois mondialisé dans sa communication et son recrutement, mais territorialisé dans ses actions, est le révélateur des côtés sombres qui peuvent exister dans cet univers.

Parler de défis d'ordre stratégique impose, exercice périlleux dans nos sociétés, de s'interroger sur la nature des ennemis auxquels nous faisons face. Si Beaufre a rappelé le principe de l'affrontement de volontés opposées, que reste-t-il quand l'ennemi n'est plus nommé ? Carl Schmitt faisait au XX^e siècle, dans un contexte post-Deuxième Guerre mondiale, de cette dialectique ami-ennemi, l'essence même de la politique (Schmitt, 1972). Cette notion semble discutée aujourd'hui, dans un contexte de mondialisation économique où la coopération est la règle (Mazzucchi, 2015), voire dans un environnement géopolitique marqué par une évolution des menaces d'ordre asymétrique. Depuis la fin de la Guerre froide, l'image de la victoire est brouillée.

Dans ce cadre d'hypercomplexité, comment faire pour être conscient des défis auxquels nous faisons face, et comment y répondre ? La prospective, en tant que méthode d'analyse des futurs potentiels à partir de déterminants issus de l'expérience passée, est un des outils à notre disposition. Toutefois, en matière de défi comme de stratégie, le principal adversaire demeure le cerveau humain. Les biais cognitifs de l'analyste (Heuer, 1999) sont ses pires ennemis ; refuser de voir, c'est échouer à coup sûr. L'hypercommunication et l'avènement du village planétaire (Mac Luhan & Fiore, 1970), ont entraîné une surabondance de données et, paradoxalement, une diminution de la connaissance. La création exponentielle d'informations permise par le web 2.0 qui – c'est là qu'est la véritable révolution – abolit la frontière entre producteur et consommateur d'informations, entraîne une « infobésité morbide ». Le renseignement, moteur de l'action stratégique car éclairant les décideurs politiques et militaires, est aujourd'hui bien différent de ce qu'il était naguère. Ni plus complexe, ni plus aisé, il nécessite plus que jamais des opérateurs qui soient tant à la pointe de la connaissance que du savoir-faire humain et technique.

Il en résulte un rôle central de l'humain, dans une forme de retour à une boucle clausewitzienne, où les perceptions sont à la fois la clé et la cible des défis stratégiques. L'analyste, le décideur, l'adversaire-opposant, tous sont partie prenante dans l'appréhension des enjeux qui sous-tendent les défis stratégiques. Pour la France, ceux-ci sont de différentes natures, touchant aussi bien aux aspects militaires que géopolitiques, économiques ou sociétaux. Défis intérieurs et extérieurs s'articulent souvent, imposant d'être traités au plus haut niveau. Daech, pour reprendre l'exemple précité, est tant une problématique d'intervention militaire au Levant que de prévention de la radicalisation dans les banlieues du territoire national.

Faire face aux défis stratégiques, c'est avant tout les comprendre, en saisir les contours et l'ensemble des déterminants, même si ceux-ci semblent tellement variés que c'en devient une tâche de Sisyphe. Leur prise en compte pour chaque problématique est néanmoins nécessaire. La stratégie, en tant qu'acte politique, est d'essence totalisante. Elle ne peut plus, dans un univers où l'intrication est la règle, être découpée en sous-entités facilement ingérables. Le défi stratégique parce qu'il devient intrinsèquement multiforme, oblige ceux qui y font face à l'être aussi. La coopération et la diversité des approches sont la nouvelle règle. Comme toujours dans pareil cas la sentence est impitoyable : s'adapter ou périr.

Cette lettre de l'IRSEM de juillet 2016 présente cinq exemples de défis stratégiques qui ont et auront un impact structurel sur les questions de Défense des vingt prochaines : les politiques de Sécurité européennes, en prenant l'exemple de l'Espagne, la cybersécurité et la stratégie française d'approche de ces questions, les enjeux climatiques, les politiques de *soft power* (vues du Brésil et dans le contexte d'organisation des Jeux olympiques de Rio de

Janeiro) et les technologies de motorisation ainsi que les nouveaux carburants pour les équipements militaires).

Bibliographie

BEAUFRE A., 1963, *Introduction à la stratégie*, Paris, Fayard.

CLAUSEWITZ C., 2006 (original 1832), *De la guerre*, Paris, Rivage poche.

GAT A., 2001, *A History of Military Thought: From the Enlightenment to the Cold War*, Oxford, OUP.

GRAY C., 2008, *La guerre au XXI^e siècle : un nouveau siècle de feu et de sang*, Paris, Economica.

HEUER R., 1999, *Psychology of Intelligence Analysis*, Washington, CIA.

HUYGHE F.-B., KEMPF O., MAZZUCCHI N., 2015, *Gagner les cyberconflits*, Paris, Economica.

MAC LUHAN M., FIORE Q., 1970, *Guerre et paix dans le village planétaire*, Paris, Robert Lafont.

MAZZUCCHI N., 2015, Compétition et adversité, dans HARBULOT C., *Manuel d'intelligence économique, 2e ed.* Paris, PUF.

SCHMITT C., 1972, *La notion du politique - La théorie du partisan*, Paris, Calmann-Lévy.

TALEB N., 2010, *Le cygne noir : la puissance de l'imprévisible*, Paris, Les belles lettres.



L'ESPAGNE ET SA DÉFENSE, UN ENJEU D'AMPLEUR EUROPÉENNE

CHRISTOPHE-ALEXANDRE PAILLARD, ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE
Directeur du domaine « armement et économie de défense », IRSEM

Conséquence de la grave crise économique, sociale et financière qui la touche depuis 2007, l'Espagne n'investit plus dans sa Défense et se détourne largement des grandes questions géopolitiques et militaires. Elle n'a plus aujourd'hui les moyens financiers ou capacitaires d'une politique de Défense d'envergure. Cette réalité tend à dégarnir le flanc sud de l'Europe et nous oblige à nous interroger sur la capacité de l'Espagne à protéger la Méditerranée occidentale en cas de crise sur ses frontières maritimes ou terrestres.

Un contexte politique peu propice aux questions militaires

Le raz-de-marée électoral du 20 novembre 2011 en faveur du Parti Populaire (PP), avec 186 sièges sur 350 au Congrès des députés, pour 44,62% des voix contre 28,73% pour les sortants du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), et l'arrivée au pouvoir de Mariano Rajoy au poste de Président du gouvernement n'ont pas particulièrement modifié les orientations stratégiques qui sont structurelles et de long terme. Elles se sont au contraire accentuées sous la direction du Parti populaire qui a dû faire face à la résorption des déficits publics et au chômage de masse. L'impasse politique générée par les élections législatives du 20 décembre 2015, a conduit à une absence de majorité parlementaire, avec un PP à 123 sièges et un PSOE à 90 sièges, et à une véritable paralysie du pouvoir. Les nouvelles élections législatives du 26 juin 2016, ont certes donné une plus grande marge de manœuvre aux conservateurs du PP, avec 137 sièges sur 350, mais durant ces derniers mois de campagne électorale, les questions de défense ont été parmi les grandes oubliées de tous les programmes politiques espagnols¹.

Certes, le passé et le passif des armées en Espagne ont joué un rôle décisif dans ce désintérêt massif des Espagnols pour les questions sécuritaires et stratégiques. L'Espagne a connu une succession de guerres civiles de 1808, date d'entrée des forces napoléoniennes en Espagne et du renversement des Bourbons, à mars 1939, fin de la guerre civile entre Nationalistes et Républicains, marquées par le rôle éminemment politique des forces armées et par un interventionnisme quasi permanent dans la vie politique de ce pays. Les Espagnols ont donc souhaité refermer cette parenthèse de leur histoire. Le retour à la démocratie parlementaire en 1977 et la tentative avortée de coup d'état militaire en février 1981 ont contribué plus encore à fortement limiter la place, le rôle et l'influence des forces armées dans la société espagnole contemporaine. Seule la question sécuritaire basque a conservé un écho dans l'opinion publique, du fait des attentats et du nombre de victimes de l'ETA et des différentes branches armées du nationalisme basque.

Très symboliquement, la Généralité de Catalogne et la mairie de Barcelone ont fermé le musée militaire du fort de Montjuïc en 2009². Le site était, il est vrai, un lieu historique de répression (c'était une prison jusqu'en 1960) et d'exécution, quel que soit le régime en place, comme ce fut le cas pour le Président républicain de la Généralité de Catalogne, Lluís Companys, fusillé le 15 octobre 1940, ou pour le général nationaliste Manuel Godea, fusillé le 12 août 1936. Depuis, le musée a fait place à un centre international pour la paix. Madrid a aussi fermé son musée de l'armée en 2005, transformé en extension du musée du Prado, même si l'Alcazar de Tolède abrite un nouveau musée inauguré le 20 juillet 2010.

Les résultats macroéconomiques de l'Espagne rendent quasiment impossible un changement de cap à un horizon connu et la majorité issue des élections générales du 26 juin 2016, confortent les grandes incertitudes entourant les questions de Défense dans la péninsule ibérique. Plus que jamais, l'Espagne compte aujourd'hui avant tout sur les

moyens des États-Unis et s'abrite très largement sous le parapluie de l'OTAN ou de ses alliés européens pour l'aider à préserver la sécurité de ses frontières maritimes, en particulier autour des îles Canaries, ou pour agir à l'international. Cette situation pénalise aussi l'industrie espagnole de Défense. Faute de contrats nationaux, les industriels se sont tournés vers les marchés internationaux et un partenariat étroit avec les entreprises américaines, comme Lockheed Martin, pour éviter la disparition définitive de leur tissu industriel. Mais l'absence de politique de Défense visible, avec un minimum d'ambition, a rendu leurs efforts tout à fait vains face à la concurrence de pays comme la Russie, Israël, les États-Unis ou la France.

La page du rôle politique et social des forces armées a définitivement été tournée le 23 février 1981

La tentative avortée de coup d'État du lieutenant-colonel Antonio Tejero et du général Jaime Milans del Bosch y Ussía, le 23 février 1981, a mis fin au rôle politique de l'armée en Espagne, tout en contribuant indirectement et à plus long terme à détourner les Espagnols de leur outil militaire. Si l'image d'armée putschiste a depuis lors disparu, comme l'ont régulièrement montré les travaux du *think tank* madrilène Real Instituto Elcano³, l'absence de soutien des Espagnols aux forces armées et aux opérations extérieures n'a pas pour autant changé et il reste très limité, y compris pour les opérations de maintien de la paix où des forces espagnoles sont engagées, comme au Liban⁴ ou, antérieurement, en Bosnie⁵.

Les sanglantes guerres civiles qu'a connues ce pays aux XIX^e et XX^e siècles et l'importance de ces conflits ont masqué aux Espagnols que le rôle premier des armées était de protéger les intérêts de sécurité du pays. Or, la politique de Sécurité de l'Espagne s'est longtemps limitée à une politique intérieure beaucoup plus qu'à un instrument de Défense et d'intervention extérieure. *De facto*, le régime franquiste a au moins mis un terme au temps des *pronunciamientos* et des guerres civiles. Après mars 1939, l'Espagne a concentré sa politique de Sécurité et de Défense sur la lutte contre la subversion interne, qu'elle soit communiste, anarchiste, trotskyste, nationaliste basque ou catalane. À partir de 1968, la renaissance de mouvements politiques ayant recours à la lutte armée, en particulier l'ETA (*Euskadi Ta Askatasuna* ou Pays basque et liberté), créée en 1959, a conduit les forces armées espagnoles à se lancer dans la lutte contre l'action terroriste. Cette situation a perduré jusqu'à aujourd'hui, malgré quarante ans de démocratie.

L'annonce de la renonciation à la lutte armée par l'ETA le 20 octobre 2011, a toutefois libéré l'armée espagnole d'une partie importante de son action anti-terroriste. L'Espagne continue malgré tout d'investir une part importante de ses moyens et de ses objectifs de Sécurité dans sa politique anti-terroriste, pour protéger les personnalités, les personnels, les documents, les matériels et les établissements des structures de souveraineté contre les menées subversives de mouvements politiques menaçant l'Etat central, qu'il s'agisse de possibles branches de l'ETA refusant la fin de la lutte armée ou de mouvements islamistes agissant en territoire espagnol. Les attentats de Madrid le 11 mars 2004 ont sans doute été une conséquence de l'engagement de forces armées espagnoles aux côtés des Américains et des Britanniques en Irak décidé par le Président du conseil José-Maria Aznar, issu du Parti Populaire, lors du sommet de Lajes, aux Açores, le 16 mars 2003, avec George W. Bush et Tony Blair. Ces événements terroristes ont montré que la menace n'était pas seulement d'essence régionaliste, mais qu'elle pouvait aussi venir de beaucoup plus loin. En outre, elle a relancé la polémique quant à la place de la politique de Défense dans l'Espagne contemporaine et elle a conduit à la défaite électorale du PP aux élections législatives du 14 mars 2004, rendant une nouvelle fois ces questions délicates à mettre en avant pour toute la classe politique espagnole.

Ce refus de l'engagement extérieur, déjà ancien, permet de rappeler et de souligner que le régime franquiste avait limité au maximum ses objectifs de Sécurité extérieure, à l'exception du maintien de l'ordre au Sahara espagnol, tout comme les gouvernements démocratiques des années 1977-2016, à l'exception notable de la présence espa-

gnole en Irak de mars 2003 à juin 2004. La création de la *division Azul*, qui combattit sur le front de l'Est contre les Soviétiques aux côtés des forces de l'Axe entre juin 1941 et mars 1944, ne fut elle aussi qu'une parenthèse internationale, dans un contexte très particulier, pour un pouvoir franquiste d'abord préoccupé par sa stabilité interne plus que par une nouvelle réflexion stratégique sur sa place réelle dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale.

Cette relative absence de politique extérieure de Défense, à l'exception d'une volonté affichée de s'opposer à l'expansion du communisme dans le monde au cours de la Guerre froide, explique pour partie que le général Franco ait fait appel à l'aide militaire et aux forces américaines⁶, en signant le pacte de Madrid le 26 septembre 1953 qui déboucha, entre autres, sur la cession de bases militaires (la base navale de Rota, à côté de Cadix, et les deux bases aériennes de Torrejón de Ardoz, à l'est de Madrid, et de Morón de la Frontera, à proximité de Séville), essentielles à la politique américaine de présence en Europe et autour de la Méditerranée.

Avec le retour de la démocratie en 1977, l'Espagne a effacé au maximum de son paysage politique toute référence visible au monde et aux enjeux de Défense, dans un pays marqué par une forte volonté de modernisation politique, économique, culturelle et sociale, par le souhait de se considérer et de se percevoir comme un Etat libéré de toute contrainte géopolitique désagréable. S'y ajoutait la nécessité de s'intégrer à une Europe communautaire à l'histoire très différente de celle de la péninsule ibérique, du 19 mars 1812, date de promulgation de la constitution dite de Cadix, au 20 novembre 1975, date de la mort de Francisco Franco.

Cette histoire et cet héritage complexe et tourmenté, expliquent donc les rapports difficiles qu'entretient l'Espagne des deux derniers siècles avec ses forces armées. Il faut donc inévitablement en tenir compte lorsqu'on évoque les rapports entre ce pays, sa politique de Sécurité et sa participation à la construction d'une Europe de la Défense toujours en devenir. Sa participation à des organisations comme l'Agence européenne de Défense (AED) ou ses difficultés relationnelles dans le cadre des coopérations d'armement, par exemple entre DNCS et Navantia dans le secteur naval, ou avec l'entreprise aéronautique CASA au sein du groupe Airbus, témoignent de cette difficulté à intégrer un pays certes volontaire, mais qui ne dispose en réalité d'aucun moyen concret de mettre en concordance cette volonté affichée d'œuvrer pour une politique européenne de Défense et les moyens dont il dispose pour faire face aux réalités stratégiques du monde et de l'environnement européen.

Ainsi et bien que le contexte et les régimes politiques soient radicalement différents, la stratégie de Sécurité de l'Espagne, franquiste comme démocratique, a connu une certaine forme de continuité de ce point de vue, car elle s'est trouvée dans l'obligation de devoir faire face à des mouvements armés résolus, ayant pour objectif de renverser l'ordre constitutionnel établi ou d'aboutir à l'indépendance de provinces espagnoles, et de limiter ses ambitions internationales en matière de Sécurité et de Défense. D'ailleurs, conscient de cette faiblesse de la stratégie espagnole de Défense, le gouvernement centriste d'Adolfo Suarez a fait le choix d'intégrer l'OTAN le 30 mai 1982. Ce choix a été confirmé par le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez qui l'a fait valider par référendum du peuple espagnol le 12 mars 1986, année de l'adhésion à la Communauté économique européenne⁷.

Des moyens budgétaires et capacitaires de plus en plus réduits

L'Espagne n'a plus les moyens budgétaires de sa politique de Défense. La dette publique représente désormais 99,3% du PIB début 2016, contre 67% à l'arrivée du PP en 2011 et 36,3% en 2007 (la France, par comparaison, se situe à 95,7% de dette publique par rapport au PIB à la même date). L'Espagne affiche d'ailleurs un Baa3 pour l'agence de notation Moody's et un triple B chez Fitch⁸, ce qui apparaît clairement comme de mauvaises évaluations. Les perspectives économiques et budgétaires restent donc sombres. L'endettement des collectivités locales reste aussi extrêmement élevé. À titre d'exemple, la communauté autonome la plus riche, la Catalogne, affiche un Ba3 chez Moody's depuis le 27 mai 2016, alors que le Pays basque est Baa2. L'endettement des ménages et des

entreprises est également colossal par rapport à la richesse espagnole, soit 733 milliards d'euros pour les familles et 1100 milliards pour les entreprises, soit au total environ 178,7% du PIB fin 2015.

Malgré l'affichage renouvelé d'ambitions politiques, diplomatiques et militaires en direction de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Europe balkanique, l'Espagne ne joue plus qu'un rôle très limité dans les affaires européennes et internationales de Défense et de Sécurité. Elle ne consacre plus en 2016 que 0,57% de son PIB aux dépenses de défense, avec 5,96 milliards d'euros au budget de l'Etat, contre 5,73 milliards prévus dans le projet de loi de finances présenté à l'automne 2015 et 5,76 milliards réalisés en 2015, dont 75% pour les rémunérations, pour un effectif total compris entre 130 000 et 140 000 personnes. En 2009, ces dépenses de Défense se montaient à 9,72 milliards d'euros⁹. Ces chiffres de 2016 sont très éloignés des 2% du PIB pour les dépenses demandées par l'OTAN. L'investissement dans les équipements de Défense a particulièrement souffert de ce retrait budgétaire. Du coup, ces chiffres font l'objet de polémiques politiques récurrentes sur le niveau réel des dépenses de Défense, même si la majorité des dirigeants espagnols estime que l'Espagne est effectivement en queue des pays européens.

Un rapport de Strategic Defence Intelligence, paru en mai 2015 et intitulé *L'avenir du marché de la défense espagnole*¹⁰, nous apprenait que Madrid devait acquérir au cours de la période 2015-2020 de nouveaux équipements. Ce nouveau programme militaire espagnol prévoyait l'achat de cinq frégates F-110 anti-sous-marines conçues pour des missions de combat de haute intensité, jusqu'à 400 véhicules blindés, trois avions de ravitaillement A330-MRTT, quatre drones capables de porter une charge de 1500 kilos d'armements et deux centres de contrôles au sol et quatre sous-marins S-80 construits par Navantia. Au vu des budgets votés par le parlement espagnol, ces perspectives sont loin d'être toutes probables.

En réalité, si l'Espagne consacre de moins en moins de crédits budgétaires à ses dépenses de Défense, il faut constater que les affaires de Sécurité, à l'exception des questions touchant au terrorisme, ne semblent plus intéresser qui que ce soit en Espagne, hors des cercles restreints des spécialistes de ces sujets, concentrés dans certains établissements universitaires ou une poignée de *think tanks* spécialisés. La suspension du service militaire le 31 décembre 2001, pour une durée indéterminée, a éloigné plus encore la société espagnole de son armée qui reste, malgré tous ses efforts de modernisation et de démocratisation, une malaimée de la société et pâtit toujours d'une image peu flatteuse dans l'esprit de la population espagnole.

La politique étrangère espagnole reste donc totalement déterminée et conditionnée par une politique de *soft power* économique, à défaut d'avoir une ambition de puissance et des moyens militaires de projection. L'importance du monde hispanique (330 millions de locuteurs), sur lequel elle cherche à s'appuyer, ne peut masquer l'essentiel : l'Espagne est en grande situation de faiblesse stratégique et il est difficile d'identifier des capacités de rebond pour les années à venir.

L'Espagne garde, a priori, cinq ambitions de sécurité : un axe européen et intégrationniste dirigé vers la modernité économique; un souvenir de l'hispanité symbolisé par les sommets de l'Espagne avec l'Amérique latine; une acceptation d'une dépendance stratégique vis-à-vis des États-Unis; une neutralité bienveillante à l'égard du monde arabe contrariée par sa présence en Irak aux côtés des États-Unis (2003-2004) ; une attitude de bon élève de l'OTAN depuis son entrée dans l'alliance en 1982, toutefois mise à mal par l'impact de la crise économique. De fait, l'Espagne a répondu tant bien que mal aux défis capacitaires jusqu'en 2008, mais elle a désormais de véritables difficultés pour moderniser ses armées. Les achats de matériels ou la participation à des programmes multinationaux sont de plus en plus compliqués¹¹.

La politique de sécurité espagnole dépend totalement de l'OTAN et des États-Unis

L'intégration progressive de l'Espagne dans le dispositif de Défense nord-atlantique est partiellement venue compenser cette faiblesse géopolitique et capacitaire, compte tenu des limites aux moyens mis à disposition des forces espagnoles pour assurer une Défense efficace du pays. La mise en place du pacte de Madrid en 1953, qui ouvre la voie à un retour progressif de l'Espagne sur la scène internationale et à l'installation de bases américaines permanentes sur le territoire espagnol prépara son intégration dans l'OTAN en 1982, une fois la démocratie revenue et stabilisée.

Cette appartenance à l'OTAN est d'autant plus importante qu'en matière de Sécurité extérieure, les ambitions politiques espagnoles se sont heurtées aux dures réalités technologiques et budgétaires déjà évoquées. Malgré une volonté continue des gouvernements successifs de l'Espagne démocratique, qu'il s'agisse de l'UCD (union du centre démocratique), du PSOE (parti socialiste ouvrier espagnol) ou du PP (parti populaire), de moderniser l'outil de Défense espagnol et de jouer dans la cour des grands, au moins au niveau européen, l'ambition espagnole de moderniser l'approche des questions de Défense et de Sécurité s'est finalement traduite par un affaiblissement difficilement réversible de son outil de Défense du fait d'un désengagement politique, culturel et budgétaire à grande échelle.

La faiblesse des investissements consentis par les gouvernements espagnols, de même que le caractère extrêmement limité des capacités de déploiement des forces, limite désormais totalement les ambitions de l'Espagne quant à sa faculté à mener des opérations d'envergure, même limitées et liées à des coalitions, comme en Afghanistan ou en Irak. L'Espagne n'a plus d'argument sur ces questions auprès de ses alliés européens ou nord-américains¹².

L'Espagne, forte du constat réaliste que sa Sécurité est assurée en dernier ressort par les États-Unis, n'a donc qu'une très faible marge de manœuvre politico-militaire au niveau international ; ce qui explique l'extrême discrétion des gouvernements Zapatero et Rajoy sur ces questions. En effet, si José Maria Aznar assumait pleinement son atlantisme et son soutien à l'administration Bush, José Luis Rodriguez Zapatero a été élu en 2004 sur un refus de la présence espagnole en Irak qui a eu pour conséquence de déclencher la vague terroriste sur Madrid de mars 2004, et Mariano Rajoy élu le 20 novembre 2011 n'a pas repris la rhétorique de son prédécesseur du PP. L'anti-américanisme, fortement ancré dans la culture populaire espagnole, contribue à renforcer ce phénomène de discrétion, face à des élites politiques, économiques et militaires espagnoles qui, à l'inverse de la population et des milieux intellectuels traditionnels, sont de plus en plus formées par les écoles nord-américaines et s'intègrent progressivement à la sphère d'influence américaine. L'image de dirigeants espagnols d'abord europhiles et francophones, s'est estompée pour voir émerger une classe de dirigeants civils formés aux méthodes et modes de pensée de cabinets comme McKinsey et de dirigeants militaires tous passés par les écoles d'application américaines. De ce point de vue, il existe donc une forme de fossé culturel nouveau entre les élites militaires et économiques d'une part et le reste de la société espagnole d'autre part ; ce qui ne contribue pas une nouvelle fois à intégrer le monde militaire espagnol à la société civile.

Une industrie de défense qui doit limiter ses ambitions

Comme pour ses objectifs stratégiques, les ambitions industrielles et technologiques espagnoles en matière de Défense sont de plus limitées par la forte dépendance capacitaire de l'Espagne à l'égard de ses alliés.

Parmi les éléments les plus favorables à l'industrie de Défense espagnole, on trouve un effort de diversification engagé avant 2009, une volonté de pénétrer des secteurs de haute technologie (matériaux composites, électronique, aéronautique, espace, fusion nucléaire), une « agressivité » réelle des capitaines d'industrie qui s'est traduite par

une présence forte sur des marchés difficiles comme l'Australie ou la Norvège, une assistance américaine ou française non-négligeable dans le naval ou le terrestre et une capacité de financement encore réelle, mais de plus en plus limitée. Parmi les éléments les plus défavorables, on trouve une absence de vrais atouts et de créneaux dominants sur les marchés internationaux, une très forte dépendance à l'égard des coopérations internationales dans les domaines de haute technologie, une forte pénétration des capitaux étrangers, en particulier américains, une concentration insuffisante du secteur et un éclatement géographique des sites industriels, des difficultés sociales réelles avec une culture syndicale souvent revendicatrice et conflictuelle, et enfin une absence de politique industrielle publique¹³.

La faible compétitivité de nombreuses entreprises, malgré une nette amélioration depuis deux ans, reste aussi un problème pour les industries de Défense et les exportations espagnoles¹⁴. La faiblesse du tissu espagnol de formation intéressant la filière « Défense », alors qu'au classement de Shanghai, l'université autonome de Barcelone, première espagnole, n'arrive qu'en 202^e position, suivie de l'université autonome de Madrid à la 203^e place et de l'université Complutense de Madrid à la 207^e place, ajoute à ces difficultés. L'Espagne a régulièrement manqué d'ingénieurs et de techniciens qui seraient nécessaires à son industrie comme à sa recherche. Ces catégories socioprofessionnelles, lorsqu'elles existent et sont disponibles pour une activité professionnelle, ont en plus du mal à trouver des débouchés ces dernières années du fait d'un marché du travail sinistré. 50% des moins de trente ans sont actuellement sans emploi, ce qui les oblige à quitter l'Espagne, entre autres pour des pays comme l'Allemagne. L'Espagne manque aussi d'investissements dans la recherche et développement, dans la modernisation de son tissu économique, dans le développement de nouvelles activités et celui des entreprises à l'international. C'est l'ensemble de ces facteurs qui explique les difficultés du monde industriel espagnol et des industries de Défense.

Parmi les éléments les plus marquants de ce paysage industriel, on trouve effectivement le fait que des entreprises majeures du secteur de la Défense ont été rachetées par des entreprises étrangères, comme le constructeur d'armements terrestres Santa Bárbara Sistemas, qui appartient depuis 2003 à l'Américain General Dynamics. Les chantiers navals Navantia ont une dépendance extérieure forte pour leurs technologies navales de pointe vis-à-vis d'entreprises comme l'Américain Lockheed Martin qui leur fournit les systèmes de combat Aegis équipant les frégates espagnoles, y compris celles destinées à l'exportation. Navantia a remporté en 2000 le marché des frégates norvégiennes de la classe Fridtjof Nansen et en septembre 2007, celui des navires australiens de projection Canberra et Adélaïde, livrables en 2013 et 2016, entre autres grâce aux radars et systèmes de combat de Lockheed Martin. Navantia a de nouveau été retenu par la marine australienne en mars 2016 pour construire deux navires de soutien.

Des entreprises européennes de défense sont présentes sur le marché espagnol, en particulier Airbus et le Français DCNS. Le groupe aéronautique CASA est intégré à la galaxie industrielle Airbus et participe à des programmes comme l'A380 ou l'avion de transport militaire A400M en particulier le site industriel de Cadix. Les chantiers navals DCNS et Navantia ont mis en commun leurs moyens pour développer les sous-marins classiques Scorpène et les exporter au Chili, en Malaisie ou en Inde, mais cette coopération a pris fin en 2010, du fait de la volonté des Espagnols de développer leur propre produit, le sous-marin S80, et d'accusations par DCNS de pillage technologique. La mise en service dans la marine espagnole du S80, prévue en 2015, a été retardée du fait d'importantes défaillances techniques, en partie résolues par l'entreprise américaine General Dynamic Electric Boat, et ses perspectives d'exportation ont été réduites à néant. Le premier sous-marin, d'une série de quatre, pourrait entrer en service fin 2016 dans la marine espagnole.

Le premier électronicien espagnol, Indra, coopère avec Airbus et Thales, par exemple autour du simulateur de vol de l'avion de transport A400M développé par Thales. Indra cherche également à pénétrer l'univers des drones et des UCAV. Pour les drones, sa coopération avec Dassault et Thales s'est toutefois traduite par un échec avec l'arrêt

du projet issu d'une adaptation du drone MALE (drone de moyenne altitude et de longue endurance) Heron d'origine israélienne en 2013.

Ces différents exemples de coopération, pas toujours réussis, montrent que si les coopérations sont nombreuses et diversifiées, elles ne sont pas décisives pour orienter la politique espagnole d'armement et faire de ce pays un pilier d'une future base européenne industrielle et technologique (BITD) de Défense¹⁵. L'objectif de donner une véritable indépendance industrielle à l'Espagne par rapport à ses partenaires européens ou américains est en tout cas un échec. Il est clair que l'Espagne ne peut pas, à court ou moyen terme, être un partenaire actif et majeur d'une BITD européenne ou d'un « *buy European act* » du fait de son extrême dépendance aux technologies et entreprises américaines.

L'Espagne et sa relation de sécurité avec son environnement proche

L'affaire de l'îlot du Persil (Perejil), territoire espagnol brièvement occupé par des Marocains en juillet 2002, est venue rappeler aux Espagnols que certains de leurs territoires n'étaient pas à l'abri de tensions irrédentistes étrangères et qu'un instrument efficace et moderne de Défense était aussi un atout dans une telle crise, engageant un pays *a priori* ami et voisin de l'Espagne. Même si la question des *Plazas de soberanía* (les villes de Ceuta et de Melilla ainsi que les quatre petits territoires que sont l'îlot du Persil, les îles Chafarinas, Peñon de Vélez de la Gomera et Peñon d'Alhucemas) n'est pas aussi cruciale que les positions officielles ne le laissent entendre, le Maroc continue à revendiquer leur rétrocession et défend pour cela le retour simultané de Gibraltar à l'Espagne. Les deux pays veillent toutefois à ne surtout pas modifier le *statu quo* et l'épisode de l'îlot du Persil est considéré comme un incident de parcours *a priori* sans lendemain par les deux parties, du moins en apparence.

Autre enjeu clef, l'alignement de troupes terrestres sur les côtes de l'île de Fuerteventura (Canaries) et l'érection de lignes de défense dignes du mur de Berlin autour des enclaves de Ceuta et de Melilla, ne font que confirmer la force des pressions migratoires en provenance d'Afrique qui pèsent sur les frontières de l'Espagne et sur ses équilibres sociodémographiques. En 2016, l'Espagne, pour des raisons géographiques, reste certes aux avant-postes de la problématique constituée par la pression migratoire, mais elle est - pour l'heure - moins exposée que l'Italie, car les deux grands détroits utilisés par les migrants face à l'Espagne (Gibraltar et Canaries), sont actuellement solidement verrouillés grâce aux accords et aux dispositifs (FRONTEX, SIVE) mis en place par l'Union européenne dans les années 2000.

La question migratoire n'est d'ailleurs pas un enjeu réel de politique intérieure en Espagne, à l'exception de certaines communes de la banlieue barcelonaise, même si l'Espagne est passée du statut de pays d'émigration à partir des années 1990 à celui de pays d'immigration. De fait, de moins de 300 000 immigrants en 1995, l'Espagne est passée en 2015 à six millions d'immigrés, essentiellement en provenance d'Afrique, d'Amérique latine et d'anciens pays de l'Est (Roumanie ou Bulgarie), dans un environnement où la fécondité est l'une des plus basses d'Europe (1,39 enfant par femme). Par conséquent, la question de l'avenir de l'identité espagnole, déjà secouée par la force des autonomies régionales, reste posée pour les vingt prochaines années et il est probable que la question démographique et migratoire pourrait devenir un enjeu électoral dans les prochaines années.

Au-delà de cette seule question du contrôle des flux migratoires, l'Espagne aurait bien entendu beaucoup à craindre d'une déstabilisation en profondeur du Maghreb pour sa propre sécurité, mais ni plus, ni moins que la France. Dans l'autre sens, le Maroc aurait tout à perdre d'un affaiblissement de l'Espagne (il s'en inquiète d'ores et déjà) qui reste malgré tout un modèle politique et économique, même s'il apparaît aussi parfois comme un rival. L'Espagne est d'ailleurs devenue le premier partenaire commercial du royaume chérifien.

Trois autres points de friction existent entre l'Espagne et le Maroc, en dehors de la question des enclaves et des flux migratoires. En effet, ce qui irrite surtout le Maroc, ce sont les mouvements pro-Polisario et favorables à l'indépendance du Sahara occidental, qui s'expriment dans divers courants de la vie publique espagnole (médias en particulier, organisations des droits de l'Homme, etc.). Le second point de divergence avec le Maroc, concerne les projections pétrolières menées par les deux pays au large de l'Atlantique. Elles ont poussé l'Espagne à renforcer sa présence militaire dans et autour des Canaries en 2013. Le dernier point est lié à la politique d'armement marocaine. Le projet du Maroc d'acheter le sous-marin russe AMUR 1650, pour renforcer sa présence dans les eaux du détroit de Gibraltar et de la mer d'Alboran, poserait problème à l'Espagne. Les trois corvettes de type Sigma commandées par le Maroc aux Pays-Bas, en plus de la frégate FREMM Mohamed VI, mise en service en 2013, renforcent les craintes espagnoles. L'état-major de la marine espagnole observe avec inquiétude la base navale de Ksar Sghir, située près du port Tanger Med. Cette base navale située à 40 km à l'est de Tanger est opérationnelle depuis début 2015.

Sur ce dernier point, faire évoluer concrètement ses objectifs et moyens de Sécurité n'est pas simple pour l'Espagne à plus d'un titre. Ses partenaires européens, à commencer par la France et l'Allemagne, sont en général réservés et hésitent à intervenir dans la relation hispano-marocaine. L'Espagne craint donc de se retrouver seule, si ce dossier stratégique devait prendre une dimension plus militaire¹⁶.

Enfin, avec l'Algérie, l'Espagne a réussi la prouesse d'entretenir des relations très denses et cordiales, tant au plan économique que politique, sans que cela n'affecte ses relations avec le Maroc. L'Ouest algérien (la région d'Oran en particulier), échange beaucoup avec son vis-à-vis espagnol. Au niveau diplomatique, Alger veille à ne pas mettre en difficulté la politique régionale de Madrid, manière de ne pas laisser cet important voisin et partenaire seul en tête à tête avec l'éternel rival marocain.

En conclusion, la crise déstabilise gravement la société espagnole et donc la politique de Défense de ce pays. En mai 2016, 21% de la population active espagnole était encore au chômage, soit quatre millions de personnes. 48% des moins de 25 ans n'ont pas d'emploi. Le déficit budgétaire devrait dépasser les 4,1% du PIB en 2016, loin de l'objectif de 2,8%, au point d'amener la Commission européenne à menacer l'Espagne de sanctions en pleine crise du Brexit. Ce déficit a certes été contenu du fait d'une cure drastique d'austérité engagée depuis 2009, mais le gouvernement espagnol ne parvient toujours pas à maîtriser ses comptes publics. À ces très mauvais résultats macroéconomiques, s'ajoute la volonté continue depuis près de trente ans, renforcée par la crise de certaines communautés autonomes, de privilégier les dépenses locales ou régionales au détriment de la solidarité nationale et des dépenses de l'État central comme la Défense. Le pays n'est sauvé que par des expédients : travail au noir, exil des jeunes, etc. La Généralité de Catalogne est même traversée de courants politiques ouvertement sécessionnistes et les partis nationalistes catalans ERC (Gauche républicaine catalane) et CDC (Convergence démocratique de Catalogne) se sont engagés dans une politique de rapport de force avec Madrid.

Deux pistes sont en fait envisageables pour que la Défense revienne en grâce dans un tel contexte économique aussi défavorable. La première dépend d'un choc externe majeur : si l'Espagne est agressée plus fortement qu'à Madrid en 2004, les Espagnols trouveront peut-être un intérêt à ces questions et à une remise en cause de leur politique. La seconde piste, moins catastrophiste, plus modeste et donc plus réaliste, vise à proposer à l'Espagne, comme à d'autres États européens, de mutualiser plus avant ses moyens industriels et capacitaires. Cela permettrait de créer des solidarités de fait entre États européens sur les questions de sécurité, en évitant l'argument consistant à faire des économies d'échelle avec ce type d'opération, peu pertinent au vu du dérapage des coûts de certains programmes européens en coopération.

Malgré tout, l'Espagne, pays aujourd'hui profondément pacifiste, ne retrouvera pas facilement la voie d'une ambitieuse politique de Sécurité, d'autant que la crise économique et les réalités de la contrainte budgétaire la détournent pour de nombreuses années de cette option. Si la construction européenne reste bloquée, cette situation est appelée à perdurer et l'Espagne, comme d'autres États européens, ne pourra répondre à la demande américaine de partage réel du fardeau de la sécurité de l'espace nord-atlantique. L'Espagne, comme d'autres en Europe, est devenue un passager clandestin de la politique américaine de Sécurité et de Défense. Une telle situation ne peut qu'accroître la faiblesse des États européens et encourager une dépendance à l'égard du parapluie américain qu'eux-mêmes ne seront pas forcément capables de maintenir éternellement ; ce qui, à terme, est dangereux pour tous.

De nombreuses questions restent donc en suspens : où va l'Espagne en matière de Défense et de Sécurité ? Quels peuvent être les axes de sa politique étrangère ? Quel rôle l'industrie de Défense peut-elle encore jouer ? Quels partenariats technologiques peut-elle encore privilégier ? Quelles sont les conséquences à long terme pour la France ? Que fera l'Espagne en cas de crise migratoire majeure en Méditerranée occidentale ? Comment va-t-elle réagir si l'Algérie rentre en crise ? L'OTAN doit-elle réagir à la situation espagnole et si oui, comment et pourquoi ?

Bien évidemment, ces questions ne trouvent pas de réponses aisées et évidentes dans la société espagnole. Du point de vue français et vu notre positionnement géographique par rapport à ce pays, la situation de la politique de Défense de l'Espagne n'est pas sans éveiller des inquiétudes quant à notre capacité collective à défendre efficacement le flanc sud de l'Europe.

Références bibliographiques

PAILLARD C.-A. et MERINDOL V., 2008, *L'Espagne, quelles stratégies pour le XXI^e siècle ?*, Unicomm, Paris.

PAILLARD C.-A., 2011, « La politique de sécurité de l'Espagne, La quête sans cesse recommencée d'un retour sur la scène internationale », *Sécurité globale*, n°18, éditions Choiseul, Paris, hiver 2011-2012.

BOLETÍN OFICIAL DEL ESTADO n°233, 2015, pages 87106 à 87117 (ley 36/2015), *Ley de Seguridad Nacional*. Jefatura del Estado. 29 de septiembre 2015. Référence BOE-A62015-10389. https://www.boe.es/diario_boe/txt.php?id=BOE-A-2015-10389

DÍAZ G. et ABAD G., 2008, *Migración y seguridad en España : seguridad humana y el control de fronteras. El caso de Frontex*. UNISCI. Discussion Papers n°17, Madrid.

FERNÁNDEZ H. A., 2015, *España frente a los retos en el Magreb y Oriente Medio en 2015*, ARI 12/2015, Real Instituto Elcano, Madrid.

FONFRÍA A., 2015, *Presupuestos de defensa en España : mitos y recién llegados*, ARI 65/2015, Real Instituto Elcano, Madrid.

GARCÍA J. I., 2011, *la redefinición de la política española de seguridad y defensa para la segunda década del siglo XXI : borrón y cuenta nueva*, UNISCI, Discussion Papers n°27, Madrid.

GARCIA-CALVO C. et REINARES F., 2013, *Procesos de radicalización violenta y terrorismo yihadista en España : ¿Cuándo? ¿Dónde? ¿Cómo?*, *Análisis del Real Instituto Elcano*, 16/2013, Madrid.

MOLINER J. A., 2015, « la política de defensa de España ante la amenaza del terrorismo yihadista », *Revista de estudios en seguridad internacional*, volume 1, n°1, pp.1-16, Madrid.

YÁÑEZ-BARNUEVO J. A., 2014, *España, de nuevo, en el Consejo de Seguridad: ¿qué cabe esperar?* ARI 60/2014, Real Instituto Elcano, Madrid.

Notes

1. Le site *Libertad digital* fait un [résumé des positions des principaux partis politiques espagnols sur ces questions de Défense](#).
2. L'écrivain Joseph Kessel a écrit que « cette forteresse était à Barcelone ce que la Bastille était à Paris ».
3. Voir leur site et en particulier leur [rapport du 10 octobre 2013 sur une future et possible politique de Défense de l'Espagne](#).
4. Voir sur le site du ministère espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération, le [descriptif des opérations de maintien de la paix de l'ONU dans lesquelles des forces espagnoles ont été engagées](#).
5. L'Espagne a fourni l'un des plus gros contingents de l'OTAN en Bosnie. S'y sont succédé plus de 43 000 Espagnols sur les 18 ans qu'à durée leur présence (23 y ont laissé leur vie). Peu de contingents ont fourni, dans le cadre des opérations de l'ONU, autant de troupes sur une durée aussi longue. En conséquence, l'Espagne a régulièrement été élue membre temporaire du Conseil de Sécurité de l'ONU. Voir l'[article](#).
6. Le Général Franco avait aussi besoin de rompre l'isolement diplomatique de l'Espagne et d'attirer des investissements étrangers, étant sous embargo de la plupart des pays européens, dont la France. Le président Eisenhower, en pleine Guerre froide, avait besoin de bases militaires au sud de l'Europe, en particulier en Espagne, pour s'assurer un meilleur contrôle de la Méditerranée occidentale. Cet accord arrangeait donc les deux parties. L'Espagne a pu ensuite devenir membre des Nations unies et réintégrer le concert des nations en 1955. Le président Eisenhower est venu en Espagne en visite officielle en 1959, laquelle a été amplement relayée par les médias espagnols de l'époque.
7. La participation était de 59,42%. 52,5 % des Espagnols ont voté pour l'adhésion à l'OTAN, 39,8% ont voté contre et 6,5% ont voté blanc.
8. Les notes Baa3 et BBB correspondent aux notes les plus basses de « qualité de crédit à long terme de très solide à forte probabilité de remboursement ».
9. Voir le « jaune » budgétaire espagnol ou [presentación del proyecto de presupuestos generales del Estado 2016](#) et [l'analyse du Real Instituto Elcano sur les dépenses de Défense](#).
10. Voir leur site : <http://www.strategicdefenceintelligence.com/spain-s-defence-sector-on-path-towards-recovery/>.
11. Le site Defensa propose de nombreux [rapports sur les questions espagnoles de défense et d'armement](#).
12. Le seul programme de projection qui n'a pas été abandonné par les Espagnols, car c'est la pièce maîtresse de leur capacité de projection en Méditerranée et le long des côtes africaines, est leur porte-aéronefs. Quand le *Principe de Asturias* a été désarmé en 2013, le *Juan Carlos I* était déjà entré en service depuis 2011. Pour sa marine l'Espagne a préservé un minimum vital et elle reste actuellement avec la France et l'Italie le seul pays d'Europe en mesure de faire décoller des avions depuis un navire en haute mer.
13. Voir [l'étude du Real Instituto Elcano sur l'industrie espagnole de Défense à un tournant](#).
14. Les entreprises espagnoles sont peu compétitives dans les domaines, comme les hautes technologies, et l'Espagne ne s'est pas assez spécialisée, à l'instar des entreprises allemandes qui inondent les marchés mondiaux avec des produits haut de gamme et engrangent les dividendes d'un confortable excédent commercial. Dans d'autres domaines que les hautes technologies et le haut de gamme, l'Espagne a su rester compétitive. À titre d'exemple, dans l'industrie automobile l'Espagne produit plus de deux millions de véhicules par an, dont environ la moitié est immatriculée sur place. Le reste part à l'exportation, même si il n'existe plus de constructeur espagnol indépendant, SEAT faisant partie du groupe VW. Le problème commercial espagnol relève plutôt d'un manque de spécialisation et ne dispose pas de suffisamment de champions nationaux ayant un rayonnement international, à l'exception du secteur énergétique (Repsol, Iberdrola, Gas Natural, Cepsa) de la téléphonie (Telefonica) et du BTP (ACS Dragados, Abertis qui possède la société française d'autoroute SANEF). Voir le [bilan de la balance commerciale espagnole de 2015](#).
15. Le site du ministère espagnol de la Défense propose différents [documents en ligne sur l'industrie de Défense](#). Il est également possible de se reporter au site d'Infodefensa et en particulier au document du ministère de la Défense intitulé [la industria española de defensa, estrategia de futuro](#) (3 décembre 2013).

16. De fait, les craintes de L'Espagne de se retrouver seule sont avérées. Lors de l'affaire de l'îlot du Perejil, l'attitude du gouvernement français a été ambiguë, prônant une résolution du conflit par la « voie de la négociation » avec le roi du Maroc, alors que le gouvernement espagnol considérait qu'il n'y avait rien à négocier et que les gendarmes marocains présents sur ce territoire espagnol devaient être expulsés ; ce qui fut fait après quelques jours de gesticulations diplomatiques.



LA SÉCURITÉ CLIMATIQUE EN ZONE PACIFIQUE : RETOUR SUR L'EXERCICE TEMPEST EXPRESS 29 (JUIN 2016)

ACHC CHRISTOPHE-ALEXANDRE PAILLARD ET DR. NICOLAS MAZZUCCHI

L'élément climatique joue un rôle croissant sur les grands équilibres stratégiques du fait de ses conséquences directes sur les conditions économiques, sociales et sécuritaires mondiales. La modification de notre environnement et l'augmentation de sa température moyenne de quelques degrés d'ici 2100, sont aujourd'hui indissociables des questions de Défense et de Sécurité. Des changements environnementaux sont d'ores et déjà à l'œuvre, bouleversant les futures conditions d'accès aux ressources naturelles disponibles, avec d'importantes conséquences stratégiques en termes de désertification, de déforestation, de surexploitation des sols, de niveau de disponibilité de l'eau potable et des terres arables, de stabilité et de migration de populations de zones à risque vers des régions plus accueillantes du point de vue climatique et de protection de nos territoires. Selon la Convention cadre des Nations-unies sur les changements climatiques (CCNUCC), « *il faut élargir la notion de sécurité telle qu'elle a toujours été comprise – en termes de menaces politiques et militaires pour la souveraineté internationale – afin d'y inclure l'incidence croissante des atteintes à l'environnement sur les plans local, national, régional et mondial* ».

Le changement climatique est considéré par les États de la zone Asie-Pacifique comme un enjeu de premier plan pour les acteurs de la Défense, institutionnels, militaires et industriels, et soulève plusieurs problématiques. Les conférences proposées aux participants de « Tempest Express 29 », s'articulaient autour des cinq thématiques suivantes : comprendre les négociations internationales sur le climat ; évaluer les liens entre changement climatique et enjeux de sécurité ; analyser les aspects doctrinaux et capacitaires ; anticiper les impacts industriels et énergétiques ; appréhender les enjeux liés à la gouvernance.

Une partie des territoires du Pacifique appartenant aux États d'Europe (Polynésie française, Wallis et Futuna, îles Pitcairn britanniques) ou de l'OTAN (Guam, Mariannes, Wake, Samoa américaines, Hawaï), les politiques de ces deux organisations supranationales quant aux enjeux de Défense ont également une traduction dans cette région.

Les enjeux climatiques et la défense pour l'OTAN et l'UE

Très minoritaire il y a dix ans, la réflexion sur l'élargissement de la définition de la Sécurité vers les questions climatiques est aujourd'hui défendue par nombre d'organisations internationales ou étatiques, bien que la notion de Sécurité liée à l'environnement ne fasse pas l'objet d'un consensus au sein de la communauté des experts. Beaucoup admettent qu'il existe une forte corrélation entre les questions de Sécurité nationale et internationale d'une part et les problèmes environnementaux d'autre part, mais il est encore difficile d'établir des liens débouchant sur des actions concrètes en matière de politique militaire et de stratégie géopolitique.

Au sein de l'OTAN, la prise en compte des enjeux liés aux questions climatiques remontent à la fin des années 1960 avec la création en 1969 du Committee on the Challenges of Modern Society (CCMS). Toutefois, malgré une prise en compte de son potentiel crisogène, la question climatique est longtemps demeurée une affaire de spécialistes, les États membres refusant une trop grande implication de l'OTAN dans des questions non immédiatement sécuritaires.

Les documents internes de l'Alliance, à l'image de la MC 469, *NATO Military Principles and Policies for Environmental Protection*, de 2003, prennent en compte la question de la protection de l'environnement en opérations, mettant cette dernière sous la responsabilité du chef militaire durant la préparation et la conduite des opérations.

En outre les questions de sécurité énergétique de l'Alliance – aussi bien au niveau des forces que des États membres – deviennent de plus en plus prégnantes, comme en témoigne la création du centre d'excellence sur la sécurité énergétique de Vilnius en 2012¹.

Quatre événements récents ont montré l'intérêt porté aux questions de sécurité touchant les problématiques énergétiques et climatiques : le forum consacré à la sécurité énergétique de Prague des 22-24 février 2006, la déclaration polonaise du 8 mars 2006 demandant la création d'une « OTAN de l'énergie », la déclaration finale du sommet de l'OTAN de Riga des 28-29 novembre 2006 et la déclaration finale du sommet de l'OTAN de Bucarest des 2-4 avril 2008.

Le risque d'être entraîné dans une crise militaire, du fait d'une crise environnementale, devient un genre de risque sécuritaire en soi, mais il n'est pas considéré comme immédiat. Les effets des déséquilibres environnementaux sur les équilibres militaires mondiaux ne seront pas perceptibles avant les années 2035-2040, dates à partir desquelles l'importance des dérèglements climatiques devrait engendrer des bouleversements géopolitiques. Ces changements climatiques auront un impact sur les terres arables et les flux migratoires. L'instabilité s'accroîtra dans les régions où les risques alimentaires ou hydriques augmenteront du fait des problèmes climatiques, à l'exemple du Sahel et du Moyen-Orient.

Dans un tel contexte, l'inclusion de l'environnement est un défi conceptuel pour les stratégies de défense dont les outils reposent sur une réponse militaire à des menaces de nature militaire. Le ministère français de la Défense doit tenir compte de possibles menaces à la Sécurité nationale. Toutefois, la définition même de ces menaces reste encore à préciser et à clarifier. Si des risques environnementaux étaient susceptibles de porter atteinte à l'intégrité du territoire national dans un avenir proche, la promotion d'une conception élargie de la Sécurité, dont ferait partie la sécurité environnementale, serait alors un défi de grande ampleur en termes de moyens humains, capacitaires et budgétaires.

Au-delà de l'Alliance atlantique, l'Union européenne, au travers de l'Agence européenne de défense (AED), s'intéresse également de près à ces questions. Le programme « énergie et environnement » lancé par l'AED en 2014, s'intéresse principalement aux problématiques liées à l'énergie, mais aussi aux questions de respect de l'environnement par les forces en opérations, dans le but d'amoindrir, autant que faire se peut, leur impact sur les théâtres.

La coopération entre les organismes otaniens et l'AED est établie, comme le montre par exemple la participation des deux entités au séminaire « défense et changement climatique » organisé par l'IRSEM le 15 octobre 2015 à l'École militaire, en amont de la COP21 de Paris. Les engagements environnementaux pris par les armées européennes et otaniennes, élargissent le spectre des missions des forces et améliorent leur empreinte environnementale en opérations. La zone Pacifique, particulièrement étendue, avec des habitats dispersés – 5 millions de km² à couvrir pour la ZEE de la Polynésie française, avec seulement 275 000 habitants – ressent elle aussi les effets du changement climatique. La submersion potentielle de nombreux atolls et territoires, pourrait entraîner des déplacements de populations. De la même manière, le changement climatique est susceptible de provoquer une augmentation de la fréquence des événements exceptionnels de type cyclone ou tsunami, aussi bien qu'une modification de l'acidité des océans. Pour faire face à ces défis, dans une région aux déterminants particuliers, une évolution des matériels s'impose en parallèle de l'évolution des doctrines.

Les conséquences du changement climatique sur les capacités opérationnelles et l'industrie de Défense

Le changement climatique a potentiellement un impact sur les deux composantes suivantes :

En amont, dans la conception et l'élaboration des matériels de Défense, par les contraintes normatives qui existent (réduction des émissions, des consommations d'énergie, etc.), mais aussi du fait de l'intégration de nouvelles technologies ou matériaux plus respectueux de l'environnement dans les équipements militaires.

En aval, sur les théâtres d'opérations extérieures, pour des opérations qui seront sans doute amenées à se multiplier si les conséquences du changement climatique se confirment.

S'agissant tout d'abord de la conception des équipements, la protection de l'environnement est devenue obligatoire en France en matière de conception des matériels militaires. Des critères environnementaux sont de plus en plus présents dans les appels d'offres pour les programmes d'armement et un nombre croissant d'opérations d'armement sont «éco-conçues». La Direction générale de l'armement (DGA) conduit des travaux de prospective sur les équipements du futur. On peut ainsi citer le porteur polyvalent terrestre (PPT), le [véhicule haute-mobilité](#) (VHM) et les [frégates européennes multi-missions](#) (FREMM). Ces nouvelles frégates disposent d'une propulsion hybride avec moteurs électriques et turbines à gaz, ainsi que de bioréacteurs à membrane pour épurer les eaux usées et de broyeurs-compacteurs pour la gestion des déchets solides.

Plus globalement, en matière d'équipements militaires écoresponsables, les principaux objectifs attribués à la DGA sont la prise en compte de la performance environnementale pour toutes les opérations d'armement ; l'intégration dans le plan prospectif à 30 ans de travaux sur l'écoconception des équipements opérationnels ; l'octroi de crédits de recherche à la protection de l'environnement ; l'inclusion de la performance environnementale dans la phase de préparation des programmes d'armement ; l'obtention de la part des industriels des cartographies des substances dangereuses présentes dans les équipements livrés et l'organisation de la mise en œuvre du règlement REACH. Le règlement européen REACH porte sur la connaissance des propriétés environnementales et sanitaires des substances chimiques existantes et de leur usage. La prise en compte du développement durable dans les opérations d'armement reste toutefois difficile à appréhender et ne portera ses fruits qu'à moyen ou long terme.

Sur les théâtres d'opération, la réduction de la consommation d'énergie est un enjeu majeur. Les carburants opérationnels représentent 70% de la consommation en tonne équivalent pétrole (tep) et le reste des énergies dont l'électricité et le gaz un peu plus de 30%. Cette consommation importante de carburant pour l'aviation à des fins opérationnelles a conduit plus largement à une stratégie de performance énergétique élaborée en mars 2012 et axée sur 5 points : l'achat, la connaissance, la gouvernance, la rationalisation et l'autonomie. L'objectif est de réduire la consommation des équipements pour réduire la vulnérabilité des lignes d'approvisionnement.

L'adaptation technologique ne doit toutefois pas se faire au détriment de la performance opérationnelle. Il ne s'agit ainsi pas de sacrifier des vies ou des capacités pour préserver l'environnement, mais bien de combiner les deux. Il est en outre possible de tirer parti de ces recherches afin d'augmenter certaines capacités. Les panneaux solaires flexibles, intégrés dans des sacs à dos, permettent ainsi de recharger les équipements de communication et, du même coup, de prolonger la durée de nomadisation des groupes de renseignement dans la profondeur. Ce travail de recherche appliquée, conduit en partie au travers des programmes RAPID de la DGA, adresse principalement des technologies duales sur des parties non directement militaires des équipements (endurance énergétique, consommation pétrolière, modification des matériaux). Il s'agit donc d'avancées technologiques importantes, dont les bénéfices se ressentent bien au-delà de la seule sphère défense, par capillarité technologique du militaire vers le civil. Or ces technologies innovantes nécessitent de plus en plus, à l'image des énergies renouvelables, de nouveaux matériaux et des éléments d'une grande rareté.

Les énergies renouvelables, métaux stratégiques et changement climatique

Le développement des politiques énergétiques orientées vers les énergies renouvelables, vis-à-vis de la lutte contre le changement climatique, est également destiné à diminuer la dépendance aux importations de ressources fossiles à commencer par les hydrocarbures. Ainsi cette question des énergies renouvelables peut aussi être considérée dans l'optique de la sécurité énergétique. Des panneaux solaires aux éoliennes *offshores*, les solutions renouvelables sont en cours de construction massive tous les pays du Nord (Europe, États-Unis et au Japon) et les grands émergents (Chine, Inde, Brésil, etc.). Ces nouvelles installations doivent aussi être déployées en conjonction avec des politiques d'efficacité énergétique et des solutions orientées vers les réseaux électriques, dans l'intention de limiter également la production d'électricité, en utilisant le stockage, les réseaux intelligents, etc.

Le développement et la construction d'éléments industriels tels que les panneaux solaires ou les éoliennes, ont besoin de l'utilisation d'une large gamme de métaux stratégiques. La rareté de ces éléments, par exemple les terres rares, le germanium, l'indium ou le vanadium, dont la disponibilité varie de courant à très rare, crée une nouvelle problématique de la géopolitique des ressources. Celle-ci est en plein développement, du fait de la transition économique des pays émergents vers des modèles industriels de pointe où les énergies renouvelables côtoient les télécommunications ou l'aéronautique. Les propriétés physico-chimiques nécessaires pour la création des aimants permanents des éoliennes par exemple, obligent à recourir à des quantités importantes de métaux stratégiques – plus de 40 kg de néodyme par MW d'éolienne dans ce cas – dont la concentration géographique est très importante. Même si les entreprises qui développent des solutions renouvelables sont pour la plupart originaires du Nord (Siemens, GE, Vestas, Mitsubishi HI, etc.) - à l'exception notable de la Chine dans l'énergie solaire et éolienne -, leurs fournisseurs sont pour la plupart issus des pays émergents (Chine, Russie, Brésil, etc.). La possession et l'exploitation industrielle, en quantité suffisante, de ces métaux par quelques pays et entreprises peuvent conduire à de nouvelles dépendances. La Russie (cuivre, nickel, palladium, rhodium), l'Afrique du Sud (platine, rhodium), le Brésil (niobium) et la Chine (terres rares, indium, germanium) sont les quatre principaux fournisseurs de ces métaux. À l'exception de la Chine, ayant à la fois des ressources et des savoir-faire industriels dans la fabrication d'éléments renouvelables, il y a un écart notable entre les fournisseurs de ressources naturelles et les pays d'origine des industriels des renouvelables (États-Unis, Japon, Allemagne, Danemark, France, etc.).

La situation se reproduit au niveau des industries de Défense où les besoins en matériaux stratégiques augmentent avec la sophistication des équipements. L'aéronautique a principalement recours au titane, à l'aluminium, aux platinoïdes et au manganèse ; le naval au nickel, au cuivre et au niobium ; le terrestre au tantale et au tungstène. Les nouvelles générations de matériels et d'équipements comme le FELIN français, sont ainsi de très grands consommateurs de ces métaux, dont les échanges se font principalement de gré à gré, avec des taux de recyclages ou de substitution très faibles.

Cela pourrait conduire à un nouveau paradigme de coopération, où les sociétés minières et les pays producteurs de ressources seraient à la base de la chaîne de valeur des énergies renouvelables, interdépendants des fournisseurs de solutions industrielles. Cela pourrait également engendrer de nouvelles dépendances pour les pays désireux de développer leur secteur de l'énergie en utilisant le vent ou le soleil. Un changement sur la dépendance de l'énergie est de plus en plus apparent entraînant l'apparition d'une compétition globale sur les métaux stratégiques. Toutefois ceux-ci restent régis par des règles de marché et l'hypothèse de la présence de ressources sous-marines, eu égard aux coûts économiques et environnementaux qu'entraîneraient leur exploitation, demeure peu réaliste.

Les enjeux de Sécurité et de Défense liés au changement climatique dans la zone Pacifique, ne diffèrent pas outre mesure de ceux des autres régions du monde. L'extension territoriale particulière du Pacifique, avec des problématiques liées à la dispersion et à la faible densité, sont à prendre en compte pour les États riverains dans les doc-

trines aussi bien que dans les moyens d'interventions. En revanche, la grande dichotomie en termes de capacités, entre les grandes puissances de la zone (Australie, États-Unis, France, Royaume-Uni) et les micro-États doit renforcer les coopérations entre acteurs. La prise en compte des enjeux et des externalités liées, même si ces dernières comme dans le cas des métaux stratégiques apparaissent parfois lointaines, s'avère indispensable à la prise de décision politique et militaire.

L'extension des ZEE et leur protection risquent de devenir de plus en plus complexes avec les conséquences prévisibles des changements climatiques. La France en tant qu'acteur régional majeur est particulièrement impliquée dans ces questions qui nécessitent d'être considérées au-delà du simple niveau national, comme cela est déjà le cas en Europe et dans l'Atlantique Nord.

Notes

1. Elle fait suite au lancement en 2011 de la Smart Energy Initiative, destinée à réunir experts militaires et scientifiques pour l'amélioration de la gestion de l'énergie par les forces armées.



LA CYBERSÉCURITÉ FRANÇAISE ET LES OPÉRATEURS D'IMPORTANCE VITALE

DR. NICOLAS MAZZUCCHI,
Chercheur Armement et économie de défense, IRSEM

Les récentes évolutions de la réglementation concernant la cybersécurité des entreprises françaises, vont dans le sens d'un affermissement du rôle de l'État comme garant de la protection des OIV. Un Opérateur d'importance vitale (OIV), défini par le code de la Défense (R. 1332-1, 1332-2), « gère ou utilise au titre de cette activité un ou des établissements ou ouvrages, une ou des installations dont le dommage ou l'indisponibilité ou la destruction par suite d'un acte de malveillance, de sabotage ou de terrorisme risquerait, directement ou indirectement d'obérer gravement le potentiel de guerre ou économique, la sécurité ou la capacité de survie de la Nation ou de mettre gravement en cause la santé ou la vie de la population. ». Il s'agit donc d'un ensemble d'organisations, entreprises et administrations, considérées comme critiques pour la France. La liste des OIV, tenue secrète et regroupant environ 250 structures, représente le cœur de l'activité du pays. Ceux-ci, en tant qu'organismes vitaux, sont particulièrement exposés aux cyberattaques comme l'ont montré le piratage du site de l'Élysée en 2012, celui des réseaux de Bercy (2011), ou ceux d'Areva (2011) et d'EDF (2013), pour ne parler que des plus connus. L'augmentation du niveau de menace imposait donc une réponse ferme et appropriée de l'État qui choisit pour la cybersécurité de répliquer le modèle de décision centralisée déjà présent dans de nombreux secteurs.

Les cybermenaces

La multiplication ces dernières années des cas d'attaques informatiques – de même que l'évolution de celles-ci vers plus de sophistication –, alerte les entreprises et autorités publiques sur les questions de cybersécurité. Le développement de l'interconnexion des entreprises, l'extension exponentielle du périmètre informationnel de ces dernières¹ (Mazzucchi, Wendling, 2014), l'augmentation des risques (Wittes, Blum, 2014), incitent à considérer plus avant les cybermenaces comme un danger structurel pour les organisations aussi bien que les individus. Plusieurs vulnérabilités peuvent être inférées, depuis le classique *phishing* avec un email frauduleux redirigeant sur une page imitant celle d'une banque, jusqu'aux maliciels (*malware*) les plus complexes. S'agissant des entreprises et des OIV en particulier, ils sont soumis à des contraintes particulières, ouvrant des failles potentielles. Si la première des menaces demeure le vol de données, les cas de sabotage – et l'exploitation des résultats de ces derniers –, ne doivent pas être ignorés (Huyghe, Kempf, Mazzucchi, 2015).

La problématique des « informatiques orphelines » (Davadie, 2014), à savoir celles qui ne sont pas dans le périmètre immédiat du système de bureautique et de gestion, est en train de devenir prégnante pour nombre de firmes. Plusieurs cas peuvent être énumérés. Le premier concerne l'industrie où les systèmes de production automatisés de type SCADA (système de contrôle et d'acquisition de données) se positionnent dans une perspective différente de l'informatique bureautique traditionnelle. Les systèmes de production industriels étaient traditionnellement conçus dans une optique de longue durée, à l'horizon de 10 à 20 ans. Comment, dans ce cadre, faire coïncider les exigences de mises à jour sécuritaires et l'aspect semi-figé des SCADA ? La réponse n'est pas évidente et les questionnements sur la protection de ceux-ci, apparus avec l'affaire Stuxnet², n'ont pas encore été entièrement résolus. Des normes existent, au niveau de l'International Society of Automation par exemple, mais elles peinent à se généraliser. Les nouvelles générations de SCADA, destinées à intégrer l'Internet des Objets, si elles sont mieux protégées sont également plus intégrées au réseau, donc plus facilement accessibles.

Autres périmètres orphelins, les systèmes de vidéosurveillance, eux aussi connectés, deviennent des points d'entrée particulièrement peu considérés d'un point de vue cybersécuritaire. Enfin, les outils de bureautique tradition-

nels comme les imprimantes en réseau, fax ou photocopieurs, sont des systèmes vulnérables, tant à une attaque à distance qu'à une intrusion maligne dans les locaux de l'entreprise pour y installer des maliciels. Comment également prendre en compte les systèmes en fin de vie ? Un ordinateur dont une organisation se débarrasse dispose d'un disque dur où peuvent être stockées des informations critiques. Le marché de la seconde main informatique recèle des trésors pour ceux qui s'y intéressent.

La montée en puissance de la donnée comme nouvel actif des entreprises, attire toutes sortes d'individus ou d'organisations cherchant à s'en emparer (Schneier, 2016). Dans ce contexte, un besoin accru de sécurité apparaît pour les entreprises. Toutes ne sont pas aussi proactives dans le domaine de la cybersécurité et nécessitent, comme souvent, appuis et incitations de la part de l'État. Partant des trois grandes fonctions de la Défense nationale (militaire, économique et civile), la France s'est saisie du dossier de la protection des OIV depuis le Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale (LBSDN) de 2008.

Une spécificité française

Le LBSDN de 2008 mettait en effet l'accent sur les cybermenaces dans l'environnement stratégique actuel et pour les années à venir. Traçant une évolution prospective pour les quinze années suivantes, il recommandait une meilleure coopération opérationnelle au niveau européen. Prenant appui sur ces travaux, l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'informations (ANSSI) était créée en 2009, sous l'égide du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale, lui-même rattaché au Premier ministre. Le rôle majeur de l'ANSSI, au-delà de la protection cyber des administrations, est de veiller à la cybersécurité des OIV. L'ANSSI, en tant que prescripteur de solutions et accompagnateur des politiques de ces opérateurs, joue un rôle majeur auprès des entreprises critiques. L'agence a également la responsabilité d'établir une stratégie nationale de cybersécurité ; elle a, en outre, sous son autorité le CERT³ public français (CERT-FR), créé dès 1999.

Il faut attendre le Livre blanc de 2013 et la Loi de programmation militaire qui l'accompagne, pour que l'ANSSI voie son périmètre et ses actions auprès des OIV s'étendre. Avec la modification du code de la Défense induite par la loi 2013-1168, l'ANSSI est maintenant compétente pour la certification des produits de cybersécurité destinés aux OIV et a renforcé son rôle dans la protection du pays, avec de nouvelles obligations pour les OIV de déclarer tout incident cyber potentiellement dangereux⁴.

Trois arrêtés ont été publiés entre le 10 et le 23 juin 2016, définissant les nouvelles règles pour les OIV des secteurs de la santé, de l'alimentation et de la gestion de l'eau ; premiers du genre avant ceux consacrés aux autres secteurs d'importance vitale. L'investissement initial dans les outils de cybersécurité s'avèrera sans doute lourd pour de nombreuses organisations, tant les risques sont devenus importants et les moyens de s'en protéger complexes. La certification des produits de cybersécurité est devenue un champ d'activité important pour l'ANSSI, non seulement pour les OIV, mais aussi pour les organisations et les particuliers. L'agence évolue ainsi vers un nouveau rôle normatif important, tant le marché apparaît opaque, suite au foisonnement de nombreuses start-ups plus ou moins éphémères⁵.

Ces dispositions, centralisant l'autorité de cybersécurité directement sous le Premier ministre, ne sont pas sans rappeler le système de protection de la vie privée. La loi informatique et libertés de janvier 1978, a donné naissance à la CNIL qui demeure aujourd'hui le référent sur ces questions. Avec l'explosion du cyberspace et de son utilisation, la CNIL est maintenant l'organisme référents sur les questions de vie privée et intervient auprès des entreprises tant françaises qu'étrangères sur ces sujets. Il y a donc un parallélisme certain, si ce n'est que dans le cas de l'ANSSI, la création de l'organisme a précédé le vote de la loi. Cette habitude française de centralisation et de macrocéphalie maintient une certaine tradition jacobine de l'État français. S'agissant d'un domaine aussi sensible que la

cybersécurité, rien de plus compréhensible ; nos voisins et alliés faisant peu ou prou la même chose avec le GCHQ britannique ou le *Department of Homeland Security* américain.

La France apparaît néanmoins comme la seule véritable cyberpuissance d'Europe continentale. Seuls les Britanniques disposent de moyens et de savoir-faire comparables, avec une organisation légèrement différente où le GCHQ s'apparente plus à la NSA américaine qu'à l'ANSSI française, laquelle n'est pas membre de la communauté de renseignement. Pour revenir au parallèle avec la CNIL, la France a su dans ce domaine être pionnière au niveau européen. L'exemple national a permis à de nombreux pays de se doter de lois et d'organismes équivalents au point d'instaurer un groupe de travail européen sur le sujet : le G29. Il est alors possible d'imaginer, comme le préconisait le LBDSN de 2008, une coopération européenne étendue et pérennisée, plus large que celle se déroulant au sein de l'ENISA (Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information)⁶. Le format moins rigide du G29, semble plus adapté car, au final, moins immédiatement lié aux politiques nationales. Toutefois cela supposerait que chaque État dispose d'une organisation du niveau de l'ANSSI, ce qui est loin d'être le cas⁷.

Une approche pertinente ?

Plusieurs questions se posent néanmoins quant aux orientations prises actuellement par la France. La première d'entre elles concerne le statut même d'OIV. Si leur liste n'est pas connue précisément, les grandes catégories dans lesquelles ils s'insèrent sont néanmoins publiques et l'identité de certains d'entre eux peut être inférée. Ainsi l'ANSSI a reconnu avoir prêté son concours à la chaîne de télévision française TV5 Monde, diffusant des programmes français sur toute la planète, laissant fortement à penser qu'elle est incluse dans la fameuse liste⁸. Il est en tout cas certain qu'il existe une catégorie « communications électroniques, audiovisuel et information » qui regroupe des grands médias français. Or quelle est la criticité réelle de ceux-ci pour le fonctionnement de la France ? Une chaîne de télévision est-elle l'égal d'un gestionnaire de réseau électrique ou d'eau ?

À vouloir défendre trop de périmètres, il devient complexe d'en protéger réellement les plus critiques. Or l'ANSSI est pour l'instant une structure relativement limitée en taille (600 agents devant passer à 1000 d'ici quelques années), dont les attributions ne cessent de s'étendre. Si l'agence nationale est compétente pour les administrations et les OIV, qu'en est-il pour les autres structures ? Le tissu PME et ETI français, peu dynamique lorsqu'on le compare à celui du voisin allemand, mais essentiel pour l'économie nationale, semble bien moins protégé. Certes la gendarmerie nationale, la DGSI ou la DPSD, s'agissant des entreprises de Défense, sont actifs sur ce créneau. Toutefois la dichotomie entre les OIV – regroupant sans nul doute les plus grandes entreprises françaises – et les autres reproduit la séparation entre les champions nationaux et le reste du tissu économique, au cœur même de l'économie française depuis des décennies. Toutefois cette décorrélation est-elle toujours pertinente dans le contexte actuel ?

Le problème de l'interconnexion absolue des systèmes est qu'elle ouvre potentiellement des failles là où celles-ci sont difficilement détectables. L'analyse de toute une chaîne de valeur cyber, surtout dans le cas d'industriels avec de multiples parties prenantes (*stakeholders*), s'avère très complexe, sinon impossible. Le cas de Lockheed-Martin, pourtant une firme leader de l'industrie de défense et des solutions de cybersécurité, piratée au travers d'une faille existant dans les dispositifs (*tokens*) de connexion à distance fournis par un prestataire externe, est révélateur du danger⁹. Les entreprises agissent maintenant en systèmes ouverts, un même prestataire ou fournisseur pouvant travailler avec plusieurs entreprises, où la connexion des réseaux informatiques n'est pas sans poser des problèmes.

Faut-il donc passer d'une approche par opérateurs à une approche par système productif ? Dans ce cas, en faisant percoler les normes de l'ANSSI vers des entreprises de petite taille, n'y a-t-il pas un risque de grever leur rentabili-

té ? De même si l'on veut réaliser des audits de cybersécurité sur des systèmes complexes avec l'ensemble des *stakeholders*, cela ne va-t-il pas induire des pratiques de silo en renforçant la domination du gros sur les petits ? L'entreprise leader sera ainsi tentée d'imposer ses standards et orientations en la matière à toute sa chaîne de sous-traitants. De même, l'ANSSI, si elle est taillée pour intervenir auprès des 249 OIV, le serait-elle en incluant l'ensemble de leurs partenaires dans la politique de cybersécurité¹⁰ ? Comment envisager une cybersécurité unifiée pour des entreprises transnationales, présentes dans plusieurs pays avec des réseaux interconnectés ? Tous ces questionnements sont pour l'instant sans réponse et nécessitent une prise de conscience et de décision de la part des autorités politiques. Si une appréhension sous forme de système renforcerait les aspects proprement sécuritaires, elle renforcerait également l'orientation de l'économie française vers les grands groupes.

La création de l'ANSSI en 2009 et son renforcement depuis 2013, laissent entrevoir un développement de la politique française en matière de cybersécurité des opérateurs critiques. L'augmentation des cybermenaces qui se sophistiquent sans cesse induit la nécessité de penser une cybersécurité plus complète, prenant en compte de nombreux paramètres dans les secteurs les plus importants. La France se révèle pionnière dans le domaine avec un corpus législatif – et normatif au travers de la certification des produits – en pleine extension. Le rôle croissant de l'ANSSI, devenue un modèle pour de nombreux pays européens, est appelé à devenir prépondérant, au côté d'autres organismes sécuritaires français.

Néanmoins le chemin est encore long avant de parvenir à une politique complète de cybersécurité en France. Le cloisonnement entre OIV et autres organisations, est un choix qui se défend, mais laisse des zones d'ombres sécuritaires dont des agresseurs malins pourraient profiter. La cybersécurité n'est ainsi pas qu'une affaire technique ou humaine, elle est, pour la France, un choix d'orientation dépassant le simple horizon des ordinateurs.

Bibliographie

DAVADIE P., 2014, *L'entreprise, nouveaux défis cyber*, Paris, Economica.

HUYGHE F.-B., KEMPF O., et MAZZUCCHI N., 2015, *Gagner les cyberconflits*, Paris, Economica.

MAZZUCCHI N. et WENDLING C., 2014, *Entreprises et cybersécurité à l'horizon 2020*, Paris, Futuribles International.

SCHNEIER B., 2016, *Data and Goliath : the Hidden Battles to Collect your Data and Control your World*, New York, Norton.

WITTES B. et BLUM G., 2014, *The Future of Violence : Robots, Hackers, Germs and Drones - Confronting a New Age of Threat*, New York, Basic Civitas Books.

Notes

1. Désigne la somme des informations créées par et sûr l'entreprise ; une recherche simple sur Google du nom d'une firme du CAC40 fait apparaître immédiatement des millions de pages web qui lui sont plus ou moins consacrées.

2. Infection en 2010 par les services de renseignement américains et israéliens du système de contrôle des centrifugeuses du centre nucléaire de Natanz en Iran.

3. *Computer Emergency Response Team* ; un CERT est une équipe de crise dédiée à la gestion des incidents et menaces cyber. Le premier a été créé en 1988 aux États-Unis par la volonté de l'Etat américain.

4. Article L. 1332-6-2 du code de la Défense.
5. Il est à noter qu'un antivirus est le type de logiciel potentiellement le plus dangereux puisqu'il a accès à tous les protocoles du système et n'est contrôlé par aucun d'entre eux ; d'où une vigilance accrue sur ceux-ci.
6. Il existe également au niveau communautaire un Centre européen de lutte contre la cybercriminalité (EC3) rattaché à Euro-pol, mais qui agit sur les aspects proprement criminels.
7. La France est le premier État européen à adopter en 2016 la directive « Network and Information Security ».
8. [Communiqué de l'ANSSI](#), consulté le 07/07/2015.
9. Moscaritolo A, 7 juin 2011, « [RSA confirms Lockheed hack linked to SecurID breach](#) », *SC Magazine*.
10. C'est en filigrane ce qu'induit l'article L. 1332-6-1 du code de la Défense.



LA STRATÉGIE BRÉSILIENNE DE *SOFT POWER* AU RISQUE DES JEUX OLYMPIQUES

CHRISTOPHE-ALEXANDRE PAILLARD, ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE
Directeur du domaine « armement et économie de défense », IRSEM

Les Jeux olympiques d'été de la XXXI^e Olympiade de l'ère moderne se dérouleront à Rio de Janeiro du 3 au 21 août 2016. 10 500 athlètes de 206 Comités nationaux olympiques (CNO) participeront à cet événement sportif. Ces Jeux comprendront 28 sports, dont le rugby à sept et le golf, ajoutés par le Comité International olympique (CIO) en 2009. Ils se dérouleront dans 33 lieux différents répartis dans quatre secteurs de la métropole brésilienne, à savoir Barra da Tijuca et Deodoro pour l'ouest de Rio de Janeiro, Copacabana et le stade du Maracanã (sa capacité d'accueil est de 250 000 personnes).

Au même titre que la coupe du monde de football en 2014 ou l'organisation des Journées mondiales de la Jeunesse (JMJ) en 2015, ces Jeux olympiques de Rio de Janeiro, lorsque le Brésil a été désigné comme pays hôte, ont été perçus par les autorités brésiliennes comme un instrument de *soft power* au service de leur nouvelle puissance. Or, la crise débutée en 2008 est tout venue remettre en cause.

Effectivement, ces jeux vont se dérouler dans un contexte économique, politique et social extrêmement troublé. Sur le front intérieur, le Brésil est un pays traversé d'une crise profonde et durable. Ces jeux sont considérés par l'opinion publique brésilienne comme, au mieux, inopportuns, au vu de la situation que connaît le pays et de l'état de relative impréparation de différentes infrastructures destinées à accueillir ces Jeux olympiques. Sur le front extérieur, le Brésil craint de plus en plus la menace terroriste d'origine islamiste. L'attentat de Nice du 14 juillet 2016 et les menaces proférées par l'Etat islamique dans la presse brésilienne le 19 juillet 2016, n'ont fait qu'ajouter aux inquiétudes légitimes des organisateurs et des forces de sécurité brésiliennes, déjà très mobilisées du fait du climat d'insécurité qui règne généralement dans de nombreux quartiers de Rio de Janeiro.

Au lendemain de l'attentat de Nice, les autorités brésiliennes ont décidé de renforcer la sécurité des Jeux olympiques. Une réunion franco-brésilienne sur le renseignement s'est tenue à Brasilia le 15 juillet 2016 et le président par intérim Michel Temer a réuni ses ministres de la Défense et de la Justice, Raul Belens Jungmann Pinto et Alexandre de Moraes, ainsi que le responsable du renseignement brésilien, Sérgio Westphalen Etchegoyen, pour annoncer un renforcement du dispositif de sécurité. Ce dispositif, mis en place à partir du 24 juillet 2016, mobilise 85 000 membres des forces de l'ordre, soit 47 000 policiers et 38 000 militaires, pour assurer la protection des 10 500 athlètes, des officiels, des journalistes et de 500 000 touristes du monde entier attendus pour ces Jeux. Parmi les différents dispositifs retenus, le Brésil a notamment prévu de mettre sur pied un centre antiterroriste composé d'experts américains, britanniques, espagnols et français pour prévenir les risques d'attentats.

Ces mesures s'imposent d'autant plus que l'Etat islamique projetait un attentat contre la délégation sportive française à Rio. Cette information, qui devait rester confidentielle, a été livrée par le général Christophe Gomart, directeur du renseignement militaire (DRM), interrogé à l'Assemblée nationale le 26 mai 2016. Lors de cette audition, il a évoqué ce projet d'attentat devant la commission d'enquête parlementaire sur les attentats de 2015 en France, alors qu'il donnait des exemples concrets de la participation de son service à la lutte contre le terrorisme. Cette audition a été retranscrite le 12 juillet 2016 dans un compte-rendu publié sur le site de l'Assemblée nationale, mais cette information n'aurait jamais dû être publiée car le document devait au préalable être expurgé des propos du général Gomart sur cette question.

D'une certaine manière, ces Jeux olympiques sont donc les jeux de tous les dangers pour le Brésil et les dirigeants du pays, alors qu'ils font déjà face à une contestation intérieure de très grande ampleur et que la légitimité poli-

tique du Vice-président Michel Miguel Elias Temer Lulia est en permanence remise en cause. Il est actuellement Président de la République du Brésil par intérim, dans le cadre de la procédure de destitution de la présidente Dilma Rousseff ; cette dernière étant accusée de maquillage des comptes publics. Michel Temer doit aussi se défendre d'attaques sur sa probité supposée et il continue de démentir toute implication dans le scandale de corruption lié à la compagnie pétrolière nationale Petrobras, alors que Sergio Machado, ancien président de Transpetro, une filiale de Petrobras, le met personnellement en cause dans le cadre d'un accord avec la justice visant à réduire sa peine d'emprisonnement depuis le 15 juin 2016.

Trois éléments doivent donc être particulièrement soulignés : le Brésil connaît une situation d'insécurité politique et économique intérieure qui le détourne des questions sécuritaires internationales et qui pose problème pour l'organisation de la sécurité des Jeux olympiques d'août 2016. L'affaire du projet d'attentat contre la délégation française montre que la stratégie brésilienne de Sécurité se heurte pour la première fois de son histoire au jihadisme. Certains Brésiliens estiment même que leur pays peut devenir une base arrière des réseaux islamistes, si les autorités brésiliennes ne réagissent pas. Les Jeux olympiques sont donc typiquement l'évènement international dont il devient de plus en plus difficile d'assurer le bon déroulement, du fait de la contrainte qu'impose de concilier une sécurité optimum, avec un contexte de crise sécuritaire internationale généralisée.

C'est ainsi toute la crédibilité politique internationale brésilienne qui est aujourd'hui en jeu. Le Brésil, qui a axé sa diplomatie et sa stratégie de *soft power* depuis près de vingt ans sur l'image d'une puissance pacifique et conciliante, se trouve pris au piège des réalités internationales et est désormais rattrapé par les dures réalités géopolitiques du monde, tout particulièrement celle du terrorisme international d'essence islamiste.

Le Brésil connaît une situation d'insécurité politique et économique qui le détourne des questions sécuritaires internationales et qui pose problème pour l'organisation de la sécurité des Jeux olympiques

Au vu de l'importance de ses problèmes intérieurs, le manque de consensus sur la politique internationale est particulièrement marqué au Brésil. Les visions autonomistes et isolationnistes gardent un poids réel dans la vie politique brésilienne. Les choix stratégiques restent tributaires des changements fréquents de majorités ou de coalition au Congrès, actuellement nombreux et de circonstance du fait de la mise à l'écart de Dilma Rousseff. L'amélioration de la gouvernance politique brésilienne, au regard des grands enjeux internationaux du moment, supposerait que le Brésil prenne des arbitrages améliorant la crédibilité du gouvernement et de ses institutions publiques dans ses choix d'alliances internationales et, élément clef pour les Jeux olympiques, d'échanges d'informations à caractère sécuritaire, dans un contexte d'importante menace terroriste. Or, le Brésil ne s'est pas mis en ordre de marche de ce point de vue.

Le Brésil n'est pas seul à adopter cette posture quasiment « isolationniste ». Longtemps, l'Amérique latine dans son ensemble a vécu repliée sur elle-même. Au XIX^e siècle, les échecs des armées françaises au Mexique et de l'Espagne face aux États-Unis, ont confirmé le désintérêt politique croissant des pays européens pour cette région. Ce sentiment de vivre aux marges d'un monde qui se déchirait et se transformait s'est renforcé au XX^e siècle durant les deux conflits mondiaux où seul le Brésil a effectivement eu à mener des actions militaires. La Guerre froide a montré le caractère très périphérique de l'Amérique du Sud, malgré le poids politique symbolique du Cuba de Fidel Castro. Cette région n'était qu'une simple zone d'influence disputée par les deux blocs Est-Ouest. Aujourd'hui, des puissances émergentes, en particulier la Chine, se sont découvert un intérêt marqué pour le Brésil et ses voisins, témoignant surtout de l'importance de leurs ressources minières et énergétiques impressionnantes pour les pays d'Asie et leur croissance économique.

Au Brésil, l'insécurité intérieure, les fragilités sociales et les problèmes d'infrastructures ont freiné sa croissance potentielle. De plus, le pays n'est pas parvenu à réduire son niveau d'insécurité intérieure. Le plus souvent, il a laissé se développer des économies parallèles ou des modes d'administration concurrents susceptibles de décrédibiliser les initiatives gouvernementales ou les actions de reprise en main de territoires par les forces de l'ordre. De fait, les dépenses de sécurité intérieure imposent au Brésil des contraintes qui, au quotidien, ont un coût financier, humain et psychologique considérable, sans pour autant résoudre le problème global d'insécurité auquel est confronté ce pays ; ceci constitue un obstacle au développement et à la croissance, mais aussi à la mise en place d'une politique étrangère claire, en particulier dans les deux secteurs que sont la Défense et la Sécurité.

Le Brésil a cherché à corriger ce modèle dans les années 2002-2008 pour faire sa rentrée sur la scène internationale. Il a affiché sans complexe ses ambitions et il a agi à plusieurs niveaux, tant au sein des institutions internationales que régionales comme le Mercosul. Il a réussi à imposer sa voix au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Brésil a poursuivi une stratégie visant à se lier aux intérêts des pays les plus pauvres, afin de remettre en question les politiques les plus protectionnistes des pays développés, en particulier dans l'agroalimentaire, et de permettre à ses entreprises de s'y engouffrer, de gagner des parts de marché et d'accroître leurs exportations.

Les déplacements du président Luiz Inácio Lula da Silva ont été l'un des plus grands instruments de promotion de ce *soft power* brésilien. Au cours de ses voyages, le président brésilien s'est rendu en Afrique, en Inde, en Chine, dans les pays arabes et dans les pays développés. Il a cherché à jouer un rôle sur la question nucléaire iranienne par ce biais, en organisant en 2010 une position commune avec la Turquie sur ce sujet. Le quotidien *Le Monde*, dans son article du 30 septembre 2003 publié sous le titre « à Cancun, le Brésil est devenu un acteur global », précisait que « pour les Africains, les Brésiliens sont les descendants qui ont réussi » et rappelait que la présidence Lula da Silva était celle d'une vraie émergence brésilienne sur la scène mondiale. Pourtant, force est de constater qu'aujourd'hui, loin de la puissance nouvelle s'appuyant sur son *soft power*, la crise a plutôt fait du Brésil une puissance du « *weak power* », limitant totalement ses ambitions internationales.

Conscient des limites de son modèle politique, économique et stratégique, le Brésil a recentré ses ambitions internationales ces huit dernières années et il a accordé une place plus privilégiée à son environnement, l'Amérique du Sud, dans ses réflexions stratégiques. Il s'appuie d'ailleurs, modestement, sur des organisations régionales comme l'Unasul(r) dans sa recherche d'éléments de doctrine sur la stabilité régionale et le maintien de la paix, mais l'ampleur de cette politique est *de facto* limitée. À titre d'exemple, les conclusions de la réunion de l'Unasul(r) de novembre 2012 conduisirent à définir quatre axes de coopération en matière de Défense et de Sécurité avec ses partenaires sud-américains : échanges sur les politiques de Défense entre États membres ; développement des activités de coopération militaire ; mise en place de coopérations technologiques et industrielles ; formations communes de personnels militaires. Le Brésil développe donc des stages communs pour les personnels militaires de l'Unasul(r) et contribue à mettre en place des formations pour des opérations régionales communes, par exemple en cas de catastrophes naturelles dans la région. En réalité, le Brésil est conscient de la difficulté à développer un processus d'intégration et d'échange latino-américain en matière sécuritaire comparable à celui de l'Union européenne dans le cadre de l'Unasul(r) et son actuelle faiblesse politique ne facilite pas ce processus.

Se limitant à donner des priorités stratégiques intéressant ses intérêts de sécurité les plus immédiats, le Brésil accorde donc sa priorité stratégique à la préservation de la sécurité en Atlantique sud contre les phénomènes de piraterie maritime ou les risques de pillage de ses ressources naturelles maritimes. Le Brésil souhaite étendre l'activité du LRIT, le centre de données régional de l'Atlantique sud situé à Montevideo (Uruguay), en associant les pays africains riverains de l'Atlantique sud. Des accords en ce sens ont été négociés avec l'Angola, le Ghana, le Bénin et le Sénégal ; puis avec São Tomé et le Cap Vert. Par contre, concernant la question du contrôle de trafics de drogue

touchant l'Afrique subsaharienne (et la zone sahélienne où intervient militairement la France) à destination de l'Europe, et en particulier la Guinée Bissau, le Brésil reste très prudent et il estime que cette question reste d'abord le problème des pays consommateurs européens et non des pays de départ de la drogue comme le Brésil. Il ne s'est donc pas engagé dans des opérations conjointes avec les États de l'Union européenne sur des opérations maritimes de lutte contre les trafics de drogues aux abords du Golfe de Guinée. Le Brésil estime aussi préférable d'aider à la création de forces maritimes locales et ne souhaite prendre aucun engagement militaire dans cette région.

Dans ces conditions, l'appréciation réelle de la situation politique et stratégique aux Proche et Moyen-Orient reste très lointaine pour l'essentiel de l'opinion publique brésilienne et pour une grande majorité de ses responsables politiques. L'inquiétude manifestée par la presse brésilienne à l'issue de l'attentat de Nice, est en réalité une traduction des faibles capacités des services de renseignement et de sécurité brésiliens à appréhender dans sa globalité un tel problème et à anticiper de manière optimale les principaux risques de Sécurité encourus par le Brésil à l'occasion de la tenue des Jeux olympiques. De fait, comme pour la plupart des pays latino-américains, les services brésiliens sont essentiellement configurés pour lutter contre une éventuelle subversion intérieure ou assurer le suivi de l'opposition au gouvernement, non pour combattre et démanteler des réseaux islamistes et djihadistes. Ce n'est donc pas seulement une question de sécurité qui est en jeu, mais bien la capacité du Brésil à organiser et sécuriser un très grand événement international. Que ces Jeux soient marqués par un attentat de grande ampleur, proche de l'attaque de Munich en 1972, et c'est tout le pays qui le vivra comme une humiliation supplémentaire, après la crise économique, les troubles politiques et la défaite 7 à 1 contre l'équipe d'Allemagne à domicile en demi-finale de la Coupe du monde de football du 8 juillet 2014.

Loin de la diplomatie mondiale de Lula da Silva, l'affaire du projet d'attentat contre la délégation sportive française montre que la stratégie brésilienne de sécurité se heurte à son tour au jihadisme

Tirant les conclusions de ses faiblesses économiques et politiques, le Brésil a retrouvé ses positions passées, d'une certaine manière à l'écart des affaires du monde. Marquée par le pacifisme et ce qu'il est communément convenu d'appeler la « doctrine Rio Branco », la politique de Défense et de Sécurité brésilienne se cherche et elle ne peut s'appuyer sur aucune forme de *soft power* pour définir une stratégie cohérente. La spectaculaire réussite des négociations du baron Rio Branco et ses méthodes pacifiques de négociation sont longtemps restées la pierre angulaire de la stratégie diplomatique brésilienne, au point de proposer la « méthode Rio Branco » comme modèle capable d'être appliqué à tous les conflits internationaux et d'en faire l'un des piliers du *soft power* brésilien, avec l'art de vivre à la brésilienne et les clichés que véhicule ce pays, comme le carnaval, la samba, la culture de la plage, le bikini, etc.

De fait, le Brésil estime qu'il doit rester un pays pacifique, par tradition et par conviction. Depuis son indépendance en 1822, le Brésil n'a que rarement été impliqué dans des conflits armés. Il n'a connu aucune agression sur son territoire national, à l'exception de la guerre du Paraguay de 1871. Ce contexte historique particulier encourage une politique essentiellement basée sur des principes de non-intervention, de défense de la paix et de résolution pacifique des conflits. Le Brésil conserve donc une force armée limitée. L'armée brésilienne n'a pas participé à un conflit armé international depuis 1945. Elle recherche un nouveau rôle pour justifier son budget en l'absence de menaces directes, dans un contexte de coopération avec son ancien rival, l'Argentine. Dans cette optique, la force militaire du pays tourne son attention vers la participation aux missions de maintien de la paix (participation à une série de missions de l'ONU pendant les années 1990), vers la lutte contre le trafic de stupéfiants et la protection de l'Amazonie. On peut citer le projet Calha Norte de déploiement des forces armées pour la surveillance des frontières dans la zone amazonienne.

De manière générale, les ambitions que nourrissent les Brésiliens ne sont de toute façon pas retranscrites dans leur outil militaire. Étant peu utilisé, il est marqué par une organisation souvent dépassée et par des équipements défectueux ou trop limités. Les autorités estiment qu'il est difficile de maintenir une armée sur le pied de guerre dans le contexte politique brésilien. Par ailleurs, la dimension militaire de la Défense a longtemps pris le dessus sur la dimension politique. Le Brésil ne disposait d'ailleurs pas d'un ministère de la Défense jusqu'en 1999, mais de ministères indépendants pour les trois branches armées. Chaque chef d'état-major avait le statut de ministre. À l'échelle mondiale, les dépenses militaires du Brésil restent relativement modérées. Le Brésil se situe dans le dernier quart des pays du monde pour le classement en pourcentage du PIB des dépenses militaires, soit 1,4% du PIB brésilien, même si ces dépenses placent le Brésil au quinzième rang mondial en volume en 2015.

En conséquence, en l'absence de menaces majeures externes ou internes, le maintien d'un budget militaire supérieur à celui des autres pays de la région se peut se justifier que par l'éventuelle diversification des rôles de ses forces armées et par une volonté de positionner le Brésil comme puissance régionale au moins en Amérique latine et peut être au-delà. Le commandement donné au Brésil de la force de l'ONU en Haïti en était le premier signe. Le Brésil envoya 1200 hommes en Haïti après 2003 ; son plus grand déploiement militaire depuis la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, même ce type d'ambition reste des plus limités.

Pourtant, par le biais des opérations de l'ONU, le Brésil espérait accéder au premier rang de la scène internationale sans exercer ni hégémonie ni domination, avec toujours à l'esprit ce pacifisme destiné à être son principal totem de *soft power* pour imposer ses idées et ses intérêts, surtout économiques. Or, d'une part, cette posture n'est en réalité guère compatible avec son souhait de devenir une grande puissance et, d'autre part, le Brésil n'est décidément pas une île isolée dans le monde. C'est donc toute sa stratégie internationale qui risque aujourd'hui d'être remise en cause, plus encore si les Jeux olympiques se passent mal. Le Brésil a donc une contradiction forte à lever que n'expliquait absolument pas la « stratégie nationale de Défense » publiée en décembre 2008.

Des efforts notables avaient été fournis depuis le milieu des années 1990 par les gouvernements successifs pour définir des objectifs de politique de sécurité et pour normaliser les relations civilo-militaires. Le président Lula da Silva avait manifesté une attention soutenue aux questions de Défense, que ce soit dans leur dimension stratégique, organisationnelle ou industrielle. Ce n'est toutefois qu'en 2008 que le Brésil a pour la première fois de son histoire défini une stratégie nationale de Défense au travers de ce document, reprenant les grandes orientations suivies durant sa présidence depuis 2002. Sur la base de ce document, le Brésil s'engageait à poursuivre une stratégie reposant principalement sur la préservation de sa souveraineté sur l'ensemble de son espace national, mais aussi sur le développement de sa stature internationale, tout en maintenant son indépendance vis-à-vis des autres grandes puissances et en mettant l'accent sur l'intégration régionale, par exemple au sein du Mercosur.

Le Brésil s'est efforcé de mieux définir les objectifs stratégiques assignés aux forces armées, de les réorganiser pour augmenter leur efficacité et d'entreprendre un vaste renouvellement de ses équipements, qui sont en grande partie obsolètes. La présidente Dilma Rousseff, élue en 2011, a accordé très clairement sa priorité aux problèmes intérieurs, à la consolidation de l'économie brésilienne et de ses perspectives de croissance, à ce jour fortement orientées à la baisse. La transformation de l'appareil de Défense ne s'est donc opérée que lentement, dans un contexte budgétaire et politique ne favorisant pas l'adoption de nouvelles mesures favorables aux forces armées et aux actions extérieures.

La question islamiste et jihadiste est donc tout sauf une bonne nouvelle pour les autorités brésiliennes. Historiquement, le Brésil est une terre d'immigration. Il a accueilli d'importantes colonies de populations issues de l'Empire ottoman, pour l'essentiel chrétiennes ou converties au christianisme et, plus rarement, de confession juive. À titre d'exemple, l'un des plus grands créateurs brésiliens contemporains de mode est Amir Slama, issu d'une famille juive irakienne, fondateur de la marque de prêt-à-porter haut de gamme *Rosa Chá*.

Ces populations n'ont jamais posé le moindre problème d'intégration et d'assimilation dans la société brésilienne. Elles ont même plutôt extrêmement bien réussi socialement, au point que les deux tiers des parlementaires brésiliens ont au moins un ancêtre « turco » (comme étaient désignés les immigrants arabes, chrétiens ou musulmans); par exemple l'actuel président par intérim Michel Temer ou Carlos Ghosn, PDG de Renault-Nissan. D'ailleurs, l'Institut brésilien de Géographie et de Statistique (IBGE) estime que le nombre de Brésiliens ayant des origines moyen-orientales se situe entre sept et dix millions, dont environ 35 000 musulmans. Ces populations sont venues pour l'essentiel entre 1850 et 1930. Elles n'ont absolument aucun lien avec l'islam radical. Par contre, leur poids économique et politique a souvent joué dans la politique internationale brésilienne vis-à-vis d'Israël et de la protection des intérêts des Palestiniens à l'ONU, par exemple pour la condamnation du sionisme à l'Assemblée générale des Nations unies.

Une nouvelle immigration, certes limitée et beaucoup plus récente, s'est ajoutée à ces populations. L'Agence des Nations unies pour les réfugiés, estime par exemple que 1524 Syriens se sont installés au Brésil entre janvier 2010 et octobre 2014, pas forcément tous musulmans d'ailleurs. La multiplication des crises au Moyen-Orient depuis 2001, a conduit ces populations d'origine arabe et musulmane à s'installer dans le sud du Brésil, en particulier dans l'Etat de São Paulo (pour 42% du total), comme dans la ville de Campinas, le Paraná (25% du total, en particulier la ville de Curitiba) et le Rio Grande do Sul. L'IBGE considère que 60% de ces musulmans établis au Brésil sont des hommes, à 99% en zones urbaines. Il estime aussi que 90% des femmes musulmanes utilisent le hijab, dont 60% en permanence. Des organisations islamistes parlent aujourd'hui d'environ 1,5 million de personnes de confession musulmane établies au Brésil, mais ce chiffre semble très peu crédible. Ce qui est par contre certain, c'est l'augmentation très rapide du nombre de mosquées au Brésil ces cinq dernières années, avec près de 150 sites religieux, pour beaucoup contrôlés par des courants salafistes.

La presse brésilienne et les blogs brésiliens se sont donc faits l'écho ces derniers mois d'implantations salafistes dans ces États du sud du Brésil, au point de provoquer l'émergence d'un sentiment de création de « chevaux de Troie » salafistes au Brésil, du fait d'une inaction estimée des autorités fédérales. Des prédicateurs sont effectivement présents dans les quartiers pauvres, essayant de convertir des populations noires ou métisses, en s'inspirant des méthodes et théories de mouvements comme les *Black Muslims*, pour convaincre ces populations qu'elles sont opprimées et que les blancs sont les oppresseurs. Les attentats commis en France ont été vivement ressentis au Brésil et largement commentés dans les médias brésiliens. De très nombreux sites, blogs, ou médias se sont emparés du sujet, d'autant que trois ressortissants brésiliens ont été blessés le 13 novembre 2015 (Gabriel Sepe, Camila Issa et Daniel Ribeiro). La menace affichée contre la délégation sportive française en juillet 2016, n'a fait qu'ajouter au climat de crispation des autorités brésiliennes vis-à-vis de ce qu'ils perçoivent comme un problème nouveau et difficilement soluble, dans un contexte déjà troublé et instable, alors que le Brésil se pensait à l'abri de cette menace.

Les Jeux olympiques sont typiquement l'évènement international dont il devient de plus en plus difficile d'assurer le bon déroulement, du fait de la contrainte qu'impose de concilier une sécurité optimum avec un contexte de crise sécuritaire internationale généralisée

La question de la menace jihadiste pesant sur les Jeux olympiques de Rio n'est évidemment pas une surprise pour les pays confrontés depuis longtemps à ce type d'opération, en particulier la France ou les États-Unis. Les commentaires du général Gomar (DRM) ont largement été repris et relayés par toute la presse brésilienne. De même, la presse brésilienne n'a pas manqué de reprendre abondamment en novembre 2015, immédiatement après les attentats de Paris, les propos d'un compte *Twitter* se présentant comme étant celui de Maxime Hauchard, jihadiste, bourreau de l'Etat islamique et Français converti à l'islam venu de Normandie, et affirmant « *Brésil, vous êtes notre*

prochaine cible ». L'authenticité de ce compte *Twitter* n'avait toutefois pas pu être confirmée. Il a depuis été fermé et Maxime Hauchard poursuit à ce jour ses activités en Syrie.

La possibilité d'être confronté à un attentat à Rio est donc certes réelle, mais elle n'est *a priori* pas l'hypothèse la plus probable, du moins selon les informations disponibles, sans qu'il soit en réalité possible d'évaluer à sa juste valeur la faisabilité et la pertinence d'une opération terroriste djihadiste lors des Jeux olympiques de Rio. Selon le maire de Rio de Janeiro, Eduardo Paes, dans une déclaration à TV Globo, « le Brésil n'est pas une cible de terrorisme, mais il y a toujours un risque quand on organise un grand événement avec des pays qui sont des cibles. Les Olympiques sont un événement extraordinaire, mais il y a aussi des risques ». C'est donc effectivement une probabilité réelle, mais l'État islamique manque de relais locaux pour s'assurer une logistique efficace ; ce qui reste un facteur handicapant majeur. En fait, l'hypothèse la plus crédible serait plutôt celle d'individus isolés agissant avec des moyens rustiques. L'attentat de Nice du 14 juillet 2016 montre que ce n'est pas là le plus inefficace des procédés pour frapper les esprits et tuer un maximum de personnes ; ce qu'ont d'ailleurs bien noté les autorités brésiliennes.

Du côté des moyens mis en œuvre, en dehors des points présentés en introduction et récemment mis en place, le Brésil a fait un effort particulier à plus long terme sur la sécurité de ces Jeux car la menace terroriste est en réalité loin d'être la menace principale, loin derrière l'insécurité classique. Ainsi, l'État de Rio a dénombré 2.083 meurtres sur les cinq premiers mois de 2016, un bond de 14% en un an, tandis que les agressions se multiplient. La police de Rio aurait tué plus de 1.500 personnes en cinq ans, soit 16% du total des morts violentes enregistrées dans la ville, ce qui ajoute à la confusion générale. Pour faire face à ce problème de délinquance, l'État de Rio, en faillite, a récemment obtenu de l'État fédéral des crédits supplémentaires d'un montant de 2,9 milliards de réals, soit 870 millions de dollars américains.

À cette question s'ajoutent bien sûr les multiples problèmes d'infrastructures qui peuvent occasionner nombre d'accidents mortels et d'importants problèmes sanitaires, eux aussi mortels. Simple exemple, dans la baie de Rio, les détritiques sont toujours aussi visibles. L'une des promesses de ces Jeux était de traiter à 80% les eaux usées qui se jetaient dans la baie, mais cet engagement ne sera pas tenu. En 2009, à peine 13% des eaux usées étaient traitées. En 2015, Rio en était à 50% et les autorités estiment qu'elles pourraient atteindre 80% en août 2016, du moins selon le vice-président de Rio-2016, Leonardo Gryner ; ce qui paraît en réalité hautement improbable à la simple vue de l'état de propreté de la baie de Rio.

Ces Jeux olympiques ont aussi été l'occasion de modifier le panorama des entreprises prestataires de Sécurité au Brésil et, surtout, de mettre en valeur une nouvelle fois, en négatif et en positif, la place croissante des entreprises israéliennes de Sécurité et de Défense sur les marchés brésiliens, même si leur présence fait l'objet d'une hostilité avérée d'une part non-négligeable de l'opinion publique brésilienne. À titre d'exemple, en septembre 2012, le contrat SISFRON de sécurité aux frontières du Brésil de 6,5 milliards de dollars a été remporté par l'entreprise aéronautique brésilienne Embraer, mais avec d'importants contrats de sous-traitance pour l'Israélien Elbit, alors que les Français Cassidian (Airbus) et Thales ont été écartés. Embraer a aussi créé l'avion Super Tucano en coopération avec l'Américain Northrop Grumman et l'Israélien Elbit destiné à l'entraînement des pilotes et aux missions de contre-insurrection. De même, la division Embraer Defesa e Segurança a créé une coentreprise avec AEL (filiale brésilienne d'Elbit Systems) pour le développement de drones tactiques. Elbit Systems a donc fort logiquement vendu en mars 2014 pour ces Jeux un drone tactique de surveillance Hermes 900 pouvant voler pendant 30 à 36 heures pour des missions de reconnaissance, de surveillance et de relais de communication. Un satellite israélien Eros-B (Earth Resources Observation Satellite) développé par Israeli Aircraft Industries (IAI) d'image de haute résolution, sélectionné le 26 juin 2016, renforcera aussi la sécurité des Jeux olympiques. Il s'agit d'un satellite

d'orbite terrestre basse capable de proposer des images de haute résolution de 50 centimètres dans une zone de 450 kilomètres, permettant d'identifier des objets, des personnes, des voitures ou des biens.

Le secteur spatial brésilien est organisé autour d'une agence spatiale nationale créée en 1994, l'Agência Espacial Brasileira ou AEB. En 1999, l'AEB a été placée sous la tutelle du ministère des Sciences et de la Technologie (Ministério da Ciência e Tecnologia), coupant les liens des origines entre le spatial brésilien et le ministère de la Défense ; ce qui fut une erreur. Pour les développements technologiques, elle s'appuie principalement sur l'Instituto de Aeronautica e Espaço (IAE) créé en 1969. Entre 1983 et 2004, l'industrie spatiale brésilienne a été marquée par une succession d'échecs de ses lanceurs VLS ou Veículo Lançador de Satélite. L'embargo imposé au Brésil dans les domaines des propergols solides et de l'électronique jusqu'en octobre 1995, a limité la marge de manœuvre technologique du Brésil. Malgré sa volonté d'indépendance, les technologies spatiales brésiennes dépendent encore très largement de technologies étrangères ; ce qui explique les succès israéliens ou français récents sur le marché du spatial brésilien.

Le ministère de la Justice brésilien a toutefois exclu en avril 2015 une autre société israélienne qui devait assurer une part majeure de la sécurité des Jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro, dans un contexte de bras de fer politique poursuivi en 2015 entre Israéliens et Brésiliens pour la nomination d'un ambassadeur israélien à Brasilia, Dani Dayan, refusé par le Brésil. L'annulation de ce contrat de deux milliards de dollars faisait suite à une campagne des militants de Solidarité Palestine appuyés par les syndicats du pays pour s'opposer à cette présence industrielle, alors qu'en octobre 2014, la firme israélienne Sécurité internationale et défense systèmes (ISDS) avait en effet annoncé avoir gagné ce contrat pour « coordonner la sécurité lors de l'événement sportif ». La presse brésilienne avait alors décrit ce contrat comme « une réalisation sans précédent pour Israël ».

Ces logiques politiques impactant le monde des industries de défense montrent donc les liens étroits que génèrent ces événements internationaux que sont les Jeux olympiques avec les géants industriels de la Défense et de la Sécurité. La menace djihadiste ne fait que renforcer ces liens et le poids croissant sur les Jeux des technologies et moyens de l'univers dit de la *Homeland Security* (la sécurité intérieure). Si la menace venait à se matérialiser à Rio, il est évident que ces entreprises (Thales, Safran ou Airbus par exemple en France) seraient de plus en plus les acteurs majeurs de la bonne réussite ou de l'échec des Jeux olympiques des prochaines décennies.

En conclusion, les autorités brésiennes sont conscientes que leur statut de puissance mondiale est en jeu à l'occasion de ces Jeux olympiques. Quels que soient les problèmes qui pourraient survenir durant ces Jeux, la question de la bonne gouvernance reste au cœur des problèmes brésiliens internes les plus aigus. Les Jeux accroissent l'urgence de nouveaux arbitrages internes en matière de stratégie diplomatique et sécuritaire qui tardent à s'imposer. La volonté d'agir affichée est marquée par de nombreuses incertitudes contradictoires, avec le discours rassurant présenté par les autorités brésiennes qui, comme acteur mondial impliqué dans les grands dossiers internationaux, estime être capable de relever ce défi.

La récente relation du Brésil au monde est liée à l'émergence de relations bilatérales Sud-Sud, avec des puissances régionales d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Elle est aussi liée à la reconnaissance de son nouveau rôle politique et économique sur la scène internationale, appuyé par sa stratégie de *soft power*, dans son environnement régional et au-delà de son espace géographique traditionnel de l'Amérique du Sud. Ses nouvelles positions sur la scène internationale restent pourtant fragiles et les événements que connaît le Brésil depuis mai 2013 n'en font pas aujourd'hui une puissance de niveau mondial.

Notes

1. Général, il est ministre-chef du cabinet de la Sécurité institutionnelle du Brésil depuis le 12 mai 2016. Il était auparavant Chef d'état-major de l'armée de terre brésilienne.
2. Créée le 8 décembre 2004, l'Unasul (en portugais)/ Unasur (en espagnol) est une organisation politique régionale qui regroupe les douze États d'Amérique du Sud.
3. On pourra simplement se reporter, à titre d'exemple, à l'article et aux vidéos de TVI24 sur les [menaces de l'Etat islamique](#) en date du 19 juillet 2016.
4. Pour un descriptif des actions de l'agence fédérale de renseignement brésilienne (Agência brasileira de Inteligência), on peut se reporter à [leur site](#).
5. José Maria da Silva Paranhos Júnior, baron de Rio Branco, était un avocat, historien, diplomate et homme politique brésilien, qui fut ministre des Affaires étrangères entre 1902 et 1912. Il négocia pacifiquement les litiges frontaliers brésiliens avec ses voisins, par exemple les arbitrages qui ont opposé le Brésil à l'Argentine et à la France, ainsi que l'incorporation au Brésil d'un nouveau territoire pris à la Bolivie, l'Acre.
6. Pour plus de détails sur le budget brésilien de la Défense, consulter ce [lien](#).
7. Ministère de la défense du Brésil, [National Strategy of Defense](#), Décret n°6703, 18 décembre 2008.
8. Voir sur ces différentes questions : SEABRA Pedro, *Política de Defesa, Política Externa e Grande Estratégia do Brasil*. Revue Nação e Defesa n°138, 2014, IPRIS, Lisbonne, PP. 45/62.
9. Voir le site [Defesanet](#).
10. Voir son [site](#).
11. Voir le résumé de Wikipédia sur ces [populations brésiliennes venues de l'Empire ottoman](#).
12. Voir l'article "A implantação e o crescimento do islã no Brasil" de Lidice Meyer Pinto Ribeiro, enseignante à l'USP (Estudos de Religião, volume 26, n°43 – pp. 106-135 - 2012) sur la question de l'implantation de l'Islam au Brésil. [L'article est disponible sur le site de l'Universidade Metodista de São Paulo](#).
13. Voir le site de [l'IBGE sur les villes brésiliennes et leurs populations](#).
14. Par exemple le site web [Islam Brasil](#).
15. On peut au moins citer le [blog suivant](#) plutôt politiquement orienté à gauche et l'un des plus actifs sur la présence ou non de salafistes au Brésil.
16. O Estadão online a publié le 21 mars 2015 un reportage intitulé « [le Gouvernement a détecté le recrutement de jeunes par l'Etat islamique](#) ». Ce reportage fait état d'une réunion à la Maison civile (cabinet de la présidence) sur cette question avec des représentants de niveau opérationnel du ministère de la justice, du Gabinete de Segurança Interinstitucional (GSI), de la police fédérale et de l'agence brésilienne du renseignement ABIN.
17. Voir par exemple [l'article du 14 avril 2016 du site A notícias internacional](#).
18. Par exemple le site d'information [Ultimo segundo](#) ou le site d'information [Terra](#).

19. Le Brésil opère actuellement deux types de drones, les Systèmes Hermes 450 et 900 d'*Elbit*, depuis la base de Santa Maria dans le Rio Grande do Sul. Cet dernier état n'a pas souhaité créer avec *Elbit* un centre militaire de recherche aéronautique. Ce projet a été annulé en décembre 2014.

20. Le 12 décembre 2013, Thales Alenia Space a signé un contrat avec Visiona (société conjointe entre Embraer et Telebras) pour la livraison du programme satellitaire de télécommunications gouvernementales SGDC (Satellite Géostationnaire de Défense et de Communications sécurisés). Ce contrat s'inscrit au cœur du plan spatial de l'Agence Spatiale brésilienne et du plan stratégique du ministère de la Défense du Brésil.

21. Voir leur site : <http://www.isdsbrasil.com.br/>.



BIOCARBURANTS ET INDUSTRIES DE DÉFENSE : UNE PISTE D'AVENIR ?

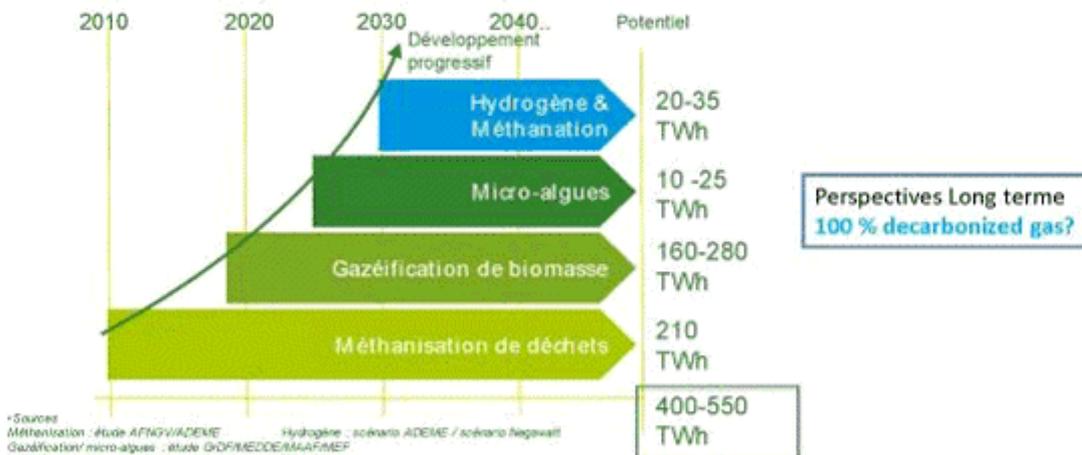
Dr. Océane ZUBELDIA,
Chercheuse armement et économie de défense

La ressource pétrolière a sans conteste un impact sur l'économie mondiale. La tension sur les approvisionnements et la prise de conscience sur les enjeux liés au réchauffement climatique ont mis en avant la nécessité urgente de soutenir la pérennisation de l'accès à l'énergie, mais également de limiter les émissions de gaz à effet de serre. À cet égard, les énergies renouvelables sont encore très peu produites. Toutefois la tendance actuelle montre une ambition marquée des pays consommateurs d'énergies fossiles de développer les moyens techniques nécessaires pour trouver de nouvelles formes d'énergies. L'alternative offerte par les biocarburants semble répondre aux exigences de la consommation d'énergie et du principe de « pollueur-payeur » énoncé dans le cadre du Protocole de Kyoto. L'Union européenne fixe comme objectif, pour l'ensemble des transports, d'utiliser au minimum 10% de biocarburants d'ici l'horizon 2020. Les industries de Défense sont encouragées à travailler de concert dans la perspective d'une rupture technologique et à la diversification des sources d'énergie. La stratégie dominante est d'adapter les biocarburants au moteur afin de fonctionner avec des dérivés du pétrole. À ce stade, les biocarburants paraissent sur certains points être un levier de cette transition, mais la maturité énergétique ne semble pas suffisante pour permettre encore une généralisation à grande échelle. Ils sont en quête d'une certification et représentent de ce fait un élément clé de la future indépendance stratégique.

Définition et état de l'art

Plus de 80 % de l'énergie utilisée actuellement à l'échelle mondiale est issue de gisements de combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole) ou d'uranium. Ces gisements sont épuisables tandis que la croissance des végétaux, la chaleur de la terre, les déchets sont renouvelables. En chiffre, cela représente près de 14 % de la production mondiale d'énergie et pourrait, selon certains scénarios, atteindre 50 % au milieu du XXI^e siècle (VERNIER, 2014). Le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer définit les biocarburants comme l'ensemble des carburants liquides, solides ou gazeux produits à partir de la biomasse et destinés à une valorisation énergétique dans les transports. Ils sont utilisés sous forme d'additifs ou de complément aux carburants fossiles : gazole (incorporation en tant que biodiesel), essence (incorporation sous forme d'éthanol), au kérosène et aux carburants gazeux. Selon l'origine de la biomasse et les procédés de transformation associés, trois générations de biocarburants peuvent être identifiées. La filière de première génération est basée sur la transformation de l'amidon (betterave, colza, soja, tournesol, canne à sucre, maïs, pomme de terre, déchets de biomasse, etc.), celle de deuxième génération sur les déchets celluloseux (paille de blé, de la canne à sucre, du peuplier, panic érigé et les déchets ligneux) et la troisième sur les micro-algues (Bonal, Rossetti, 2011). Même si les biocarburants semblent apporter des résultats concrets, leur utilisation n'en reste pas moins contestée. En effet, leur production requiert une grande consommation d'énergie en nécessitant au final une activité plus importante que l'extraction du pétrole, et est potentiellement polluante. Ce n'est pas le cas pour l'ensemble des biocarburants, ceux de deuxième génération permettent l'accès à une productivité supérieure et sont enclins à répondre aux normes environnementales. Des recherches sont menées pour proposer des solutions innovantes. À titre d'exemple, la plante *Jatropha curcas*. Cette espèce végétale située en zone aride produit une grande quantité d'huile qui aurait les propriétés suffisantes pour lutter contre la désertification tout en garantissant la production de biocarburants.

Vers la 2G, la 3G, ...



Certains experts considèrent que les algues pourraient être une voie innovante dans le sens où leur efficacité énergétique est intéressante et ces dernières ont l'avantage de ne pas utiliser de terres agricoles. Cependant leur exploitation n'est pas suffisamment mature pour être rentable et donc représente un coût de production élevé. Force est de constater que l'évolution vers les deuxième et troisième générations est en marche.

Les besoins actuels et futurs réclament des investissements conséquents en raison d'une demande énergétique de plus en plus forte. Pour sortir de la dépendance pétrolière, la conduite d'une politique volontariste devra être menée et un plan de financement réaliste devra être établi. Lors du Sommet européen des 23-24 octobre 2014, les 28 États membres ont approuvé le cadre d'action des politiques du Climat et de l'énergie pour la période 2020-2030. La contribution européenne concerne plus précisément l'effort global de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Dans cette continuité, le Sénat a appelé, dans son rapport déposé en février 2016, à la définition d'une réelle stratégie de la transition énergétique et a pour ambition le développement de solutions innovantes. Il serait nécessaire d'établir un carnet de route qui aurait pour fin l'aboutissement d'une approche par filière et d'instaurer un lien fort entre les pouvoirs publics, les entreprises, et les universités. Qu'entendons-nous par la question de l'après pétrole et quelles ambitions peuvent avoir les industries de défense ? (Chevalier, 2013).

Une industrie de défense aéronautique moins carbonée

Il serait aisé de penser qu'une rupture technologique soit nécessaire pour adapter les biocarburants aux équipements. Or l'élaboration de nouveaux moteurs n'est pas nécessaire dans la mesure où ceux-ci sont compatibles avec l'ensemble des systèmes existants. Les experts qualifient les biocarburants de «*drop-in*», c'est-à-dire qu'ils sont entièrement compatibles avec les réservoirs classiques. Alors que le trafic aérien est en progression constante, l'aéronautique, pour qu'elle soit durable, doit faire face à de nombreux défis. En effet, prendre des mesures au niveau du marché mondial constitue un défi majeur, et ce, notamment en termes de critères environnementaux et de rendement. Philippe Novelli, chef de projet à l'ONERA et responsable de l'étude européenne SWAFEA (*Sustainable Way for Alternative Fuel and Energy Aviation*) souligne que les perspectives de réduction des GES sont considérables: jusqu'à 85% pour les filières les plus performantes comme le BTL (*Biomass to Liquid*) produit à partir de lignocellu-

lose. L'industrie de l'aviation internationale développe des produits répondant aux nouvelles exigences énergétiques et s'est engagée à enregistrer une « croissance neutre » d'ici 2020, mais cela ne peut arriver que si la part des biocarburants dans le transport aérien connaît une hausse considérable. Un autre défi peut être identifié, celui du développement d'usines nouvelles générations capables de plus grande performance en utilisant la cogénération et en améliorant l'efficacité du matériel de distribution (Chevalier, Cruciani, Geoffron, 2013). Le secteur civil est très dynamique en ce domaine et permettra à moyen terme au secteur militaire de profiter de cette niche à la fois d'innovations et d'expérimentations. Les exemples de compagnies de transport aérien utilisant différents biocarburants sont nombreux : la compagnie aérienne South African Airways teste des vols de Boeing 737-800 alimentés en partie par du biocarburant au tabac, l'EcoDemonstrator développé par les constructeurs aéronautiques américain et brésilien, Boeing et Embraer, est en passe de réaliser des vols au Brésil où plusieurs technologies seront testées (réduction des émissions de carbone, de la consommation de carburant, et du bruit). Le développement de ces produits représente des enjeux stratégiques et économiques forts, mais il doit passer par certaines évolutions structurelles.

Toutefois cette dynamique sera susceptible d'être freinée par les futurs choix européens, et ce, notamment par la Commission européenne qui semble faire machine arrière. En effet, le « fameux » seuil de 10 % d'énergie renouvelable dans les transports, prévu par la loi européenne, sera supprimé après 2020. On peut y voir une tentative de geler la controverse sur les biocarburants. Une étude de la Commission a récemment révélé que le changement indirect d'affectation des sols des biocarburants serait plus important que celui prévu. Les défenseurs de l'environnement sont alors montés au créneau en affirmant que les biocarburants pourraient être plus polluants que les combustibles fossiles. Les solutions alternatives offertes par les biocarburants engendrent de nombreux débats, mais leur impact futur sur l'indépendance stratégique est sans conteste.

Des carburants en quête d'une certification

Depuis le tout début du XXI^e siècle, les perceptions dans le domaine énergétique ont profondément changé et ont *de facto* impacté l'autonomie énergétique des forces armées. Les États-Unis, l'Amérique latine avec le Brésil et l'Europe ont saisi toute l'importance de développer de l'« énergie verte » (Favennec, Mathieu, 2014). Toutefois, la consommation de biocarburants n'apparaît pas homogène en Europe. Ainsi la France, l'Espagne, la Suède et la Finlande ont choisi de l'augmenter, tandis que le Royaume-Uni, la Pologne, la Hongrie et l'Italie l'ont diminué. Cette marche arrière se justifie à la fois par la réduction du niveau d'incorporation de certains pays importateurs, du fait de la crise économique et des incertitudes à l'échelle européenne. La certification des biocarburants représente un enjeu stratégique majeur, d'ailleurs les États-Unis l'ont bien compris en percevant un potentiel de croissance très élevé en ce domaine. Depuis 2007, à l'échelle mondiale, ils sont considérés comme les premiers producteurs et consommateurs de biocarburants. Le plan américain vise une stratégie de développement de la compétitivité de ses entreprises dans le secteur des biotechnologies. D'ailleurs, leurs forces armées ont été très rapidement les acteurs de ces choix. En 2009, l'*US Navy* et l'*Air Force* se sont engagées à réduire de moitié leur consommation d'énergies fossiles en ayant recours aux biocarburants. La marine américaine est très active et a organisé en 2012, lors d'un exercice RIMPAC, des essais de biocarburants navals grandeur nature. De plus en 2016, la *Great Green Fleet*, autour du porte-avions J. Stennis (CVN-74), a propulsée avec un mélange contenant 10% de biocarburants. Les efforts sur l'emploi des carburants du futur est un domaine où l'OTAN entend jouer un rôle fédérateur. La politique de carburant unique représente un facteur de puissance, et il est nécessaire de rester vigilant ... afin de ne pas perdre l'indépendance énergétique. Bien qu'omniprésent dans le débat public, l'enjeu énergétique ne semble pas, au sein du ministère de la Défense, être traité de manière globale, ni même systématique. Il mérite pourtant de devenir un objectif opérationnel à part entière. Seul un renouvellement en profondeur de la gouvernance énergétique du mi-

nistère est susceptible de permettre une prise en compte satisfaisante des problématiques énergétiques ainsi que de faire face aux défis de la transition.

Les biocarburants représentent une solution alternative forte, même si sur certains aspects des défis restent encore à relever. Il n'existe pas encore de réelles politiques de gouvernance globale de l'énergie, à cela s'ajoute la crainte du *global warming* qui est très prégnante. De plus la connaissance nécessaire au développement de solutions alternatives manque encore de maturité par rapport à l'économie des hydrocarbures qui a cours depuis plusieurs décennies. Lorsque l'ensemble de ces barrières seront passées, les biocarburants pensés en termes de ressources énergétiques de substitution seront alors considérés comme des énergies à part entière.

Bibliographie

BONAL J. et ROSSETTI P., 2011, *Énergies alternatives*, Écrin, 2e édition, Paris.

FAVENNEC J.-P. et MATHIEU Y., 2014, *Atlas mondial des énergies : ressources, consommation et scénarios d'avenir*, Paris, A. Colin.

VERNIER J., 2014, *Les énergies renouvelables*, Presses universitaires de France, Paris.

CHEVALIER J.-M., 2013, *Les nouveaux défis de l'énergie : Climat, économie, géopolitique*, Economica, 2^e édition, Paris.

CHEVALIER J.-M., CRUCIANI M. et GEOFFRON P., 2013, *Transition énergétique : les vrais choix*, Odile Jacob, Paris.

Notes

1. La définition est disponible sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Biocarburants,415-.html>. Selon l'article L211-2 du code de l'énergie la biomasse est « la fraction biodégradable des produits, déchets et résidus provenant de l'agriculture, y compris les substances végétales et animales issues de la terre et de la mer, de la sylviculture et des industries connexes, ainsi que la fraction biodégradable des déchets industriels et ménagers ».

2. Disponible sur http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Biomasse_energie.pdf

3. Les déchets du bois issus de l'agriculture.

4. À ce jour seule la première génération a atteint le stade industriel.

5. Garric A., « [Où en est-on des biocarburants de 2e et 3e générations ?](#) », LeMonde.fr

6. Un essai a été réalisé au profit de moteurs d'avions.

7. Le graphique ci-dessous montre cette évolution, Jean-Yves Le Déaut (député), M. Roland Courteau et M. Bruno Sido (sénateurs), Rapport au nom de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur de la biomasse à la bioéconomie : une stratégie pour la France, disponible sur http://www.senat.fr/rap/r15-380/r15-380_mono.html#toc88

8. Cours des comptes, [Le rapport annuel public 2016](#).

9. « [Paquet énergie climat 2030](#) », Chiffres clés du climat, France et Monde, édition 2016.

10. Jean-Yves Le Déaut (député), [Ibid](#)
11. [Conclusions de l'étude SWAFEA](#) coordonnée par l'Onera, communiqué de presse, 14 septembre 2011.
12. de Juniac A., Lahoud M. et de Romanet A., 18 juin 2016, « [L'aviation s'engage pour le climat](#) », *LaTribune.fr*.
13. Duclos F., 18 juillet 2016, « [South African Airways teste le biocarburant au tabac](#) », *Air Journal*.
14. Ricci J., 9 juillet 2016, « [Boeing et Embraer dévoilent le nouvel ecoDemonstrator](#) », *Air Journal*.
15. « [Biocarburants : préserver le présent pour préparer l'avenir](#) », Rapport d'information de Mme Bernadette Bourzai, fait au nom de la commission des affaires européennes, n° 213 (2013-2014) - 10 décembre 2013
16. Simon F., 4 mai 2016, « [L'UE en passe d'abandonner le verdissement des transports](#) », *EurActiv.fr*.
17. Laperche D., 04 novembre 2013, « [57% des biocarburants consommés en Europe sont "certifiés durable"](#) », *Actu-environnement.com*.
18. Lagneau L., 06 décembre 2011, « [L'US Navy a commandé 1,7 million de litres de biocarburants](#) », *Opex360.com*.
19. « [NATO Allied Command Transformation : « défricher l'avenir »](#) », *Opérationnels.com SLDS*, printemps 2014, n°19.
20. Kaeser P., mars 2016, « [La sécurité énergétique des armées françaises. Le soutien pétrolier à l'heure de la transition](#) », *IFRI*, Focus stratégique n°66.
21. Réchauffement climatique.





Jean-Pierre BAT

La fabrique des « Barbouzes ». Histoire des réseaux Foccart en Afrique

Paris, Nouveau Monde éditions, 2015, 510p.

Jean-Pierre Bat est incontestablement le spécialiste du renseignement français en Afrique. Après la publication de sa thèse « Le syndrome Foccart: La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours » en 2012, il publie « La fabrique des « Barbouzes ». Histoire des réseaux Foccart en Afrique ».

La lecture de ces ouvrages s'apparente à celle d'un roman. On y suit les aventures d'agents du SDECE chargés, en pleine décolonisation de l'Afrique, d'assurer une continuité et de maintenir l'influence française dans ses anciennes colonies. Ces agents sont au cœur du dispositif anticommuniste orchestré par Foccart sur le continent. L'auteur nous fait revivre les coulisses de l'histoire et nous invite à suivre « Monsieur Maurice », « Monsieur Vincent », « Monsieur Charles », « Monsieur Jean » et autres missi dominici de Foccart au Congo et au Cameroun.

L'auteur nous convie à comprendre le travail de l'historien et de l'archiviste en intercalant entre chaque cha-

pitre des encadrés « L'Atelier de l'historien ». On y apprend, par exemple, la place de la photographie dans la recherche historique et comment « la présentation de photographies a suscité surprise et étonnement, apparaissant comme une technique inattendue pour la méthodologie de l'entretien en histoire ». Dans un style toujours aussi fluide et agréable, Jean-Pierre Bat a atteint son ambition et est parvenu à faire de ces « barbouzes » un « sujet d'étude 'sérieux', à part entière ».

Par ces travaux qui rendent compte de l'analyse et de l'exploitation du Fonds Foccart dont il a la charge aux Archives nationales, Jean-Pierre Bat nous invite à penser ces acteurs non comme des « refoulés de l'histoire » mais comme des ponts pour écrire l'histoire de la décolonisation.

Sonia LE GOURIELLEC

Retrouvez...

Les Lettres de l'IRSEM, les publications, colloques et toute l'actualité de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire sur...

www.defense.gouv.fr/irsem



facebook

twitter

Linked in



Abigaël PESSES (dir.)

L'Asie du Sud-Est 2016. Bilan, enjeux et perspectives

Bangkok, IRASEC, 2016, 454 p.

Chaque année depuis 2008, l'Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine (IRASEC) publie, dans sa collection « L'Asie du Sud-Est. Bilan, enjeux et perspectives », un ouvrage de synthèse qui analyse chacun des onze pays de l'Asie du Sud-Est. Cet ouvrage propose également 4 dossiers sur des thématiques transnationales, un débat dynamique autour d'une problématique régionale, ainsi que nombreuses annexes dont un répertoire des principaux partis politiques en Asie du Sud-Est. *L'Asie du Sud-Est 2016*, publié sous la direction d'Abigaël Pesses, directrice adjointe et responsable des publications de l'IRASEC depuis septembre 2014, a reçu la participation d'anthropologues, de sociologues, d'historiens, de géographes, de chercheurs en science politique, d'économistes et de spécialistes de relations internationales, offrant au lecteur une perspective pluridisciplinaire de la région.

Dans cette nouvelle édition du bilan annuel de l'IRASEC, les dossiers de l'année s'interrogent sur la capacité de l'ASEAN d'être à l'origine d'une intégration régionale plus poussée, le renforcement de l'influence chinoise dans cette région, la relation entre l'Inde et l'Asie du Sud-Est et enfin sur l'efficacité des zones communes de développement (ZCD). Les réponses à ces questionnements sont clairement exposées. Si l'épuisement du modèle de l'ASEAN l'empêche d'être un acteur unifié sur la scène régionale et internationale, la Chine, quant à elle, a réussi à diviser les pays membres de l'ASEAN sur la question des enjeux en mer de Chine méridionale et est devenu le principal partenaire économique de la région. La faible relation économique et politique avec l'Inde ne permet pas de contrebalancer l'influence chinoise, tandis que les ZCD sont loin de faire l'unanimité et demeurent relativement rares dans la région, puisqu'elles sont considérées comme un renoncement à la

souveraineté nationale. Enfin la section "débat" questionne la façon dont « le politique [en Asie du Sud-Est] investit aujourd'hui les rôles, les corps et les pratiques sociales des femmes ».

Au cœur de cet ouvrage, les onze chapitres consignent les changements survenus dans les onze pays de la région au cours de l'année. Ainsi on passe de l'étude des enjeux électoraux en Birmanie aux enjeux stratégiques au Vietnam, en passant par la culture du dialogue au Cambodge, l'instauration de réformes politiques en Indonésie et la fixation des frontières terrestres et maritimes au Timor-Leste. Les 400 pages de ce livre sont renouvelées en intégralité chaque année, afin d'offrir au lecteur une analyse détaillée et informée de la région. Afin d'aider le lecteur à mieux comprendre le contexte de chacun des pays, les chapitres sont introduits par une carte du pays en question et clôturés par une fiche de données sur le pays, une chronologie des événements de l'année, des portraits de personnalités nationales, et une affiche politique.

En conclusion, *Asie du Sud-Est 2016. Bilan, enjeux et perspectives* nous permet de mieux comprendre les enjeux contemporains de la région sud-est asiatique. Pivot entre l'Asie et l'Occident, la région peuplée de presque 600 millions d'habitants est une zone à forte croissance, dynamique, composite, hétérogène et pleine de potentiel dans une Asie qui s'affirme sur la scène internationale.

Mathilde BOURGEON
Assistante de recherche

Publications de nos chercheurs

Delphine ALLES, chercheuse religion et conflits

- Elle a publié le chapitre « *Ethnic and religious conflicts* », dans le *Routledge Handbook of Security Studies*, dirigé par Thierry Balzacq et Myriam Dunn-Cavelty.
- Elle était interviewée pour l'article « Déclin des territoires ou retour des frontières? » avec Justin Vaïsse, dans *Le Monde*, 20 juillet.

Fatiha DAZI-HENI, chercheuse péninsule arabique et Golfe

- Elle a publié l'article « L'Arabie saoudite dans le contexte du retour en grâce de l'Iran », dans *Iran/Arabie saoudite : une guerre froide*, Confluences méditerranée n°97, Printemps-Eté 2016, pp. 53-62.
- Elle a publié l'article « La monarchie Al Saoud sous le roi Salman » dans *Arabie saoudite : nouveau roi, nouvel ordre*, Afkar/idées n°49, Barcelone.
- Elle a publié l'article « Peut-on parler d'un nouvel ordre régional des pays du Golfe depuis les printemps arabes ? », *Annuaire IMED de la Méditerranée* 2016, Barcelone.

Juliette GENEVAZ, chercheuse Chine

- Elle est intervenue à l'université d'Oxford, sur le thème « Central/Local States Dynamics in China's Management of the South China Sea Disputes », dans le cadre de leur programme « The changing character of war », le 7 juin.

Maya KANDEL, chercheuse Etats-Unis

- Elle a été l'invitée de l'émission Les matins d'été sur France Culture intitulée: « [Trump, miroir de l'Amérique?](#) », aux côtés de Laurence Nardon, le 20 juillet.
- Elle a publié dans la *Revue Française d'Etudes Américaines* n°145 « [Politique étrangère et soutien populaire : la fin du consensus et du siècle américain](#) ».

Sonia LE GOURIELLEC, chercheuse Afrique de l'Est

- Elle a coordonné le n°792 de la *Revue défense nationale*, consacré aux Afriques.
- Elle y a signé un article intitulé: « Crise de l'État ou dans l'État ? Réflexions sur la prolongation des conflits dans la Corne de l'Afrique ».
- Elle a participé au 24e Congrès international de l'IPSA (International Political Science Association) à Poznan, du 23 au 28 juillet.

Publications de nos chercheurs

LCL Jérôme DE LESPINOIS, chercheur en stratégie aérienne



- Il a publié deux articles dans le numéro spécial de [Histoire & Stratégie n°23](#) : Penser *la guerre aérienne. De 1945 à nos jours*, juin-juillet 2016 :
« Les transformations de la guerre aérienne » ;
« La surprise technique : matrice de la guerre aérienne ? ».

CF Marianne PERON-DOISE, chercheuse Asie du Nord, stratégie et sécurité maritimes



- Elle a participé à la Conférence Asie annuelle de la Stiftung Wissenschaft und Politik, SWP, organisée à Berlin du 19 au 20 juin sur le thème « *Nuclear stability in Asia, Strengthening order in time of crisis* ».
- Elle a organisé le colloque « Renforcer la sécurité maritime en Afrique » en partenariat avec le CESM, le 27 juin avec la participation de représentants du Togo, du Cameroun, de l'Union européenne, de l'OTAN, de *Think tanks*, des ministères de la Défense et des Affaires étrangères français, des Armateurs de France et de l'agence Expertise France.
- Elle a publié un article sur « L'architecture régionale de sécurité maritime dans l'ouest de l'océan Indien » dans le numéro de Juillet de la *Revue Défense nationale* consacré à la sécurité en Afrique et dirigé par le Docteur Sonia Le Gouriellec de l'IRSEM.
- Elle est intervenue sur France 24 le 12 juillet pour commenter la décision de la Cour permanente d'arbitrage de la Haye sur les fondements des revendications chinoises concernant la mer de Chine méridionale.

Pierre RAZOUX, directeur du domaine pensées stratégiques comparées



- Il a publié « [BREXIT, Strategic Consequences—A View from France](#) » au Royal *United Service Institute* (RUSI) le 13 juillet.
- Il a été interviewé pour le quotidien *L'Opinion*, le 10 juin, sur le [rôle des forces armées israéliennes dans la lutte contre le terrorisme](#).
- Il a été interviewé pour *Le Monde* du 13 juin 2016, sur les défis sécuritaires auxquels font face les forces armées israéliennes.
- Il a été interviewé pour *Le Figaro* du 19 juin 2016, sur les nouveaux enjeux auxquels fait face Tsahal.
- Il a publié une tribune « [La France a tout à gagner à traiter le Royaume-Uni avec respect, sans esprit de "punition"](#) », *LeMonde.fr* du 12 juillet 2016.
- Il a été interviewé pour *Le Figaro* du 8 juillet 2016 au sujet des conséquences du Brexit sur le sommet de l'OTAN à Varsovie.

Elyamine SETTOUL, post-doctorant



- Il a été interviewé par *Le Monde.fr* sur la gestion des soldats de confession musulmane au sein des armées pour l'article « [Musulmans dans le rang](#) », le 13 juillet.
- Il était l'invité des matins d'été sur France Culture, sur le thème : « [De quelle armée a-t-on besoin?](#) », le 14 juillet.
- Il était l'invité de l'émission 28 minutes d'Arte, pour le numéro spécial consacré aux [attentats de Nice](#), le 18 juillet.

Vie de l'IRSEM

L'IRSEM exprime sa grande gratitude à **Christophe-Alexandre PAILLARD**, qui a dirigé le domaine Armement et économie de défense à l'IRSEM pendant deux années, et qui va désormais rejoindre le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Evènements

L'IRSEM, en partenariat avec le CESM, a organisé un colloque intitulé : « **Renforcer la sécurité maritime en Afrique** » à l'École militaire le lundi 27 juin 2016. Ce colloque, associant praticiens, experts reconnus, institutionnels et universitaires de renom, s'est proposé d'étudier comment mieux accompagner les initiatives africaines en la matière.



Evènements



Pour la 5ème année consécutive, l'IRSEM a accueilli le 26 mai une **délégation de l'US Army War College** pour une journée d'étude à caractère académique. Celle-ci visait à approfondir la réflexion stratégique sur des thèmes d'intérêt communs à nos deux pays.



L'académie du renseignement, en partenariat avec l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM), a organisé le 6 juin 2016 un **colloque intitulé « Le renseignement au début de la Guerre froide »**.

Ce colloque, associant experts et témoins reconnus du monde du renseignement, universitaires et chercheurs français et étrangers de renom, a permis de faire un éclairage sur une période fondatrice du renseignement moderne.

Christophe-Alexandre PAILLARD et Nicolas MAZZUCCHI ont participé à un séminaire sur le thème « Défense et changement climatique ». Il s'est tenu à Tahiti et a réuni 140 personnes de 21 pays différents, ainsi qu'à un programme intitulé « Tempête express 29 », évoquant les conséquences directes des changements climatiques sur la population.

Christophe-Alexandre Paillard a présenté « le changement climatique et les doctrines de défense au sein d'organisations internationales comme l'OTAN et l'AED », et « les conséquences des changements climatiques sur les capacités militaires et les industries de défense ».

Nicolas Mazzucchi a traité des « conséquences des changements climatiques quant aux besoins en métaux stratégiques dans les énergies renouvelables et les industries de défense ».

Jeudi 9 juin 2016
www.tahiti-infos.com

ACTUALITÉS

"La Polynésie française est un enjeu de sécurité majeur"

CLIMAT - Le séminaire défense et changement climatique a pris fin hier. Organisé dans les locaux du Tahiti Pearl Beach Resort, il a réuni près de 140 personnes représentant 21 pays. Nicolas Mazzucchi, chercheur armement et défense et Christophe-Alexandre Paillard, directeur du domaine armement et économie de défense à l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire (Irsem), détaillent les conséquences du réchauffement climatique en Polynésie française.

Sous le soleil de Tahiti, les deux fonctionnaires du ministère de la défense sont venus exposer leurs recherches quant à l'avenir de la planète et donner des pistes pour conjurer les conséquences

les grandes, sont directement concernées. Et ce qu'il se passe ici, concerne aussi tout le monde.

Quels sont les risques du réchauffement climatique

risque de disparaître. C'est un des effets pervers de la mondialisation. Le coût de la vie, déjà élevé à Tahiti actuelle, augmenterait d'autant plus puisque la Polynésie française devient ingérable encore

de surveillance pour assurer la pérennité des ressources dont elle dispose.

En décembre dernier à Paris, Édouard Fritch, président de



Christophe-Alexandre Paillard et Nicolas Mazzucchi à Tahiti travaillant tous deux au ministère de la défense dans le domaine appelé armement et économie de défense.

ACTUALITÉS

Mardi 8 juin 2016
www.tahiti-infos.com

Changement climatique : quels impacts sur notre sécurité ?

ENVIRONNEMENT - Depuis hier et jusqu'au 16 juin, le Tahiti Pearl Beach Resort accueille un séminaire sur l'impact des changements climatiques sur notre sécurité, ainsi qu'un programme intitulé "Tempête express 29". Près de 24 pays, ainsi que des organisations non-gouvernementales, se réunissent pour faire le point sur la situation climatique et évoquer ses conséquences directes sur les populations.

Un cadre bucolique, la plage, la mer bleue et des cocotiers dont le vent vient faire voler les feuilles. Le Tahiti Pearl Beach Resort est en ébullition. Une centaine de personnes, représentant près de 24 pays, ont investi les lieux depuis hier pour différentes conférences.

Cette fois-ci il ne s'agit pas de questions de routine, mais d'écouter, mais d'échanger sur le sujet. Le séminaire sur la défense et le changement climatique suit le programme intitulé "Tempête express 29" qui vise à réunir le plus grand nombre de participants, venus des quatre coins de la planète, pour les prévenir

directeur du domaine "armement et économie de défense" à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irsem).

Si ces rencontres prennent place à Tahiti, ce n'est pas le fruit du hasard. Le "Plus Bleu" est une région clé pour les changements climatiques. Beaucoup de choses se passent ici et ce qui se passe ailleurs a aussi un impact sur le territoire tahitien. Nicolas Mazzucchi, chercheur armement et économie de défense à l'irsem, La Polynésie française, comme beaucoup de ses collègues des îles Pacifique, est aussi directement concerné par le sujet. En 2015, une étude du Centre national de la recherche



Christophe-Alexandre Paillard, directeur du domaine armement et économie de défense à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irsem).



Pendant près de deux semaines, des experts vont se succéder pour mettre en garde quant aux effets du changement climatique sur les populations. Des états voisins, ou vivent rarement.



Où que vous soyez,
accédez à tous les numéros...

www.defense.gouv.fr/irsem

Publications > Lettre de l'IRSEM



Directeur
Jean-Baptiste Jeangène Vilmer

Directeur scientifique
Thierry Balzacq

Secrétaire générale
CA Marie-Noëlle Quiot

Ministère de la Défense
IRSEM
École militaire
1, place Joffre - Case 38
75700 Paris SP 07



Coordination
Caroline Verstappen

Edition
Olivia Ronsain

Webmestre et photos
Nicolas Segall



L'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), créé en 2010, est un organisme extérieur de la direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère de la Défense. Il est rattaché au directeur stratégie de défense, prospective et contre-prolifération de la DGRIS. Associant universitaires et militaires, l'institut a pour mission de réaliser les études qui lui sont confiées, de contribuer au renforcement du lien entre la défense et la recherche stratégique, d'apporter son concours à l'enseignement militaire supérieur, de soutenir le rayonnement de la pensée stratégique française au plan national et international, notamment européen. Enfin, il participe au débat institutionnel, public et académique sur les questions de défense et de sécurité.

L'IRSEM ÉVOLUE

LE MOT DU DIRECTEUR

Le 15 juin 2016, j'ai pris mes fonctions de directeur de l'IRSEM, dans une année de transition pour l'institut.

Je souhaite rendre hommage au professeur Frédéric Charillon, premier directeur de l'IRSEM (2010-2015), qui a ancré l'Institut dans le milieu de la recherche stratégique en France et à l'étranger ; à ses directeurs scientifiques, les professeurs Frédéric Ramel et Thierry Balzacq, qui ont formé une génération de jeunes chercheurs ; et à la contrôleuse des armées Marie-Noëlle Quiot, secrétaire générale, qui a géré l'Institut en l'absence de directeur les six premiers mois de l'année 2016, avec le souci constant de le faire évoluer et d'améliorer son fonctionnement.



Jean-Baptiste Jeangène Vilmer
Directeur de l'IRSEM

L'année 2016 a également été celle du déménagement de l'IRSEM dans le bâtiment 13 de l'École militaire, qui date de 1855 et a été superbement rénové (*ci-dessus*).

Mon arrivée s'inscrit dans cette dynamique. J'ai présenté mon projet pour l'IRSEM en interne lors de la réunion de rentrée du 5 septembre. Cette édition spéciale de *La Lettre* en résume les principaux points.

CONTEXTE

La France, particulièrement en ce moment, **pense beaucoup à la guerre** (ses nombreuses opérations extérieures, l'Opération Sentinelle sur le territoire national, les menaces de la force et les risques de la faiblesse), **mais elle ne pense pas assez la guerre. Il manque toujours à nos universités des études sur la guerre (War Studies)**, qui s'intéressent au phénomène guerrier considéré comme un fait social total (historique, politique, économique, culturel, philosophique, etc.). Ce domaine est développé depuis longtemps dans le monde anglophone, notamment au sein du fameux *Department of War Studies* du King's College London (depuis 1962). Les études stratégiques (*Strategic Studies*), qui se concentrent sur la préparation et la conduite de la guerre, font l'objet de plusieurs revues académiques prestigieuses, d'associations professionnelles, et d'une production scientifique considérable en anglais.

En France, **ni les études sur la guerre ni les études stratégiques ne sont reconnues à l'université – ni la discipline des relations internationales d'ailleurs**, qui est le domaine plus large auquel elles appartiennent, ceci expliquant en partie cela. Le premier département de relations internationales, celui de l'université d'Aberystwyth (Pays de Galles), date de 1919. D'autres sont apparus aux États-Unis, en Angleterre et en Suisse dans les années 1920. Ils sont aujourd'hui répandus dans le monde entier, mais toujours absents des universités françaises.

En ce qui concerne plus précisément les études sur la guerre, **il y a bien en France une réflexion ancienne, des initiatives nombreuses et un potentiel croissant, mais le champ reste marginalisé et fragmenté**. Il est marginalisé par la méfiance de nombreux universitaires à l'égard du statut scientifique d'un champ qu'ils jugent trop proche du pouvoir, impliquant de travailler avec des militaires, voire parfois de l'intérieur, au sein du ministère de la Défense. Lorsqu'ils ne dissimulent pas une certaine forme d'antimilitarisme, ces doutes sont légitimes, mais le fait est qu'ils ne sont pas répandus dans les pays qui ont une production de *War Studies*, dont la rigueur scientifique n'est pas remise en cause.

Ce champ est également fragmenté. Il est éparpillé entre différentes disciplines (histoire, science politique, droit, sociologie, économie, etc.) alors que les *War Studies*, comme les relations internationales, exi-

gent l'interdisciplinarité. Il est aussi éparpillé entre différentes institutions qui ne se parlent pas, ou peu : ce sont les rivalités universitaires, l'imperméabilité entre le monde des think tanks et celui des universités, la méfiance entre acteurs privés et acteurs publics, etc.

Il y a toutefois **des raisons d'espérer**. Le changement vient déjà du **renouvellement générationnel**, c'est-à-dire d'une nouvelle génération de chercheurs, formés à l'étranger, par exemple au King's College London, ou en France, notamment à l'IRSEM dont l'apport majeur a été de financer et de former des doctorants et des post-doctorants, contribuant ainsi à faire émerger une véritable relève stratégique.

Une autre raison d'espérer est l'accroissement de la **fécondation croisée entre chercheurs et militaires** : il y a de plus en plus de militaires chercheurs, faisant ou ayant fait un doctorat – et à ce titre la convention entre la DEMS et l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne signée en novembre 2015 et permettant aux stagiaires de l'École de guerre de commencer un doctorat est une initiative majeure – et inversement de chercheurs militaires, s'engageant dans la réserve opérationnelle ou citoyenne. Il faut encourager cette (re) connaissance mutuelle.

Il y a bien sûr **le volontarisme du ministère de la Défense**, avec le *Pacte enseignement supérieur (PES)*, mis en place depuis 2015 et piloté par la DGRIS. Il vise précisément la reconnaissance d'une filière de *War Studies* en France, non seulement en finançant la relève stratégique, mais aussi en identifiant des centres de recherche à l'université qu'il pourrait labelliser, et financer substantiellement. Le PES concerne directement l'IRSEM, puisque l'une des missions de son directeur est de veiller à sa mise en œuvre.

D'autres acteurs institutionnels sont venus renforcer cette dynamique, dont **le CNRS**, qui a mis en place en mai 2016 un pôle défense à l'Institut des sciences humaines et sociales (SHS), chargé de développer des coopérations avec les organismes du ministère de la Défense, et **le secrétariat d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche** dont certaines des « 10 premières mesures en faveur des SHS » annoncées en juillet 2016 font directement écho au PES de la Défense. Il y a aussi un foisonnement d'initiatives locales, dans certaines universités ou grandes écoles.

Une autre manifestation de cette effervescence récente est l'**Association pour les Études sur la Guerre et la Stratégie (AEGES)**, que j'ai créée avec des collègues universitaires en 2015, et dont j'ai démissionné du conseil d'administration le jour même de ma nomination à la direction de l'IRSEM, pour éviter tout conflit d'intérêt.

L'accélération de ces dernières années est encourageante mais elle porte en elle **le risque du morcellement**. L'enjeu aujourd'hui est de se rassembler pour

VISION

Étant un institut de recherche du ministère de la Défense, jouant le rôle d'interface entre la Défense et l'Université, l'IRSEM est naturellement au cœur de cette dynamique qui vise à faire émerger une filière de *War Studies* en France. Il doit en être la pierre angulaire. **Sa raison d'être et sa valeur ajoutée est précisément son positionnement à l'intersection des deux mondes : du ministère de la Défense, et de la recherche universitaire.**

Bien positionné, l'institut peut satisfaire les deux objectifs que son hybridité exige : être utile au ministère et respecté dans le monde universitaire. C'est mon ambition. Mal positionné, il ne satisfait ni l'un, ni l'autre, trop extérieur pour être utile à l'intérieur, trop intérieur pour être respecté à l'extérieur.

Partant de ce constat, et dans la continuité du mouvement entamé avant mon arrivée, **j'ai deux objectifs : d'une part, « universitariser » l'IRSEM**, c'est-à-dire rendre l'Institut plus crédible scientifiquement, plus visible et plus attractif pour le CNRS et les universités ; **d'autre part, « opérationnaliser » l'IRSEM**, c'est-à-dire rendre l'Institut plus utile au ministère de la Défense, donc plus influent, plus respecté.

Une erreur commune est de croire que ces deux objectifs sont incompatibles, que l'affirmation de l'un implique nécessairement la négation de l'autre, et qu'il faut donc choisir : universitariser réduirait automatiquement notre utilité, et opérationnaliser réduirait automatiquement notre qualité scientifique. L'un n'empêche pourtant pas l'autre, comme en témoigne mon parcours. Ces deux activités se nourrissent mutuellement. A l'étranger, particulièrement aux États-Unis, il n'est pas rare que des universitaires travaillent pour l'administration.

faire émerger un centre de recherche ou un département de taille suffisamment importante pour rivaliser avec les grands pôles internationaux des *War Studies*. **Le court-termisme et le manque de vision globale sont les plus grands dangers qui guettent cette phase d'émergence.** Dans ce contexte, quel rôle pour l'IRSEM ?

Les deux sont complémentaires et, dans le cas particulier de l'IRSEM, les deux sont nécessaires. Le directeur est épaulé d'un secrétaire général en charge de la gestion administrative et d'un directeur scientifique, professeur des universités, en charge de la programmation scientifique. Plutôt qu'être un doublon de l'un des deux, **le directeur doit incarner l'hybridité de l'Institut.**

Premièrement, pour universitariser l'IRSEM, le premier levier est **la politique de recrutement**. J'attache une importance toute particulière à la qualité scientifique des chercheurs. L'IRSEM recrutera des docteurs, si possible avec un post-doctorat, publiant dans les meilleures revues scientifiques évaluées par les pairs, de préférence en anglais, également des livres, et ayant une reconnaissance internationale. C'est avec ce niveau d'exigence que nous venons de recruter Hugo Meijer, du King's College de Londres, et Denis Tull, de la Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP) de Berlin (*voir ci-dessous*). Leur embauche renforce la crédibilité scientifique de l'IRSEM. D'autres viendront. Je souhaite également favoriser le recrutement d'un chercheur et/ou directeur de recherche issu de l'université (professeur ou maître de conférences) ou du CNRS.

Cet automne, je ferai aussi nommer **le Conseil scientifique de l'IRSEM**, comprenant une majorité d'universitaires, qui était dévitalisé depuis plus d'un an ; et nous relancerons **Les Champs de Mars**, la revue scientifique de l'IRSEM qui ne paraissait plus depuis 2015. Le numéro en préparation porte sur la Russie et l'Ukraine. Nous travaillons également avec la DGRIS à une mise en cohérence des dispositifs de soutien à la recherche (allocations doctorales et post-doctorales) qui devrait **augmenter le nombre de post-doctorats**

pour l'IRSEM, ce qui contribuera à faire monter en puissance l'équipe de recherche.

Le traditionnel **séminaire Jeunes Chercheurs** accueillera cette année plusieurs doctorants militaires, stagiaires de l'École de guerre, dans le cadre de la convention entre la DEMS et l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, ainsi que les étudiants du Service historique de la Défense (SHD). Cet élargissement non seulement témoigne de la capacité fédératrice de l'IRSEM, mais contribue aussi à renforcer nos liens avec les armées d'une part, et l'université d'autre part.

Je souhaite en outre que l'on organise **davantage d'activités hors les murs**. Beaucoup d'universitaires sont méfiants à l'égard des institutions de Défense et ne se rendent pas spontanément à l'École militaire, où nous organisons la majorité de nos manifestations devant un public acquis. L'IRSEM doit co-organiser davantage de manifestations avec les universités et le CNRS, en dehors de l'École militaire, y compris en province.

Deuxièmement, pour opérationnaliser l'IRSEM, c'est-à-dire le rendre plus utile au ministère, la politique de recrutement est encore primordiale. Si la majorité de nos chercheurs sont des docteurs issus de l'université, nous valorisons également les officiers supérieurs cumulant une riche expérience opérationnelle, une connaissance intime du ministère et une appétence pour la recherche. Le recrutement de l'ingénieur en chef de l'armement Benoît Rademacher pour diriger le domaine « Armement et économie de défense » s'inscrit dans cette volonté de diversification (voir ci-dessous). Nous recruterons en 2016/2017 au moins deux autres militaires. L'IRSEM doit rester un lieu de fécondation croisée entre chercheurs et militaires.

Par ailleurs, nous réaliserons **davantage d'études prospectives et stratégiques**, qui devront être choisies et valorisées, et je veillerai personnellement à ce que nos productions internes répondent aux besoins exprimés par les grands organismes de la Défense (DGRIS, EMA, DEMS, DGA, SGA). Cela implique un effort de part et d'autre, et une meilleure communication entre nous. A cette fin, nous préparons un **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens** rappelant les missions de l'IRSEM, déclinées en objectifs et en actions, avec des indicateurs chiffrés, dans une approche triennale permettant de programmer la montée en puissance de l'institut. Il s'agit par exemple de préciser la contribution de l'IRSEM à l'**enseignement militaire supérieur**, à l'École de guerre et au Centre des hautes études militaires (CHEM).

Par ailleurs, je veux lutter contre l'impression répandue que l'IRSEM ne fait ou ne devrait faire que de la recherche fondamentale, sur le temps long voire hors temps, et serait en quelque sorte déconnecté de l'actualité et des enjeux qui préoccupent le ministre au quotidien. Cette caricature du chercheur ayant la tête dans les nuages est dangereuse puisqu'elle sert précisément à le marginaliser et à questionner son utilité. **Les chercheurs peuvent apporter, en complément d'études de fond, des éclairages ponctuels.**

Pour lutter contre la déconnexion, je crée **une réunion hebdomadaire de l'équipe de recherche**, où chacun présente l'actualité de sa zone et/ou de son thème, et où l'on discute les implications potentielles en termes de recherche. Cet exercice vient en complément du « laboratoire » mensuel, un séminaire de recherche, et permet de renforcer la cohésion et la transversalité de l'équipe. Nous introduisons également **une veille scientifique mensuelle** dans la nouvelle formule de la Lettre d'information.



MISSIONS

Les chercheurs de l'IRSEM produisent :

- **une recherche interne** sous la forme d'études prospectives et stratégiques répondant aux besoins exprimés par les grands organismes du ministère de la Défense.
- **une recherche externe**, à destination de la communauté scientifique, publiée dans des collections de l'IRSEM ou dans des livres et des revues évaluées par les pairs, en français et en anglais.

L'IRSEM favorise l'émergence d'une **nouvelle génération** de chercheurs sur la défense et la sécurité, en attribuant des **aides à la mobilité** aux doctorants, des **allocations post-doctorales**, et en les encadrant dans un **séminaire** mensuel à l'École militaire. Au total, depuis sa création, l'IRSEM a soutenu ainsi plus d'une centaine de jeunes chercheurs.

Recherche

Relève stratégique

Enseignement

Débat public

Les chercheurs de l'IRSEM contribuent :

- à **l'enseignement militaire supérieur** en dispensant des cours et en encadrant des stagiaires de l'École de Guerre et du Centre des Hautes Etudes Militaires (CHEM).
- à **l'enseignement extérieur** dans les grandes écoles et les universités les plus prestigieuses.

A travers ses **publications**, ses **activités scientifiques** et la présence de ses chercheurs dans les **médias**, l'IRSEM contribue à nourrir le débat public sur les questions de défense et de sécurité.

ÉQUIPE

L'organigramme que j'ai trouvé en arrivant présentant plusieurs difficultés, dont l'absence de distinction claire entre les trois équipes de l'IRSEM (direction, recherche, soutien) et la présence de deux domaines de recherche à l'intitulé insuffisamment lisible, j'ai souhaité clarifier l'organisation dans un **nouvel organigramme** ([page suivante](#)).

Équipe de direction

Directeur
Dr Jean-Baptiste
JEANGÈNE VILMER

Secrétaire Générale
Contrôleuse des armées
Marie-Noëlle QUIOT

Directeur scientifique
Pr ...
(recrutement en cours)

Équipe de soutien

Soutien administratif

Secrétariat

Secrétaire de direction

Secrétaire des chercheurs

Budget / Finances

Adjointe

Ressources humaines

Soutien à la recherche

Valorisation / Partenariats

Publications

Multimedia

Traduction

Aides doctorales
et post-doctorales

Équipe de recherche

Questions régionales Nord

Directeur de recherche
Dr Pierre
RAZOUX

Dr Céline MARANGÉ
Chercheur Russie, Ukraine
et Asie centrale

Dr Juliette GENEVAZ
Chercheur Chine

CF Marianne PÉRON-DOISE
Chercheur Asie du Nord,
stratégie et sécurité maritimes

Dr Hugo MEIJER
Chercheur Etats-Unis et
relations transatlantiques

Dr Amélie ZIMA
Postdoctorante 2016/2017

Etienne DIGNAT
Apprenti 2016/2017

Questions régionales Sud

Directeur de recherche
Dr Benoît
de TRÉGLODÉ

Dr Fatima DAZI-HENI
Chercheur Golfe – Moyen-
Orient

Dr Sonia LE GOURIELLEC
Chercheur Afrique de l'Est

Dr Denis TULL
Chercheur Afrique de
l'Ouest

Chercheur **Sous-continent
indien**
(recrutement en cours)

Flavien BOURRAT
Chercheur Maghreb -
Moyen-Orient

Dr Camille EVRARD
Postdoctorante 2016/2017

Armement et économie de défense

Directeur de recherche
ICA Benoît
RADEMACHER

Dr Nicolas MAZZUCCHI
Chercheur Energie, matières
premières, cyberdéfense

Dr Océane ZUBELDIA
Chercheur Drones,
industries et innovation

Chercheur **Economie de
défense**
(recrutement en cours)

Défense & société

Directeur de recherche
Dr Michèle
BATTESTI

Pr Delphine ALLES
Chercheur Asie du Sud-Est,
religion et conflits

Barbara JANKOWSKI
Chercheur Sociologie des
forces armées

Lcl Arnaud PLANIOL
Chercheur Sociologie des
forces armées

Dr Mathias THURA
Chercheur invité

Dr Elyamine SETTOUL
Chercheur invité

Pensée stratégique

Directeur de recherche
(recrutement en cours)

Lcl Dr Olivier ENTRAYGUES
Chercheur Enseignement de
la guerre

Lcl Dr Jérôme de LESPINOIS
Chercheur Guerre et
stratégie aériennes

Patrice DABOS
Expert associé

Chercheur militaire
(recrutement en 2017)

Dr Alice PANNIER
Postdoctorante 2016/2017

L'équipe de recherche est désormais répartie en cinq domaines :

- **Questions régionales Nord**, qui traite l'Europe, les États-Unis, la Russie et l'espace post-soviétique, la Chine, le Japon et la péninsule coréenne.
- **Questions régionales Sud**, qui traite l'Afrique, le monde arabe (Maghreb, Moyen-Orient, Golfe), l'Inde, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique.
- **Armement et économie de défense**, qui s'intéresse aux questions économiques liées à la défense et aux questions stratégiques résultant des développements technologiques.
- **Défense et société**, qui s'intéresse au lien armées-nation, à l'attitude de l'opinion publique vis-à-vis des questions de défense, et à la sociologie de la violence, de la guerre et des forces armées.
- **Pensée stratégique**, qui s'intéresse à la conduite des conflits armés à tous les niveaux (stratégique, opérationnel, tactique).

En cette rentrée de septembre 2016, l'IRSEM est heureux d'accueillir les **nouvelles recrues** suivantes :



Benoît Rademacher, directeur de recherche, à la tête du domaine « Armement et économie de défense ». Ingénieur en chef de l'armement, diplômé de l'École polytechnique (promotion X 96) et de l'École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA

ParisTech), il est également titulaire du DESS Défense, géostratégie et dynamiques industrielles de l'Université Paris II Panthéon-Assas. Il a commencé sa carrière au centre d'analyse de défense de la direction générale de l'armement (DGA) comme responsable d'études technico-opérationnelles. Il a ensuite rejoint l'Agence des participations de l'État au ministère des finances, chargé du suivi d'un portefeuille d'entreprises publiques. Chef du bureau de la tutelle des écoles et des formations internationales à la direction générale de l'armement (DGA) depuis 2011, il a exercé la tutelle de quatre écoles d'ingénieurs (École polytechnique, Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, ENSTA ParisTech et ENSTA Bretagne).



Hugo Meijer, chercheur États-Unis et relations transatlantiques.

Egalement docteur associé à Sciences Po-CERI et directeur scientifique de l'*European Initiative on Security Studies*, il est docteur en science politique (Sciences Po).

Il a été *Lecturer* en études de défense à King's College London, chercheur invité à l'Institut universitaire européen de Florence et chercheur associé à l'Université d'Oxford. Ses recherches portent sur la politique étrangère et de défense des États-Unis, l'analyse comparée des politiques de défense occidentales en Asie-Pacifique, les transformations des armées européennes et la sociologie de la décision. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages chez Oxford University Press et d'articles dans *Journal of Cold War Studies*, *Defence & Security Analysis*, *Journal of Contemporary European Studies*, *International Relations of the Asia Pacific*, *Revue internationale de politique comparée*, *Gouvernement et action publique* et la *Revue Défense Nationale*.



Denis Tull, chercheur Afrique de l'Ouest (arrivée prévue le 1^{er} janvier 2017).

Docteur en science politique de l'université de Hambourg, sur la gouvernance non-étatique à l'est de la RDC en temps de guerre, il était chercheur à la *Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP)* de Berlin depuis 2004.

En Afrique, il a vécu et travaillé au Sénégal, en RDC et au Cameroun. Ses recherches portent sur les relations extérieures de l'Afrique, les conflits armés, les interventions internationales et les opérations de paix ainsi que la transformation des États, principalement dans les pays francophones de l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest. Il a publié dans *International Security*, *International Peacekeeping*, *Politique Africaine*, *African Affairs* et le *Journal of Modern African Studies*, une revue dont il est membre du conseil de rédaction.



Alice Pannier, post-doctorante 2016-2017. Egalement docteure associée au CERI, elle a soutenu en juillet 2016 une thèse en science politique/rerelations internationales à Sciences Po, en codirection avec le département de War Studies de King's College London. Ses travaux

portent principalement sur les coopérations en matière de défense en Europe et les relations transatlantiques. Elle a publié dans *Global Affairs*, *Journal of Strategic Studies*, *European Security* et *Politique Etrangère*.



Amélie Zima, post-doctorante 2016-2017. Docteure en science politique de l'Université Paris Ouest (2015), titulaire de Masters en histoire et en science politique, elle a été doctorante associée au CEFRES de Prague (Centre français de recherche en sciences sociales) et à

l'Institut d'études politiques de l'Académie polonaise des sciences. Travaillant sur l'Europe centrale, elle a notamment publié dans la *Revue d'études comparatives est-ouest*.



Camille Evrard, post-doctorante 2016-2017 (arrivée prévue au 1^{er} décembre). Docteure en histoire contemporaine de l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, elle est associée aux laboratoires Framespa et IMAf. Spécialiste de l'histoire de l'armée en Mauritanie, elle travail-

le plus particulièrement sur l'intégration des « goumiers » sahariens dans les armées nationales, au Niger et en Mauritanie. Elle a publié dans *Afrique contemporaine*, *Relations Internationales*, ou la *Revue de défense nationale*, ainsi que plusieurs chapitres dans des ouvrages collectifs universitaires en France et en Grande-Bretagne.

L'IRSEM accueille également **Etienne Dignat** (ENS Lyon actuellement en Master 2 à Sciences Po), en contrat d'apprentissage pour l'année 2016-2017, ainsi que **trois élèves officiers internationaux** de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et **trois stagiaires** en contrat armée jeunesse, pour trois mois.

LOGO

Quand on a « École militaire » dans son nom et que l'on est localisé dans un lieu aussi illustre, il est dommage de ne pas capitaliser sur cet ancrage historique. Le nouveau logo a été conçu entièrement en interne, par Nicolas Segall, en charge du multimédia à l'IRSEM, qui s'est inspiré de la façade du « château », côté cour d'honneur. **A la fois plus moderne et reconnaissable, il assume son identité.**

Dans les prochaines semaines, nous aurons aussi **une plaquette de présentation de l'IRSEM, en français et en anglais.**



PUBLICATIONS

Il était impératif de **rationaliser les publications de l'IRSEM**, que le foisonnement de formats (une dizaine) rendait peu lisibles, et dont la plupart était d'ailleurs inactives depuis 2014 ou 2015.

Nous ne conservons que quatre formats complémentaires les uns des autres :

- **La Lettre**, dans une version remaniée. La nouvelle formule sera une lettre d'information classique, de quelques pages seulement, paraissant à la fin de chaque mois et contenant des informations sur la vie de l'Institut, les publications des chercheurs, des veilles scientifiques et des comptes rendus de livres.

- **Les Notes de recherche** ou *Research Papers* en anglais, sont des formats courts, de 5-15 pages, sur un sujet précis présentant à la fois un intérêt scientifique et une visée opérationnelle.

- **Les Études**, des travaux de recherche approfondis, d'une quarantaine de pages au moins.

- **Les Champs de Mars**, la seule revue scientifique, évaluée à l'aveugle par les pairs, d'études sur la guerre en français.

*
* *

Ces changements impliquent une charge de travail importante, ne serait-ce que pour remplacer le logo sur tous les supports, et remanier les couvertures et la mise en page des publications. Comme son nom l'indique, l'équipe de soutien joue un rôle essentiel dans cette évolution, dans laquelle les chercheurs s'investissent également. Depuis mon arrivée, l'ensemble du personnel fait preuve de la motivation et de la réactivité nécessaires à la transformation rapide de l'IRSEM, et je leur en suis infiniment reconnaissant. Je souhaite également souligner le rôle joué par la secrétaire générale au sein de l'équipe de direction, que rejoindra bientôt le directeur scientifique, un professeur des universités en cours de recrutement, qui entrera en fonction en octobre. Ensemble, nous pourrons alors **faire monter l'IRSEM en puissance**, au profit du ministère de la Défense et de la recherche universitaire, pour contribuer à faire émerger en France une filière d'études sur la guerre.



Jean-Baptiste Jeangène Vilmer
Directeur de l'IRSEM

VIE DE L'IRSEM (p. 1)

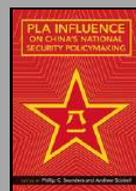
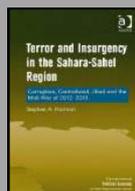
Evènements

Actualité des chercheurs

VEILLE SCIENTIFIQUE (p. 5)

Forces armées occidentales, Russie, Moyen-Orient, Afrique, Asie, conflit et religion

BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE (p. 9)



À VENIR (p. 13)

VIE DE L'IRSEM

29 août : visite du Commandant (Air) nigérien Hali-dou-Nouhou

Il a été reçu pour échanger sur la lutte contre le terrorisme et l'insécurité transfrontalière, la prévention des conflits armés, le maintien de la paix et la géopolitique de la région sahélienne. Cette visite s'inscrit dans le cadre du programme « Personnalités d'Avenir Défense ».



5 septembre : réunion de rentrée de l'IRSEM

A cette occasion, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, le nouveau directeur, a exposé ses ambitions pour l'IRSEM, également présentées dans la [Lettre spéciale du 15 septembre](#).



14 septembre : visite du 40^e régiment d'artillerie de Suippes

Le 14 septembre 2016, cinq membres de l'IRSEM se sont rendus au VIP Day organisé par le 40^e régiment d'artillerie au camp de Suippes. Cet évènement, destiné à renforcer le lien armées-nation et la connaissance mutuelle entre les différents services de la Défense, a réuni civils et militaires.

Suite à la présentation du régiment et des programmes de simulation MISTRAL et ATLAS, les visiteurs ont pu assister à plusieurs démonstrations de tirs réels : mortiers de 120mm, canon automoteur AUF1 de 155mm et canon CAESAR de 155mm. Une exposition des matériels majeurs du régiment leur a permis ensuite d'approcher les systèmes d'armes sol-air MISTRAL (défense antiaérienne à portée courte), le système MARTHA (maillage de radars tactiques pour la lutte contre les hélicoptères et les aéronefs) et le DRAC (drone de reconnaissance au contact).

20 septembre : colloque *La guerre comme enjeu de politique publique*

L'IRSEM a co-organisé avec le CERSA (université Paris-2 Panthéon-Assas) un colloque sur *La guerre comme enjeu de politique publique*. Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, Sonia Le Gouriellec et Alice Pannier sont intervenus.



29 septembre : visite du colonel-major Diarrassouba Bakary

L'IRSEM a reçu le colonel-major Diarrassouba Bakary, directeur général des Affaires stratégiques de Côte d'Ivoire, afin d'échanger sur des sujets d'intérêt mutuel.



Crédit photos : Christian LANTENOIS



Delphine ALLÈS

- Chapitre « Les religions guident-elles encore la marche du monde? », in Bertrand Badie et Dominique Vidal (dir.), *Qui gouverne le monde ?*, La Découverte, 2016.

- Interview sur « [Choc des civilisations, histoire d'une théorie controversée](#) », France Culture, 31 juillet 2016.



Michèle BATTESTI

- Conférence « les blessures psychiques de guerre », lors du séminaire international sur *L'homme et la guerre*, organisé par le professeur Jean Baechler à la fondation des Treilles, 29 août - 3 septembre 2016.



Flavien BOURRAT

- Chapitre « La Tunisie après la transition politique; entre stagnation et désenchantement », in Bertrand Badie et Dominique Vidal (dir.), *RAMSES 2017 – Un monde de ruptures*, Dunod, septembre 2016.

- Conférence « Le Moyen Orient, un paysage stratégique en mutation », devant la 205^e session régionale Politique de défense de l'IHEDN à Dijon, 30 septembre 2016.



Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER

- Article « [Ten Myths About the 2011 Intervention in Libya](#) », *The Washington Quarterly*, 39:2, 2016, p. 23-43.

- Article « [Diplomatie des armes autonomes : les débats de Genève](#) », *Politique étrangère*, 3:2016, p. 119-

130.

- Article « [Autonomous Weapon Diplomacy : The Geneva Debates](#) », *Ethics & International Affairs*, Online Exclusive, 27 septembre 2016.

- Recension du livre de John Bew, *Realpolitik: A History* (Oxford University Press, 2016), dans la *Revue française de science politique*, 66:3-4, 2016, p. 584-585.

- Conférence « Armed Drones, Targeted Killings, and Civilian Casualties », colloque international [The Role of Law in the Fight against International Terrorism](#), George Washington University School of Law et American Friends of the Hebrew University of Jerusalem, Washington D.C., États-Unis, 26 septembre 2016.



Sonia LE GOURIELLEC

- Article « [Des armées africaines de plus en plus engagées sur le continent](#) », *The Conversation*, 30 septembre 2016.

- Conférence « Le petit État de Djibouti : défis et limites d'une stratégie d'extraversion », [Congrès de l'IPSA \(International Political Science Association\)](#), Poznan, 23-28 juillet 2016.

- Conférence « La participation aux opérations de maintien de la paix, un enjeu de politique publique pour les États africains », lors de la journée d'études [La guerre comme enjeu de politique publique](#) organisée par l'AEGES, l'IRSEM et l'université Paris-2 Panthéon-Assas, 20 septembre 2016.

- Conférence « International versus regional hierarchies: the Ethiopia's Monroe Doctrine in the Horn of Africa », colloque de l'European Consortium for Political Research, Prague, 7-10 septembre 2016.

- Conférence « International versus regional hierarchies: the Ethiopia's Monroe Doctrine in the Horn of Africa », colloque de l'European Consortium for Political Research, Prague, 7-10 septembre 2016.



Jérôme DE LESPINOIS

- Conférence « Guerre aérienne et guerre totale » lors du séminaire international sur *L'homme et la guerre* organisé par le professeur Jean Baechler à la fondation des Treilles, 29 août - 3 septembre 2016.

- Participation au staff ride sur le débarquement en Normandie organisé par l'École de guerre, dans le cadre de son séminaire de rentrée, 23-25 août 2016.



Marianne PÉRON-DOISE

- Article « [L'éternel retour de la défense antimissiles en Asie du Nord](#) », *The Conversation*, 16 août 2016.

- Participation au colloque de Wilton Park, *Protecting Asia's rules based order: conflict prevention and capacity building*, 26-28 septembre 2016.

- Interview « manœuvres annuelles américano-sud-coréennes 'Ulchi Freedom' », *RFI*, 22 août 2016.



Pierre RAZOUX

- Article « L'opération Moked – La guerre aérienne des Six Jours », *Historia* hors-série n°31, septembre 2016.

- Conférence « Egypt : domestic politics, foreign policy and regional security », Institute for Global Studies de Rome, 21 septembre 2016.

- Conférence « La guerre aérienne et le mythe des As de l'aviation », 3^e journée de solidarité du monde combattant de la Somme, 29 septembre 2016.

- Conférence « Le combat interarmes appliqué aux guerres israélo-arabes » et « Les fondamentaux de la guerre dans le désert », dans le cadre de la DESTIA et de la formation préliminaire à l'Ecole de Guerre, 8 et 22 septembre 2016.

- Rapporteur au jury de thèse de Ferhat Laceb, docteur à l'université Paul Valéry de Montpellier, sur *La diplomatie américaine dans le conflit israélo-palestinien de 1967 à 1979*, 13 septembre 2016.

- Interview « l'évolution des combats en Syrie », *RFI*, 6 août 2016.



Elyamine SETTOUL

- Article « [Les perdants radicaux](#) », [la nouvelle arme de Daech ?](#) », dans *Le Monde*, 14 septembre 2016, et dans *The Conversation*, 16 septembre 2016.



VEILLE SCIENTIFIQUE

FORCES ARMÉES OCCIDENTALES

Jesse Paul Lehrke, Rahel Schomaker, « [Kill, Capture, or Defend? The Effectiveness of Specific and General Counterterrorism Tactics Against the Global Threats of the Post-9/11](#) », *Security Studies*, 25:4, 2016, p. 729-762.

Jesse Paul Lehrke et Rahel Schomaker (du German Research Institute for Public Administration) examinent l'efficacité de la stratégie occidentale de lutte contre le terrorisme de 2001 à 2011. Pour ce faire, les auteurs analysent trois tactiques (éliminations ciblées, capture et « défense ») et en comparent l'efficacité en mobilisant des méthodes quantitatives et qualitatives.

Eitan Shamir, Eyal Ben-Ari, « [The Rise of Special Operations Forces: Generalized Specialization, Boundary Spanning and Military Autonomy](#) », *Journal of Strategic Studies*, 9 août 2016, p. 1-37.

Eitan Shamir (Bar Ilan University) et Eyal Ben-Ari (Kinneret Research Center on Peace, Security, and Society) cherchent à expliquer l'expansion des forces d'opérations spéciales (SOF) depuis une trentaine d'années en comparant des facteurs explicatifs externes et internes. Ils soulignent notamment le rôle d'« entrepreneurs » militaires au sein des forces armées dans l'expansion des SOFs.

Stephen Biddle, Ivan Oelrich, « [Future Warfare in the Western Pacific: Chinese Antiaccess/Area Denial, U.S. AirSea Battle, and Command of the Commons in East Asia](#) », *International Security*, 41:1, été 2016, p. 7-48.

Stephen Biddle (George Washington University) et Ivan Oelrich (Federation of American Scientists) s'attachent à contrer l'hypothèse selon laquelle les capacités de déni d'accès/déni de zone, développées par la Chine, lui permettent, ou permettront, de repousser efficacement les États-Unis hors du Pacifique occidental.

HM

James Griffith, Craig J. Bryan, « [Suicides in the U.S. Military: Birth Cohort Vulnerability and the All-Volunteer Force](#) », *Armed Forces and Society*, 1:18, juillet 2016.

Cet article traite des suicides dans les armées américaines, en prenant comme référence les thèses sociologiques de Durkheim. Dans les cohortes les plus ré-

centes, une augmentation du taux de suicides parmi les adolescents et les jeunes adultes peut être constatée. En outre, la taille des cohortes et le pourcentage des naissances hors mariage, deux indicateurs supposés d'une moindre intégration sociale et d'une faible régulation des comportements, donnent des prévisions relativement fiables des taux de suicide par intervalles d'âge à une période donnée. Les conséquences de cette tendance semblent encore plus visibles dans les armées américaines. On y trouve en effet un nombre plus importants de personnes à risques de comportements suicidaires, à savoir des hommes jeunes venant de cellules familiales non traditionnelles. Or, les armées professionnelles disposant d'un réservoir de candidats moins importants qu'à l'époque de l'armée de conscription, il semble que plus de recrues à risques servent aujourd'hui dans les armées américaines qu'auparavant. L'article développe ces différents points avant de proposer de nouvelles approches sur la manière de prendre en compte cette question, tant sur les volets recherches, que pratiques et politiques.

AP

RUSSIE

Ekaterina Stepanova, « [La Russie a-t-elle une grande stratégie au Moyen-Orient ?](#) », *Politique étrangère* 2016/2, p. 23-35.

Dans un article, l'auteur défend l'idée selon laquelle la Russie est intervenue de manière unilatérale en Syrie pour imposer davantage de multilatéralisme. L'auteur estime qu'on aurait tort de surinterpréter les intentions russes : le Kremlin entendait ainsi faire la démonstration de ses capacités militaires afin de revenir dans le jeu diplomatique et de sortir de l'ornière dans laquelle la crise ukrainienne l'avait placé, mais il n'a, selon elle, ni l'ambition ni les moyens de « devenir une puissance hégémonique régionale alternative » au Moyen-Orient, ni même de projeter sa puissance au-delà de l'Eurasie. Ayant atteint les buts de guerre relativement limités qu'il s'était fixés, il a annoncé le retrait progressif de ses troupes. Il s'efforce à présent de capitaliser sur ce succès en déployant une diplomatie tous azimuts au Moyen-Orient, en jouant un rôle actif dans la résolution des conflits en Irak et au Yémen, notamment à l'ONU, et en se posant en médiateur entre l'Iran et l'Arabie saoudite.

Lors des dernières élections législatives du 18 septembre 2016, le parti au pouvoir Russie Unie a obtenu, avec 54,2% des voix, la majorité absolue (et constitutionnelle) à la Douma d'État, remportant 343 sièges sur 450. Le parti communiste KPRF de G. Ziouganov et le parti nationaliste LDPR de V. Jirinovski ont chacun obtenu un peu plus de 13% des suffrages. Quant au parti Russie Juste de S. Mironov (qui a présidé de 2001 à 2011 le Conseil de la Fédération de Russie, la chambre haute du parlement), il arrive en quatrième position avec 6,2% des voix. Ces trois partis appartiennent à l'opposition dite institutionnelle ; ils ont soutenu l'annexion de la Crimée par la Russie et le nouveau cours de la politique étrangère russe. Les observateurs politiques ont été nombreux à noter la grande faiblesse des scores obtenus par les partis de l'opposition libérale et démocratique de centre droit et de centre gauche, comme Parnas et Iabloko, ainsi que la baisse marquée du taux de participation, attribuant cette hausse de l'abstention à la désaffection croissante de la population russe pour le système politique. Dans un article d'Andreï Kolesnikov et Boris Makarenko, « [Another Rubber Stamp Duma ?](#) », *Carnegie Moscow Center*, 6 septembre 2016, les auteurs reviennent sur les intrigues de la campagne et les implications politiques de ces élections.

Les élections législatives étant passées, se posent à présent la question des élections présidentielles et plus généralement celle de la succession du Président Poutine et de la pérennité du régime à moyen terme. S'il fait peu de doute que V. Poutine, né en 1952, se présentera pour un nouveau mandat en 2018, les spéculations vont bon train concernant les élections présidentielles de 2024. Dans cet article de Vladislav Inozemtsev, en russe, « [La Russie à l'orée des années 2020](#) », *Vedomosti*, 18 septembre 2016, l'auteur souligne le rôle central joué par Viatcheslav Volodin, premier vice-chef de l'Administration présidentielle de décembre 2011 à octobre 2016. Il décrit Volodin comme « un fidèle soldat » du président et comme une personne ayant « le statut de figure influente dans le monde des siloviki (ministères de la force) et des fonctionnaires du système judiciaire », tout en jouissant du « respect de politiciens et d'activistes démocrates et libéraux ». Il souligne l'entregent, l'influence et le charisme dont Volodin peut se prévaloir, ainsi que sa maîtrise des arcanes du système, considérant que ce sont autant d'atouts qui lui permettront, le moment venu, de se poser en dauphin : c'est Volodin qui aurait « approuvé la liste des candidats à la députation de la nouvelle Douma d'État, y compris pour les partis qui n'avaient aucune chance

d'y entrer » ; c'est lui qui tirerait les ficelles au sein de Russie Unie, bien que le parti au pouvoir soit officiellement dirigé par le Premier ministre Medvedev ; enfin, c'est lui qui a chapeauté le processus de nomination des gouverneurs de région au cours des cinq dernières années. Partant du principe que le futur prétendant ne sera pas « un opposant enflammé, mais un homme connaissant parfaitement le fonctionnement du système politique actuel et étant en capacité de l'adapter aux défis et missions à venir », Inozemtsev estime que Volodin, âgé de 52 ans, correspond le mieux au profil récemment décrit par V. Poutine qui déclarait que « le futur leader devrait être un homme assez jeune, mais déjà mûr ». Depuis la publication de cet article, le président russe a annoncé qu'il souhaitait que Volodine devienne Président de la Douma d'État en remplacement de Sergueï Narychkine. Il devrait prendre ses fonctions le 5 octobre 2016.

CM

MOYEN-ORIENT

L'IFRI vient de publier en anglais une étude très intéressante sur l'évolution du rapport des forces militaires conventionnelles et non conventionnelles au Moyen-Orient : Ron Tira, « [The Future Middle-East Strategic Balance: Conventional and Unconventional Sources of Unstability](#) », IFRI, *Proliferation Papers* n° 56, septembre 2016.

Cette étude, rédigée par le LCL de réserve israélien Ron Tira, spécialiste des questions militaires, ancien pilote de chasse et auteur du livre *The Nature of War: Conflicting Paradigms and Israeli Military Effectiveness*, nous projette dans un horizon de 5 à 10 ans, identifiant les futures lignes de fracture et les sources de rivalité régionale. Elle s'intéresse également à la notion d'efficacité militaire et analyse les paradigmes militaires des principaux acteurs régionaux. Pour lui, la stratégie de seuil de l'Iran sur le dossier nucléaire a de fortes chances de pousser les États sunnites les plus puissants (Turquie, Arabie saoudite et Égypte) dans une course à la prolifération nucléaire, lorsque sera passée la période probatoire de 15 ans, poussant ces derniers à développer des programmes chimiques, biologiques et radiologiques en attendant.

Le Begin-Sadat Center for Strategic Studies de Tel-Aviv vient de publier une note : Eran Lerman, « [The Game of Camps: Ideological Fault Lines in the Wreckage of the Arab State System](#) », *Begin-Sadat Center for Strategic Studies*, étude n° 124, 21 septembre 2016.

Cette étude de 53 pages, rédigée par le colonel de réserve israélien Eran Lerman (titulaire d'un doctorat de la *London School of Economics*, ancien officier supérieur du renseignement militaire et ancien conseiller diplomatique adjoint au Conseil de sécurité nationale d'Israël), analyse les interactions entre les quatre acteurs suivants au Moyen-Orient : l'Iran et ses alliés, l'Etat islamique (Daech), les Frères musulmans et le camp des pays arabes prônant la stabilité et qui inclut, selon lui, les monarchies du Golfe, la Jordanie, l'Égypte, la Tunisie et le Maroc. Il associe également à ce dernier acteur les peshmergas kurdes. Sa conclusion est qu'Israël a tout intérêt à se rapprocher et à collaborer avec ce dernier camp pour tenir à distance l'Iran, les Frères musulmans et les djihadistes. On peut toutefois s'étonner qu'il n'aborde pas le dossier palestinien dont la résolution serait pourtant de nature à resserrer les liens entre Israël et le camp des pays arabes modérés.

Le SWP allemand vient, pour sa part, de publier une étude : Lidia Averbukh, « [Non-Jewish Minorities and Their Access to Israeli Citizenship – Demographic Threat Perceptions and Ensuing State Strategies](#) », *German Institute for International and Security Affairs*, SWP Comments 2016/C 43, septembre 2016, 8 pages. Cette étude est consacrée aux minorités non-juives en Israël. L'auteur part du résultat du dernier recensement israélien publié en mai 2016, constatant que la population israélienne (8,5 millions aujourd'hui) avait été multipliée par dix depuis l'indépendance de 1948. Elle analyse l'apport des minorités non-juives, mais aussi les discriminations qui les touchent, qu'il s'agisse des citoyens arabes, druzes, bédouins, mais aussi des différentes vagues de travailleurs immigrés et de réfugiés venus d'Afrique.

PR

AFRIQUE

Nicolas Courtin (dir.), « [Comprendre Boko Haram](#) », *Afrique contemporaine*, 255, 2015/3, p. 13-120. Boko Haram, rebaptisé Islamic State's West Africa (ISWA) depuis son allégeance à Daech, sort de son cadre local initial et projette une violence armée désormais régionale, du Nigeria au Niger, du Tchad au Cameroun. Comment comprendre et analyser ce phénomène social, religieux et politique ? *Afrique contemporaine* a donné carte blanche à quatre chercheurs pour décrypter la nature, l'histoire, la sociologie et les stratégies discursives et opérationnelles de ce groupe

armé. Les auteurs repensent Boko Haram et offrent ici la primeur de leurs résultats de recherche. Élodie Apard étudie les prêches de Mohammed Yusuf et les messages vidéo d'Abubakar Shekau. Marc-Antoine Pérouse de Montclos déconstruit les représentations du péril « terroriste » d'hier à aujourd'hui dans le nord du Nigeria. Christian Seignobos propose une géographie et une anthropologie de la région du lac Tchad. Corentin Cohen dépasse l'impossibilité d'une sociologie politique du groupe armé grâce à des enquêtes de terrain inédites. Par ailleurs, Dangbet Zakinet a suivi les pasteurs transhumants dans la région du Batha au Tchad et analyse les questions d'agropastoralisme et de sécurité au cœur de l'actualité dans l'espace sahélosaharien. »

Fabrizio Carmignani et Parvinder Kler « [The geographical spillover of armed conflict in Sub-Saharan Africa](#) », *Economic System*, 40:1, 2016, p. 109-119.

La diffusion transfrontalière des conflits serait-elle plus élevée en Afrique subsaharienne qu'ailleurs ? Pour répondre à cette question, l'article étudie l'évolution des guerres civiles en comparant l'Afrique subsaharienne avec le reste du monde. Il démontre qu'un Etat voisin en guerre augmente la probabilité d'une guerre civile d'au moins 1%. L'effet de diffusion dans le reste du monde est trois fois moins élevé qu'en Afrique subsaharienne. L'article avance l'hypothèse d'un lien entre les flux de réfugiés entrants, la séparation artificielle des groupes ethniques et la diffusion des conflits.

SLG

ASIE

Japon et péninsule coréenne

L'Afrique reste au cœur de la politique d'aide au développement du Japon ainsi que l'a démontré la 6e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), organisée les 27 et 28 août 2016 au Kenya. Cette 6e édition marque un tournant en se tenant pour la première fois sur le sol africain et en raison de son ouverture sur le secteur privé. Jusqu'à présent, la politique japonaise en direction de l'Afrique reposait en priorité sur des investissements étatiques et sur la traditionnelle aide au développement. Le Premier ministre Abe s'est donc entouré de chefs d'entreprise et de représentants du secteur privé lors de son déplacement à Nairobi.

Yun Sun, « [Rising Sino-Japanese competition in Africa](#) », Brookings, 31 août 2016.

Comme l'explique cet article, les arrière-pensées stratégiques restent cependant très présentes. Avec la TICAD, Tokyo cherche à sécuriser son accès aux voies d'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel devenues cruciales depuis la catastrophe de Fukushima. Par ailleurs, la politique africaine de l'archipel est toujours liée à l'ambition japonaise de disposer d'un siège de membre permanent du Conseil de sécurité et de pouvoir s'appuyer sur les 54 États africains siégeant à l'ONU. Enfin, Tokyo s'efforce de ne pas se laisser distancer par la Chine sur le continent. En 2015, les échanges commerciaux avec l'Afrique s'élevaient à 24 milliards pour le Japon et à 179 milliards pour la Chine. Celle-ci avec la création de la FOFAC, le Forum pour la Coopération Chine-Afrique, la FOFAC, créé en 2000 s'est vite imposée notamment en ne liant son aide à aucune conditionnalité politique.

Peter Fabricius, « [China and Japan: walking in each other's footsteps](#) », Brookings, 31 août 2016.

Vue d'Afrique et selon ce chercheur, cette compétition est bénéfique, pour peu que le continent sache en retirer le maximum de profit. Pour autant, il ne doit pas être dupe des desseins géopolitiques présents derrière les discours des deux puissances asiatiques concurrentes. Au-delà d'une aide au développement et d'une dynamique commerciale qui facilite l'accès de Pékin comme de Tokyo aux ressources africaines, il y a une intense bataille d'influence. Ainsi le plaidoyer du Premier ministre Abe au Kenya en faveur du maintien de lignes de communication maritimes ouvertes et libres peut se lire comme une critique implicite de l'attitude unilatérale de la Chine dans sa gestion des conflits maritime avec le Japon et d'autres pays en mer de l'Est et en mer de Chine du Sud. On peut aussi y percevoir une mise en garde du Premier ministre japonais alors que Pékin a choisi l'Afrique de l'Est en établissant sa première base militaire à l'étranger à Djibouti. Tokyo, qui utilise les installations de Djibouti pour ses unités engagées dans la lutte contre la piraterie dans l'océan Indien, y voit en effet le premier pas vers une présence permanente de la marine chinoise dans l'océan Indien.

MPD

Tensions en mer de Chine

Xue Gong, « [Chinese Corporate Players in the South China Sea: Complicating the Disputes](#) », *RSIS*, 14 septembre 2016.

Cette étude montre que depuis la décision du tribunal arbitral spécial sur l'affaire introduite par les Philippines contre la Chine dans le différend sur la mer de Chine méridionale, la Chine a fermement tenu les « 4 nons » : pas de participation, pas d'accord, pas de reconnaissance et pas d'application sur le terrain. De nombreux analystes ont tenté d'interpréter la réaction de la Chine à l'arbitrage du point de vue de la politique de sécurité régionale de Pékin. Selon Xue Gong, l'étude du rôle des acteurs économiques chinois, dont bon nombre reste des entreprises d'État, n'était pas suffisamment traitée. Explorer le rôle de ces entreprises publiques chinoises contribue à enrichir notre compréhension du comportement de la Chine dans le conflit.

Daniel Schaeffer, « [Lettre ASIE 21, numéro spécial Arbitrage Mer de Chine du Sud](#) », *Futurible*, septembre 2016.

Dans ce hors-série, Daniel Schaeffer présente une série d'articles dans lesquels il analyse par poste l'essentiel des rendus de la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de La Haye dans l'affaire « Philippines contre Chine » suite à la plainte déposée par Manille le 22 janvier 2013. Ce dossier dépasse la confrontation sino-philippine pour examiner quelles peuvent être, au plan international, les conséquences induites d'un jugement qui établit désormais une nouvelle jurisprudence.

BDT

CONFLIT ET RELIGION

Matthew Isaac, « [Sacred violence or strategic faith? Disentangling the relationship between religion and violence in armed conflict](#) », *Journal of Peace Research*, 53:2, 2016, p. 211-225.

Pourquoi les conflits religieux sont-ils plus violents que les conflits non religieux? Les travaux sur le sujet défendent la thèse que la religion incite les partisans à la violence. Néanmoins, la recherche existante témoigne de problèmes généralisés concernant la validité de mesure et n'admet pas la possibilité d'une relation endogène entre religion et violence. Le présent article développe une mesure plus précise de l'importance du rôle de la religion dans le conflit en s'appuyant sur le discours religieux employé par des organisations politiques et analysant les données des discours de 495 organisations à travers le monde entre 1970 et 2012. Les conclusions suggèrent que les acteurs de la

violence adoptent un discours religieux afin de résoudre les défis logistiques associés à la violence, dont l'accès à la mobilisation des ressources et le recrutement et la rétention des membres. Cet article nourrit l'étude des conflits religieux en fournissant des preuves d'endogénéité dans la relation entre la religion et la violence et en surlignant la nécessité de mesures temporellement sensibles de mobilisation religieuse.

Shane Joshua Barter, Ian Zatzkin-Osburn, « [Shrouded: Islam, war, and holy war in Southeast Asia](#) », *Journal for the scientific study of religion*, 53:1, 2016, p. 187-201.

Comment peut-on évaluer la religiosité d'un conflit ? On identifie trois approches dominantes : la citation des textes sacrés, la citation des chefs militants et la quantification des divisions religieuses. Si chaque approche apporte des contributions précieuses, aucune ne nous aide à comprendre le degré auquel un tel conflit serait interprété comme sacré par les communautés musulmanes. S'appuyant sur un travail de terrain étudiant trois conflits sécessionnistes en Asie du Sud-Est, cet article offre une série d'indicateurs empiriques du conflit religieux : le blason religieux des chefs rebelles, les réseaux de recrutement, le discours public et les pratiques d'obsèques. Il offre ainsi une nouvelle perception de la compréhension de la religiosité du point de vue interne.

Isak Svensson, « [Conceptualizing the religious dimensions of armed conflicts: a response to 'Shrouded: Islam, war, and holy war in Southeast Asia](#) », *Journal for the scientific study of religion*, 55:1, 2016, p. 185-189.

Cet article est une réponse à l'article de Ian Barter et Zatzkin-Osburn ci-dessus. Le point de désaccord principal concerne leur critique opérationnelle et méthodologique. L'échange traite plus généralement de la manière dont on conceptualise et mesure les dimensions religieuses des conflits armés. De plus, il met l'accent sur l'importance d'un pluralisme méthodologique dans l'étude de la religion et le conflit.

Shane Joshua Barter, Ian Zatzkin-Osburn, « [Measuring religion in war: a response](#) », *Journal for the scientific study of religion*, 55:1, 2016, p. 190-193.

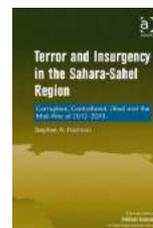
Cet article est une réponse à la réaction d'Isak Svensson ci-dessus.

DA

BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE

Terror & Insurgency in the Sahara-Sahel Region: Corruption, Contraband, Jihad and the Mali War of 2012-2013

Stephen A. Harmon, Routledge, 2016, 273 p.



Depuis l'avènement du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) en Algérie dans les années 1990, l'enracinement progressif du djihadisme dans l'espace sahélo-saharien est un phénomène qui a fait l'objet de nombreuses publications scientifiques. Pour autant, Stephen A. Harmon, professeur d'histoire à la *Pittsburg State University* et auteur de plusieurs publications sur l'islam radical dans l'ancien espace colonial français, parvient à réaliser un ouvrage de référence sur les enjeux actuels qui traversent la bande sahélo-saharienne (BSS) à l'aune des multiples évolutions qu'a connu cet ensemble géographique au cours du XX^e siècle et en ce début tourmenté de XXI^e.

Si le déclenchement de la crise malienne est à l'origine de la démarche de l'auteur, le chapitre qui lui est nommément consacré figure néanmoins à la fin de l'ouvrage car ce dernier porte autant sur les racines profondes du conflit que sur son déroulé chronologique.

Ainsi, à travers le changement de temporalité et de focale, l'analyse produite par Stephen Harmon permet une compréhension large des phénomènes terroriste et insurrectionnel dans l'ensemble de cette vague région qu'il délimite comme partant du sud algéro-libyen et allant jusqu'au nord du Nigeria où sévit la secte meurtrière de Boko Haram.

Au fil des chapitres, l'auteur aborde de nombreux thèmes qu'il considère comme communs aux différents pays confrontés aux groupes terroristes et insurrectionnels, à savoir une contrebande transfrontalière, les difficultés liées à la construction des États post-coloniaux, l'influence de l'Islam dans les processus de construction de ces jeunes États et la propagation des mouvements islamistes radicaux.

Du haut de ses nombreuses années de recherche portant sur l'islam radical, l'auteur apporte des éclairages précieux sur le rôle des confréries soufistes dans l'expansion de l'Islam en Afrique de l'ouest et leur opposition dans un premier temps aux imams wahhabites, financés par l'Arabie saoudite dès les années 1950, qui prônaient une idéologie salafiste, puis par la suite aux groupes djihadistes nationaux prônant l'instauration de la charia et la proclamation d'un État islamique au Mali ou en Algérie ou à des groupes affiliés à Al Qaïda engagés dans le djihad global.

Cet ouvrage, publié en 2014, ne prend naturellement pas en compte les derniers développements géopolitiques qu'a connus la région depuis lors, notamment la propagation de Daesh en Libye puis au Nigeria avec l'allégeance de l'insurrection de Boko Haram à Abou Bakr al-Baghdadi, calife autoproclamé de Daesh. Pour autant, ce serait une erreur de le considérer comme obsolète tant il contient des éléments d'analyse pertinents qui aideront aussi bien les lecteurs novices que les chercheurs confirmés.

En dehors de certaines cartes rudimentaires des pays évoqués localisant les principales villes, on ne peut que regretter le manque de cartes d'analyse alors qu'un nombre incalculable d'informations cartographiables sont présentes dans l'ouvrage. Elles auraient incontestablement aidé à la compréhension de certains phénomènes complexes.

Par ailleurs, l'ouvrage constitue un canevas particulièrement utiles aux jeunes chercheurs s'intéressant aux thématiques sahélo-sahariennes dans la mesure où l'auteur évoque les difficultés méthodologiques auxquelles est confrontée la communauté scientifique.

Nicolas DESGRAIS

PLA Influence on China's National Security Policymaking

Phillip C. Saunders and Andrew Scobell (eds.), Stanford University Press, 2015, 346 p.



PLA Influence on China's National Security Policymaking réactive un vieux débat universitaire : la question

des rapports civilo-militaires en Chine. Les directeurs de cet ouvrage collectif, Phillip C. Saunders et Andrew Scobell, sont affiliés respectivement à la National Defense University et à la RAND corporation, deux institutions très proches du gouvernement américain. Les auteurs proviennent également tous d'instituts de recherche américains. A la lumière des tensions militaires croissantes entre les Etats-Unis et la Chine, la définition des rapports civil-militaires en Chine prend donc un nouveau relief. Saunders et Scobell organisent le livre en trois volets : les interactions au sein de l'appareil d'Etat, le rôle que l'Armée Populaire de Libération (APL) joue dans la formulation de la politique étrangère et dans la gestion de crise et enfin la marge de manœuvre qu'a pu avoir l'APL dans le règlement récent de conflits territoriaux.

L'intérêt du livre tient à l'attention que portent les auteurs, fins connaisseurs de l'APL, au détail lorsqu'ils expliquent le fonctionnement des institutions au sein desquelles l'APL interagit avec le parti communiste au pouvoir. Alice Miller, en particulier, propose une conclusion assez novatrice. D'après elle, le parti-Etat a mis en place, au cours des trente dernières années, un système efficace de contrôle des élites militaires qui se sont aujourd'hui professionnalisées. Cette conclusion met fin à quarante ans de discussions universitaires qui décrivaient l'APL comme la garde prétorienne du parti plutôt que comme une véritable armée nationale au service de l'Etat.

L'autre grande qualité de l'ouvrage relève de la mise en situation. Plusieurs auteurs analysent la marge de manœuvre que détient l'APL dans des contextes précis, tels que la politique chinoise vis-à-vis de Taiwan, les conflits territoriaux ou la gestion de la sécurité maritime. Bonnie Glaser, Taylor Fravel et Linda Jakobson peignent ainsi respectivement le tableau des priorités stratégiques de la Chine : garder Taiwan dans son giron, régler les différends territoriaux et garantir la sécurité maritime. Pour chacune, les auteurs soulignent l'autorité que maintient le parti sur l'armée. Même si l'influence de celle-ci dans les domaines les plus brûlants est importante, elle s'exerce dans un cadre bureaucratique qui a fait ses preuves. En filigrane, la thèse d'Alice Miller est donc confirmée par l'analyse des crises sécuritaires auxquelles la Chine fait face : la structure du parti s'est montrée assez flexible pour coordonner la politique de défense, sous l'égide de la Commission Militaire Centrale.

A l'heure où la puissance militaire chinoise est de plus en plus visible et menace de changer l'équilibre de l'Asie, les analyses proposées ici ont le grand mérite

d'apporter une perspective historique, indispensable pour comprendre la fabrique du discours sur la sécurité nationale, devenu central sous Xi Jinping.

Juliette GENEVAZ

Sociétés civiles d'Asie du Sud-Est continentale : entre pilotage d'Etat et initiatives citoyennes

Bernard Formoso (dir.), ENS Editions, 2016, 288 p.



Cet ouvrage, sous la direction de Bernard Formoso, professeur d'anthropologie à l'université de Nanterre, analyse l'affirmation des sociétés civiles en Birmanie, au Cambodge, en Malaisie et en Thaïlande.

Les auteurs de ce travail montrent qu'un principe de hiérarchie dans les sociétés civiles classiques thaïlandaise, birmane et cambodgienne continue d'opposer sur le plan politique des citoyens riches en capital social à d'autres, faiblement pourvus et qui se retrouvent stigmatisés et fragilisés par les élites de pouvoir. Cette verticalité de la société civile, qui se traduit par l'existence d'une masse populaire placée en bas de l'échelle sociale et dont l'opinion n'est pas entendue, fait considérablement obstacle à la liberté et à l'égalité d'expression. Les auteurs ajoutent que malgré une volonté d'émancipation, ces sociétés d'Asie du Sud-Est semblent mues par un projet inconscient de conservation. Dans les cas de la Thaïlande, de la Birmanie et du Cambodge les auteurs identifient les moines bouddhistes comme les seuls agents à même d'agir à contre-courant de ces prédéterminations. Ces derniers s'attaquent aux dérives du système mais ne contestent pas l'hégémonie de l'État, préférant veiller à la stabilité d'un ordre sociopolitique hiérarchisé.

Les sociétés civiles des pays considérés subissent donc une forte emprise des élites traditionnelles. Au Cambodge comme en Malaisie, l'État pilote la société en créant de nombreuses organisations relais dirigées par des figures proéminentes du régime. Le recrutement de ces organisations est souvent clientéliste, et n'offre guère la possibilité de faire pression sur le pouvoir en place. Les sociétés civiles d'Asie du Sud-Est sont égale-

ment étouffées par une économie politique de gratification et de soumission. À titre d'exemple, Carine Jaquet, chercheuse associée à l'IRASEC, montre que l'adhésion aux organisations birmanes contrôlées par l'État permet d'accéder à des opportunités éducatives ou professionnelles. Or les mouvements contestataires transcendant les clivages ethnico-religieux de ces pays sont encore trop ponctuels pour pousser à l'adoption de réformes de fond.

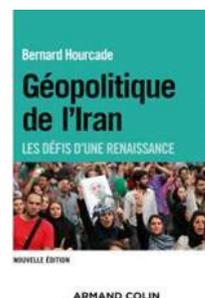
Ce livre consacre enfin de larges développements au rôle joué par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), dont le plus grand nombre d'utilisateurs est recensé dans les pays d'Asie du Sud-Est. En Malaisie, où plus de 70% de la population est connectée à internet, Bernard Formoso explique que les réseaux sociaux apparaissent comme des outils permettant de contrer la propagande officielle du régime. Dans les cas de la Thaïlande et de la Birmanie, ils offrent aux jeunes urbains frustrés par le poids des traditions la possibilité de s'exprimer sans contrainte. Toutefois, Virginie André, chercheuse associée à l'Alfred Deakin Research Institute on Citizenship and Globalisation, estime que si l'émergence des NTIC a contribué à l'éveil civique de certains jeunes, elle a également exacerbé les haines intercommunautaires et servi les visées consuméristes de l'économie de marché.

En conclusion, ce travail montre que les modes d'actions citoyens importés d'Occident ne s'affirment pas directement dans cette région du monde où gouverner la société est de longue date le monopole d'une élite traditionnelle qui s'estime toujours supérieure.

Canelle BEUZE

Géopolitique de l'Iran, les défis d'une renaissance

Bernard Hourcade, Armand Colin, 2016, 336 p.



L'Accord sur le programme nucléaire signé à Vienne le 14 juillet 2015, entré en vigueur le 16 janvier 2016, a marqué concrètement la levée des sanctions écono-

miques sur l'Iran et a caractérisé symboliquement la fin de la mise à l'écart politique de la République islamique. Cet évènement de portée considérable justifiait la publication d'une deuxième édition de l'ouvrage de Bernard Hourcade, intégrant une actualisation de sa réflexion sur l'Iran au prisme de ces changements.

Ancien directeur de l'Institut français de recherche en Iran et de l'équipe de recherche Monde iranien, aujourd'hui directeur de recherche émérite au CNRS, Bernard Hourcade propose une lecture optimiste de l'avenir de ce pays à la suite des Accords de Vienne : « Le XIX^e siècle vit la fin de la Perse, un *no man's land* abandonné entre les Empires britannique, ottoman et russe. Le XX^e siècle fut celui de la naissance de l'Iran avec le despotisme éclairé des Pahlavi. Le XXI^e siècle pourrait être celui de la renaissance de l'Iran et surtout des Iraniens ».

Certes, le potentiel de l'Iran est considérable. L'auteur le présente dans la première partie de son ouvrage (« Les moyens d'une renaissance ») en mettant en évidence les principales caractéristiques historiques, géographiques, culturelles et politiques de ce pays. Héritier d'une longue histoire politique, doté d'un territoire riche en hydrocarbures et peuplé de près de 80 millions d'habitants présentant un bon niveau de formation, l'Iran dispose en effet de ressources considérables.

Mais l'Iran doit également relever un certain nombre de défis s'il veut prétendre à une position nouvelle dans l'ordre mondial. Bernard Hourcade en identifie trois principaux. D'abord, la République islamique doit relever un défi intérieur, en assurant une certaine libéralisation de l'économie et l'octroi de davantage de libertés publiques sans mettre en péril la cohésion nationale. Ensuite, l'Iran doit construire sa nouvelle place de puissance régionale et parvenir, pour ce faire, à un *modus vivendi* avec le rival saoudien. Enfin, le troisième défi est global. L'Iran doit repenser certains pans de sa politique étrangère pour s'insérer efficacement dans les réseaux de la mondialisation. Cette triade se retrouve dans les trois axes de la politique étrangère iranienne identifiés par l'auteur dans sa deuxième partie (« Un nouvel acteur régional et international ») : « l'axe des républiques », pour la stabilité intérieure ; « l'axe des monarchies pétrolières et du monde musulman », pour l'ambition régionale ; « les mondes du XXI^e siècle », pour l'insertion dans les réseaux politiques et économiques mondiaux.

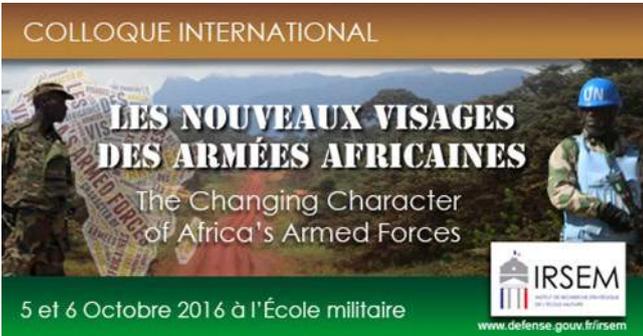
Ainsi, le propos de Bernard Hourcade, s'il peut être

interprété comme optimiste à certains égards, est bien davantage un exposé magistral des paradoxes et des contradictions d'une société iranienne confrontée à des choix décisifs. Cet ouvrage de référence fournit des pistes de réflexion pour penser la résolution de ces contradictions. Les « chemins de la renaissance iranienne », pour reprendre l'intitulé de la conclusion générale de l'auteur, trouveraient leur point départ dans cette dialectique.

Hugo DELCHER

À VENIR

5-6 octobre : colloque international *Les nouveaux visages des armées africaines*. Il se tiendra à l'École militaire. Inscriptions et programme en ligne [sur Internet](#) et [sur Intradef](#). Traduction simultanée en français et en anglais.



18 octobre : séminaire co-organisé par l'IRSEM et l'ASAN Institute for Policy Studies, sur *Xi Jinping's China Facing Northeast and Southeast Asia*, à Séoul (Corée du sud).



17-21 octobre 2016 : Salon Euronaval. L'IRSEM y présentera son activité et ses publications.



29 novembre : colloque international *Où va l'Iran ?*, co-organisé par l'IRSEM, l'université Paris VIII et l'Institut français de géopolitique (IFG), École militaire.



Credit photo : Ministère de la Défense, ECPAD



IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

La Lettre

Octobre 2016

<http://www.defense.gouv.fr/irsem>

VIE DE L'IRSEM (p. 1)

Dernières publications, évènements, soutenance de thèse, actualité des chercheurs

VEILLE SCIENTIFIQUE (p. 6)

Religion et conflits, forces armées et relations transatlantiques, sécurité maritime, défense et société, armement et économie de défense, Afrique, Moyen-Orient, Russie

BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE (p. 11)



À VENIR (p. 15)

VIE DE L'IRSEM

DERNIÈRES PUBLICATIONS



Note de recherche n°30 - 2016

« **Corée du Nord : l'impossible dénucléarisation** », de **Marianne PÉRON-DOISE**, chercheuse Asie du Nord, stratégie et sécurité maritimes à l'IRSEM.

Des années 1990 à 2016, la Corée du Nord a développé un programme d'armes de destruction massive, balistique et nucléaire, que ni les offres de négociations multilatérales sous l'égide des États-Unis ou de la Chine, ni les sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies n'ont su endiguer. Cette note de recherche revient sur les conditions politiques et techniques dans lesquelles s'est inscrite cette démarche d'acquisition nord-coréenne. Elle met en relief la constance du régime, l'investissement consenti mais également le coût diplomatique du programme avec l'isolement grandissant du pays. Elle souligne également la mutation idéologique du régime puisque le nucléaire est passé d'outil de négociation à celui d'une arme de dissuasion, jusqu'à devenir l'unique

source de légitimité du pouvoir. C'est dire qu'il a acquis une dimension stratégique et politique difficilement négociable et laisse peu d'espace à l'ouverture d'un dialogue avec la communauté internationale. C'est dans ce contexte que le cinquième essai nucléaire nord-coréen du 9 septembre 2016 suscite un débat de fond, porteur de nouvelles tensions régionales, où dominent les interrogations suivantes : faut-il prendre au sérieux la menace nucléaire brandie par Kim Jong-un ? Si oui, les sanctions restent-elles l'outil le plus efficace pour la contenir ? Enfin, la garantie de sécurité américaine fonctionne-t-elle toujours ?



Note de recherche n°31 - 2016

« **Les enjeux de la stratégie chinoise de "défense active"** », dirigée par **Juliette GENEVAZ**, chercheuse Chine à l'IRSEM.

L'idéologie du « rêve chinois » de Xi Jinping a un volet militaire : la stratégie de « défense active ». Cette stratégie se traduit par une posture extrême-

ment défensive vis-à-vis du voisinage oriental de la Chine, sur fond de rivalité exacerbée avec les États-Unis.

La clef de voûte de cette politique est la dissuasion. Le parti-État soutient activement l'industrie nationale de défense. La modernisation de la marine de l'Armée populaire de libération chinoise (APL) s'accompagne depuis dix ans d'une stratégie dite de « découplage », visant à dissocier les intérêts américains de ceux de leurs alliés dans l'océan Pacifique.

La défense active de Xi Jinping a considérablement accru les tensions en Asie depuis quatre ans. La nouvelle ambivalence de Pékin dans le domaine nucléaire interroge son principe, jusqu'ici intangible, de ne pas faire usage en premier de l'arme nucléaire. L'alternance politique à Taiwan en 2016 a aussi fait ressurgir le spectre d'un séparatisme taïwanais, qui reste la première menace à l'intégrité nationale pour Pékin.

ÉVÈNEMENTS

3 octobre : rentrée du séminaire Jeunes Chercheurs



L'une des missions de l'IRSEM est de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs sur la défense et la sécurité, en soutenant financièrement des doctorants et post-doctorants, et en les encadrant dans un séminaire mensuel à l'École militaire. Au total, depuis sa création, l'IRSEM a formé ainsi plus d'une centaine de Jeunes Chercheurs, qui constituent la « relève stratégique ».

Le séminaire de rentrée a eu lieu le 3 octobre, à l'École militaire. L'objectif de cette première séance était de faire connaissance, présenter les institutions représentées (IRSEM, DEMS, SHD) et l'organisation du

séminaire. En deuxième partie, le professeur Hervé DRÉVILLON (Université Paris-1 – SHD) a donné la première conférence, sur *Les territoires de la guerre : une perspective historique*.

Cette année, le séminaire évolue de deux manières. D'une part, il s'élargit en partenariat avec deux autres organismes du ministère de la Défense, la Direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS) et le Service historique des armées (SHD), pour accueillir leurs doctorants respectifs, dont des officiers de l'École de Guerre dans le cadre de la convention passée entre la DEMS et l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne. Cet élargissement permet de diversifier les profils des Jeunes Chercheurs, d'accroître leur réseau et de développer des synergies au sein du ministère de la Défense tout en restant tourné vers la recherche universitaire.

D'autre part et pour accompagner cette ambition, le séminaire a désormais deux temps : en plus de la séance habituelle abordant des questions méthodologiques et au cours de laquelle l'un des doctorants présente ses travaux, s'ajoute désormais une conférence d'un chercheur invité, dont l'un des doctorants sera le discutant, dans le cadre d'un cycle thématique.

Le thème de cette année est *Territoire et conflits* : « la lutte contre le terrorisme global soulève le paradoxe d'affronter un phénomène extraterritorial et transnational en mettant en œuvre une action fortement territorialisée passant par le contrôle des frontières, la surveillance de sites sensibles, ainsi que la prise en compte d'une menace diffuse susceptible de se manifester n'importe où et à n'importe quel moment. Cette évolution semble évoquer le retour à une posture de défense centrée sur la protection du territoire, qui, en réalité, n'avait jamais vraiment disparu, puisque la sauvegarde du sanctuaire national a toujours constitué l'un des piliers de la dissuasion. Toutefois, les évolutions présentes suggèrent moins le retour des territoires que l'émergence de nouvelles formes de territorialité.

Ce séminaire s'est donc proposé de réfléchir à la diversité des régimes de territorialité mobilisés dans la guerre. Conformément au programme et à l'ambition des Études sur la guerre, il s'y est employé en sollicitant diverses approches disciplinaires (droit, sciences de l'information, histoire, science politique, géographie, etc.).

5 et 6 octobre : colloque « Les nouveaux visages des armées africaines » (organisé par le lieutenant-colonel Jérôme DE LESPINOIS et Sonia LE GOURIEL-LEC)

5 octobre : séminaire « Étudier la guerre » (avec le lieutenant-colonel Olivier ENTRAYGUES)



En décembre 2015, l'IRSEM publiait un numéro de la revue *Champs de Mars* sur les armées africaines. Depuis, les initiatives autour de cet objet se sont multipliées. Il était évident que l'IRSEM serait dans son rôle en réunissant pendant deux jours tous les acteurs à l'initiative de ces projets, afin de faire converger nos réflexions sur un sujet majeur. Les 5 et 6 octobre se sont succédé 45 intervenants, dont 17 étrangers. Cette richesse a permis de décroquer la recherche francophone. Les chercheur(e)s ont rappelé qu'il n'y a pas un modèle unique d'armée africaine et que leurs missions évoluent avec la volonté d'africaniser la sécurité sur le continent. Notre appel à communication a reçu près de 110 réponses, principalement sur les armées d'Afrique anglophone, à l'exception notable du Nigéria. Malheureusement, nous avons constaté que les approches sociologiques restent encore sous-représentées.

Le lieutenant-colonel Olivier ENTRAYGUES (chercheur à l'IRSEM) est responsable d'une section « Étudier la guerre » au sein de l'Association pour les études sur la guerre et la stratégie (AEGES), qu'il réunit lors de séminaires à l'IRSEM. Celui du 5 octobre, consacré au « Temps long historique et aux cycles de la guerre », accueillait le professeur Bernard WICHT, de l'Université de Lausanne. La guerre peut être appréhendée par le prisme du système monde entre États du centre leaders et périphéries.

L'efficacité militaire a été l'objet de nombreux débats et un fil conducteur de ces deux jours. Marielle DEBOS (Université Paris-Ouest Nanterre) a d'ailleurs rappelé que ce qui est considéré comme un dysfonctionnement pour les uns ne l'est pas pour les autres. Il reste donc aux chercheur(e)s à étudier de manière systématique et comparative l'efficacité militaire des acteurs non occidentaux (et non étatiques) pour enrichir notre compréhension du phénomène.

18 octobre : séminaire co-organisé par l'IRSEM et l'Asan Institute for Policy Studies, sur *Xi Jinping's China Facing Northeast and Southeast Asia*, à Séoul (Corée du sud)

L'IRSEM a co-organisé avec The Asan Institute for Policy Studies un séminaire fermé à Séoul, en Corée du Sud, sur « Xi Jinping's China Facing Northeast and Southeast Asia ». Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER (directeur de l'IRSEM), Benoît DE TRÉGLODÉ (directeur de recherche à l'IRSEM), Hugo MEIJER (chercheur à l'IRSEM), ainsi qu'Emmanuel PUIG (DGRIS) et Sébastien COLIN (CEFC Hong Kong), y participaient, avec une demi-douzaine d'experts coréens. Le séminaire, qui a duré cinq heures, a porté d'abord sur la Corée du Nord et les enjeux sécuritaires en Asie du Nord-Est, et ensuite sur la Chine et les enjeux sécuritaires en mer de Chine du Sud. Au cours de ce déplacement, l'équipe de l'IRSEM a également rencontré des chercheurs de l'Université Yonsei, du Korean Institute for

Maritime Affairs (KIMS) et du Korean Institute for Defense Analyses (KIDA), avant de se séparer pour accomplir des terrains de recherche en Corée du Sud, en Chine et à Taiwan.



En mission à Taipei, Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER a eu des entretiens avec le vice-ministre des Affaires étrangères, le Secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité, le président de la Strait Exchange Foundation, ainsi qu'au ministère de la Défense et avec des chercheurs de l'Academia Sinica, du Center for Security Studies de l'Institut des relations internationales, du Center for Southeast Asian Studies et du China Council on Advance Studies de la National Chengchi University. Il a également donné une conférence à l'Université de défense nationale (NDU).

18 octobre : participation au salon Euronaval (avec Marianne PÉRON-DOISE, la Contrôleuse des armées Marie-Noëlle QUIOT, Caroline VERSTAPPEN, et Olivia RONSAIN)

L'IRSEM était présent lors de l'ouverture de la 25^e édition du salon international Euronaval organisé du 17 au 21 octobre 2016 au Bourget. L'institut, en partenariat avec l'Agence européenne de défense (AED) et l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (EUISS), s'est associé à la préparation du colloque d'ouverture du salon tenu le 18 octobre. Le thème choisi, « Ensemble rendons les océans plus sûrs », a rassemblé acteurs institutionnels, opérationnels et industriels pour évoquer la complexité et l'interconnexion des enjeux de sécurité liés à la protection du domaine maritime.

Qu'il s'agisse de lutter contre la pêche illicite, l'immigration où d'intervenir dans un conflit hybride, il a été

souligné que l'industrie navale européenne devait pouvoir s'adapter à un ensemble de missions allant du bas au haut du spectre. Indépendamment de leurs visions maritimes propres - police des mers ou guerre navale - et de la stratégie des moyens qu'ils envisagent d'y associer, les intervenants se sont accordés sur la nécessité de coopérer, de rechercher l'interopérabilité et la mutualisation pour gagner en efficacité et éviter la rupture capacitaire.



SOUTENANCE DE THÈSE

Lundi 10 octobre, Geoffroy MURAT, Jeune Chercheur de l'IRSEM, a soutenu sa thèse en sciences de gestion, à l'Université de Bourgogne, intitulée : « L'éthique dans les organisations militaires : traduction sur le terrain et enseignements pour les sciences de gestion », sous la direction de Samuel MERCIER. Le jury était composé de Robert PATUREL (professeur à l'Université de Bretagne occidentale), Sébastien POINT (professeur à l'école de Management de Strasbourg), Slimane HADDAJ (professeur à l'Université de Bourgogne), et Frédéric RAMEL (professeur à Sciences Po Paris).

ACTUALITÉ DES CHERCHEURS



Delphine ALLÈS

- Séminaire « Le dialogue interreligieux pour la paix : pistes pour une approche critique », Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt (LIPHA - Paris Est), 3 octobre 2016.



Fatiha DAZI-HÉNI

- Article « The Smaller GCC States' Foreign Policy and Regional Role », *Orient*, IV/2016, p. 27-33.



Sonia LE GOURIELLEC

- Article « [Djibouti dans le jeu international](#) », *Esprit*, octobre 2016, p. 13-16.

- Article « [Des armées africaines de plus en plus engagées sur le continent](#) », *Lemonde.fr*, 4

octobre 2016.

- Conférences « L'Afrique de l'Est et la Chine, et le jeu des acteurs extérieurs » et « L'Éthiopie dans une zone de plus en plus convoitée », Strategic Dialogues (2^e édition), *HEC Center for Geopolitics – OCP Policy Center*, 17 octobre 2016.

- Interview « ["Oui, mon commandant...", version 2016](#) », *Africa4*, 2 octobre 2016.

- Interview « [Afrique. Que peuvent en pratique les armées africaines ?](#) », Les Enjeux Internationaux, *France Culture*, 4 octobre 2016.

- Interview « [On oublie trop souvent le rôle positif de certaines armées africaines](#) », *LePoint.fr*, 4 octobre 2016.



Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER

- Conférence « Autonomous Weapon Diplomacy: the Geneva Debates », Honsei University, Department of Public Administration, Séoul, Corée du Sud, 17 octobre 2016.

- Conférence « Autonomous Weapon Diplomacy: the Geneva Debates », National Defense University (NDU), Graduate Institute of China's

Military Affairs Studies, Taipei, Taiwan, 21 octobre 2016.

- Animation de la table ronde « Les jeunes chercheurs et la recherche aréale », *Journée des GIS sur les études aréales*, CNRS et Alliance ATHENA, Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, INALCO, Paris, 24 octobre 2016.

- Participation à un exercice de simulation « Managing the Use of Autonomous Weapons », Chatham House, Londres, Royaume-Uni, 13-14 octobre 2016.



Jérôme DE LESPINOIS

- Article « [Le général Brohon et l'opération de Suez, une intégration franco-britannique réussie](#) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 263, 2016, p. 65-76.

- Interview « [Les guerres longues vont-elles épuiser les armées occidentales ?](#) », Lignes de défense, *RFI*, 16 octobre 2016.



Nicolas MAZZUCCHI

- Article « [Le cyberterrorisme à l'épreuve de la réalité](#) », *Cahiers de la sécurité et de la justice*, 35-36, 2016, p. 125-130.

- Article « [Le meurtre pour les nuls](#) », *Medium*, 49, octobre-décembre 2016, p. 128-136.

- Conférence « Enjeux économiques et stratégiques du domaine maritime français », colloque *Souveraineté maritime*, Centre de Recherches de l'EONN, Melun, 18 octobre 2016.

- Conférence « Le rapport entre violence et technologie », colloque *Quelle guerre, quelle victoire ?*, ANAJ-IHEDN, Paris, 18 octobre 2016.

- Conférence « Les Relations Internationales », Enseignement militaire supérieur spécialisé et technologique (EMSST dépendant du CDEC), Paris, 17-21 octobre 2016.

- Conférence « The Dependence Over Strategic Materials in Renewable Energies and Energy Efficiency: a New Energy Security Issue », *World Energy Congress*, Istanbul, 9-13 octobre 2016.



Alice PANNIER

- Article « [From One Exceptionalism to Another: France's Strategic Relations with the United States and the United Kingdom in the Post-Cold War Era](#) », *Journal of Strategic Studies*, 4 octobre 2016.

- Conférence « The Challenges of Bilateral Cooperation in International Security: France and Britain in the War in Libya », Paul H. Nitze School of Advanced International Studies (SAIS), Johns Hopkins University, 17 octobre 2016.



Marianne PÉRON-DOISE

- Article « La piraterie somalienne : un état des lieux en demi-teinte », *Diplomatie*, numéro spécial « Sécurité maritime et développement en Afrique », octobre 2016, p. 40-44.

- Article « [Corée du Sud : une puissance navale ascendante en Asie orientale](#) », *Défense et sécurité internationale*, hors-série 50 « L'avenir de la guerre en mer », octobre 2016, p. 52-55.

- Conférence « Le sécurité, la sûreté maritime et le développement en Afrique », *Side Events*, Sommet extraordinaire de l'Union africaine à Lomé, Togo, 10-15 octobre 2016.

- Conférence « Together for Safe and Secure Oceans », *Colloque Euronaval*, Paris, 19 octobre 2016.



Pierre RAZOUX

- Chapitre « Bush père et fils face à Saddam Hussein » in Alexis Brézat et Vincent Trémolet (dir.), *Les grands duels qui ont fait le monde*, Perrin, octobre 2016.

- Article « Témoignage d'un appelé du contingent » in Christophe Lafaye, *Entreprendre et réussir – Histoire du 19^e régiment du génie*, éditions Pierre de Taillac, octobre 2016, p. 136-137.

- Conférence « Les nouveaux enjeux géopolitiques : Risques et opportunités », HEC, Paris, 5 octobre 2016.

- Conférence « Quelques clés pour comprendre la nouvelle donne géopolitique au Moyen-Orient », Sciences Po Paris, 13 octobre 2016.

- Conférence « Les enseignements tactiques des guerres du Golfe », École militaire, 14 octobre 2016.

- Conférence « Brexit : quelles conséquences stratégiques ? », Sénat, 17 octobre 2016.

- Interview « [Shimon Peres fut-il cet "ardent défenseur de la paix" ?](#) », *L'Opinion.fr*, 29 septembre 2016.

- Interview « Le Rafale va redonner une allonge stratégique à l'armée de l'Air indienne », *Air & Cosmos*, 2516, 30 septembre 2016, p. 15.

- Interview « [Offensive sur Mossoul : et après ?](#) », émission « Décryptage », *RFI*, 20 octobre 2016.

- Interview « [Mossoul : une bataille, zéro stratégie](#) », *Le Point.fr*, 21 octobre 2016.

VEILLE SCIENTIFIQUE

RELIGION ET CONFLITS

Emmanuel-Pierre GUITTET (dir.), « [Questions de méthodes. Savoir-faire des études critiques de sécurité](#) », *Cultures et Conflits*, 101, été 2016, p. 7-15.

Les études critiques de sécurité n'ont pas échappé au regain d'intérêt pour la méthodologie qui s'est exprimé ces dernières années sur les Relations Internationales en particulier, et sur les sciences sociales en général. Existe-t-il une approche méthodologique spécifique répondant aux impératifs critiques de ces études ? Ce numéro de *Cultures et Conflits* vise à ouvrir un espace de dialogue sur les pratiques méthodologiques à l'épreuve du réel et les « bricolages méthodologiques » comme source, obstacle et espace pour le développement d'une critique affinée, assurée et engagée au sein des études de sécurité.

Pinar SELEK, « [Quand les apatrides contestent](#) », *Cultures et Conflits*, 101, été 2016, p. 165-187.

Le cas des mouvements arméniens, depuis un siècle, met en lumière les rapports entre les trajectoires politiques et les trajectoires territoriales des mobilisations, ainsi que l'interdépendance des mobilisations sociales et politiques. L'article aborde les évolutions de la structure de la diaspora arménienne depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui, en fonction des évolutions de la scène internationale et transnationale. La structuration politique de la diaspora donne lieu à des lignes de fracture avec les Arméniens de Turquie, tout en favorisant les opportunités de contestation dans ce pays. Une analyse longitudinale permet d'expliquer les derniers développements de la diaspora et ses relations avec le mouvement arménien turc actuel. L'enjeu est de préciser les bases sur lesquelles les mobilisations favorisent le développement des réseaux

transnationaux qui dépassent les frontières tant nationales qu'organisationnelles.

Delphine ALLÈS

FORCES ARMÉES ET RELATIONS TRANSATLANTIQUES

Paula HOLMES-EBER *et al.*, « [U.S. Marines' Attitudes Regarding Cross-Cultural Capabilities in Military Operations: a Research Note](#) », *Armed Forces and Society*, 42:4, octobre 2016, p. 741-751.

Les armées américaines ont dû réapprendre dans les années 2000, en Irak et en Afghanistan, à intervenir dans des conflits de type contre-insurrectionnel. Pour ce faire, elles ont consacré beaucoup de temps et d'argent au renforcement d'une compétence clé lors d'une intervention dans un environnement de type irrégulier : celle d'interagir avec une autre culture que la sienne.

Cette note de recherche, basée sur un sondage menée auprès d'un échantillon de 2406 membres du Corps des Marines, cherche à identifier quels facteurs, d'ordre social, démographique ou liés à l'expérience personnelle, influent positivement ou négativement sur la prise en compte des aspects culturels dans les opérations militaires par la personne sondée.

Les facteurs les plus déterminants seraient en fait ceux liés à l'expérience personnelle : maîtrise de la langue, contexte familial multiculturel, habitude d'avoir voyagé en dehors des États-Unis et interactions multiples avec la population locale lors d'un déploiement précédent. Les auteurs préconisent donc que les armées prennent en compte ces facteurs lorsqu'ils désignent des hommes et des femmes pour occuper des postes nécessitant de faire montre d'importantes compétences transculturelles.

LCL Arnaud PLANIOL

Alessandro SCHEFFLER CORVAJA, « [Beyond Deterrence: NATO's Agenda after Warsaw](#) », 5 octobre 2016, 13 p.

Peu après le sommet de Varsovie de l'OTAN, la Fondation Konrad Adenauer a convoqué vingt experts de neuf pays membres de l'OTAN pour discuter de l'avenir de l'agenda stratégique de l'Alliance. Les résultats de ces discussions, et les recommandations qui en sont issues, sont résumés dans un nouveau rapport publié par Alessandro SCHEFFLER CORVAJA. Ce rapport souligne plusieurs points importants. Première-

ment, bien qu'une stratégie pour le flanc oriental soit désormais en place, l'OTAN n'a pas encore d'approche cohérente vis-à-vis de son flanc Sud. Deuxièmement, à long terme les efforts de l'OTAN restent dénués de sens sans une amélioration significative de ses capacités militaires - ce qui nécessitera la continuation des récentes tendances à la hausse des dépenses militaires au sein de l'Alliance. Troisièmement, même lors du sommet de Varsovie une nouvelle initiative de coopération OTAN-UE a été annoncée, et bien qu'il soit le premier à être accompagné de tâches spécifiques pour les deux bureaucraties, il reste à voir si une plus grande coopération OTAN-UE est concrètement réalisable.

Hylke DIJKSTRA *et al.*, « [Forum: The EU Global Strategy](#) », *Contemporary Security Policy*, 37:3, 10 octobre 2016, p. 369-472.

Le dernier numéro de la revue *Contemporary Security Policy* propose un « forum » où plusieurs chercheurs analysent la nouvelle « Stratégie globale de l'Union européenne » présentée par Federica MOGHERINI, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, en juin 2016. Ce « forum » inclut, notamment, un article de Sven BISCOP, qui s'interroge sur la capacité de l'Union européenne (UE) à développer l'« autonomie stratégique » évoquée dans la nouvelle Stratégie globale de l'UE alors que les États-Unis mettent en œuvre un « pivot » vers l'Asie et que le Royaume-Uni, à la suite du *Brexit*, s'apprête à négocier la procédure de sortie de l'UE. Le forum propose également un article de Jolyon HOWORTH qui examine la stratégie de l'UE vis-à-vis des nouvelles puissances émergentes telles que la Chine, le Brésil et l'Inde.

Thierry BALZACQ et Myriam DUNN CAVELTY, « [A Theory of Actor-Network for Cyber-Security](#) », *European Journal of International Security*, 1:2, 2016, p. 176-198.

Cet article de Thierry BALZACQ et Myriam DUNN CAVELTY vise à montrer que certains principes de la théorie de l'acteur-réseau, aussi connue sous l'abréviation ANT (*Actor-Network Theory*) permettent une meilleure compréhension des enjeux de la cybersécurité. Pour ce faire, l'article combine l'analyse de concepts clé de l'ANT avec un examen empirique de *Stuxnet*, le ver informatique avec lequel, en 2010, les États-Unis, en coopération avec Israël, ont attaqué les centrifugeuses iraniennes d'enrichissement d'uranium. Bien que cet article se concentre sur la cybersécurité,

il cherche également à indiquer concrètement comment les chercheurs en études de défense et de sécurité peuvent mobiliser les concepts et les méthodes de l'ANT.

Hugo MEIJER

SÉCURITÉ MARITIME

Timothy WALKER et Barthelemy BLEDE, « [Fulfilling the Promise of the Lomé Maritime](#) », *Policy Brief*, Institute for Security Studies, 21 octobre 2016.

L'adoption à Lomé (Togo), le 15 octobre 2016, d'une *Charte africaine sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement en Afrique*, ou *Charte de Lomé*, se veut la réponse coordonnée du continent en vue de s'organiser et de coopérer contre la recrudescence de la piraterie, des vols à main armée et des trafics. Le document, signé par 31 États sur les 52 présents, est ambitieux. Il entend rassembler l'Afrique autour de dispositions contraignantes, afin d'harmoniser les mécanismes de lutte contre les principales causes de l'insécurité maritime, dont notamment la piraterie et la pêche illégale. Toutefois, si les États africains s'accordent pour coopérer et harmoniser leur législation, certains, trouvant la charte intrusive, entendent poser des limites à l'échange d'information d'intérêt maritime et à fortiori de renseignements. Tout l'enjeu de la charte réside désormais dans son application, comme le souligne l'Institut d'études de sécurité africain (ISSA). Or de grandes nations maritimes se sont jusqu'à présent abstenues de la signer, telles que l'Afrique du Sud, l'Égypte ou le Cameroun. 15 ratifications sont nécessaires pour que le texte entre en vigueur dans un délai d'un mois. Un comité spécifique a été créé afin de veiller à la mise en œuvre de la Charte et de recommander des actions pour son suivi.

Ulrich TROLLE SMED, « [Maritime Security and Development in Africa](#) », *Policy Report*, Center for Military Studies, Université de Copenhague, 2016, 46 p.

Il existe une importante littérature sur l'articulation entre sécurité, paix et développement. La transposition au domaine maritime du principe qui lie sécurité et croissance a été moins étudiée. C'est pourquoi il faut saluer le travail de réflexion engagé par le Centre d'études militaires de l'Université de Copenhague sur la relation sécurité maritime et développement en Afrique. Il n'est pas surprenant qu'à l'heure de la maritimisation croissante des économies, le Danemark, siège de la compagnie *Maersk* (premier transporteur

maritime mondial), s'intéresse à ces problématiques. Pour les auteurs, ce qui se joue tient à la capacité des États africains à contrôler leurs espaces marins et leurs ressources et à protéger les communautés qui en dépendent (pêcheurs, transporteurs et autres usagers de la mer) contre toute forme de violences illégitimes. Ces dernières, piraterie, pêche illégale, trafics, dommages environnementaux ou terrorisme, intentées par des acteurs étatiques ou sous-étatiques, nécessitent une approche globale impliquant étroitement communauté internationale et États riverains, moyens civils, militaires et policiers. La sécurisation des espaces maritimes et la promotion de l'économie bleue sont ainsi intimement liées. Toutefois, renforcer la gouvernance maritime des États africains commence à terre par le biais d'actions multiformes et multisectorielles. Il s'agit par exemple de lutter contre les méfaits de l'argent sale en mettant en place des mécanismes de lutte contre les circuits financiers illégitimes, la corruption et la culture d'impunité qui la génère. Il faut également accompagner le développement des communautés locales dépossédées de leurs moyens de revenus légitimes, liés à la pêche, au tourisme et à l'économie durable.

Marianne PÉRON-DOISE

DÉFENSE ET SOCIÉTÉ

Julien BERTRAND *et al.*, « [Socialisations masculines, de l'enfance à l'âge adulte](#) », *Terrains & travaux*, 2:27, 2015, 190 p.

Ce numéro thématique de la revue *Terrains & travaux* est dédié à la question de la socialisation masculine. Dans un climat de polémiques médiatiques et politiques (passablement) erronées sur ladite « théorie du genre », ce numéro thématique propose de faire le point sur la question des processus différenciés de socialisation et d'apprentissage des masculinités. Le dossier rassemble sept contributions originales, dont une spécifiquement dédiée à l'entraînement militaire et à la fabrique sexuée du corps du soldat. Cet article, tiré de la thèse de Jeanne TBOUL, offre un aperçu concret sur ce que *devenir un militaire* veut dire. En sus, la traduction commentée et discutée de l'article de R.W. CONNELL et J.W. MESSERSCHMIDT, « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? », conclut le dossier. Ce numéro a fait l'objet d'une présentation et d'une discussion critique dans le cadre d'une journée d'étude le 23 septembre à l'INED.

Mathias THURA

ARMEMENT ET ÉCONOMIE DE DÉFENSE

Motoko RICH, « [Japanese Government Urges Another Increase in Military Spending](#) », *New York Times*, 30 août 2016.

Cet article donne des points d'éclairage sur les nouvelles orientations concernant la politique de défense japonaise, et notamment le passage d'une position défensive à offensive. Les domaines clés de ces réformes concernent l'acquisition de ses équipements de défense et les opérations des forces japonaises d'autodéfense. Ainsi, la volonté japonaise est de renforcer sa Base industrielle et technologique de défense (BITD) au profit d'un outil de défense solide avec le développement en parallèle de coopérations internationales.

Depuis janvier 2014, un dialogue franco-japonais « 2+2 » est instauré, entre les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, relatif aux questions stratégiques et de défense. Le dialogue a donné lieu à la signature d'un accord intergouvernemental sur le transfert des équipements et des technologies de défense permettant la mise en œuvre de projets concrets de coopération, en y incluant le domaine des systèmes de drones. Le dernier salon Euronaval a été certainement un point de rencontre privilégié pour entretenir le partenariat franco-japonais. Il est important de noter la toute première participation japonaise à ce salon au sein des trente-quatre pays représentés parmi les exposants français et étrangers. Leur présence trouve sens du fait de la levée de l'interdiction d'exporter ses équipements de défense datant de la fin des années 1960. Le gouvernement japonais conduit depuis le printemps 2014 une nouvelle politique qui s'apparente à une réelle volonté de normalisation, en termes de compétitivité et d'innovation de son industrie de défense.

Océane ZUBELDIA

[Research Paper Presentations](#), 23rd *World Energy Congress*, Istanbul, 10 octobre 2016.

La publication du *World Energy Congress 2016 research papers* est l'occasion de s'intéresser aux nouveaux développements scientifiques du monde de l'énergie, aussi bien dans ses aspects scientifiques que géopolitiques. Trois grands axes peuvent être identifiés, sans discrimination de domaine scientifique : les développements dans les dispositifs d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, les politiques et

pratiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et les stratégies multi-acteurs de sécurité énergétique.

Au niveau régional, la Turquie étant le coorganisateur et les universités turques le principal évaluateur scientifique, une surreprésentation des problématiques de la zone Caucase, Proche et Moyen Orient est à relever. La problématique des prix du pétrole – et donc du gaz – a ainsi donné lieu à de nombreux travaux sur les questions de changement de modèle énergétique ou de rationalisation des productions dans les pays producteurs, du Golfe en particulier. L'Europe était également bien représentée avec des articles sur les questions technologiques, liées aux énergies vertes aussi bien qu'aux développements du marché du gaz naturel liquéfié. Au niveau des énergies elles-mêmes, toutes étaient abordées, à la notable exception du nucléaire, mais en incluant le charbon. Ce dernier était en effet analysé par plusieurs acteurs, notamment turcs, signe de la volonté des centres de recherches et entreprises du pays de ne pas mettre cette ressource totalement de côté.

La diversité des nationalités et des profils des auteurs des différentes contributions permet ainsi de faire apparaître les grandes lignes de la recherche dans le domaine énergétique qui n'est pas unifiée autour d'une seule science mais éclatée en de multiples orientations et disciplines. La multiplicité des approches que l'on retrouve au sein de cette publication d'environ 80 contributions, démontre la vivacité de la recherche ainsi que la diversité des approches puisque, malgré la tendance internationale à la promotion des énergies vertes, aucune piste ne semble abandonnée dans la communauté scientifique.

Nicolas MAZZUCCHI

AFRIQUE

Colin ROBINSON, « [Revisiting the Rise and Fall of the Somali Armed Forces, 1960-2012](#) », *Defense & Security Analysis*, 32:3, 2016, p. 237-252.

Une partie des études sur la guerre en Somalie aborde l'histoire des forces armées nationales et plus spécifiquement de son armée. Deux problématiques reviennent depuis l'indépendance du pays. D'une part, la poursuite d'une politique irrédentiste qui conduit à la chute du régime de Siad Barre et aux divisions claniques dans le pays ; d'autre part, la renaissance de l'armée somalienne au 21^e siècle. Cet article s'inscrit

dans cette seconde démarche et analyse la renaissance incertaine de l'armée somalienne depuis 2008. L'aide internationale s'est concentrée sur Mogadiscio, mais les succès pour reconstruire une véritable armée nationale sont relatifs. Les perspectives d'avenir sont incertaines mais l'auteur souligne tout de même quelques signes d'espoir.

Sonia LE GOURIELLEC

MOYEN-ORIENT

Nicolas PELHAM, « [In Saudi Arabia: Can It Really Change?](#) », *The New York Review of Books*, 13 octobre 2016.

L'auteur croise la lecture de quatre ouvrages récemment parus sur l'Arabie saoudite (T. MATTHIESEN, P. MENORET, P. AARTS et C. ROELANTS et S. ROSS VALENTINE) et son expérience de terrain dans le royaume, pour livrer une analyse dynamique sur le paradoxe d'un pays dont la doctrine wahhabite n'est en réalité jamais parvenue à imposer l'image uniforme du pays pourtant perçue comme telle à l'extérieur. L'hétérogénéité des régions et populations (pratique des rituels chiites et soufis en dépit des interdits) ou encore les défis posés par une société majoritairement très jeune, ultra connectée et consumériste, sont à contre-courant d'une doctrine wahhabite totalisante, censée proscrire toute influence extérieure et mise en échec. Sortir le royaume de son addiction au pétrole, transformer l'économie par un vaste mouvement de privatisations, introduire des espaces de loisirs publics et promouvoir le tourisme figurent parmi les projets de réforme du royaume que porte le jeune vice-prince héritier Mohammed Bin Salman. Tout en demeurant adepte d'une gouvernance autoritaire absolue, il promet le réexamen de la doctrine wahhabite.

Jihad YAZIGI, « [Pourquoi la décentralisation est indispensable à la paix en Syrie ?](#) », *Policy Brief*, septembre 2016, 14 p.

Ce *Policy Brief*, qui a donné lieu à une table ronde le 19 octobre à Paris (ECFR), met l'accent sur la dynamique des forces locales. Celles-ci ont gagné en légitimité et savoir-faire durant les cinq années du conflit syrien. Il préconise le principe d'une décentralisation allant de pair avec un État central dans la perspective post-conflit, sachant que la fragmentation du territoire et la division de la société n'auraient pas altéré l'attachement des Syriens à l'unité de la nation et à la

tradition d'un État fort. Il a donné lieu à des discussions stimulantes sur la refondation de la Syrie de l'après-guerre.

Fatiha DAZI-HÉNI

Thierry KELLNER et Mohammad-Reza DJALILI, « [Où va l'Iran ?](#) », *IRIS*, octobre 2016, 9 p.

Thierry KELLNER (maître de conférences au Département de science politique de l'Université libre de Bruxelles) et Mohammad-Reza DJALILI (professeur émérite à l'Institut des hautes études internationales de Genève) publient un entretien à deux voix de huit pages consacré aux relations entre l'Iran et l'Asie sous la forme d'un Focus n°2 du programme Asie de l'IRIS. Leur réflexion tourne essentiellement autour des relations sino-iraniennes et de la nouvelle place de la Chine au Moyen-Orient. Cette étude détaille les relations de longue date entre l'Iran et la Chine, concluant que Téhéran dispose d'un véritable « *soft power* conséquent et varié », qui s'exprime beaucoup plus facilement en direction de l'Asie que du Moyen-Orient, de l'Afrique ou de l'Amérique latine.

Felix LEGRAND, « [En Syrie : La stratégie de Jabhat al-Nusra / Jabhat Fath al-Sham face aux trêves](#) », *NORIA*, 2 octobre 2016.

Le réseau international *NORIA* de chercheurs en relations internationales vient de publier l'étude détaillée de Félix LEGRAND, diplômé de Sciences Po Paris, cofondateur de l'ONG « Initiative for a New Syria » et membre (2013-2015) du think tank « Arab Reform Initiative », sur « La stratégie de Jabhat al-Nusra / Jabhat Fath al-Sham face aux trêves en Syrie ». L'auteur, qui se fonde sur ses observations de terrain, montre comment, en mêlant pragmatisme et intransigeance révolutionnaire, Jabhat al-Nusra (aujourd'hui Jabhat Fath al-Sham) a su tirer profit de l'échec de la stratégie de désescalade militaire imposée à la fois par la communauté internationale et le régime. Alors que les trêves devaient avoir pour effet de briser le lien de dépendance militaire entre l'opposition armée et les groupes jihadistes, Jabhat al-Nusra est parvenu à poursuivre son ancrage au sein du mouvement révolutionnaire syrien.

Yaakov AMIDROR, « [Tip of the Iceberg: Russian Use of Power in Syria](#) », *Perspectives Paper*, 371, *Begin-Sadat Center for Strategic Studies (BESA)*, 9 octobre 2016.

Le *BESA* vient de publier une étude très intéressante consacrée à l'usage de la force en Syrie par la Russie.

Réalisée par le général en retraite Yaakov AMIDROR, ancien conseiller à la sécurité nationale au sein de plusieurs gouvernements israéliens, elle analyse les différentes phases de la montée en puissance de la Russie en Syrie et déchiffre le mode opératoire de ses forces armées, démontrant comment le Kremlin utilise ce champ de bataille pour faire la démonstration de ses capacités militaires retrouvées, tant pour tenter de dissuader l'OTAN et les États-Unis de pratiquer l'escalade en Europe que pour tenir à distance la Chine. La partie la plus intéressante de l'étude consiste en l'analyse des relations pragmatiques entre Israël et la Russie, notamment dans la manière dont les forces armées des deux pays interagissent en Syrie. Pour l'auteur, qui se montre conciliant vis-à-vis de la Russie, il ne s'agit ni d'une alliance en bonne et due forme, ni d'un partenariat, mais d'un accord de coordination permettant d'éviter les incidents. Cette dernière assertion est à lire au prisme d'incidents du début de l'année 2016 au cours desquels des batteries de défense sol-air russes avaient tiré à deux reprises sur des chasseurs bombardiers israéliens.

Pierre RAZOUX

RUSSIE

Jeffrey LEWIS, « [The United States and Russia Are Prepping for Doomsday](#) », *Foreign Policy*, 7 octobre 2016.

Dans cet article au titre alarmiste, Jeffrey LEWIS revient sur les implications de la rupture de l'accord russo-américain sur le plutonium militaire. Décidée de manière unilatérale, par un décret du président russe au début du mois d'octobre 2016, cette suspension met fin à toute coopération en matière de réduction des armes nucléaires, sans pourtant constituer un tournant, puisque les négociations achoppaient de longue date sur la question de la méthode d'élimination du plutonium. Pour plus d'informations sur les raisons de cet échec, LEWIS renvoie à l'article ci-dessous.

Pavel PODVIG, « [Can the US-Russia Plutonium Disposition Agreement Be Saved?](#) », *Bulletin of the Atomic Scientists*, avril 2016.

Affilié à l'Institut pour la recherche sur le désarmement des Nations unies, ainsi qu'au *Program on Science and Global Security* de l'Université de Princeton, Pavel PODVIG poursuit ses recherches depuis Genève où il anime un projet de recherche sur les forces

nucléaires russes. Il tient à jour un [site internet](#) très complet et disponible en russe et en anglais, après avoir édité un ouvrage collectif sur le sujet (*Russian Strategic Nuclear Forces*, MIT Press, 2004). Il comporte d'importantes archives, un moteur de recherche, des fiches de renseignements précises sur les forces et les armes nucléaires russes, ainsi qu'un blog offrant des éclairages sur l'actualité.

Céline MARANGÉ

BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE

L'Algérie : puissance régionale

Questions internationales, 81, La documentation Française, septembre-octobre 2016, 136 p.



Les défis sécuritaires et économiques actuels obligent l'Europe et l'Hexagone à regarder toujours plus vers le sud et notamment vers l'autre rive de la Méditerranée. Dans ce contexte, l'Algérie fait figure de passage obligé malgré son cortège de fantasmes, de crispations et de doutes que résume Serge SUR : « Il est bien difficile en France de traiter de l'Algérie de manière totalement extérieure et dépassionnée ». Consciente de la mise en garde de son rédacteur en chef, c'est à cette tâche difficile que s'est pourtant attelée *Questions internationales*, puisqu'après « L'Iran : le retour » (n°77) et « Le réveil des frontières : des lignes en mouvement » (n°79-80), la revue s'intéresse à l'Algérie en tant que « puissance régionale » dans son numéro de rentrée.

Il s'agit ici d'interroger ce titre laconique et d'en dévoiler les enjeux : quel type de puissance le pays exerce-t-il ? Dans quelle région ou sous-région – Afrique, Méditerranée, Maghreb ? Ainsi, loin d'une démonstration univoque, les différents contributeurs établissent un diagnostic quant aux forces (stabilité, position clef) et faiblesses (risque de terrorisme, économie de rente, opacité du pouvoir, paralysie politique) de l'Algérie jusqu'à formuler progressivement une mise en garde. Face aux défis futurs, c'est le pa-

norama d'un pays paré des atouts de la puissance mais qui pâtit de maux chroniques – véritable gâchis – qui est dressé au lecteur.

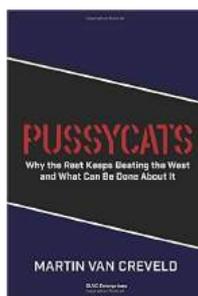
Les analyses développées au sein des dix articles du dossier principal bénéficient de l'apport de cartographies éclairantes et variées ainsi que de contributions multiples (« Pour aller plus loin ») qui traitent aussi bien de la question de la langue que de l'« improbable alliance entre l'armée et les oligarques ». La présence de diagrammes, de relevés statistiques et d'une bibliographie indicative finit d'aérer le propos. À l'inverse, si la compréhension nécessite un passage par l'Histoire, on peut regretter la trop grande place de cette dernière au détriment des analyses plus contemporaines et internationales.

Questions internationales répond néanmoins à son objectif, à savoir « dépasser les approches historiques, mémorielles ou polémiques pour considérer l'Algérie en elle-même et dans son environnement contemporain » par le biais d'une analyse rigoureuse. La revue confirme ainsi sa place entre magazine d'actualité et production scientifique, offrant au lecteur des clefs de compréhension de l'environnement géopolitique au Maghreb.

Etienne DIGNAT

Pussycats, Why the Rest Keeps Beating the West and What Can Be Done About it

Martin VAN CREVELD, DLVC Enterprises, 2016, 258 p.



Le nouvel ouvrage de l'historien et théoricien militaire israélien, Martin VAN CREVELD, présente son point de vue sur les raisons du déclin des armées occidentales. Ce phénomène résulte pour l'auteur, souvent critiqué pour ses propos assez tranchés et parfois provocateurs, du fait que l'on ne donne plus à l'armée les fonctions et les moyens de faire la guerre. C'est ainsi que les pays de l'OTAN, totalisant plus de deux tiers des dépenses militaires dans le monde et étant les plus avancés technologiquement, n'ont pas depuis la

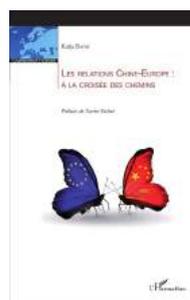
guerre de Corée en 1953 remporté de victoire majeure face à des non-occidentaux et ont dû se replier dans la plupart des cas.

Tout d'abord, selon VAN CREVELD, ce déclin global des armées occidentales est le résultat de l'éducation donnée aux jeunes par les sociétés occidentales, qui les déresponsabilise et les rend de ce fait faibles et inaptes au combat. Ensuite, en incorporant massivement les femmes depuis les années 1980 à tous les niveaux au sein des forces armées, les autorités ont fait baisser les critères de sélection et le niveau global de performance des armées. À cela s'ajoutent la création d'une multitude de règles prônant la parité homme/femme, ainsi que le fait d'enlever aux soldats leurs privilèges et leur statut prestigieux d'autrefois, ce qui infantilise, humilie et rend inoffensifs les combattants. L'importance donnée aux troubles de stress post-traumatique les rend quasiment systématiques chez les soldats. Cela ne fait qu'affaiblir encore plus une armée déjà à genoux. Enfin la tendance actuelle à privilégier les droits des individus plutôt que leurs devoirs, ainsi que la remise en question, toujours plus grandissante, de la légitimité de la guerre, remet en cause l'existence même des forces armées ainsi que leur capacité à mener à bien leurs missions et leurs actions au combat.

Coline DUCHÉ

Les relations Chine-Europe : à la croisée des chemins

Katja BANIK, L'Harmattan, 2016, 143 p.



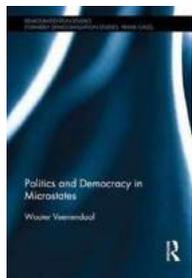
Katja BANIK évalue la position de l'Union européenne (UE) face à l'émergence de la Chine sur la scène internationale et du pivot américain vers l'Asie. L'auteure considère que l'UE a plusieurs atouts. Toutefois, pour être véritablement en mesure de contrebalancer le pouvoir de la Chine, l'UE doit consolider son rôle de puissance régionale avec une plus grande cohérence, clarté de ses politiques et cohésion interne. De plus,

elle doit prendre davantage ses responsabilités sur la scène internationale comme puissance globale normative, car malgré son ouverture économique, la Chine demeure une dictature avec une visée hégémonique. L'ouvrage s'articule en trois parties. L'auteure analyse la dynamique à la fois coopérative et conflictuelle au cœur des relations entre l'UE et la Chine. La Chine qui, selon Katja BANIK, dialogue avec l'UE tout en instrumentalisant les différentes positions, voire les divergences des États membres et les limites de la politique extérieure européenne (chapitre 1). Ensuite, l'auteure présente les défis internes du « système autoritaire et totalitaire à parti unique » de la Chine et les effets de sa politique étrangère, fondée sur une logique binaire « ami-ennemi » et « gratifications-sanctions » ainsi que sur l'opposition des valeurs orientales et occidentales (chapitre 2). Enfin, elle identifie la stratégie que l'UE devrait adopter pour remédier à sa faiblesse et pour faire face aux enjeux posés par la Chine de manière à mieux se positionner dans la nouvelle gouvernance globale (chapitre 3).

Chantal LAVALLÉE, Université de Montréal

Politics and Democracy in Microstates

Wouter VEENEDAAL, Routledge, 2014, 223 p.



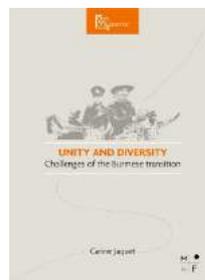
« Quelles sont les conséquences politiques de la taille d'un État ? » : telle est la question posée par le chercheur néerlandais Wouter VEENEDAAL. Le lien entre la taille de la population et la démocratie est un des plus vieux débats de la science politique. Les études quantitatives montrent que les petits États et les micro-États seraient, comparativement, plus enclins à développer des gouvernances démocratiques. « *Small is democratic* » semble un adage partagé depuis des siècles, des philosophes grecs à Rousseau en passant par Montesquieu. Aujourd'hui encore, les organisations internationales font la promotion des avantages de la petitesse et invitent les États en reconstruction après un conflit à des pratiques de décentralisation et de dévolution, afin de confier plus de pouvoirs et de

compétences politiques à des unités réduites. Pourtant, aucune hypothèse satisfaisante ne permet d'expliquer cette corrélation entre la taille et le caractère démocratiques d'un État. Au contraire, de plus en plus d'études de cas tendent même à l'infirmer en soulignant l'intensité des rivalités personnelles, de la corruption et du clientélisme dans les petits États. Il semble donc qu'il existe un écart entre la théorie suggérée par la recherche quantitative et la réalité constatée les travaux qualitatifs. Les institutions démocratiques des petits ou micro-États seraient une façade et la réalité démocratique de leur système politique doit être relativisée. D'après Wouter VEENEDAAL, cette énigme relève bien de l'approche méthodologique quantitative qui a été privilégiée jusqu'à présent pour étudier ce lien. Il propose ici une étude comparative de la nature des systèmes politiques dans quatre micro-États : San Marin, St Kitts et Nevis, les Seychelles et Palau. Il nous éclaire sur les réalités politiques de ces États présentés comme démocratiques. Si ces analyses peuvent s'avérer intéressantes pour des spécialistes de ces zones géographiques, en revanche le politiste ne s'étonnera pas des résultats de l'étude. Elles démontrent qu'une explication monocausale (la taille) ne permet pas d'expliquer le système politique même dans les micro-États. L'auteur démontre, sans surprise, que la situation géographique, l'histoire coloniale ou encore les relations internationales sont des variables essentielles. Néanmoins, on retiendra de cette étude les stimulants chapitres sur les débats théoriques et l'état de l'art.

Sonia LE GOURIELLEC

Unity and Diversity Challenges of the Burmese transition

Carine JAQUET, Mkf Editions, 2016, 106 p.



Dans *Unity and Diversity Challenges of the Burmese transition*, Carine JAQUET, chercheuse associée à l'IRASEC, analyse l'un des nombreux défis auxquels doit faire face le gouvernement birman, à savoir celui

de l'unification et de l'intégration d'une mosaïque de minorités ethniques et religieuses. « Véritable carrefour des civilisations », Carine JAQUET estime que le pays compte 135 groupes aux histoires, langues et cultures différentes. Or cette diversité revêt un réel potentiel déstabilisateur faisant donc peser de nombreuses incertitudes sur l'avenir politique du pays. Alors que le président Thein Sein a amorcé une transition démocratique sans précédent en Birmanie, Carine JAQUET propose au travers de ce livre un bilan des réalisations et échecs du gouvernement actuel.

Ainsi l'auteure annonce que trois ans après son introduction, le gouvernement Thein Sein a négocié des cessez-le-feu avec quatorze groupes armés. Pour autant, seuls huit d'entre eux ont accepté de signer un cessez-le-feu national. L'un des accords les plus emblématiques fut celui signé avec le groupe *National Karen Union* qui mit fin à soixante-trois ans de conflit avec l'État birman. Toutefois le gouvernement n'a pas encore soumis de plan acceptable de réinsertion des combattants. Par conséquent, Carine JAQUET estime que la confiance entre le gouvernement et lesdits groupes reste limitée et conditionnelle.

Après plus d'un demi-siècle de dictature militaire, Thein Sein a également mené des réformes de fond résultant en une amélioration des libertés d'expression et d'association et en une réduction significative du contrôle de la population. Les éléments laissent croire que les tensions vont diminuer et les relations interethniques s'améliorer. Toutefois, Carine JAQUET note avec inquiétude la montée de la xénophobie et plus particulièrement de l'islamophobie en Birmanie. Or les mesures prises par le gouvernement pour endiguer ce phénomène restent « symboliques ». Suite aux violences antimusulmanes de 2012, les membres de la communauté internationale ont été choqués par le manque de réactivité du gouvernement. L'auteure estime d'ailleurs que la position gouvernementale est peu claire et ambiguë notamment vis-à-vis des autres pays membres de l'ASEAN de confession musulmane. Or, sans solution durable et acceptable par tous, les violences à l'égard des musulmans ne sont pas près de s'arrêter sur le court terme.

Enfin, l'auteur conclut qu'il est temps pour Aung San Suu Kyi d'apporter une réponse crédible, globale et durable aux problématiques de cohabitation en appliquant le principe fédérateur « d'unité dans la diversité » défendu jadis par son père, le général Aung San.

Face au renforcement des fractures ethniques et reli-

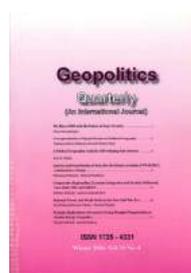
gieuses, il est désormais essentiel que la population birmane réapprenne l'essence du principe de tolérance. Ainsi, cela permettrait que le processus de réforme démocratique amorcé par Thein Sein soit véritablement inclusif.

Publié en mai 2016, l'ouvrage de Carine JAQUET n'aborde pas les issues de la conférence pour la paix ethnique de Panglong qui s'est tenue au mois de septembre 2016. Pour autant, au-delà de l'étude du contexte historique birman, le livre de Carine JAQUET contient de nombreux éléments d'analyse qui permettent aux lecteurs novices de l'Asie du Sud-Est d'appréhender les défis du gouvernement Thein Sein.

Canelle BEUZE

Geopolitics Quarterly

Iranian Association of Geopolitics, 11:4, hiver 2016, 201 p.



Les revues académiques traitant de questions internationales et géopolitiques sont suffisamment rares au Moyen-Orient pour que l'on s'attarde sur la dernière livraison de la revue iranienne trimestrielle *Geopolitics Quarterly* publiée en anglais par l'Association iranienne de géopolitique qui travaille en étroite association avec l'Université Tarbiat Modares de Téhéran. Celle-ci contient sept articles académiques de thèmes variés. Si trois d'entre eux sont consacrés plutôt aux questions liées à la géographie humaine et à la science politique (« Conceptualization of Spatial Justice in Political Geography » ; « A Political Geographic Analysis of Developing State Systems » ; « Comparative Regionalism, Economic Integration and Security Settlement – A Case study : OIC and ASEAN »), quatre autres abordent clairement la dimension géopolitique (« The Rise of ISIS – The Future of the Middle East and Iraq's Security » ; « America and Securitization of Iran after the Islamic Revolution – Continuation and change » ; « Regional Powers and World Order in the Post Cold War Era » ; « Strategic Implications of Scenarios Facing

Shangai Organization on Iranian Energy Geopolitics »). Ce dernier article, signé par Mostafa SALIMIFAR et Fazaleh KHADEM (deux universitaires rattachés à l'Université Ferdowsi de Mashad) est particulièrement intéressant en ce qu'il permet de mieux percevoir la stratégie énergétique iranienne globale. Cette revue, qui ouvre ses pages à des chercheurs occidentaux (Jason STRAKES – chercheur américain rattaché à l'Université de Tbilissi en Géorgie – pour ce numéro), offre le très grand intérêt de présenter la vision d'universitaires iraniens, dont certains sont d'anciens militaires ou diplomates, sur des questions géopolitiques qui nous concernent. Bien sûr, elle contient nombre de figures de style convenues sur le plan politique, mais elle permet d'écouter un autre son de cloche, parfois étonnamment proche du nôtre, et de regarder « de l'autre côté de la colline » pour reprendre une expression militaire bien connue.

Pierre RAZOUX

À VENIR



Étude n°46 « Les États-Unis au Moyen-Orient : évolutions et perspectives stratégiques », sous la direction d'Antoine COPPOLANI et de Pierre RAZOUX.

16 novembre : séminaire Jeunes Chercheurs



Le prochain séminaire des Jeunes Chercheurs se tiendra le mercredi 16 novembre, exceptionnellement au Service historique de la défense, à Vincennes.

29 novembre : colloque international *Où va l'Iran ?*



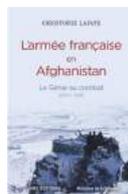
Ce colloque, co-organisé par l'IRSEM, l'Université Paris VIII et l'Institut français de géopolitique (IFG), se tiendra à l'École militaire.

1^{er} décembre : table ronde *Seizing the Motivations of Contemporary Military Interventions*

La table ronde sera organisée par l'IRSEM, à l'amphithéâtre Moore de l'École militaire de 17h30 à 19h30, avec Peter VIGGO JAKOBSEN (Royal Danish Defense College), Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER (IRSEM), Nadav KEDEM (CERI Sciences Po), Alice PANNIER (IRSEM), Stefano RECCHIA (Cambridge University) et Olivier SCHMITT (Center for War Studies, Université du Danemark du Sud).

2 décembre : table ronde sur la sociologie militaire

À l'occasion de la présentation des ouvrages de Christophe LAFAYE (*L'armée française en Afghanistan le Génie au combat 2001-2012*), de Said HADDAD (*Les armées dans les révolutions arabes : positions et rôles*), et de Claude WEBER (*Les femmes militaires*), l'IRSEM organise une table ronde sur la sociologie militaire.



5-7 décembre : colloque international *NATO Nuclear Deterrence After the Warsaw Summit*

Ce colloque, co-organisé par l'IRSEM, le Collège de Défense de l'OTAN et la Direction de la politique nucléaire de l'OTAN, se tiendra au Collège de Défense de l'OTAN à Rome.





IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

La Lettre

Novembre 2016

<http://www.defense.gouv.fr/irsem>

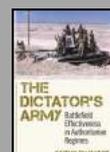
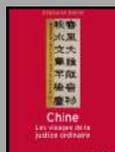
VIE DE L'IRSEM (p. 1)

Dernières publications, soutenances de thèse, équipe, présentation du master « expertise des conflits armés », événements, actualité des chercheurs

VEILLE SCIENTIFIQUE (p. 7)

Religion et conflits, forces armées et relations transatlantiques, défense et société, armement et économie de défense, Afrique, Asie du Sud-Est, Maghreb/Moyen-Orient

BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE (p. 10)



À VENIR (p. 14)

VIE DE L'IRSEM

DERNIÈRES PUBLICATIONS



Étude n°46 - 2016

« Les États-Unis au Moyen-Orient : évolutions et perspectives stratégiques », sous la direction d'Antoine COPPOLANI et de Pierre RAZOUX.

L'élection du nouveau Président des États-Unis en 2016 aura nécessairement un impact majeur sur les équilibres géopolitiques complexes au Moyen-Orient. Au-delà des effets d'annonce, il est trop tôt pour dire quelle sera véritablement la politique moyen-orientale du prochain hôte de la Maison-Blanche. Mais il paraît certain que la compréhension de l'évolution du jeu politique, diplomatique, économique et militaire des États-Unis dans cette région stratégique paraît d'autant plus cruciale que le Moyen-Orient semble être redevenu un espace où s'affrontent les ambitions contradictoires d'acteurs régionaux et globaux. Par bien des aspects, la situation qui prévaut aujourd'hui dans la région rappelle la politique d'équilibre prônée par les Américains et les Soviétiques, à la fin des années 1970.

Cette Étude de l'IRSEM n'ambitionne pas de brosser un panorama exhaustif de la politique étrangère américaine au Moyen-Orient, pas plus qu'elle n'a la prétention d'anticiper la stratégie de la future administration dans cette région. Elle a vocation à répondre à certaines questions posées en laissant s'exprimer des experts universitaires qui connaissent le terrain, de manière à pouvoir l'appréhender, si nécessaire, sous un angle original. De fait, cette étude regroupe une sélection des meilleures contributions présentées lors du séminaire international consacré à *La politique étrangère des États-Unis au Moyen-Orient : évolutions et perspectives stratégiques*, organisé conjointement à Montpellier, les 7 et 8 avril 2014, par l'Université Paul Valéry et l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).

Les contributeurs sont tous des universitaires enseignant en France, en Europe, en Amérique du Nord ou au Moyen-Orient, certains ayant exercé des responsabilités dans la sphère institutionnelle de leur pays. Comme toute sélection, celle-ci est nécessairement arbitraire et ne recouvre pas l'ensemble du spectre stratégique. Elle offre néanmoins un focus intéressant sur certains des dossiers les plus emblématiques impliquant les États-Unis au Moyen-Orient.



Research Paper n°29 - 2016

« [Reforming the People's Liberation Army: a key element in the renewal of the Chinese state](#) », par Juliette GENEVAZ, chercheur Chine à l'IRSEM.

The decision handed down by the Permanent Court of Arbitration on the issue of China's presence in the South China Sea revealed the recent modernisation of the Chinese armed forces. In January 2016, the PRC's Central Military Commission published a guideline on deepening national defence and military reform, launching a widespread military reform that aims to change the nature of China's armed forces between now and 2020. The stage was set in September 2015, on the occasion of an eminently political military parade orchestrated by Xi Jinping's government in Beijing. The event was to commemorate the seventieth anniversary of the end of the Sino-Japanese war.

The reforms put in place by this Guideline are a first in the history of the PLA. They aim to resolve significant issues that hampered the modernisation process of the People's Liberation Army for over a generation, such as the fragmentation of the command chain, the corruption of senior military leaders and the domination of the ground forces even when threats to national security had become maritime threats.

Military reform is a key element in the revival of the nation, undertaken by Xi Jinping with the slogan "the Chinese Dream"; he plans to transform Chinese society into "a moderately well-off society" and the state into "a modern, prosperous, powerful socialist state." The most recent Chinese White Paper on Defence, published in 2015, places military modernisation in the perspective of the "Chinese Dream". Xi Jinping set two dates to assess the results of his policy: 2021, the centenary of the Communist Party of China, and 2049, the centenary of the People's Republic of China. The military reform, which should be completed by 2020, is therefore the first step in the new Chinese leader's political programme.



Note de recherche n°32 - 2016

« [La composante réserve aux États-Unis : une force opérationnelle](#) », par le LCL Arnaud PLANIOL, chercheur sociologie des forces armées à l'IRSEM.

Aux États-Unis, la composante réserve a toujours tenu une place centrale dans l'appareil de défense, même si le rôle de celle-ci a évolué au fil du temps. Perçue pendant longtemps comme une réserve stratégique utilisée en cas de conflit majeur, elle s'est transformée depuis la fin de la guerre du Vietnam en une force opérationnelle souple et réactive, complémentaire des unités d'active.

Bien que le terme de réserve soit souvent employé indistinctement, il faut bien faire la différence entre, d'une part, la réserve fédérale et, d'autre part, les gardes nationales, qui dépendent des différents États ou territoires américains. Fruit de l'histoire et de l'équilibre délicat entre échelons local et fédéral, cette organisation duale peut paraître parfois complexe et inadaptée aux défis que les armées américaines doivent aujourd'hui relever.

Celles-ci se différenciant de moins en moins en termes d'équipements, de missions et d'entraînements, il pourrait donc légitimement se poser la question d'une simplification du système actuel par une éventuelle fusion de ces deux composantes. Néanmoins, une telle éventualité est peu probable, le modèle actuel reposant sur deux postulats : la séparation claire des prérogatives fédérales et locales mais aussi la place centrale accordée au *National Guard*, soldat-citoyen, dans l'inconscient collectif américain.

SOUTENANCES DE THÈSE

Le 5 novembre 2016, Luc KLEIN, Jeune Chercheur de l'IRSEM, a soutenu sa thèse en droit public, à Strasbourg, intitulée « Le contrôle institutionnel de la force armée en démocratie », sous la direction du professeur Eric Maulin.

Le 25 novembre 2016, Solène SOOSATHASAN, Jeune Chercheuse de l'IRSEM, a soutenu sa thèse en science politique, à l'Université de Lille 2, intitulée « L'influence du système international sur l'évolution de la violence dans les conflits civils – le cas du Sri Lanka - Inde », sous la direction de Thomas Lindemann.

ÉQUIPE

L'IRSEM a accueilli Gisèle DYVRANDE qui s'occupe des aides doctorales et post-doctorales au sein du bureau soutien à la recherche.

Dans le cadre de ses attributions, Gisèle DYVRANDE participe au soutien financier des Jeunes Chercheurs (procédure d'attribution des allocations et des aides à la mobilité). Elle apporte également un soutien à l'organisation du séminaire mensuel « Jeunes Chercheurs ».

Précédemment, Madame Dyvrande a occupé le poste de chargé des concours et des examens professionnels, au département carrières et compétences de la direction des ressources humaines du ministère de la Défense.



Toute l'équipe de l'IRSEM souhaite la bienvenue à son nouveau directeur scientifique, Jean-Vincent HOLEINDRE, nommé par arrêté du ministre de la Défense.

Docteur de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), agrégé de science politique, Jean-Vincent HOLEINDRE est Professeur à l'Université de Poitiers où il enseigne la philosophie politique, les relations internationales et la sociologie politique. Enseignant également à Sciences Po et à l'Université Panthéon-Assas, il est chercheur associé au Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron de l'EHESS (UMR CNRS 8036).

Auteur de nombreux ouvrages et articles de référence, ses travaux de recherche se situent au carrefour de la philosophie politique et des études sur la guerre. Soutenu pour sa thèse par le Ministère de la défense et rattaché alors au Centre d'études en sciences sociales de la défense (C2SD), il a ensuite fait partie des Jeunes Chercheurs de l'IRSEM depuis la création de l'Institut jusqu'à son recrutement comme Maître de conférences en science politique à l'Université Panthéon-Assas en 2011. L'ouvrage issu de sa thèse de doctorat, *La ruse et la force. Une autre histoire de la stratégie*, est à paraître aux éditions Perrin en février 2017.



Alice PANNIER, postdoctorante à l'IRSEM pour l'année universitaire 2016-2017, vient d'être recrutée comme Assistant Professor à la School for Advanced Studies de l'Université John Hopkins (Washington, États-Unis) à compter de l'été 2017. Financée pour son doctorat par le ministère de la Défense, elle est l'auteure d'une thèse portant sur la coopération militaire franco-britannique réalisée à Sciences Po sous la direction du professeur Frédéric Ramel, directeur scientifique de l'IRSEM entre 2009 et 2013. Alice PANNIER a publié plusieurs articles dans des revues scientifiques en français et en anglais (*Politique étrangère*, *European Security*, *Journal of Strategic Studies*). Ce recrutement confirme l'excellence des chercheurs en études stratégiques formés en France, dont l'IRSEM s'efforce d'identifier et de faire fructifier le potentiel. Toute l'équipe de l'IRSEM est fière du parcours d'Alice PANNIER, lui adresse ses plus chaleureuses félicitations et lui souhaite un plein succès dans ses futures fonctions.

PRÉSENTATION DU MASTER EXPERTISE DES CONFLITS ARMÉS

Master II professionnel Expertise des conflits armés, mention histoire Institut des Études sur la Guerre et la Paix, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, directeur Hervé DRÉVILLON, co-directeur Lieutenant-colonel Olivier ENTRAYGUES.

Le Master « expertise des conflits armés » est coordonné par le professeur Hervé DRÉVILLON et le Lieutenant-colonel Olivier ENTRAYGUES, chercheur à l'IRSEM au sein du domaine « Pensée stratégique ». Il se focalise sur les logiques conflictuelles de longue durée, et offre une ouverture, dans la perspective des « war studies », à la diversité des champs disciplinaires, comme le droit international, la géopolitique, la science politique, la gestion, et l'histoire. L'étudiant pourra ainsi acquérir de solides compétences rédactionnelles et dominer et valoriser la méthode historique, dans toute sa dimension critique.

Les étudiants qui suivent ce master se destinent aux métiers du journalisme de défense, de l'analyse pour des organismes publics ou bien non gouvernementaux, ou encore au conseil aux entreprises engagées dans des zones de conflits. Il peut également s'inscrire

dans la préparation au recrutement des officiers sur titre de l'ESM de Saint-Cyr, c'est-à-dire titulaires d'un Master II.

L'enseignement se fait en français et en anglais, avec des intervenants venant du monde civil et du monde militaire. Les deux séminaires principaux portent sur les thèmes « étudier la guerre » et « anglais de défense ». Enfin, un stage de 3 à 6 mois, accompagné d'un rapport de stage et de sa soutenance vient compléter la formation.

Contact

Responsable administratif et inscription :
Régis VERWIMP
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Centre Sorbonne
1, rue Victor Cousin, 75005 Paris
CRHM 3e étage - G 678
Téléphone : +33 1 40 46 33 28
Courriel : sgiegp@univ-paris1.fr

ÉVÉNEMENTS

16 novembre : Visite de la Norwegian Business School

L'IRSEM a reçu le 10 novembre la visite d'une délégation norvégienne de 35 étudiants issus du master exécutif sur la sécurité et la géopolitique intitulé « Security Management and Cultural Conflict » organisé par le BI Norwegian Business School à destination principalement des forces armées norvégiennes. Les officiers ainsi formés ont ensuite vocation à être envoyés dans les opérations militaires à l'étranger. Ce master forme également des civils travaillant sur des questions de sécurité (dans la police, l'administration norvégienne ou les ONG).

Ce séminaire a été l'occasion pour le directeur et les chercheurs de l'IRSEM de présenter l'institut et ses travaux de recherche.



16 novembre : séminaire Jeunes Chercheurs

Le dernier séminaire des Jeunes Chercheurs, animé par les professeurs Hervé DRÉVILLON et Jean-Vincent HOLEINDRE, s'est tenu le mercredi 16 novembre, exceptionnellement au Service historique de la défense, à Vincennes.

Clarisse DIDELO-LOISEAU et Yann RICHARD, géographes à l'Université Paris 1, sont intervenus sur le thème « Géopolitique, tendances et représentation sociale ». Anne-Sophie ANGLARET, doctorante à l'Université Paris 1, a présenté ses travaux sur *La Légion française des combattants (1940-1945)*.



17 novembre : 3^e édition des Journées Géopolitiques de Reims « Le Proche-Orient en recomposition »



La troisième édition des Journées Géopolitiques de Reims, organisée en partenariat avec l'IRSEM, s'est tenue le jeudi 17 novembre 2016. Les interventions se sont concentrées sur la recomposition au Proche-Orient et les récentes dynamiques à l'œuvre dans cette région.

29 novembre : colloque international Où va l'Iran ?



L'École militaire a eu le plaisir d'accueillir ce mardi 29 novembre 2016 le colloque international « Où va l'Iran ? », organisé conjointement par l'IRSEM et l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. Cette manifestation scientifique, menée à l'initiative de Pierre RAZOUX et Philippe BOULANGER, avait pour but de faire le point sur l'Iran actuel et ses perspectives alors que le pays se situe à un moment charnière.

Un an et demi après la conclusion de l'accord de juillet 2015 sur le nucléaire, six mois avant l'élection présidentielle iranienne, l'Iran fait l'objet d'un intérêt tout particulier que l'on met trop souvent en parallèle avec l'ouverture du pays. La réalité est pourtant bien plus complexe et certains Iraniens considèrent qu'ils bénéficient surtout du nouveau regard adopté par les occidentaux.

A travers quatre tables rondes sur l'évolution économique et politique de l'Iran, l'environnement régional, la géopolitique internationale et les transformations de la société iranienne, les quinze intervenants – venus d'Iran, de Belgique, de Suisse, du Canada et de France – ont dressé un panorama large des défis qui attendent le pays et de la manière dont il se structure.

Le manque de visibilité reste pourtant un frein comme c'est le cas sur le plan économique où beaucoup de banques n'osent pas encore s'engager. Du point de vue géopolitique, il a notamment été question de la filiation assumée entre l'Iran et le Hezbollah, des relations du pays avec la Turquie mais aussi de la manière dont l'Iran – qui possède les atouts pour devenir un acteur majeur – se perçoit et est perçu par les autres puissances.

ACTUALITÉ DES CHERCHEURS



Delphine ALLÈS

- Conférence « Petits... mais costauds ! Quelle diplomatie pour les petits États ? », Bibliothèque publique d'information (BPI - Beau-bourg), Paris, 21 novembre 2016.



Juliette GENEVAZ

- Article « [Political indoctrination in the Chinese military: Towards a post-revolutionary People's Liberation Army](#) », *China Information*, 24 novembre 2016.



Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER

- Article « [The African Union and the International Criminal Court: Counteracting the crisis](#) », *International Affairs*, 92:6, 2016, p. 1319-1342.

- Article « [L'Afrique et la Cour pénale internationale \(1/2\) : une justice de 'Blancs' ?](#) », *Le Monde Afrique*, 31 octobre 2016.

- Article « [L'Afrique et la Cour pénale internationale \(2/2\) : comment sortir de l'impasse ?](#) », *Le Monde Afrique*, 1^{er} novembre 2016.

- Article « [L'Afrique et la Cour pénale internationale : chronique d'un divorce annoncé](#) », *The Conversation France*, 3 novembre 2016.

- Article « [African Nations and the International Criminal Court: The Real Motives Behind Withdrawal](#) », *International Affairs* Medium blog, 28 novembre 2016.

- Table ronde « L'éthique des armes » avec l'ingénieur général Alain Crémieux et le général Benoît Royal, 53^e session nationale « Armement et économie de défense » de l'IHEDN, École militaire, Paris, 3 novembre 2016.

- Débat sur « Les armes de la guerre du futur », Futurapolis, organisé par *Le Point*, Muséum d'histoire naturelle, Toulouse, 4 novembre 2016.

- Conférence « Autonomous Weapons Systems in Future Conflicts », NATO Defense College Senior Course 129, Rome, Italie, 16 novembre 2016.



Sonia LE GOURIELLEC

- Article « [Éthiopie, le prix politique du développement à marche forcée](#) », *The Conversation*, 7 novembre 2016.



Jérôme DE LESPINOIS

- Conférence « La création de l'école supérieure de guerre aérienne (1936) et la formation des aviateurs à la stratégie », colloque international *The Education of an Air Force, 1914-2014*, Royal Military College of Canada, Ontario, 2-4 novembre 2016.

- Conférence « La chaîne de commandement et la conduite des opérations », colloque *De Gaulle et la défense de la France, d'hier à aujourd'hui*, Fondation Charles de Gaulle, Sénat, 10 novembre 2016.

- Conférence « La chaîne de commandement et la conduite des opérations », colloque *De Gaulle et la défense de la France, d'hier à aujourd'hui*, Fondation Charles de Gaulle, Sénat, 10 novembre 2016.



Céline MARANGÉ

- Article « [Ouzbékistan : une quête d'autonomie contrariée](#) », *Questions internationales*, 82, numéro spécial « L'Asie centrale. Grand jeu ou périphérie », novembre 2016, p. 80-87.

- Conférences « Réforme des structures de force : quels outils pour quels buts ? », « Russie 2016 : Le retour à une politique de grande puissance », IFRI, 24 novembre 2016.

- Interview, « [Episode 52 : Khrouchtchev et Mao en maillot : La piscine de l'humiliation ou la rupture sino-soviétique](#) », émission « La Fabrique de l'Histoire », *France Culture*, 21 novembre 2016.



Alice PANNIER

- Conférence « [The Academic Edge: Brexit and European Security in Long-Term Perspective](#) », colloque *Brexit – What It Means for European Security and Defence*, School of Security Studies, King's College London, 9 novembre 2016.

London, 9 novembre 2016.



Marianne PÉRON-DOISE

- Conférence « Economies des sanctions : l'exemple nord-coréen », colloque *Les sanctions économiques : des habits neufs, une efficacité toujours contestée*, Journées Economiques (JECOS) de Lyon, Fondation pour l'Université de Lyon, 9 novembre.

- Conférence « Governing the oceans : Indian ocean perspectives », workshop *Maritime Gouvernance in South Asia : the potential for Trade, Security and Sustainable Development*, Institute of South Asian studies, l'Université Nationale de Singapour, Singapour, 29-30 novembre 2016.

- Conférence « Governing the oceans : Indian ocean perspectives », workshop *Maritime Gouvernance in South Asia : the potential for Trade, Security and Sustainable Development*, Institute of South Asian studies, l'Université Nationale de Singapour, Singapour, 29-30 novembre 2016.



Pierre RAZOUX

- Conférence « Geopolitical changes in Northern Africa and the Mediterranean Area since the Arab Spring », colloque international *Geopolitical Crises in the Islamic World*, Université Shahid Beheshti, Téhéran, 14-15 novembre 2016.

Téhéran, 14-15 novembre 2016.

- Conférence « USA, Russia and China – Global rivals in the Middle East », Université Tarbiat Modares, Téhéran, 16 novembre 2016.

- Interview « Siège, assaut frontal, enlèvement : quels scénarios pour la bataille de Mossoul », *Le Journal du Dimanche.fr*, 3 novembre 2016.

- Interview « Évolution de la situation politique et géopolitique en Iran », émission « Les enjeux internationaux », *France Culture*, 24 novembre 2016.

- Rapporteur et membre du jury de la thèse que Marjorie Bordes-Baillé a soutenu le 28 novembre 2016 à l'Université Paris 5 Descartes sur « *Les évolutions de la sécurité dans le golfe Persique depuis la révolution islamique iranienne : Les perceptions des menaces par les États du Golfe et leurs influences sur les politiques de sécurité* ».



Benoit de TRÉGLODÉ

- Article « [Délimitation maritime et coopération sino-vietnamienne dans le golfe du Tonkin \(1994-2016\)](#) », *Perspectives chinoises*, 3,

2016, p. 33-41.

- Conférence « Le Vietnam et ses partenariats stratégiques », colloque *France – Vietnam : une nouvelle dynamique de coopération ?*, AAFV, Palais du Luxembourg, 18 novembre.



Amélie ZIMA

- Recension, Jean-Michel De Waele et Anna Paczesniak (dir.), *Comprendre la Pologne*, L'Harmattan, 2016, in *Revue d'Études Comparatives Est-Ouest*, 47:3, p. 174-178.

- Conférence « The NATO Summit in Warsaw: Historical Explanations and Perspectives », colloque international *NATO Towards the Challenges of a Contemporary World : After the Warsaw 2016 Summit*, Université de Lodz et Université Charles, Lodz, Pologne, 15-16 novembre 2016.



Océane ZUBELDIA

- Conférence « Drones and Alternative energies: mixing technologies to achieve a new model », colloque international *Innovative Energy Solutions for Military Application (IESMA)*, NATO Energy Security

Centre of Excellence State Military Scientific Technical Center "DELTA" of the Ministry of Defense of Georgia and NATO Emerging Security Challenges Division (Science for Peace and Security Program), Vilnius, Lituanie, 16-18 novembre 2016.

VEILLE SCIENTIFIQUE

RELIGION ET CONFLITS

Xavier CRETTEZ, « [Penser la radicalisation. Une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent](#) », *Revue française de science politique*, 66:5, 2016, p. 709-727.

Cet article s'interroge sur la notion très usitée de radicalisation et propose un état des recherches sur ce sujet. À travers des exemples tirés d'expériences diverses de combat, autant islamistes que nationalistes, il pose un regard non essentialiste sur la notion de radicalisation exagérément reliée aux seules études sur l'islamisme djihadiste. Il propose également un modèle d'analyse des phénomènes d'engagement progressif dans la lutte armée, privilégiant une analyse processuelle de l'engagement et une mise en avant de certains facteurs déterminants. Parmi ceux-ci, l'article privilégie une approche sociologique des formes de socialisation et d'adaptation cognitive à la violence, ainsi que psychosociologique, insistant sur les liens entre recours à la violence et rehausse de l'estime de soi.

FORCES ARMÉES ET RELATIONS TRANSATLANTIQUES

Beth ASCH *et al.*, [Can We Explain Gender Differences in Officer Career Progression?](#), Rand Corporation, 2016, 131 p.

Alors que les armées américaines reflètent de plus en plus la diversité de la société américaine, force est de constater que celle-ci ne transparait toujours pas au niveau des grades les plus élevés. Les officiers féminins, ainsi que ceux issus des minorités, ont en effet peu de chance d'occuper un poste d'officiers supérieur ou général. Ainsi en 2013, les femmes représentaient 19,4% des officiers subalternes, 13,8% des officiers supérieurs mais seulement 7,7% des officiers généraux. Les mêmes tendances se retrouvent avec les minorités. La diversité du corps des officiers reste donc une préoccupation du *Department of Defense*.

Comprendre cette sous-représentation des femmes et des minorités chez les officiers implique donc d'appréhender les différences qui existent en termes de progression de carrière ainsi que les nombreux facteurs qui créent ces différences. C'est l'objectif de ce rap-

port de la Rand Corporation.

LCL Arnaud PLANIOL

DÉFENSE ET SOCIÉTÉ

« [After Afghanistan](#) », *Res Militaris*, ERGOMAS Issue n°3, octobre 2016.

Res Militaris est une revue européenne d'études militaires, bilingue, publiée en ligne, ayant à son actif plus de quinze numéros depuis sa création en 2010. Il y a deux ans, elle s'est associée à l'*European Research Group on Armed Forces and Society* (ERGOMAS), réseau européen de chercheurs en sociologie militaire à qui il manquait une revue scientifique pour valoriser ses colloques bisannuels. La dernière livraison, codirigée par Eyal Ben-Ari et Karl Ydén est consacrée à « l'après-Afghanistan ». Le fil conducteur de ce numéro suggère que l'Afghanistan constitue l'archétype des conflits armés contemporains et propose d'en examiner quelques caractéristiques-clés. L'article de Yonatan Freeman et Yagil Levy, « [The Trade-Off between Force and Casualties in Democracies at War](#) », explore, en comparant trois pays, la confrontation entre l'acceptation des pertes militaires de son camp et celle des civils du camp opposé. Lars Wikman, dans « [War with the Terrorists, or Rebuilding a Nation in Need ?](#) » modélise la question de la justification de l'envoi de troupes en opération, la nature des finalités données à la décision d'intervenir contribuant largement à maintenir ou à faire chuter le soutien de l'opinion publique. Dans « [Whom to Obey ? : The Dilemma for the NATO ISAF Commander, May 2006 – February 2007](#) », Brian Babcock-Lumish analyse les enjeux que représente la multiplicité des chaînes de commandement dans une opération multinationale comme fut celle de la FIAS (Force internationale d'assistance et de sécurité) en Afghanistan. Maren Tomforde, dans son article « [Combat Soldiers and their Experiences of Violence in Post-Heroic German Society](#) », examine la perception, par l'opinion publique allemande, de l'implication de la Bundeswehr dans le conflit afghan. Les allemands furent réticents à voir leur armée impliquée dans des combats surtout après 2009, et ont marginalisé les soldats de retour au pays jusqu'à une période récente, en en faisant uniquement des victimes de traumatismes et non des soldats ayant été confrontés à la violence et à la mort devant bénéficier d'une réintégration pleine et entière dans la société.

Barbara JANKOWSKI

ARMEMENT ET ÉCONOMIE DE DÉFENSE

Sreemati GANGULI, « [Energy Interdependence as a Strategic Factor in the Post-Cold War Context](#) », *Strategic Analysis*, 40:3, 2016, p. 185-198.

Cet article propose une analyse des enjeux liés à l'énergie. L'auteur relève le caractère stratégique de ce domaine et les effets sur les rapports entre les États. L'évolution actuelle montre que l'énergie est source d'alliance, voire d'interdépendance, alors que paradoxalement elle concerne les intérêts nationaux. Quel dénominateur commun pousse les États à agir à l'unisson ? Principalement la nature des défis sécuritaires, économiques et environnementaux. Depuis le sommet de Bucarest en 2008, le rôle de l'OTAN n'a cessé d'être renforcé, notamment en matière de protection des infrastructures énergétiques critiques. Cette ambition est portée à Vilnius par le NATO Energy Centre of Excellence qui propose des initiatives internationales visant : le transfert technologique de la sphère civile au militaire, l'intégration de solution énergétique innovante et mature, et l'efficacité énergétique.

Océane ZUBELDIA

AFRIQUE

Currin SINGH et Arjun Singh BEDI, « [War on Piracy: The conflation of Somali piracy with terrorism in discourse, tactic, and law](#) », *Security Dialogue*, 47:5, 2016, p. 440-458.

Cet article démontre que depuis 2005, les discours sécuritaires internationaux confondent la piraterie maritime au large des côtes somaliennes et le terrorisme. Les décideurs politiques et les bailleurs américains et européens ont entretenu cet imaginaire collectif afin de présenter les pirates somaliens comme des terroristes liés au groupe Al Shabaab ou Al-Qaïda, autorisant ainsi une militarisation de la réponse. Cette confusion dans le discours entre piraterie et terrorisme a permis de lancer une guerre tactique qui s'apparente à celle adoptée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Quand les pirates étaient encore actifs, cette approche les a poussés à des actions encore plus audacieuses. L'article conclut que l'expansion de la tactique de lutte contre le terrorisme à la lutte contre la piraterie ne permet pas de répondre véritablement aux causes de la piraterie. Elle ne tient pas compte des motivations des pirates, ni des réalités

locales. Cet article propose de passer d'une réponse militaire à une réponse plus développementale afin de contenir et de prévenir la piraterie. Il invite à se concentrer sur les autorités locales et sur les processus traditionnels de règlement des conflits. L'auteur de cet article s'inscrit dans les études critiques des relations internationales, sa méthode inclut l'analyse des discours, des rapports officiels, l'observation des procès au Kenya et des entretiens semi-directifs avec des décideurs politiques, des officiers, des avocats et des négociateurs au Kenya.

Sonia LE GOURIELLEC

ASIE DU SUD-EST

Harry H. SA, « [The Rise of Trump and Its Global Implications – A Trump Presidency: Valuable Lesson and Opportunity for ASEAN](#) », RSIS, 22 novembre 2016.

La victoire de Donald Trump a plongé l'Asie du Sud-Est dans un profond climat d'incertitude. Le potentiel protectionnisme et isolationnisme des États-Unis suggéré par ses discours de campagne risque de mettre à mal la stratégie des États membres de l'ASEAN pour se prémunir contre la Chine. L'article suggère que la perte de l'élément stabilisateur que représente les États-Unis sera génératrice d'une brèche dans laquelle la Chine ne manquerait pas de s'engouffrer et doit ainsi constituer une opportunité pour l'ASEAN de renforcer sa centralité. Il s'agirait de faire l'effort volontaire pour les États membres d'élaborer une politique internationale collective et unifiée afin de faire face à l'influence économique, politique et stratégique de la Chine à laquelle les États seuls ne peuvent résister. Si le retranchement des États-Unis n'est pas un fait accompli, sa simple éventualité doit néanmoins entraîner une réelle prise de conscience de la nécessité d'une unité en ASEAN.

Collin Koh Swee LEAN, « [Malaysia's Navy Deal with China: Meeting A Complex Security Challenge](#) », RSIS, 2 novembre 2016.

La récente visite du Premier Ministre Najib Razak à Pékin a donné lieu à une décision qualifiée d'« historique » : un contrat de défense d'une durée de deux ans pour l'achat par la Malaisie de quatre navires LMS (Littoral Mission Ship) à la Chine, divergeant ainsi de l'équipement naval occidental habituellement utilisé. L'article met toutefois cette décision en perspective en faisant état de la nécessité pour la Malaisie d'entretenir une flotte navale réactive, efficace et te-

nant compte du budget alloué menant au développement d'une flotte « hybride » composée de coques chinoises et de différents composants tant occidentaux que chinois. Cet achat ne témoigne donc pas nécessairement d'un revirement géopolitique vers la Chine mais plutôt d'une prise en charge de besoins plus immédiats.

Benoît DE TRÉGLODÉ

John PARK et Jim WALSH « [Stopping North Korea Inc : sanctions effectiveness and unintended consequences](#) », Étude du Massachusetts Institute of Technology, Security Studies Programme, août 2016, 64 p.

Cette étude minutieuse traite de l'impact des sanctions prises à l'encontre du développement du programme d'armes de destruction massive de Pyongyang. Son objet est de déterminer si les sanctions avaient pour intention de réduire ou de stopper le programme nucléaire et balistique nord-coréen, si elles ont généré des effets négatifs ou positifs et enfin comment en améliorer l'efficacité. La méthodologie des auteurs consiste à cibler le système d'acquisition des compagnies étatiques de commerce nord-coréennes. Pour cela ils ont réalisé des entretiens avec des réfugiés nord-coréens durant 3 ans. Leurs conclusions suggèrent que les sanctions ont failli à empêcher Pyongyang d'acheter les éléments nécessaires au développement de son programme d'armes mais qu'elles restaient valables dans leurs principes. Toutefois l'intérêt de l'étude résulte dans les bénéfices opérationnels résultant de l'approche de terrain des auteurs avec la mise au jour des pratiques commerciales de contournement nord-coréenne : recours à des intermédiaires chinois habiles et pouvant plus facilement traiter via des sociétés privées chinoises, résidence en Chine, utilisation de Hong Kong et de l'Asie du Sud-Est comme hub commerciaux, recours aux ambassades nord-coréennes à l'étranger. Ces conclusions, on le voit, ramènent à la Chine. Pour autant, les activités illicites d'acteurs privés chinois n'autorisent pas à conclure que l'État chinois encourage de telles pratiques. Ce n'est pas l'un des moindres mérites de l'étude que de donner un éclairage sur des pratiques de contournement sans en tirer de conclusions politiques définitives aboutissant à faire de la Chine le principal responsable de l'échec de la politique de sanctions de la communauté internationale à l'encontre de la Corée du Nord.

Marianne PÉRON-DOISE

MAGHREB / MOYEN-ORIENT

Patrick HAIMZADEH, « [Londres fait son autocritique sur la Libye, Paris persiste et signe](#) », *Orient XXI*, 6 octobre 2016.

L'auteur de l'article, connaisseur averti de la Libye et des questions de défense, analyse le récent rapport de la commission des affaires étrangères de la Chambre des Communes britannique sur l'intervention militaire en Libye. A partir des témoignages des principaux acteurs de l'époque, ce rapport offre un regard précis et sans fard des motivations et des processus de décision qui ont conduit à ce conflit, ainsi que la question non moins importante de la gestion du « jour d'après ». L'auteur de l'article insiste sur le déficit de vision claire des réalités libyennes de la part des intervenants militaires, conséquence d'une récusation de l'expertise existante et de la complexité du dossier libyen. Enfin, il s'interroge sur le fait que l'exercice d'analyse critique auxquels se sont livrés les parlementaires britanniques n'a connu aucun équivalent en France.

Flavien BOURRAT

Ahmed MAHDI, « **The Middle East and Donald Trump** », *Al-Ahram Weekly*, 17 novembre 2016.

L'article examine l'impact de l'élection de Donald Trump au Moyen-Orient, en revenant sur ses controverses. Au sujet des opérations contre Daech, la stratégie consistant à s'opposer au renversement de Bachar el-Assad pour pouvoir se concentrer sur les attaques contre Daech en coopération avec la Russie, semble cependant efficace. Quant aux déclarations relatives aux musulmans, la plupart des experts conviennent qu'elles freineront la coopération avec les pays arabes. Cependant, ces derniers semblent avant tout vouloir négocier avec Donald Trump afin de servir leurs intérêts. L'auteur conclut que la politique américaine au Moyen-Orient sera moins risquée que celle qui aurait été conduite par Clinton. Il reste à espérer que la présence de conseillers néoconservateurs dans l'équipe du président et les comportements imprudents de ce dernier ne conduisent à un désastre majeur au Moyen-Orient.

Béatrice LE BON VUJANOVIC

BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE

Chine : les visages de la justice ordinaire, entre faits et droit

Stéphanie BALME, Les Presses de Sciences Po, 2016, 334 p.



Cet ouvrage, fruit d'un long travail de recherche et d'investigation de la part de son auteur, Stéphanie Balme (CERI- Sciences Po), présente une vision globale du système judiciaire et juridique actuel de la Chine tout en replaçant ce dernier dans le contexte historique des nombreuses réformes dont il a fait l'objet. La Chine étant désormais un acteur incontournable de la scène internationale, l'appréhension de l'évolution de ce système est devenue une nécessité.

Les recherches, confrontées à une étude de terrain la plus exhaustive possible, incluant les tribunaux populaires et intermédiaires chinois, constituent une analyse très fouillée et objectivée permettant de distinguer les disparités entre discours, droit et pratique judiciaire.

Un premier chapitre dévoile qu'en dépit d'un meilleur accès au droit pour les justiciables, l'élaboration des normes demeure chaotique en pratique. Les réformes en la matière se font par tâtonnement et le pouvoir législatif de l'Assemblée Nationale populaire, garanti à l'article 57 de la Constitution, est en réalité largement délégué au gouvernement et aux administrations. Une absence de hiérarchie des normes réelle ne favorise pas non plus la création d'un système harmonisé entraînant un climat d'insécurité juridique. L'auteure démontre en effet que si la Constitution est officiellement reconnue comme norme supérieure à laquelle il faut se soumettre, l'absence de contrôle réel de constitutionnalité et de garantie des droits fondamentaux développée au chapitre 8 empêche de parler de hiérarchisation effective. Ce positionnement restrictif du constitutionnalisme, sous fond de méfiance à l'égard de concepts occidentaux, témoigne en réalité d'une

profonde ignorance par le peuple chinois de sa propre histoire constitutionnelle, fruit d'un travail de censure méthodique.

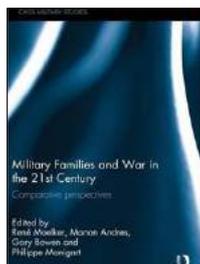
Concernant la justice, les institutions ont été réformées afin d'améliorer leur efficacité. De nouvelles installations modernes et flambant neuves et la mise en place d'une numérisation judiciaire par des logiciels dématérialisant les procédures, assurant leur suivi et évaluant les performances des juges, permettent un meilleur accès à la justice. Ce qui est rendu nécessaire par le développement croissant des litiges en Chine. Toutefois, cette modernisation ainsi que la professionnalisation des magistrats, le pourcentage de réussite moyen à l'examen commun aux professions juridiques et judiciaires variant dorénavant de 9% à 21% en fonction des années, ne garantissent pas l'autonomie de la justice. Cette dernière reste en effet dépendante du Parti tant sur le plan financier qu'à l'égard des agents administratifs dont les juges populaires recherchent le conseil avant toute prise de décision. La médiatisation des procès pénaux et la prise en compte par les juges de « l'indignation populaire », favorisées par internet et les réseaux sociaux, contribuent à l'ingérence du politique et du peuple dans la bonne administration de la justice. L'autonomie du pouvoir judiciaire ne se présente donc pas sous les meilleurs auspices.

L'évolution vers un État de droit, nécessitant l'indépendance du pouvoir judiciaire et la soumission à des normes juridiques intelligibles et universelles, semble incertaine pour cet État en quête de légitimité tant sur le plan international qu'à l'égard de sa population.

Lorraine PAQUIN

Military Families and War in the 21st Century. Comparative Perspective

Moelker RENÉ *et. al.* (dir.), Routledge, 2015, 348 p.



Cet ouvrage collectif traite les thèmes touchant les militaires et leurs familles, et soulève des questions

qui touchent les militaires déployés en opérations extérieures : quel est le soutien apporté à leur famille avant, pendant et après les missions ? Les séparations entre les militaires et leurs familles sont de plus en plus fréquentes et longues. Tout d'abord, comment l'évolution des missions et des tâches affecte-t-elle les soldats et leurs familles ? Deuxièmement, quel est l'effet des déploiements sur ceux qui restent ? Troisièmement, quels sont les systèmes mis en place dans chacun des pays pour soutenir les familles et comment ont-ils évolué dans le temps ?

Ce livre propose une approche multidisciplinaire, avec des contributions de différentes disciplines comme la psychologie, la sociologie, l'histoire ou l'anthropologie. Les exemples traités couvrent un large éventail de pays comme le Royaume-Uni, les États-Unis, la Belgique, la Turquie, l'Australie et le Japon, mais la France est absente.

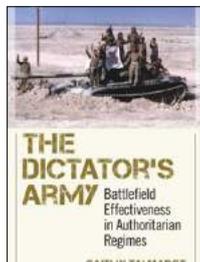
Soixante ans après la publication de *Families Under Stress: Adjustment to the Crises of War Separation and Reunion*, l'ouvrage de référence de Reuben Hill sur les problèmes liés à la séparation et aux retrouvailles entre les militaires et leurs familles durant la Seconde Guerre mondiale, ce livre collectif apporte l'éclairage d'études empiriques trop peu nombreuses sur une dimension qui affecte pourtant, en bout de chaîne, le moral du militaire déployé. Un des chapitres se penche sur le cycle émotionnel inhérent au déploiement des militaires de la Bundeswehr envoyés en Afghanistan. La phase qui précède le départ n'est pas la plus aisée à vivre. De manière surprenante, ces enquêtes montrent que la plupart des familles de militaires résistent plutôt bien aux séparations. Le soutien du commandement sur place et une bonne prise en compte organisationnelle des déploiements aident à surmonter le stress causé par ces longues absences. Dans l'étude britannique, on découvre que la perception de l'importance respective des impératifs familiaux et de carrière diverge au sein des couples : le militaire a fréquemment le sentiment de sacrifier sa carrière alors que son conjoint pense que c'est la vie familiale qui souffre du rythme imposé par la vie militaire. Les auteurs concluent par une liste conséquente d'efforts à fournir dans l'avenir pour mieux prendre en compte une dimension par trop méconnue.

Un volume qui démontre comment la recherche académique peut se mettre au service d'un problème à la fois intime et vital pour l'institution.

Barbara JANKOWSKI

The Dictator's Army: Battlefield Effectiveness in Authoritarian Regime

Caitlin TALMADGE, Cornell University Press, 2015, 304 p.



Caitlin TALMADGE, professeur-assistant à la *George Washington University*, tente de comprendre pourquoi les armées de certaines dictatures se révèlent très efficaces sur le champ de bataille tandis que d'autres s'effondrent rapidement.

L'auteure démontre qu'un lien existe entre les menaces intérieures auxquelles l'État est confronté, le type d'organisation de l'armée et l'efficacité de cette dernière sur les théâtres d'opérations. En outre, si un régime autoritaire fait face à des menaces de coup d'État et connaît des relations civilo-militaires conflictuelles, il organisera son armée de façon à réduire sa capacité à commettre un putsch, affaiblissant de fait son efficacité en cas de guerre avec un autre État. En revanche, si un État autoritaire ne rencontre pas ou peu de menaces internes et entretient des relations civilo-militaires harmonieuses, alors ce régime optimisera l'organisation de son armée, maximisant ainsi ses capacités à mener à bien ses opérations. Par ailleurs, un régime développera d'autant plus sa puissance militaire s'il se dote d'une politique étrangère axée sur la contestation des frontières.

Plus particulièrement, l'auteure étudie les cas des guerres entre le Vietnam du Sud et le Vietnam du Nord de 1963 à 1975 et la guerre entre l'Irak et l'Iran de 1980 à 1988. Elle démontre ainsi que la supériorité militaire du nord Vietnam s'explique par le type d'organisation de son armée. Ne faisant pas face à des menaces internes, l'État décida d'en développer la puissance. En revanche, l'État sud-vietnamien, obnubilé par la peur d'un renversement, choisit de structurer son armée de façon à prévenir tout coup d'État, annihilant alors ses propres capacités de combat. De la même façon, l'auteure avance que l'Irak remporta la guerre contre l'Iran car Saddam Hussein réforma certaines unités en levant les mesures tournées vers

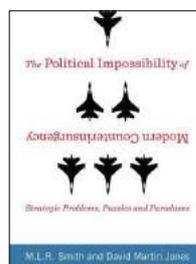
la prévention de rébellion.

Ce livre s'inscrit dans la littérature sur l'efficacité des forces armées. Toutefois, tandis que cette littérature a mis en exergue le rôle joué par les menaces extérieures sur la prise de décision sécuritaire, l'analyse de Caitlin TALMADGE révèle que les dictatures, souvent conscientes des activités à mettre en place pour développer la puissance de leurs armées, préfèrent parfois les affaiblir afin de minimiser le risque de coups d'État. En tentant de prédire et d'expliquer la puissance militaire qu'un État autoritaire peut générer, cet ouvrage s'adresse particulièrement aux politistes et aux décideurs publics. Si, comme le veut la théorie de la paix démocratique, les guerres impliquent désormais au moins un État dictatorial, comprendre l'efficacité de ces armées devient alors essentiel.

Blandine SIXDENIER

The Political Impossibility of Modern Counterinsurgency: Strategic Problems, Puzzles and Paradoxes

M.L.R. SMITH, David M. JONES, Columbia University Press, mai 2015, 262 p.



M.L.R. Smith, du département des *War Studies* à l'Université King's College de Londres et David M. Jones, professeur à l'Université du Queensland, étudie la place de la contre-insurrection dans la pensée stratégique occidentale, en particulier aux États-Unis depuis le 11 septembre 2001. Partant du constat qu'à ce jour, la contre-insurrection prend une place centrale dans la résolution des conflits de basse intensité, l'ouvrage questionne la pertinence de ce paradigme et en souligne les limites.

Aux États-Unis, les manuels de doctrine militaire attribuent les origines de la pensée contre-insurrectionnelle au Royaume-Uni, du fait de son expérience des conflits de basse intensité, en Irlande du Nord par exemple. Déconstruisant ce mythe, les auteurs prouvent que cette « tradition contre-

insurrectionnelle » n'est en réalité qu'une construction *a posteriori* qui ne possède aucun fondement théorique ou pratique.

Leur critique principale concerne l'incapacité de la théorie moderne de contre-insurrection de percevoir que les guerres dites conventionnelles et les conflits de basse intensité sont de même nature. Cette théorie n'accorderait aux acteurs non étatiques ni volonté, ni objectifs politiques, au mépris de l'analyse clausewitzienne concevant toute forme de guerre comme la continuation de la politique par d'autres moyens. En dépolitisant la guerre insurrectionnelle, la contre-insurrection banaliserait et décontextualiserait chaque conflit, les considérant comme une variation d'un même modèle sans prendre en compte leurs spécificités politiques, sociales et culturelles. De plus, elle détourne le terme de stratégie en le vidant d'une de ses composantes essentielles : le jugement politique.

Les théoriciens et praticiens traditionnels de la contre-insurrection déclarent que les conflits insurrectionnels auraient tous une origine commune : la violation d'un contrat social et l'absence de prospérité économique et sociale. Selon les auteurs, la rigidité presque dogmatique de la doctrine contre-insurrectionnelle paralyserait le pouvoir politique dans sa prise de décision et ne proposerait paradoxalement qu'un panel de solutions tactiques et opérationnelles prédéterminées à un conflit en perpétuelle évolution. Pour eux, les insurrections seraient à l'inverse hautement politiques et donc imprédictibles, ce qui rendrait la doctrine de contre-insurrection inadaptée et potentiellement vectrice d'instabilité, comme cela a été le cas en Irak.

Par conséquent, la doctrine de contre-insurrection simplifierait à l'extrême des situations politiques délicates et territorialiserait des contestations qui évoluent dans un monde globalisé. Cet ouvrage, déconstruisant la théorie de contre-insurrection pour promouvoir la politisation et la recontextualisation des conflits violents, se présente donc comme une lecture incontournable pour penser les dilemmes stratégiques contemporains.

Océane TRANCHEZ

Politique chinoise dans les mers de Chine : souveraineté, sécurité et coopération

Dossier spécial *Perspectives chinoises*, 3, 2016, 85 p.



Depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping en 2013, la Chine fait des questions maritimes l'une de ses priorités. Ce dossier, coordonné par Sébastien Colin, chercheur au Centre d'études français sur la Chine contemporaine (CEFC) et maître de conférences à l'INALCO, analyse les évolutions de la politique chinoise dans ses mers en termes d'enjeux de sécurité, de souveraineté et de coopération.

Dans une première intervention, Mathieu Duchâtel (European Council on Foreign Relations) traite de l'échec du mécanisme de gestion de crise sino-japonais. Ainsi, il relève une augmentation des risques d'incidents maritimes en Asie orientale. Selon lui, la Chine instrumentalise les négociations avec le Japon pour atteindre un certain nombre d'objectifs de politique extérieure liés à la souveraineté et à l'équilibre des pouvoirs. Motivée par une volonté de gains territoriaux et politiques, la Chine serait prête, affirme l'auteur, à accepter un certain niveau de risque.

Or, pour mener à bien cette politique de confrontation ouverte dans les mers de Chine, le pays a dû réformer les différentes agences d'application de la loi maritime. Shinji Yamaguchi (NIDS, Tokyo) montre que depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping il existe une meilleure coordination entre les différents acteurs maritimes chinois. Ces efforts se traduisent par la mise en place d'opérations coordonnées et le renforcement de la puissance maritime chinoise. Pour illustrer ses propos, l'auteur analyse deux études de cas détaillées : l'incident de la plate-forme pétrolière de 2014 et les travaux de remblaiement dans les îles Spratleys.

Dans un troisième temps, Benoit de Tréglodé (IRSEM) aborde un autre aspect de la politique chinoise, celui de la coopération sino-vietnamienne dans le golfe du Tonkin. Assez limitée en termes d'actions concrètes,

cette orientation met en lumière la position délicate du Vietnam, qui cherche à maintenir un équilibre entre politique de coopération et stratégie de défense, face à une Chine plus puissante. Finalement, ces initiatives de coopération peuvent être comprises comme un moyen pour la Chine d'obtenir la confiance des pays voisins.

Enfin, Alexandre Sheldon-Duplaix (Service historique de défense) décrit les efforts déployés par Pékin pour devenir une puissance maritime. Selon lui, la puissance actuelle de la marine chinoise n'a qu'une portée régionale. Néanmoins, l'auteur affirme qu'en modernisant son armée Xi Jinping a atteint les objectifs qu'il s'était fixés, à savoir : dissuader une éventuelle intervention américaine dans la région et rendre impossible une indépendance de droit à Taïwan.

Aidées de cartographies et de graphiques de grande qualité ces contributions traitent avec acuité des différents enjeux d'ordre sécuritaire, économique, géostratégiques, de coopération et de puissance navale qui motivent la politique maritime actuelle de la Chine.

Canelle BEUZE

À VENIR

1^{er} décembre : table ronde *Seizing the Motivations of Contemporary Military Interventions*

La table ronde sera organisée par l'IRSEM, amphithéâtre Lacoste à l'École militaire de 17h30 à 19h30, avec Peter VIGGO JAKOBSEN (Royal Danish Defense College), Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER (IRSEM), Nadav KEDEM (CERI Sciences Po), Alice PANNIER (IRSEM), Stefano RECCHIA (Cambridge University) et Olivier SCHMITT (Center for War Studies, Université du Danemark du Sud).

2 décembre : table ronde sur la sociologie militaire

À l'occasion de la présentation des ouvrages de Christophe LAFAYE : *L'armée française en Afghanistan la Génie au combat (2001-2012)*, et respectivement des ouvrages collectifs de Said HADDAD : *Les armées dans les révolutions arabes : positions et rôles*, et de Claude WEBER : *Les femmes militaires*, l'IRSEM organise une table ronde sur la sociologie militaire.



5-7 décembre : colloque international NATO *Nuclear Deterrence After the Warsaw Summit*

Ce colloque, co-organisé par l'IRSEM, le Collège de Défense de l'OTAN et la Direction de la politique nucléaire de l'OTAN, se tiendra au Collège de Défense de l'OTAN à Rome. Sept tables rondes réuniront d'éminents spécialistes des questions nucléaires militaires.



16 décembre : séminaire Jeunes Chercheurs

Le prochain séminaire des Jeunes Chercheurs se tiendra le mercredi 16 novembre, à l'École militaire.



IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

La Lettre

Décembre 2016

<http://www.defense.gouv.fr/irsem>

VIE DE L'IRSEM (p. 1)

Équipe, soutenances de thèse, événements, actualité des chercheurs

VEILLE SCIENTIFIQUE (p. 6)

Religion et conflits, Asie du Sud-Est, Moyen-Orient, Russie

BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE (p. 9)



À VENIR (p. 13)

VIE DE L'IRSEM

ÉQUIPE



Camille EVRARD

Arrivée de Camille EVRARD, nouvelle postdoctorante à l'IRSEM

Camille EVRARD a soutenu sa thèse en juillet 2015 à l'Université Paris 1 sur *L'Histoire des armées, coloniale puis nationale, en Mauritanie entre 1909 et 1978*, et vient d'achever un contrat postdoctoral au Labex structuration des mondes sociaux de l'UT2J (Toulouse). Elle y a développé une réflexion sur les aspects de son doctorat liés à l'histoire sociale au Sahara colonial : en particulier, les parcours d'acteurs intermédiaires ; la problématique des corps habillés et des hommes en armes auxiliaires de l'État colonial ; la question de la distance culturelle, matérielle, administrative dans le service au désert pour l'empire français. Parallèlement, elle a ouvert un nouveau terrain de recherche à Niamey et s'apprête à développer, à l'IRSEM, une étude comparée de la construction des forces armées du Niger et de la Mauritanie à l'indépendance, qui s'attache plus précisément à l'intégration, dans leurs différents corps, des éléments sahariens ayant déjà servi dans les unités coloniales.

SOUTENANCES DE THÈSE



Mélissa LEVAILLANT

Mélissa LEVAILLANT, Jeune Chercheur de l'IRSEM, ancienne boursière DGA-CNRS et qui débutera en janvier 2017 à l'IRSEM comme chercheuse sur l'Inde, a soutenu le 5 décembre à l'IEP de Paris une thèse de science politique intitulée *Le Ministère des Affaires étrangères indien (1947-2015) : La production d'une diplomatie sous-dimensionnée*, sous la direction du professeur Guillaume DEVIN. Ce travail propose une nouvelle perspective d'analyse de la posture diplomatique actuelle de l'Inde sur la scène internationale, qualifiée de « prudente », par le biais de l'étude des institutions de la diplomatie indienne. Ainsi, la thèse étudie les processus d'institutionnalisation et d'adaptation du ministère des Affaires étrangères indien depuis sa création et les effets de la structure et du fonctionnement du ministère sur la conduite de la politique étrangère, particulièrement dans le Golfe. Le dispositif théorique de la thèse conjugue les recherches menées sur l'adaptation des ministères des Affaires étrangères comme acteurs centraux de la diplomatie et la sociologie politique des institutions. La thèse de Mélissa

LEVAILLANT montre ainsi que l'on ne peut comprendre l'évolution de la diplomatie indienne que si l'on l'analyse à partir d'une démarche microsociologique, par l'étude de ses lieux de production.



Samuel FAURE

Samuel FAURE, ancien boursier DGA-CNRS et doctorant rattaché à l'IRSEM, a soutenu le 7 décembre à l'IEP de Paris une thèse de science politique intitulée *Variétés de la décision. Le dilemme de la politique d'armement en Europe : le cas de la*

France de 1945 à nos jours, sous la direction du professeur Christian LEQUESNE. Cette thèse analyse la fabrication de la décision publique à partir de la politique d'armement de la France. Pourquoi la France choisit-elle d'agir simultanément dans le cadre national et de collaborer avec des acteurs internationaux en Europe et dans le monde pour acquérir du matériel de guerre ? Pour y répondre, un modèle explicatif « configurationnel » est mobilisé selon lequel l'interdépendance sociale génère un effet politique. Ce modèle explicatif est élaboré à deux niveaux. Au niveau local de l'action, l'établissement d'une « pratique » (l'autarcie, la coopération ou l'importation) conditionne le choix de la France dans ses acquisitions. Pour vérifier empiriquement la validité de ce mécanisme explicatif, la thèse propose une comparaison de trois cas de décisions : l'avion de combat français Rafale, l'avion de transport multinational A400M et le drone militaire américain Reaper.



Pierre MESSIAEN

Pierre MESSIAEN, jeune chercheur de l'IRSEM, a soutenu le 8 décembre 2016 sa thèse en science politique et relations internationales à l'INALCO, intitulée *Les Conséquences internationales de l'évolution démographique de la Fédération de Russie (1991-2012)*, sous la

direction d'Anne DE TINGUY. Cette thèse a pour objectif d'analyser les relations internationales de la Russie par le biais de son déclin démographique, dont les impacts sur le territoire, l'économie et l'armée participent à redéfinir la puissance russe. Les théories des relations internationales montrent la complexité du lien démographie/relation internationale d'un État. Le déclin démographique russe a participé à une redéfinition des relations avec les pays de la CEI. Le facteur démographique semble peu intégré par les décideurs,

mais il pourrait offrir des opportunités à la Russie. La réalité démographique de l'espace post-soviétique favorise une politique de soft power de Moscou en Asie centrale, notamment au Kazakhstan, et a donc contribué à un changement de la politique étrangère et de la place de la Russie dans le monde.

ÉVÉNEMENTS

30 novembre : Séminaire de méthode avec Adib BENCHERIF (Université d'Ottawa)



Adib BENCHERIF

L'IRSEM a eu le plaisir de recevoir Adib BENCHERIF, doctorant de l'Université d'Ottawa, à l'occasion d'une discussion sur « les représentations des élites touarègues au Mali : conflits de récits autour des rébellions ». Adib BENCHERIF s'intéresse aux représentations et aux imaginaires mobilisés par ces cadres au lendemain de l'Accord de paix d'Alger. Il démontre que plusieurs récits se contredisent, s'entremêlent et structurent la rébellion touarègue. Cette recherche est basée sur un terrain de deux mois réalisé à l'été 2016 au Mali, qui a donné lieu à de nombreux entretiens, et une mission d'observation non participante au sein de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (la MISAHÉL).

1^{er} décembre : Table ronde *Seizing the Motivations of Contemporary Military Interventions* (avec Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER et Alice PANNIER)

L'IRSEM a organisé une table ronde animée en anglais par le directeur de l'IRSEM Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER sur les motivations des interventions militaires. Étaient invités Peter VIGGO JAKOBSEN, *Associate Professor* au Royal Danish Defence College, Nadav KEDEM, chercheuse postdoctorante à l'IRSEM, Stefano RECCHIA, *Lecturer* à l'Université de Cambridge et



Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER et Alice PANNIER à la table ronde *Seizing the Motivations of Contemporary Military Interventions*

Olivier SCHMITT, *Associate Professor* au Center for War Studies à l'Université du Danemark. L'objectif était de faire discuter des chercheurs français et étrangers autour des outils méthodologiques qui permettent de saisir l'origine et les processus de décision des interventions. Le chercheur peut-il avoir accès aux « vraies » motivations des États, au-delà des justifications qui peuvent être fournies ? Existe-t-il, dans un cas donné, une motivation principale, ou ces décisions sont-elles le produit d'intérêts variés et potentiellement contradictoires ? Les intervenants ont expliqué les méthodes qu'ils utilisent pour retracer les processus décisionnels (entretiens, archives, analyse des discours) et ont proposé diverses pistes d'interprétation de ces motivations, comme la quête de « statut » international ou les logiques bureaucratiques.

2 décembre : Séminaire *Assessing the Causes of Trump's Election*



Hugo MEIJER et Karlyn BROWMAN et une participante au séminaire *Assessing the Causes of Trump's Election*

L'IRSEM a accueilli Karlyn BROWMAN, *Senior Fellow and Research Coordinator*, American Enterprise Institute, lors du séminaire « *Assessing the Causes of Trump's Election* », organisé par Hugo MEIJER, chercheur IRSEM. Karlyn BROWMAN est spécialiste de la politique interne américaine et des sondages. Sa présentation a porté notamment sur différentes thématiques complémentaires : les difficultés dans l'élaboration de sondages crédibles lors de la compétition électorale entre Donald Trump et Hillary Clinton, les évolutions démographiques du corps électoral américain, les nominations pour le futur cabinet présidentiel de Donald Trump, les implications de son élection pour la diplomatie économique et les accords de libre-échange des États-Unis.

2 décembre : Table ronde sur la sociologie militaire



Table ronde sur la sociologie militaire avec Sébastien JAKUBOWSKI, Claude WEBER, Saïd HADDAD et Christophe LAFAYE

L'IRSEM a organisé une table ronde sur la sociologie militaire à partir de la présentation de trois ouvrages parus au cours de l'année écoulée. La séance était animée par Sébastien JAKUBOWSKI (McF HDR à l'ESPE de Lille Nord), responsable, au sein de l'AFS (Association française de sociologie), du réseau « Sociologie du militaire : sécurité, armées et société ».

Saïd HADDAD, Maître de conférences en sociologie aux écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan, a présenté l'ouvrage collectif qu'il a dirigé sur *Les Armées dans les révolutions arabes*, qui traite du rapport, très différent dans chacun des sept cas étudiés, des armées au politique.

Christophe LAFAYE, docteur en histoire et chercheur au Centre de recherche de Sciences Po Aix, a collecté et analysé l'expérience combattante des militaires du

génie en Afghanistan dans un ouvrage très documenté, intitulé *L'Armée française en Afghanistan : le génie au combat. 2001-2012* (CNRS).

Enfin, Claude WEBER, maître de conférences et directeur du département de sociologie des écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan, a dirigé un ouvrage sur *Les Femmes militaires*, qui rassemble études et témoignages sur le thème du choix et de l'exercice du métier, ainsi que de la carrière militaire, en comparant la France à d'autres pays. Plus de deux heures durant, les trois chercheurs ont présenté leurs livres et répondu aux questions des militaires et civils venus les écouter. L'IRSEM développera à l'avenir des initiatives pour mieux faire connaître les apports de la sociologie appliquée au fait militaire.

5 décembre : Intervention du Lieutenant-colonel Olivier ENTRAYGUES, au sein du séminaire du professeur Alya AGLAN Cultures stratégiques XIX^e-XXI^e siècle. Guerre, politique et sociétés à l'époque contemporaine

Ce séminaire, s'adressant aux étudiants et aux officiers poursuivant une scolarité dans l'enseignement supérieur, permet de présenter, d'étudier et de comprendre la réflexion stratégique depuis les campagnes militaires napoléoniennes jusqu'à nos jours. Il s'inscrit dans le cadre du renforcement du lien entre la défense et le monde universitaire. La première intervention à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne du Lieutenant-colonel ENTRAYGUES, chercheur à l'IRSEM au sein du domaine « Pensée stratégique », a porté sur les cultures stratégiques britanniques. À partir des écrits du Major General Fuller, il a montré l'évolution de la pensée d'un officier atypique, référence pour les penseurs militaires soviétiques et allemands, et le premier à utiliser les méthodes scientifiques pour mieux appréhender la conduite de la guerre et en définir ses principes.

5-6 décembre : Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique avec Sonia LE GOURIELLEC

Les 5 et 6 décembre, le Sénégal accueillait la troisième édition du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique. Ce forum informel avait pour objectifs de discuter des « solutions efficaces » aux défis sécuritaires du continent. L'IRSEM était représenté par Sonia LE GOURIELLEC, chercheur Afrique de l'Est à l'IRSEM. Cofinancé par une trentaine d'entreprises de défense et de sécurité françaises et européennes, ain-



Sonia LE GOURIELLEC au Forum de Dakar

si qu'une dizaine de partenaires étatiques, il a permis une nouvelle fois aux experts et décideurs politiques de se retrouver et discuter des réponses à apporter aux problématiques sécuritaires en Afrique de l'Ouest. Si la Chine et l'Union européenne ont insisté sur l'importance de la « sécurité durable », les autres intervenants ont souligné la nécessité de prévenir la radicalisation avec des capacités restreintes.

5-7 décembre : Colloque international NATO Nuclear Deterrence After the Warsaw Summit avec Pierre RAZOUX



Les experts présents au colloque international NATO Nuclear Deterrence After the Warsaw Summit

Du 5 au 7 décembre, l'IRSEM a organisé à Rome, conjointement avec la Division recherche du Collège de défense de l'OTAN, une conférence internationale sur « La dissuasion nucléaire de l'OTAN après le sommet de Varsovie ». Ce thème a été développé dans un contexte stratégique très évolutif, marqué par le Brexit, l'élection de Donald Trump aux États-Unis et l'activisme offensif de la Russie de Vladimir Poutine.

Cette conférence très réussie a réuni pendant deux jours une cinquantaine d'experts internationaux du sujet (majoritairement anglo-saxons) autour de plusieurs tables rondes consacrées à la stratégie de l'OTAN, à la Russie, à l'Asie, au Moyen-Orient et à la façon dont les Alliés communiquent – ou pas – sur les questions liées à la dissuasion nucléaire. Les échanges ont permis de mieux cerner les positions des uns et

des autres, tout en réfléchissant sur les évolutions possibles du fait nucléaire en Russie, en Asie et au Moyen-Orient, grâce à la présence de chercheurs turcs, israéliens, russes, ukrainiens, australiens et sud-coréens.

Dans l'ensemble, les participants ont souligné les incertitudes multiples engendrées par l'élection de Donald Trump aux États-Unis. Ils ont également souligné la nécessité pour l'Alliance de faire œuvre de davantage de pédagogie pour mieux sensibiliser les jeunes générations au concept de dissuasion nucléaire. L'engagement de l'IRSEM – représenté par Pierre RAZOUX – en qualité de partenaire de cette conférence s'inscrit clairement dans cette logique et témoigne de la volonté de l'Institut d'investir le champ de la recherche liée à l'évolution de la pensée stratégique relative à la dissuasion nucléaire.

9 décembre : Conférence du German Marshall Fund avec Hugo MEIJER

Le German Marshall Fund of the United States (GMF), en partenariat avec le gouvernement norvégien, le groupe Airbus et l'ambassade du Canada à Paris a organisé, le 9 décembre 2016, la conférence "Transatlantic Fragmentations and Policy Adaptation", à laquelle Hugo MEIJER, chercheur États-Unis et relations transatlantiques, a participé. Cette conférence (triennale) a réuni un groupe d'environ 25 experts de politique étrangère et de défense américaine et européenne et de relations transatlantiques (chercheurs, décideurs et industriels). La conférence était organisée en trois tables rondes durant lesquelles les participants ont élaboré des scénarios sur le futur des relations transatlantiques. Les trois tables rondes portaient respectivement sur (i) les principaux défis pour la politique étrangère européenne ; (ii) les leçons issues des interventions militaires en Afghanistan, Iraq, Libye, Mali et Syrie ; (iii) l'OTAN face à une Russie résurgente.

16 décembre : Séminaire Jeunes Chercheurs avec Jean-Vincent HOLEINDRE

Le dernier séminaire Jeunes Chercheurs de l'année s'est tenu le 16 décembre, à l'École militaire. Il était organisé par Hervé DRÉVILLON, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne et Conseiller du Directeur du Service historique de la défense, et Jean-Vincent HOLEINDRE, professeur à l'Université de Poitiers et directeur scientifique de l'IRSEM. Bruno TERTRAIS, chercheur et directeur adjoint de la Fondation pour la Re-

cherche stratégique, est intervenu sur le thème des frontières. Caroline BRANDAO, docteur en droit dont la thèse a été soutenue par l'IRSEM, a présenté ses travaux de recherche sur « Comment les nouvelles technologies de l'armement défient le développement du droit des conflits armés au XXI^e siècle ? ».

16 décembre : Séminaire *Strategic Territories in the Baltic Sea Region* avec Céline MARANGÉ

L'IRSEM vient de lancer un cycle de séminaires sur les questions de sécurité dans la région de la mer Baltique. Pour la séance inaugurale, le général suédois Karlis NERETNIEKS nous a fait l'honneur de présenter une conférence sur le thème « Strategic Territories in the Baltic Sea Region: Military Movements and Evolutions of Defense Doctrines ». Il s'est notamment intéressé aux mouvements militaires autour de l'île de Gotland et dans l'enclave de Kaliningrad. Il a également envisagé la perception des actions russes dans la région et les évolutions en matière de doctrine de défense qu'on y observe. Sa présentation a été discutée par Barbara KUNZ, chercheuse au CERFA de l'IFRI et spécialiste des politiques de défense de l'Allemagne et de la Suède, et par Étienne DE DURAND, adjoint du directeur Stratégie de défense, prospective et contre-prolifération de la DGRIS.

ACTUALITÉ DES CHERCHEURS



Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER

- Article « [Five Recommendations to Pacify Relations Between the ICC and Africa](#) », *Just Security*, 2 décembre 2016.

- Table ronde « Seizing the Motivations of Contemporary Military Interventions », IRSEM, 1^{er} décembre 2016.

- Conférence « Drones et aéronefs pilotés à distance : quelles capacités prévisibles à court, moyen et plus long terme ? », Centre d'étude et de prospective stratégique (CEPS), Maison de la Recherche, Paris, 14 décembre 2016.



Sonia LE GOURIELLEC

- Interview « [Afrique: le grand défi sécuritaire 4/4 Somalie, lac Tchad, Sahel : quand les armées africaines s'unissent](#) », émission « Cultures

Monde », *France Culture*, 8 décembre 2016.



Céline MARANGÉ

- Interview « [Ouzbékistan : la place essentielle de Tachkent en Asie centrale](#) », émission « Enjeux Internationaux », *France Culture*, 9 décembre 2016.

- Lancement d'un cycle de séminaires sur les questions de sécurité dans la Baltique et organisation d'un séminaire sur les territoires stratégiques de la région de la mer Baltique. Invitation du général suédois Karlis NERETNIKS pour une conférence sur le thème « Strategic territories in the Baltic Sea region: military movements and evolutions of defense doctrines », 16 décembre 2016.



Marianne PÉRON-DOISE

- Article « [Corée du Nord : sanctionner n'est pas gérer](#) », *Asyalist*, 5 décembre 2016.

- Article « [La Corée du Sud en plein psychodrame national](#) », *The Conversation*, 9 décembre 2016.

- Article « Le stratège nord-coréen et la réunification de la péninsule : une utopie nucléaire ? », *Stratégique*, 113, 3/2016.

- Conférence « La nouvelle posture de Défense du Japon », colloque *Géopolitique du Japon* au Centre des Hautes Études Scientifiques et Techniques, Collège des Irlandais, Paris, 7 décembre.

- Séminaire « Corée du Nord : une dynastie nucléaire », colloque *Crises et pouvoirs politiques*, Institut Français de Géopolitique, Université Paris 8, 8 décembre 2016.

- Séminaire « Crise nucléaire nord-coréenne et enjeux stratégiques en Asie du Nord-Est », conférences *Mission Lille Euro métropole Défense Sécurité (MLEDS)*, Lille, le 9 décembre 2016.

- Séminaire « Challenges to maritime Security in Asia and implications for Europe », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, Paris, 16 décembre.

- Interview « [Shinzo Abe en visite à Pearl Harbor, une page qui se tourne?](#) », émission « Décryptage », RFI, 26 décembre 2016.



Pierre RAZOUX

- Introduction et animation de la table ronde de synthèse des débats, colloque international *NATO Nuclear Deterrence after the Warsaw Summit*, IRSEM et Collège de défense de l'OTAN, les 6 et 7 décembre 2016.



Mathias THURA

- Séminaire « Entre contrôle, dépolitisation et effacement : la difficile émergence de la cause des femmes militaires dans les armées », journées d'études *Interroger l'institutionnalisation de la cause des femmes : dynamiques, enjeux, effets*, site Pouchet du CNRS, 1^{er} et 2 décembre.



Amélie ZIMA

- Article « [Sommet de l'OTAN à Varsovie : un bilan](#) », *Politique étrangère*, 81:4, 2016, p. 153-165.

VEILLE SCIENTIFIQUE

RELIGION ET CONFLITS

Lucile MAERTENS, « **Quand les Casques bleus passent au vert. Environnementalisation des activités de maintien de la paix de l'ONU** », *Études Internationales*, 47:1, 2016, p. 57-80.

À partir d'une enquête menée au sein des Départements des opérations de maintien de la paix et de l'appui aux missions de l'ONU, cet article met en évidence un processus d'environnementalisation des opérations de maintien de la paix. Il procède d'une dynamique *bottom-up* s'inscrivant dans les préoccupations environnementales croissantes qui se développent sur le terrain et d'une logique *top-down* en se matérialisant par la mise en place, au secrétariat, d'une politique environnementale pour l'ensemble des missions. En dépit d'une mise en œuvre inégale et d'un verdissement limité, l'appropriation de l'environ-

nement par les Casques bleus répond à des objectifs stratégiques de mise à l'agenda de l'environnement auprès des acteurs sécuritaires et de rapprochement entre environnement et sécurité à l'ONU.

Delphine ALLÈS

Chercheur Asie du Sud-Est, religion et conflits

ASIE DU SUD-EST

Bernard F.W. LOO, « [Tanks for nothing! Making sense of the Terrex incident](#) », CSIS, 5 décembre 2016.

La retenue à Hong Kong de véhicules de transport de troupes retournant à Singapour après des exercices de routine effectués à Taïwan n'est pas sans précédent. Les motivations derrière cette dernière ne sont toutefois pas anodines dans un contexte de refroidissement des relations entre la Chine et Singapour ainsi que d'avènement à la présidence de Taïwan de Tsai Ing-wen. L'article considère en effet qu'il s'agit ici d'un rappel à Singapour de respecter l'unicité de la Chine ainsi que d'une incitation peu subtile à cesser sa coopération militaire avec Taïwan sur laquelle la Chine fermait auparavant les yeux. Si Singapour ne voit pas ici « d'incident stratégique » et récupèrera évidemment ses véhicules, c'est le délai de restitution qui affirmera le poids du message de la Chine.

Nalanthi SAMARANAYAKE, « [Bangladesh's Submarines from China: Implications for Bay of Bengal Security](#) », RSIS, 6 décembre 2016.

L'acquisition par le Bangladesh de deux sous-marins chinois semble favoriser une démarche d'encerclement de l'Inde par la Chine. L'article va toutefois au-delà de ces préoccupations en considérant que la modernisation des forces navales du Bangladesh contribue de manière positive aux initiatives de sécurité maritime dans la baie du Bengale et doit de ce fait être encouragée. Il s'agit également d'une opportunité pour l'Inde et le Bangladesh de renforcer leur coopération navale, minime pour le moment.

Benoît DE TRÉGLODÉ

Directeur de recherche Questions régionales Sud

John PARK et Jim WALSH, « [Stopping North Korea Inc : sanctions effectiveness and unintended consequences](#) », MIT Security Studies Program, août 2016, 64 p.

Cette étude minutieuse traite de l'impact des sanctions prises à l'encontre du développement du pro-

gramme d'armes de destruction massive de Pyongyang. Son objet est de déterminer si les sanctions avaient pour intention de réduire ou de stopper le programme nucléaire et balistique nord-coréen, si elles ont généré des effets négatifs ou positifs et enfin comment en améliorer l'efficacité. La méthodologie des auteurs consiste à cibler le système d'acquisition des compagnies étatiques de commerce nord-coréennes. Pour cela ils ont réalisé des entretiens avec des réfugiés nord-coréens durant 3 ans. Leurs conclusions suggèrent que les sanctions ont failli empêcher Pyongyang d'acheter les éléments nécessaires au développement de son programme d'armes mais qu'elles restaient valables dans leurs principes. Toutefois, l'intérêt de l'étude résulte dans les bénéfices opérationnels résultant de l'approche de terrain des auteurs avec la mise au jour des pratiques commerciales de contournement nord-coréenne : recours à des intermédiaires chinois habiles et pouvant plus facilement traiter via des sociétés privées chinoises, résidence en Chine, utilisation de Hong Kong et de l'Asie du Sud-Est comme *hub* commerciaux, recours aux ambassades nord-coréennes à l'étranger. Ces conclusions, on le voit, ramènent à la Chine. Pour autant, les activités illicites d'acteurs privés chinois n'autorisent pas à conclure que l'État chinois encourage de telles pratiques. Ce n'est pas l'un des moindres mérites de l'étude que de donner un éclairage sur des pratiques de contournement sans en tirer de conclusions politiques définitives aboutissant à faire de la Chine le principal responsable de l'échec de la politique de sanctions de la communauté internationale à l'encontre de la Corée du Nord.

Marianne PÉRON-DOISE

Chercheur Asie du Nord, stratégie et sécurité maritimes

MOYEN-ORIENT

Mordechai CHAZIZA, « [The Red-Med Railway: New Opportunities for China, Israel, and the Middle East](#) », *Perspectives Papers*, 385, Begin-Sadat Center for Strategic Studies (BESA), 11 décembre 2016.

Mordechai CHAZIZA, chargé d'enseignement au Collège académique d'Ashkelon, vient de publier au BESA de Tel-Aviv une étude très intéressante sur le projet chinois de construction d'une voie ferrée « stratégique » reliant le port d'Eilat (sur la mer Rouge) à celui d'Ashdod (sur la Méditerranée). Ce projet s'inscrit dans le cadre du « Red-Med Railway »,

destiné à relier la mer Rouge à la Méditerranée de manière à soutenir les échanges économiques entre l'Asie, le Proche-Orient et l'Europe. Cet expert israélien des politiques étrangère et industrielle chinoises (souvent liées) démontre, de nombreux chiffres à l'appui, tout l'intérêt pour la Chine, pour Israël, pour la Jordanie et pour les pays du Sud de l'Europe d'un tel projet permettant de s'affranchir, le cas échéant, d'un canal de Suez dont le coût de traversée ne cesse d'augmenter et dont la sécurité ne serait pas garantie à terme. Il est intéressant de noter que les projets de voies ferrées « stratégiques » se multiplient dans la région. Les Chinois envisagent une seconde voie ferrée entre Suez et Alexandrie (en Égypte), tandis que les Iraniens se veulent les promoteurs d'une nouvelle voie ferrée reliant le golfe Arabo-Persique à la Méditerranée orientale, via l'Iran, l'Irak et la Syrie.

Pierre RAZOUX

Directeur de recherche Questions régionales Nord

Andrew SCOBELL et Alireza NADER, « [China in the Middle East. The wary Dragon](#) », Rand Corporation, 2016, 87 p.

Cette contribution brosse un tableau très complet de l'évolution des intérêts de la Chine au Moyen-Orient notamment depuis les années 1980 en se focalisant sur les pays piliers : l'Arabie saoudite et l'Iran autour desquels s'articule aujourd'hui une véritable stratégie chinoise fondée sur sa sécurité énergétique mais aussi sur un partenariat commercial et économique plus dense. L'introduction de la Chine au Moyen-Orient remonte à 1956, lorsque Pékin établit des relations diplomatiques avec l'Égypte et la Syrie, suivi au début des années 1970 de liens avec l'Iran, le Koweït, le Liban. Cependant, c'est la seconde phase marquée par ses relations diplomatiques avec Riyad en 1990 et Israël en 1992 qui esquisse les contours de la stratégie prudente de Pékin d'engager des échanges économiques avec trois acteurs clés du Moyen-Orient : l'Iran, l'Arabie saoudite et Israël. Sans trop s'immiscer politiquement, en ne cessant d'accroître ses intérêts économiques, Pékin peut aujourd'hui se prévaloir d'être la seule grande puissance à entretenir de très bonnes relations avec les deux États régionaux pivots et rivaux du Moyen-Orient : l'Iran et l'Arabie saoudite.

Longtemps restée marginale pour la Chine, la région du Moyen-Orient, élargie à l'Asie centrale en ce début de XXI^e siècle, semble devenir en dehors du champ prioritaire de l'Asie Pacifique, la zone d'attrait principale pour Pékin. On peut noter le développement

d'un programme ambitieux d'investissements et d'infrastructure afin de sécuriser ses intérêts. De plus, Riyad comme Téhéran voient dans ce partenaire stable, peu intéressé à s'ingérer dans leurs affaires internes (droits de l'homme, liberté d'expression) une puissance économique globale plus compatible et même susceptible de faire contrepoids aux incertitudes d'une puissance américaine dominée par l'inconnue Donald Trump qui inquiète au plus haut point Téhéran et ne rassure pas beaucoup Riyad.

Alain GRESH, « [Turbulences dans les relations entre l'Arabie saoudite et l'Égypte](#) », *Orient XXI*, 14 décembre 2016.

Bien que traditionnellement complexes et traversées par une concurrence idéologique historique entre le panarabisme nassérien des années 1960 et le panislamisme encouragé sous le roi Faysal, les relations entre l'Égypte et l'Arabie saoudite connaissent à nouveau une période de tensions. Elles étaient pourtant devenues cordiales sous le président Moubarak et jusqu'à la fin du règne du roi Abdallah (décédé en janvier 2015). L'accession au trône du roi Salman, qui inaugure une politique interventionniste inédite, contrarie les ambitions régionales du président Abdel Fatah Al-Sissi dont le pays a été soutenu financièrement à bout de bras par les monarchies du Golfe, au premier rang desquels figure l'Arabie saoudite. L'auteur prend le soin de détailler les divergences de fond qui opposent les deux leaders sur le règlement du conflit syrien : l'approche militaire du conflit au Yémen ou sur la méthode consistant à traiter avec le courant des Frères musulmans. Al-Sissi privilégie une approche éradicatrice, alors que le roi Salman préfère une approche tactique, d'où son rapprochement avec le Qatar et la Turquie. L'auteur résiste néanmoins à la tentation catastrophiste consistant à voir dans ces divergences une rupture de fond, puisque tout divorce entre les deux poids lourds du monde arabe est interdit au vu de la dégradation sécuritaire de la région et de leur hostilité commune aux printemps arabes.

Fatiha DAZI-HÉNI

Chercheur Golfe et Moyen-Orient

RUSSIE

Mikhail KRUKHITIN, « [Ce que signifie l'arrestation d'Oulioukaev pour Rosneft](#) », Centre Carnegie de Moscou, 18 novembre 2016 ; « [Qui a tiré profit de la privatisation partielle de Rosneft](#) », Centre Carnegie

de Moscou, 8 décembre 2016.

Quelques jours avant d'opposer son veto, au Conseil de sécurité de l'ONU, à une résolution concernant une trêve de 7 jours à Alep, la Russie s'est dotée d'une nouvelle « [Conception de politique étrangère de la Fédération de Russie](#) ». Entérinée par le Président russe le 30 novembre 2016, celle-ci remplace et annule la précédente, adoptée en février 2013. Ce document met l'accent sur la nécessité d'une « transition vers une architecture polycentrée » des relations internationales, tout en insistant sur le « rôle central de coordination de l'ONU », présentée comme « la principale organisation de régulation des relations internationales ». Il se fixe notamment pour objectifs de « renforcer les positions des médias russes et des moyens de communication de masse russes dans la sphère d'information globale et de porter à la connaissance de larges cercles de la communauté mondiale le point de vue russe sur les processus mondiaux ».

Mikhail KRUKHITIN, un des meilleurs spécialistes russes des questions énergétiques, a publié sur le site du *Centre Carnegie de Moscou* deux articles en russe au sujet de la stratégie de Rosneft, la grande compagnie pétrolière d'État, qui est née du démantèlement et de la nationalisation de Loukos après l'arrestation de Mikhaïl Khodorkovski en 2003, et qui assure une part non négligeable des recettes de l'État russe.

Dans « Ce que signifie l'arrestation d'Oulioukaev pour Rosneft », KRUKHITIN revient sur l'arrestation, en novembre, du ministre russe du Développement économique, accusé d'avoir perçu un pot de vin de Rosneft dans le cadre de la vente de Bashneft. Il insiste sur le rôle du dirigeant de Rosneft, Igor Setchin, notant que ce dernier est décidé à « conserver un contrôle complet sur la stratégie et les flux financiers de la compagnie » et que sa stratégie consiste à assurer « un contrôle maximal de l'État, c'est-à-dire du fonctionnaire mandaté, sur l'industrie pétrolière ». Il souligne enfin que « le scandale avec le ministre est devenu un bon prétexte pour remettre à plus tard toute action ultérieure en vue de la privatisation de Rosneft même ».

Le 7 décembre 2016, le président Poutine a annoncé la privatisation de 19,5% du capital de Rosneft. Dans « Qui a tiré profit de la privatisation partielle de Rosneft », KRUKHITIN estime que, si l'opération de privatisation partielle semble « simple, transparente, fondée et utile » puisqu'elle vise à combler une partie du déficit du budget de l'État, elle s'est heurtée à plusieurs obstacles, notamment à la sourde hostilité du

dirigeant de Rosneft et à l'image dégradée de la compagnie, soumise aux sanctions occidentales. Selon lui, il « n'est pas exclu que les moyens (financiers) trouvés aient été transmis à la banque qui a agi en tant que créancier de la transaction pour la privatisation ». Si tel est le cas, « alors la compagnie Rosneft a financé elle-même une part significative de l'achat ».

Céline MARANGÉ

Chercheur Russie, Ukraine et Asie centrale

BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE



La Libye des Ottomans à Da'ech (1835-2016)

André MARTEL, L'Harmattan, 2016, 308 p.

C'est une excellente initiative de publier une nouvelle édition augmentée et remaniée de l'ouvrage de référence d'André MARTEL sur la Libye, paru initialement aux PUF en 1991. Professeur émérite, grand connaisseur des mondes méditerranéen et arabo-musulman, André MARTEL a parcouru le Maghreb et les confins saharo-sahéliens pendant toute sa carrière universitaire. Il en a tiré une compréhension intime des sociétés tunisiennes et libyennes dont il maîtrise les codes et les enjeux. Tout l'intérêt de cette remarquable étude consiste à s'inscrire à la fois dans une approche historique et sociologique du temps long, mais aussi dans le temps plus court des évolutions géopolitiques de la fin de la guerre froide jusqu'à l'émergence du phénomène Da'ech. Cette nouvelle édition, préfacée par Olivier Pliez, directeur de recherche au CNRS, est brillamment postfacée par Jacques Frémeaux, professeur à l'Université Paris 4 Sorbonne, qui s'impose comme l'un des meilleurs experts de l'histoire de la colonisation des mondes maghrébins.

L'ouvrage, très pédagogique, est scindé en neuf chapitres chronologiques regroupés en deux parties consacrées à la Question d'Orient (1835-1923) et à la nouvelle Question d'Orient (1924-2016). L'appareil critique (chronologie, historiographie, bibliographie commentée) est un modèle du genre, même si l'on aurait aimé davantage de cartes. Les trois derniers

chapters (Entre redressement et échecs – La fin du Raïs – L'implantation de Da'ech) représentent l'apport le plus novateur d'André Martel à l'historiographie immédiate. L'auteur revisite l'enchaînement tragique de l'histoire libyenne de ces trente dernières années, depuis les raids américains de 1986, en prenant la hauteur nécessaire pour resituer les événements dans leur contexte global (géopolitique, économique, sociologique, idéologique, religieux et même philosophique avec une réflexion critique très intéressante sur le concept de choc des civilisations). Il montre comment par-delà le temps, certains acteurs internationaux apparaissent au premier plan de l'histoire libyenne (Égypte, Empire ottoman, Italie, États-Unis), puis régressent sans jamais disparaître pour autant. Il démontre également les contradictions d'un pays passé de statut en statut et qui a finalement opté, au moment de son indépendance, pour le nom donné par son dernier colonisateur.

Comme le souligne Jacques Frémeaux, André MARTEL dépeint splendidement le projet Kadhafi d'une Libye contemporaine tout autant utopique que destructrice (chapters 6 & 7) qui aurait pu inspirer une tragédie antique. Yasmina Khadra s'en est chargé avec sa très fascinante « Dernière nuit du Raïs » (Pocket, 2016) dont la lecture complète très intelligemment celle du livre d'André Martel qui conclut lui-même sa démonstration limpide par le constat suivant : « Liquider Kadhafi ? Pour faire place à qui ou à quoi et comment ? Car comme il le rappelle, le seul véritable obstacle consiste à former un gouvernement accepté par les populations de deux régions dont les leaders ignorent délibérément la différenciation millénaire et l'opposition séculaire entre une Tripolitaine phénicienne et romaine avant même d'être maghrébine, et une Cyrénaïque grecque puis hellénistique rattachée au Machrek : deux pays que l'Islam et l'arabité n'ont jamais véritablement unifiés.

Au bilan, l'ouvrage du professeur André Martel s'impose comme une référence incontournable pour tout étudiant, chercheur ou expert institutionnel souhaitant mieux comprendre la mosaïque libyenne d'aujourd'hui et de demain.

Pierre RAZOUX

Directeur de recherche Questions régionales Nord



Future War

Christopher COKER, Polity Press, 2015, 244 p.

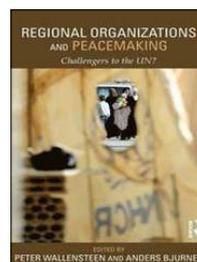
Professeur de relations internationales, Christopher Coker essaie de comprendre quelles seront les technologies de combat futures, en se concentrant sur l'interaction entre science-fiction et technologies en cours de développement. Ce sont les nanotechnologies, le combattant augmenté, la représentation de l'ennemi, ou encore la robotisation et les logiques post-humaines.

L'auteur s'emploie aussi à nous montrer, en étudiant les tendances actuelles, que les conflits ne vont pas évoluer vers moins de violence. Mêlant philosophie, histoire, littérature, recherche scientifique poussée et culture populaire, il nous offre sa vision de la façon dont l'humanité conçoit le conflit armé dans un monde connecté tel que le nôtre.

Christopher COKER souligne ainsi dans son ouvrage l'importance et le poids des logiques liées aux prophéties auto-réalisatrices, qui deviennent les représentations de demain et finissent par diriger les programmes de recherche. Il propose ainsi une vision aussi saisissante qu'inquiétante des armées du futur.

Coline DUCHÉ

Assistante de recherche



Regional Organization and Peacemaking Challenges to the UN?

Peter WALLENSTEEN et Anders BJURNER, Routledge, 2015, 273 p.

Regional Organisation and Peacemaking confronte les points de vue des mondes universitaire et professionnel sur les rôles et l'importance des organisations régionales dans les questions de sécurité internationale parallèlement à l'Organisation des nations unies.

Tout d'abord, Peter WALLENSTEEN et Anders BJURNER, respectivement professeur d'université et ancien ambassadeur suédois, expliquent que depuis la fin de

la guerre froide, les organisations régionales et sous-régionales prennent progressivement une place cruciale dans les efforts de prévention et de résolution des conflits dans le monde, en même temps que l'ONU se renforce. En se basant sur l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient, l'ouvrage étudie les relations entre les organisations régionales et sous-régionales d'une part et de l'autre entre elles et l'ONU.

Outre l'évolution historique d'organisations régionales en Europe telles que l'Union Européenne (UE) et l'Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe (OSCE), Anders BJURNER s'interroge sur la nature des relations entre l'UE et l'ONU en termes de concurrence ou de complémentarité. Même si l'UE conçoit sa politique de maintien de la paix et conduit souvent des actions indépendamment de l'ONU, le multilatéralisme qui domine, les ressorts et dynamiques internes à l'UE militent en faveur du rapprochement entre l'UE et l'ONU. Anders BJURNER explique dès lors que l'autorité de l'ONU et la responsabilité première du Conseil de sécurité de l'ONU ne sont en rien remises en cause.

Pour ce qui est de l'Afrique, notamment l'Afrique Subsaharienne, deux constats se dégagent au milieu des années 1990 : une multiplication et une complexification des conflits, doublée d'une plus grande réticence des membres du Conseil de sécurité à intervenir directement. C'est de là que vont se manifester les nombreuses limites d'organisations régionales africaines telles que l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui estiment qu'il faut « apporter des solutions africaines aux problèmes africains ». Cette affirmation pourrait laisser croire à un rejet de l'ONU. Il n'en est rien puisque l'Union Africaine (UA) qui succède à l'OUA, et les organisations régionales africaines s'inscrivent dans une relation de coopération et de légitimation mutuelle vis-à-vis de l'ONU.

Le troisième axe d'analyse de l'ouvrage traite de l'interaction entre la Ligue arabe et l'ONU pendant le printemps arabe (2010-2012). Michael Schulz, chercheur à l'Université de Göteborg, explique que la Ligue arabe est un relais potentiel de l'ONU au regard du chapitre VIII de la charte des Nations unies. Son rôle pendant le printemps arabe (aide à la mise en place de la zone d'exclusion aérienne en Lybie) et celui du conseil de coopération du Golfe augurent une future « division du travail » entre l'ONU et les organisations régionales en matière de sécurité. Au final,

l'ouvrage analyse une large variété de conflits dans lesquelles les organisations régionales et l'ONU interagissent. La complémentarité des actions des deux organisations multilatérales semble être une caractéristique de cette relation.

Sous-lieutenant Kiswendsida Idrissa TAPSOBA



Boko Haram : Parti pour durer

Léon KOUNGOU, L'Harmattan, 2016, 161 p.

Cet ouvrage est construit en deux grandes parties. Dans la première, Léon KOUNGOU analyse l'origine de la menace Boko Haram, son évolution et les alliances qui se créent et dans la seconde, l'auteur scrute les modalités de lutte à l'échelle nationale et sous-régionale (Afrique).

Pour Léon KOUNGOU, la révolution technologique a conduit à l'affaiblissement des États du système international avec l'apparition de nouveaux acteurs économiques couplée d'acteurs transnationaux illicites (crime organisé, terrorisme international). Ce mouvement est né d'un repli identitaire religieux sur fond de frustrations économiques des populations nigérianes du Nord. C'est un mouvement contestataire face au mode de gouvernance des autorités nigérianes fonctionnant en vase clos à Maiduguri dans l'État de Borno (son fief). L'auteur explique que la radicalisation de ce mouvement viendrait de la répression sanglante de ce dernier en 2002 par l'État fédéral, couplée avec l'exécution de son chef spirituel Mohamed Yusuf en 2009. Ce fut une erreur des autorités nigérianes car il aurait été un meilleur interlocuteur dans la recherche d'une issue favorable que l'actuel leader Abubakhar Shekhou.

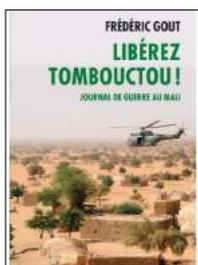
La nouveauté de cet ouvrage est de souligner les limites des deux parties au conflits : Boko Haram et la Coalition du Bassin du Lac Tchad. Il met l'accent sur le manque de coordination qui peuvent encore s'observer au niveau des autorités gouvernementales impliquées dans cette lutte. L'éloignement des gouvernants de l'essentiel à savoir la mise en œuvre d'une stratégie de lutte intégrée contre le terrorisme, l'ab-

sence de politique d'anticipation et les supputations relevant de la théorie du complot ont permis au mouvement de gagner du terrain.

Selon Léon KOUNGOU, contre Boko Haram, deux axes idéalistes semblent possibles : le contrôle de la forêt de Sambiosa et le versant des Monts Mandara érigés en proto-États et le sevrage du mouvement de ses relais dans l'espace de vie Kanouri incorporant des territoires du Nigéria, du Niger, du Cameroun et du Tchad. Il propose de nouer des rapprochements étroits avec les partenaires détenant des expertises et l'expérience nécessaires (comme la France), lever les barrières de souveraineté (permettre aux troupes de la coalition de poursuivre les islamistes dans les États où ils sont retranchés), négocier avec le mouvement en officialisant la médiation des réseaux Kanouri, mettre en place dans l'urgence une véritable politique sociale sur le pourtour du lac Tchad. Pour lui, l'action militaire doit être couplée avec la négociation car le tout militaire entretient le jeu des djihadistes. Il se demande enfin s'il ne faudrait pas laisser s'exprimer tous les islams afin de pouvoir anticiper la lutte contre les violences que certaines de ses tendances fondamentalistes attisent. (se pose la large interrogation de la liberté d'expression des mouvements violents).

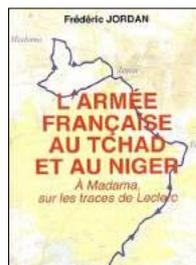
Cet ouvrage propose une réflexion pertinente sur la manière de fonctionner du mouvement terroriste, l'impact de cette menace dans la sous-région et sur l'engagement effectif des États engagés dans cette lutte armée. Nous déplorons que l'angle d'analyse soit plus orienté sur le Cameroun et ne prenne pas en compte les autres États (le Tchad et le Niger). Sur l'expression de tous les islams, il aurait été intéressant que l'auteur la développa (se pose la large question de la liberté d'expression des mouvements violents). Enfin, nous estimons que cela aurait été plus enrichissant si l'auteur y avait inséré des illustrations (cartes, images pour illustrer ces analyses).

Sous-lieutenant Hugues MAHADA



Libérez Tombouctou ! Journal de guerre au Mali

Frédéric GOUT, Tallandier, 2015, 256 p.



L'Armée française au Tchad et au Niger. À Madama, sur les traces de Leclerc

Frédéric JORDAN, Nuvis, 2015, 160 p.

S'inscrivant dans les diverses interventions militaires françaises en Afrique, les deux livres relatent les riches expériences d'officiers de l'armée française en opération extérieure. Le premier, *Libérez Tombouctou ! Journal de guerre au Mali*, et le second *L'Armée française au Tchad et au Niger*, ont été tous les deux publiés en 2015.

Cet ouvrage est un témoignage du Colonel Frédéric Gout, commandant du 5^e Régiment d'Hélicoptères de Combat de l'armée de terre française basé à Pau, qui reçoit l'ordre de déployer son unité au Mali le 11 janvier 2013 dans le cadre de l'opération Serval. Il y commandera au sein de la brigade Serval un Groupement Aériomobile (GAM), baptisé GAM Hombori, avec une vingtaine d'hélicoptères divers et environ 300 soldats. La mission du GAM étant de « libérer Tombouctou », ce récit raconte les aventures du Colonel Gout et de son GAM de leur préparation opérationnelle à Pau jusqu'à Bamako, puis de la capitale malienne jusqu'à l'extrême nord du pays en passant par Sévaré, Tombouctou, Gao, Kidal jusqu'à l'Adrar des Ifoghas. Les témoignages du Colonel Gout racontent également les diverses missions menées par son unité au Mali (évacuations sanitaires, logistiques, transports et plusieurs missions de combat), avant de conclure par une phase de désengagement puis un retour en France.

Le second livre est lui-aussi un ouvrage de témoignage d'un officier de l'armée de terre française. Installé à Ndjamen, le Lieutenant-colonel Frédéric Jordan est à la tête d'une force tripartite composée de près de 265 militaires dont un Détachement Assistance Militaire Opérationnelle, une compagnie d'infanterie nigérienne et une section de combat de l'armée tchadienne. Ils constituent le Groupement tactique Koufra, commandé par le Lieutenant-colonel Jordan avec un état-major tripartite. Au printemps 2014, le groupement reçoit, à partir de Ndjamen, la mission de reconnaître le poste de Madama situé au Nord du Niger. Cet ouvrage narre les aventures du Lieutenant-colonel Jordan et de son unité tripartite. La base opérationnelle avancée temporaire installée à Zouar, la force

accomplit parfaitement sa mission jusqu'à Madama. L'opération est baptisée Barkhane, avant que ce dernier ne soit le nom de l'opération française dans le BSS. Le livre évoque les aspects de la régionalisation des réponses des pays du G5 Sahel (Burkina, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) ainsi que de leur partenariat privilégié avec la France. L'auteur ne manque pas de montrer sa passion pour l'histoire militaire française qui a marqué ce territoire.

Les deux livres ne sont nullement des ouvrages académiques, mais plutôt des témoignages. Ces deux ouvrages relatent des interventions s'inscrivant dans deux opérations militaires françaises avec chacune ses propres particularités. Car tandis que l'une se déroule exclusivement sur un même territoire (Mali), l'autre se joue sur deux pays (Tchad et Niger) créant ainsi les bases d'une coopération régionale sahéenne autour du G5 Sahel et une extension de l'intervention française à cinq pays sahéens. Autre particularité, tandis que le premier raconte les manœuvres d'une unité d'appui, le second est marqué par celles d'une unité de mêlée à caractère interarmes.

Sous-lieutenant Tapa DIALLO

Mercredi 25 janvier 2017 : conférence *Renouveau de la pensée stratégique de défense*, en présence du ministre de la Défense M. Jean-Yves LE DRIAN et du Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur M. Thierry MANDON

Face à un environnement stratégique complexe, la nécessité d'exploiter une recherche stratégique de haut niveau apparaît indispensable aux travaux d'analyse du ministère de la Défense. Organisée par la DGRIS, cette conférence réunira l'ensemble des acteurs de la communauté nationale de recherche stratégique, qu'elle soit publique ou privée. Il s'agira plus particulièrement d'identifier les attentes réciproques entre chercheurs et décideurs et de valoriser le caractère opérationnel de cette recherche. Les inscriptions sont ouvertes dès le début janvier 2017. L'IRSEM organise la partie de la conférence, en matinée, consacrée aux doctorants et postdoctorants qu'il soutient.

À partir du 26 janvier 2017 : l'Initiative 5+5 Défense en Méditerranée occidentale, avec Flavien BOURRAT

Dans le cadre de la présidence par la France de l'Initiative 5+5 Défense en Méditerranée occidentale, l'IRSEM va piloter à partir du 26 janvier 2017 les travaux de recherche du Centre Euromaghrébin de Recherche et d'Études Stratégiques (CEMRES). Le thème retenu est « Les enjeux de sécurité liés aux changements climatiques dans l'espace 5+5 : quelles implications pour les politiques de défense ? ». La coordination de la conférence est assurée cette année par Flavien BOURRAT.

À VENIR

Vendredi 6 janvier 2017 : conférence de la ministre de la Défense du Japon



Tomomi INADA, ministre de la Défense du Japon

L'IRSEM a le plaisir d'accueillir vendredi 6 janvier Madame Tomomi INADA, ministre de la défense du Japon, pour une conférence qui portera sur le thème de la politique de défense du Japon. Cette conférence sera prononcée à l'école militaire le vendredi 6 janvier à 9H à l'amphithéâtre Des Vallières.